
COLL. REG. MED. LOND.
MDXVIII
O BIOC
TEXNH
BPAXYC H
ΔE
MAKPH

LES

GRANDS ALIÉNISTES FRANÇAIS

IMPRIMERIE LEMALE ET Cie, HAVRE

LES

GRANDS ALIÉNISTES FRANÇAIS

PAR

Le Dr René SEMELAIGNE

Ancien interne en médecine des hôpitaux de Paris et de l'hospice de la Salpêtrière
Ex-chef de Clinique adjoint des maladies mentales
Médecin de la Maison de Santé de Neuilly-sur-Seine

TOME PREMIER

**Philippe PINEL, ESQUIROL, FERRUS, Jean-Pierre FALRET
Félix VOISIN, GEORGET**

PARIS
G. STEINHEIL, ÉDITEUR
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2
1894

A LA MÉMOIRE DE MON GRAND-PÈRE

LE DOCTEUR JEAN-PIERRE-CASIMIR PINEL

(1800 — 1866)

LES

GRANDS ALIÉNISTES FRANÇAIS

AVANT-PROPOS

J'avais choisi pour sujet de ma thèse inaugurale, soutenue devant la Faculté de Paris le 22 mars 1888, la vie de Philippe Pinel, et son œuvre au point de vue de la médecine mentale. Ce sujet m'est cher à plus d'un titre. Enfant, j'ai grandi au milieu de souvenirs et de traditions de famille où revivait la grande figure du médecin philanthrope.

Ce premier travail me donna l'idée d'un autre plus étendu. J'ai entrepris de tracer la biographie, de résumer, en quelque sorte, l'existence scientifique des grands aliénistes français, de ceux qui, soit par la description de symptômes nouveaux, soit par une importante réforme, ont fait progresser la médecine mentale.

Je dédie ce livre à la mémoire de mon aïeul maternel, le Dr Jean-Pierre-Casimir Pinel, fils de Louis Pinel, et neveu du célèbre aliéniste. Quoique bien jeune au jour de sa mort, je n'ai point oublié les longs récits sur Saint-Paul-Cap-de-Joux, le berceau des Pinels. Plein de vénération pour son oncle, il ne pouvait comprendre qu'il n'eût pas encore de statue, alors que le

bronze et le marbre rappelaient, sur nos places publiques, les traits de tant de médiocres, de tant d'illustres inconnus.

Laissez passer tous ces grands hommes,
Napoléon est bien pressé.

Justice a enfin été rendue au libérateur des aliénés. Le monument rappelant son immortelle réforme fut inauguré, boulevard de l'Hôpital, le 13 juillet 1885. La statue d'Esquirol se dressait déjà depuis 23 ans dans la cour d'honneur de la maison de Charenton. Le buste de Baillarger, relégué et à l'écart, attend en vain un emplacement. Mais Ferrus, Georget, Falret, Leuret, Trélat, Foville, Moreau de Tours, Delasiauve, Morel, Lasègue, sont-ils définitivement oubliés ? Espérons que la fameuse allée des bustes, à la Salpêtrière, cessera bientôt d'être un mythe, et constituera le Panthéon de la médecine mentale. Les familles héritières de ces grands noms auront à cœur de contribuer à une telle œuvre. Si les sommes réunies n'étaient point suffisantes, on pourrait sans crainte s'adresser aux médecins aliénistes ; tous, j'en suis certain, s'empresseraient d'apporter leur obole à une souscription destinée à perpétuer la mémoire de nos maîtres.

INTRODUCTION

Le nombre des médecins français qui, avant Pinel, s'occupèrent de la folie, est assez restreint. On cherche vainement, dans les ouvrages que nous a laissés le moyen âge, quelque chose de satisfaisant sur le traitement de cette affection. La médecine mentale porte l'empreinte des idées superstitieuses et des doctrines théologiques alors dominantes. Les aliénés sont regardés comme possédés, et le traitement n'a qu'un seul but, les délivrer du démon. Soumis eux-mêmes aux croyances générales de l'époque, ils ne niaient pas comme des coupables, ils avouaient leurs relations avec les puissances infernales. Les uns gémissaient et imploraient la protection de l'Église; d'autres se glorifiaient de leurs hallucinations, et la loi les frappait comme sorciers et possédés. L'Occident, au moyen âge, subit l'influence des croyances orientales. Le diable dispute à Dieu sa puissance, et les deux principes du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, venus de l'Orient, se partagent le monde. Les suppôts du démon se multiplient, en dépit des conjurations des exorcistes, médecins ou bourreaux des possédés. La plupart de ces derniers se croyaient inspirés, comme autrefois les prophètes, les sybilles et les pythonisses. C'est ainsi que nombre d'affections nerveuses avaient un fond commun de superstition. De là ces épidémies qui révèlent l'influence prépondérante du milieu. La plupart des médecins étaient imbus des préjugés de l'époque, et au lieu de malades ne voyaient que des possédés. Les auteurs, même les plus illustres,pour ne citer que Fernel et Ambroise Paré, subissaient passivement l'influence de leur milieu. A cette époque de transition, les sciences occultes séduisaient les plus solides

esprits. Il y avait des adeptes de l'astrologie et de l'art hermétique parmi les plus grands savants. N'assistons-nous pas aujourd'hui à un réveil de cette soif de surnaturel, de ce besoin de connaître l'*au delà* qui ont tant tourmenté nos pères ? L'occultisme est aussi florissant que jamais. Partout on entend parler de la cabale, de la télépathie, et même de l'envoûtement ! Nous avons peu de choses à envier à Paracelse, Corneille Agrippa, Jérôme Cardan, ces illuminés d'un autre âge.

Passons maintenant rapidement en revue les écrivains français qui ont étudié la folie. Jacques Sylvius, au commencement du XVIe siècle, recommande de ne jamais s'approcher seul des mélancoliques, sans regarder leurs mains, leurs pieds et leur visage. « Les uns, dit-il, doivent être querellés, d'autres frappés ou attachés ; il faut tous les entourer de gardiens robustes. »

Charles Lepois, dont les écrits sont cités avec éloge par Bœrhaave, décrit l'hystérie convulsive, avec lésions des sens, des facultés intellectuelles et affectives ; ces lésions, il les rapporte à un état morbide des centres encéphaliques. Les symptômes hystériques sont communs aux hommes et aux femmes. Dans l'épilepsie, c'est également le cerveau qui est affecté, non pas sympathiquement, mais idiopathiquement. Les idées de Lepois, si contraires aux opinions admises jusqu'alors, furent reprises plus tard par Willis, et enfin par Georget qui les a développées et soutenues avec talent et conviction.

Boissier de Sauvages, professeur royal en l'Université de Montpellier, et auteur de la *Nosologie méthodique*, nous a laissé une description assez détaillée des folies, qui constituent sa huitième classe de maladies. Il les divise en : égarements ou erreurs de l'esprit, bizarreries, délires, folies irrégulières. L'hypochondrie et le somnambulisme rentrent dans les égarements de l'esprit, et reconnaissent une cause extérieure au cerveau. Les délires, erreurs du jugement, sont occasionnés par une altération cérébrale. Mais, fait remarquer Sauvages, il ne faut pas déduire uniquement de l'intégrité ou de la lésion des fibres cérébrales la

raison et la folie ; on doit également tenir compte de l'empire de la volonté sur les actions propres à l'homme, et sur ses affections. Si l'erreur provenait d'une cause absolument mécanique, on ne saurait l'imputer à celui qui la commet, et il n'y aurait plus de justice. Elle ne résulte donc pas simplement d'une altération matérielle du cerveau, et se développe de préférence chez celui qui néglige ses facultés, qui manque de vigilance dans la recherche de la vérité, qui ne cultive pas son jugement. L'erreur se rectifie par les sens et l'imagination, par l'attention, l'abstraction et le jugement. L'âme, tant qu'elle reste unie au corps, participe à toutes ses maladies. Quand le cerveau est lésé, l'âme est plus fortement frappée, et l'erreur se corrige moins aisément que lorsqu'il y a altération des organes externes. L'intellect a été donné à l'homme pour distinguer le vrai du faux, le bien du mal. Si l'homme abuse de sa liberté, s'il ne conserve pas, grâce à un régime approprié, ses organes en bon état, dès lors il s'abandonne à l'erreur et aux préjugés ; les désirs, les passions l'emportent, et il devient rebelle à la loi de la raison.

Le médecin chargé de donner des soins aux insensés doit être, nous dit Sauvages, instruit, doux et patient. Il doit s'efforcer de gagner la confiance du malade, et de découvrir la cause première de l'erreur ; car « il est impossible de remédier à la folie si on ignore la cause qui l'a produite ».

Le transport ou paraphrosyne est un délire passager et souvent fébrile, causé soit par les liqueurs fermentées sous forme de boissons, vapeurs, bains, etc., soit par des poisons (datura stramonium, jusquiame, opium, belladone, etc.), soit enfin par des fièvres (synoque, typhus, fièvres rémittentes et intermittentes).

« Ceux qui se sont accoutumés à boire de l'eau-de-vie, du vin, ou autres liqueurs semblables, se trouvent mal, quand on leur en interdit l'usage à cause d'une fièvre ou d'une plaie. Ces hommes tombent dans le délire, leur pouls devient petit et fréquent, la soif les tourmente, ils sont attaqués de céphalalgie. » N'est-ce pas le *délire nerveux des blessés et des opérés* de Dupuytren,

que le grand chirurgien attribuait principalement à la crainte de l'opération, ou à l'affectation d'une énergie dépassant les forces du malade. Il les traitait par l'opium. Sauvages conseille l'alcool qui fera, dit-il, disparaître les accidents.

Sous la dénomination de démence ou imbécillité, il comprend la sénilité, l'hydrocéphalie, la microcéphalie, les états produits par une tumeur cérébrale, ou des saignées copieuses et répétées. La description de la manie et de la mélancolie offre peu de particularités intéressantes; c'est plutôt une compilation qu'un aperçu clinique. Car si Boissier de Sauvages fut un grand médecin, ce n'était pas un aliéniste dans le sens propre du mot. Mais cet esprit large et éclairé s'étonnait de la crédulité d'un Bodin prenant les fous pour des sorciers, et il flétrissait les arrêts envoyant au supplice des êtres qui « ne méritaient que d'être renfermés aux Petites-Maisons ».

En 1765, Lorry, l'oncle d'Hallé, faisait paraître son traité : *De melancholia et morbis melancholicis*.

Le Camus, dans sa *Médecine pratique*, publiée en 1769, considérait les maladies de la tête comme source de tous les phénomènes nerveux.

Dufour, au contraire, admet que la manie, la mélancolie, la démence et l'hypochondrie ont leur cause et leur siège dans tous les viscères, et principalement dans ceux du bas-ventre.

Je ne puis terminer cette courte notice sans citer le *Traité des affections vaporeuses des deux sexes*, du D[r] Pomme, ouvrage publié à Lyon en 1763. L'auteur s'élève contre l'opinion d'Hippocrate qui indique l'union des sexes comme moyen de guérison de l'hystérie. « Je citerai à cet effet, dit-il, des filles publiques qui en sont tourmentées, et beaucoup de femmes qui sont forcées de se priver du coït dans ce cas. On a vu des filles guéries par le mariage ; mais n'est-ce pas le remède de l'esprit qu'elles ont trouvé au lieu de celui du corps ? C'est l'ignorance et la dissolution des mœurs qui ont donné lieu à cette erreur. » Nous trouvons dans Pomme l'histoire d'une jeune fille de 19 ans, qui

présentait un délire périodique, avec somnambulisme. Elle travaillait, circulait, composait des vers et les récitait. Revenue à son état normal, elle ne conservait aucun souvenir de ce qui s'était passé, et ne savait pas faire un vers. Mais pendant l'accès suivant, la mémoire revenait. N'est-ce pas une observation bien nette d'automatisme ambulatoire avec dédoublement de la personnalité ?

Au XVIIIe siècle, les aliénés ne sont plus regardés comme des victimes ou des complices du démon, des possédés ou des sorciers ; mais on les considère comme des êtres inutiles et dangereux dont les écarts doivent être réprimés. De là l'usage des cabanons et des chaînes de fer. Les fous attachés dans leurs loges servaient, comme les animaux d'une ménagerie, à l'amusement du public qui les visitait les jours de fête. Cette réaction insensée appelait une réaction plus humaine ; c'est à ce moment que Pinel parut.



Pinel

Philippe PINEL

(1745-1826)

> Les aliénés, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante, et dont on doit rechercher par les moyens les plus simples à rétablir la raison égarée.

Vie de Philippe Pinel.

Le XVIII[e] siècle touchait à sa fin, lorsque Philippe Pinel entreprit de réformer nos institutions médicales. Nous n'examinerons ici que l'œuvre du médecin aliéniste ; elle est assez importante pour fixer l'attention. Mais, si les circonstances font les hommes, il ne sera pas sans intérêt de rechercher comment et dans quel milieu se développa le professeur illustre dont le rôle a été si considérable dans la science.

Sensible et bon, Pinel avait des facultés puissantes et bien équilibrées. A son arrivée à Paris, en 1778, à l'âge de 33 ans, il avait déjà parcouru le cercle des connaissances humaines, et c'est de plain-pied qu'il entra dans la société des encyclopédistes. On y agitait toutes sortes de problèmes, on s'y préoccupait beaucoup de l'avenir. Médecin et philanthrope, savant et lettré, sans ambition vulgaire, Pinel ne tardera pas à trouver sa voie. La Révolution le mettra bientôt en évidence et déterminera sa vocation.

Pinel naquit le 20 avril 1745, dans une riante et fertile vallée de l'ancien Albigeois, non pas, comme on l'a écrit, à Saint-Paul-Cap-de-Joux, petite ville du département du Tarn, mais à Saint-

André-d'Alayrac, village voisin où habitait la famille de sa mère. Il est vrai que Pinel lui-même parle de Saint-Paul comme de son pays natal. Ses ancêtres y étaient nés, et il y resta jusqu'à l'adolescence.

Le souvenir des guerres de religion était encore vivace parmi les populations de la contrée. Les troupes des deux partis avaient laissé partout des traces de leur passage. Saint-Paul, assiégé en 1625, fut rasé par l'armée royale et ses habitants tués ou dispersés. Des ruines ont persisté longtemps après la reconstruction de la ville, et en particulier celles d'une vieille abbaye dont il sera question plus loin.

Des hauteurs qui dominent Saint-Paul, on aperçoit au loin les montagnes du côté du Midi. Ce panorama n'est pas sans grandeur. Que de fois, un fusil à la main et un livre dans sa poche, Pinel, dont le jarret était infatigable, a gravi ces belles collines de l'Agout ! mais la chasse était la moindre de ses distractions. La lecture de quelque auteur latin, d'Horace ou de Virgile, dans le silence des champs, le charmait davantage. Nature naïve, il ouvrait son âme à toutes les impressions saines.

Pinel était l'aîné de sept enfants. Son père exerçait la médecine comme son aïeul ; deux de ses frères embrassèrent également la profession médicale. Sa première éducation se fit sous les yeux de sa mère, femme pieuse et distinguée. Il n'avait pas quinze ans quand elle mourut ; cette perte cruelle l'atteignit profondément. L'abbé Gorse, qui fut maître de pension à Saint-Paul, et dont le nom est resté cher à la famille, lui enseigna les éléments du français et du latin. Ses progrès furent rapides, et, sur l'avis de son précepteur, il fut envoyé à Lavaur, au collège des Doctrinaires, pour y achever ses humanités. Les Doctrinaires, qui suivaient la règle des Oratoriens, étaient des éducateurs consommés.

La réputation du jeune Pinel l'avait précédé à Lavaur. Écolier, il fit concevoir de grandes espérances. Il y avait à Saint-Paul plusieurs canonicats dépendant de l'abbaye mentionnée

plus haut, et dont les revenus étaient à la disposition de l'évêque de Lavaur. Pourquoi Pinel n'obtiendrait-il pas une de ces prébendes : 300 francs de rente, et la résidence facultative! On l'admit dans le collège avec empressement, sans que sa modestie naturelle en fût troublée. Simple, réservé, timide, il avait déjà un air grave et recueilli. Sa conduite étant celle d'un élève studieux, ses succès furent la récompense d'un travail opiniâtre. Sa rhétorique achevée, il prit la soutane et reçut les ordres mineurs.

La distance de Lavaur à Saint-Paul est de deux lieues et demie. Pinel la franchissait souvent, soit le dimanche, soit le jeudi, pour se reposer au milieu des siens. Quelquefois des camarades l'accompagnaient, entre autres un abbé auquel il donnait des leçons, et le secrétaire de l'évêque. Ses frères et ses deux sœurs l'écoutaient avec attention et lui témoignaient une affection mêlée de déférence. Le soir, c'était lui qui, en sa qualité d'aîné, récitait la prière, suivant le pieux usage du temps. Dans la belle saison, un pommier, planté le jour de sa naissance, les réunissait souvent sous son ombrage.

Pinel resta environ quatre ans à Lavaur, occupé de l'étude des lettres et de la philosophie. On négligeait alors les sciences dans l'enseignement. Il donnait quelques leçons en ville. Déjà familier avec les écrits de Locke et de Condillac, les tendances de son esprit analytique et classificateur se manifestaient sans entraves. Malgré ses principes religieux, il subit l'influence d'un siècle où, chacun philosophant plus ou moins, Rousseau et Voltaire régnaient en maîtres sur les intelligences.

Après avoir dit adieu aux Pères de la Doctrine, pour lesquels il conservera des sentiments inaltérables de gratitude et d'estime, il va s'établir à Toulouse dans une modeste chambre d'étudiant. Une maison amie le reçut comme précepteur. Il avait alors 22 ans; c'était en 1767. Un nouvel horizon allait s'ouvrir devant lui.

Toulouse, comme beaucoup d'autres capitales de province,

possédait une université. Son parlement et les états généraux du Languedoc lui donnaient une grande importance. Une concentration fâcheuse n'avait pas encore tout absorbé dans Paris. Les cahiers de l'Assemblée constituante attestent la vitalité de ces grands centres de la province. L'hiver, les familles riches des environs y affluaient pour jouir des distractions et des plaisirs à la mode. Pinel, en passant devant le Capitole de Toulouse, devait songer à la légendaire Clémence Isaure. Les Jeux Floraux sont célèbres dans le Midi. Pinel, ami des lettres et de la poésie, se présenta au concours et remporta un prix.

Mais des travaux plus sérieux remplissaient ses loisirs. Une thèse, soutenue devant la Faculté des lettres pour prendre le grade de maître ès arts, en fait foi. En voici le titre : *De la certitude que l'étude des mathématiques imprime au jugement dans son application aux sciences*. Il fut reçu avec éloges.

Tout en étudiant avec fruit les mathématiques, Pinel, dont la curiosité était insatiable, se tourna vers les sciences naturelles. La physiologie et la médecine l'attirèrent plus particulièrement. Obéissait-il au désir d'être agréable à son père ? Dès lors, il travailla en vue du doctorat en médecine. Il vivait de ses leçons, satisfait et à l'aise, car il avait peu de besoins.

Des années qu'il passa à Toulouse dans le calme et la médiocrité, s'il ne nous est rien parvenu qui intéresse le biographe, il n'en faudrait pas conclure qu'il y vécut absolument dans la retraite. Travailleur infatigable, on dut le remarquer dans les hôpitaux, dans les bibliothèques. Il s'y créa sans doute, par l'aménité et la franchise de son caractère, des relations scientifiques et littéraires. Mais il ne se liait qu'à bon escient ; il choisissait ses amis. On a vu qu'il était timide ; sans fuir le monde, il ne le recherchа jamais. Gardeil, un des meilleurs traducteurs français des œuvres d'Hippocrate, était alors professeur à la Faculté de Toulouse. Est-ce lui qui développa le goût de Pinel pour le vieux médecin grec ? Le nom de Gardeil n'est cité dans aucun de ses écrits.

Quel fut le sujet de la thèse de médecine de Pinel ? Nous

l'ignorons; on n'a pas conservé à Toulouse le registre des actes de cette époque. Il la soutint le 22 décembre 1773.

Parmi les Écoles de médecine les plus célèbres, celle de Montpellier était alors au premier rang. Lorsque Pinel s'y rendit, au commencement de 1774, Boissier de Sauvages, l'auteur de la *Nosologie méthodique*, venait de mourir (1767), avec une réputation exceptionnelle. Avec lui avaient disparu les théories iatro-mécaniques de Bœrhaave, mitigées par la doctrine stahlienne. Mais les maîtres illustres ne manquaient point. Pinel vit naître la gloire de Barthez. « Barthez, dit Pinel, joignait à l'éclat d'un vrai talent l'érudition la plus vaste et l'élocution la plus facile ; mais, plein de confiance en lui-même, et prenant toujours un ton affirmatif et dogmatique, il se livrait à des discussions métaphysiques et spécieuses sur le principe de la vie ». Et « à l'entendre, ajoute-t-il, il semblait qu'on ne dût jamais rencontrer ni difficultés ni obstacles dans l'art de guérir ». « Quel grave sujet de méditation, dit-il encore, pour un jeune médecin, avide de s'instruire, et nourri de l'étude des sciences exactes, que cette succession d'opinions versatiles mises en opposition avec la marche qu'on suivait dans d'autres sciences et les maximes de la médecine antique. » Ce qu'il y a de piquant dans ces réflexions, c'est que le métaphysicien Barthez était lui-même profond mathématicien, dogmatique par habitude, et sceptique par nature.

Pinel n'était plus un tout jeune homme quand il vint s'asseoir sur les bancs de la Faculté de médecine de Montpellier. Fidèle à la rigoureuse méthode des sciences exactes, il ne se montrait pas facile aux hypothèses. Tel il était alors, tel on le verra plus tard : ni humoriste, ni solidiste, mais assez enclin à la doctrine iatro-mécanique, et admirateur de Baglivi, dont il devait donner une édition. Passionné pour l'étude, il amassait des matériaux, en attendant l'occasion de les utiliser dans la pratique. Sa curiosité en éveil trouvait à se satisfaire dans ce centre de la médecine traditionnelle.

Outre Barthez, l'École de Montpellier comptait alors plusieurs

professeurs d'un mérite supérieur : Lamure, physiologiste éminent et ingénieux ; Gouan, dont le cours de zoologie et les herborisations étaient très suivis ; Venel, qui eut pour élève Chaptal ; enfin Leroi et Vigarons, sans parler de Bordeu et de ceux qui, comme lui, illustraient à Paris l'École d'où ils étaient sortis.

Pinel, à peine débarqué à Montpellier, y était recherché par un des principaux habitants de la ville pour diriger l'éducation de son fils. On a souvent fait allusion, en parlant de Pinel, à la maison hospitalière de M. Benezech. Le jeune homme confié à ses soins devint quelques années après un habile officier du génie. Pinel avait alors vingt-neuf ans ; il sentait sa force et ne cessait d'augmenter ses connaissances. Plus on sait, plus on veut savoir. Combien de savants restent toute leur vie de simples étudiants ! A Montpellier, le théâtre scientifique était sans contredit beaucoup plus vaste qu'à Toulouse, et les moyens d'instruction plus nombreux. Si Gouan avait obtenu les suffrages de Linné, Pinel, comme zoologiste, aurait pu, à la suite de divers mémoires qu'il publia sur cette branche des sciences, faire honneur à son tour au professeur de Montpellier. Une lecture faite en 1777, à la Société royale de cette ville, viendrait au besoin à l'appui de cette assertion.

On a avancé, mais sans preuves, que le nom de Pinel avait été mis sur le même rang que celui de Cuvier, lors de la vacance de la chaire d'anatomie comparée, en 1795, au Jardin des plantes de Paris. Si le fait est exact, le choix que le Gouvernement fit du grand naturaliste, du futur historien des révolutions du globe, aurait été profitable à tous deux. A cette époque, Pinel était déjà médecin de la Salpêtrière, et le 4 décembre 1794, il avait été nommé professeur à l'École de santé.

La ressource ordinaire des jeunes gens sans fortune est l'enseignement et la littérature. Pinel sut tirer parti de ses connaissances variées. Une industrie, qui existe encore et qui florissait alors à Montpellier, est celle de fabricateur de thèses. Méthodique,

ordonné, Pinel avait fait deux parts de son temps. Après avoir assuré sa subsistance par un travail rémunéré, libre et dégagé de soucis, il approfondissait et comparait les différents systèmes de la médecine. C'est ainsi qu'il philosophait. Tout ce qu'il observait, il le notait pour s'en servir plus tard. Excellent latiniste, il rédigeait les thèses qu'on lui confiait. Les sujets d'hygiène avaient ses préférences. Là, rien que des faits et pas de spéculations stériles. C'est de ce labeur et surtout de ses leçons de mathématiques qu'il tirait ses moyens d'existence.

A Montpellier, Pinel se lia d'amitié avec Chaptal, malgré une assez notable différence d'âge ; des goûts semblables les rapprochaient : l'amour du beau et la recherche du vrai. Chaptal, quoique très jeune, était déjà connu comme chimiste. Admirablement doué et ayant porté ses investigations sur une foule de sujets, il ressemblait à un homme embarrassé de ses richesses. Indécis, flottant, il ne voyait pas nettement le but : tantôt c'était la poésie, tantôt la philosophie ou la médecine qui, s'emparant de lui, l'absorbaient. Ses forces s'épuisaient faute de direction ; il fallait montrer le chemin à cette intelligence inquiète ; c'est ce que fit Pinel : « Mon jeune ami, lui dit-il, il est urgent de vous guérir ; pour cela, je ne vous demande qu'une légère complaisance, c'est de lire avec moi chaque jour quelques pages de Montaigne, de Plutarque et d'Hippocrate. » Il ne s'agissait, comme on le voit, que de médecine morale. Par la méthode substitutive et sous l'impulsion de ce traitement, l'équilibre fut bientôt rétabli dans les facultés du jeune savant, cas remarquable de thérapeutique psychologique.

Une autre liaison, qui n'a pas été non plus sans influence sur Pinel, remonte également à cette époque. Un étudiant anglais, dont le nom a eu quelque retentissement dans son pays, affectueux et sympathique, l'initia, à charge de revanche, aux difficultés de la langue anglaise. Une grande partie de la littérature médicale d'outre-Manche se déroula ainsi sous leurs yeux. Si Pinel lisait Hippocrate dans le texte grec, il ne tarda pas à

lire et à traduire Cullen, dont la Faculté d'Édimbourg était fière à juste titre. C'est avec ce jeune Anglais, aimable et gai compagnon, que Pinel quittera Montpellier pour Paris.

Paris était déjà la capitale du monde civilisé. Ce n'est pas que la Faculté de médecine y attirât la jeunesse. Rivée à la routine et aux traditions séculaires, elle était sans aucun prestige à côté de l'Académie de chirurgie et de la Société royale de médecine qui venait de se fonder. L'esprit nouveau manquait à ce vieux corps. S'il soufflait quelque part, ce n'était pas certainement rue de la Bûcherie.

Mais revenons à nos voyageurs.

Tous deux cheminaient un jour pédestrement, chacun avec son mince bagage sur le dos, observant et prenant des notes, lorsque le bailli d'une bourgade qu'ils traversaient, s'avisa de les faire arrêter, on ne sait sous quel prétexte. Peut-être n'avaient-ils pas salué Mme la baillive ou Mme l'élue ; toujours est-il qu'il fallut s'expliquer. Ils n'avaient pas de papiers. Ils rirent de l'aventure. Vers 1820, vieux l'un et l'autre, mais arrivés à une notoriété glorieuse, s'étant revus, ils ne se rappelèrent pas sans plaisir, en dînant ensemble à la Salpêtrière, les moindres incidents de ce voyage. Un petit verre de vin d'Arbois qu'il adorait égayait le sobre Pinel.

L'année 1778 rappelle une date solennelle dans l'histoire de l'esprit humain. C'est l'année où Voltaire et Rousseau, ces deux grandes puissances du dix-huitième siècle, descendirent dans la tombe. Tous deux avaient eu et avaient encore des disciples fervents, Rousseau surtout, dont le génie maladif avait remué plus profondément les âmes. Les germes qu'ils avaient semés levaient déjà et la moisson était proche. C'est au milieu du trouble, ou plutôt de l'effervescence des esprits encore émus que Pinel fit son entrée à Paris, sans bruit, sans équipage, impatient d'aller serrer la main de son ami Chaptal. Quel bonheur de se revoir ! On parla bien entendu, dès les premières entrevues, du philosophe de Genève, et il fut convenu qu'on irait visiter

son tombeau à Ermenonville. Tout le monde se rendait dans l'île comme à un pèlerinage, jusqu'à la reine qui s'y montra. Que Pinel soit revenu d'Ermenonville vivement impressionné, il n'y a rien là qui doive surprendre. Le tableau qui s'y offrait aux regards était fait à souhait pour émouvoir. Mais qu'au retour de cette excursion, il ait été aussi bouleversé que l'a dit Pariset, nous oserions presque en douter. Si Pinel était sensible, la sensiblerie à la mode lui était inconnue. Il était vrai et naturel dans ses impressions.

Pinel se logea dans le quartier des Écoles, autrement dit le quartier latin. Il avait retrouvé à Paris un de ses frères, Louis, plus jeune que lui de six ans et qui, reçu maître en chirurgie, allait retourner à Saint-Paul pour y succéder à leur père. Les goûts de Pinel étaient simples, sa vie studieuse ; il était rangé, économe. Bien que ses ressources fussent modestes, il avait une petite réserve. Malgré ses habitudes de travail, il profita des lettres de recommandation dont il s'était muni à son départ pour faire de nouvelles connaissances. Un membre de l'Académie des sciences, le géomètre Cousin, lui procura des leçons de mathématiques qui lui permirent de vivre en conservant son indépendance. Voici ce que Pinel écrivait à un autre de ses frères, pensionnaire au collège de l'Esquille à Toulouse : « Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre ; comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées ici qu'en province, je me procure une honnête aisance, sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger ; je vis en mon particulier, en mangeant de temps en temps dans des maisons distinguées où je suis très bien accueilli. J'ai toute liberté d'assister aux cours publics, aux hôpitaux et aux bibliothèques ; je vais de temps en temps au spectacle... » Cette lettre renferme des appréciations curieuses : Paris lui plaît, mais il prendrait cette ville en aversion s'il était obligé d'y exercer la médecine. De quelles bassesses et de quelles intrigues avait-il donc été témoin ?

Ce qu'on sait des praticiens en vogue à cette époque ne justifie que trop le mot du comique : *invidia medicorum pessima*. Pinel était sans besoin comme sans ambition. « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il dans un dernier paragraphe, je trouverai toujours le bonheur en moi-même, et les vues de fortune seront toujours subordonnées au bonheur d'être utile. » Voilà l'homme. Il était né pour faire le bien, sans calculs. Il suivait dès lors le sentier peu fréquenté de la sagesse. D'Alembert, à qui Cousin le présenta et qu'il revit souvent, l'estimait, dit-on, beaucoup comme mathématicien.

La correspondance connue de Pinel se borne malheureusement à un petit nombre de lettres, publiées pour la plupart, en 1859, dans la *Gazette hebdomadaire de médecine*, par le Dr Casimir Pinel, un de ses neveux, réunies ensuite en une brochure par le même avec une notice biographique et des notes intéressantes. On n'y trouve que des sentiments élevés et le souvenir constant de la famille et du lieu natal. Pendant la Révolution, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait à Saint-Paul l'intéresse. Il était animé d'un sage patriotisme, d'un amour sincère du progrès, mais il avait horreur du sang et de ceux qui le versaient au nom de l'égalité et de la liberté. Ses lettres sur la mort de Louis XVI, dont il fut témoin, et sur les factieux qui organisèrent la Terreur, font le plus grand honneur à son courageux bon sens et à la fermeté de ses convictions sans fanatisme.

A peine installé à Paris, il reçoit une lettre du plus jeune de ses frères, le collégien, qui lui propose cette question : « Si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts ? »

Dès le 1er janvier 1779, Pinel lui répond, en examinant contradictoirement le sujet proposé. La donnée étant vague, la solution est peu précise ; il penche toutefois pour la négative. A ce propos, il s'élève à des considérations historiques et philosophiques appuyées de la plus solide érudition. Moins paradoxal que Rousseau dans ces sortes de thèses, alors à la mode dans

les académies et dans les écoles, il est aussi moins tranchant. La mesure qu'il mettait en toutes choses l'a préservé de l'amplification, des lieux communs, et du goût déclamatoire de son temps.

Philippe Pinel, après un séjour de quelques années à Paris, avait presque résolu d'aller se fixer en Amérique. La guerre de l'indépendance venait de finir ; l'enthousiasme en France durait encore. Mais quel motif avait-il de s'expatrier ? Rien de précis sur ce point. Peut-être ce projet naquit-il des conversations qu'il avait avec Franklin chez Mme Helvétius. Le salon de Mme Helvétius était depuis longtemps le rendez-vous de cette société d'Auteuil qui comptait des savants illustres tels que Lavoisier, Condorcet, Savary, Thouret, Cabanis, Roussel. Pinel y fut introduit par ces deux derniers, et séduit comme tous par la sagesse du « bonhomme Richard » ; un tel Américain ne pouvait que lui donner une idée très favorable de l'Amérique. Il paraît qu'il balança longtemps ; mais enfin, tout bien considéré, il renonça à émigrer et resta à Paris. La fortune le touchait moins que la science, comme on le voit dans les lettres qu'il écrivait à son frère de Toulouse, et à un de ses amis les plus chers, Desfontaines, chargé alors d'une mission botanique à Alger et dans les États barbaresques. Le savant botaniste avait plus d'un rapport avec son ami le médecin : mêmes goûts studieux, même simplicité de mœurs. Pinel savait choisir ses amis.

La modeste aisance qu'il devait à ses leçons s'accrut encore des produits de sa plume. Bientôt de solides articles, insérés dans les recueils périodiques de médecine, le feront connaître avantageusement du public médical. Le *Journal de physique* en imprima un assez grand nombre. En 1784, on lui confiait la direction de la *Gazette de santé*, qu'il garda jusqu'en 1789. La fin du XVIIIe siècle vit naître beaucoup de recueils de propagande qui poursuivaient la tâche des encyclopédistes, en attendant la publication de l'Encyclopédie méthodique. Les mémoires et les prix de l'Académie royale de chirurgie et de la

Société royale de médecine frayèrent la voie à ces publications périodiques. Les journaux scientifiques les plus en vogue étaient alors le *Journal de médecine et de chirurgie* de Roux, et le journal de Fourcroy, *la Médecine éclairée par les sciences physiques*. Dans sa lettre à Desfontaines, Pinel, qui, en envoyant à son ami un extrait de l'éloge académique de d'Alembert, lui avait déjà parlé du magnétisme animal, revient sur ce sujet, lequel tenait en éveil tous les esprits curieux. Le merveilleux passionnait les dernières générations d'un siècle qui fut encore plus sentimental que philosophique. « Le Gouvernement, dit-il, désire depuis longtemps que le public soit éclairé sur cette espèce de manie, qui n'a eu de vogue que par le crédit de ses partisans. Enfin je crois qu'on vient de lui porter le dernier coup en le mettant sur la scène. Il vient de paraître aux Italiens une pièce intitulée *les Docteurs médecins*, dans laquelle Mesmer et Delon, ces deux chefs de sectes, sont joués avec une gaieté et une plaisanterie charmantes. On éclate de rire dans cette pièce, et si vous étiez ici, vous y trouveriez un excellent antidote contre la mélancolie. Rien n'a paru consterner les Mesmériens autant que ce dernier coup ; mais quoi qu'il en soit, il y a, parmi les dames, un zèle extrême pour cette nouvelle médecine, et comme il faut certains attouchements et un certain développement d'industrie chez le médecin qui magnétise, elles trouvent tout cela très gentil..... Moi-même j'ai voulu être instruit du secret pour savoir à quoi m'en tenir, et j'ai fréquenté le baquet, et même magnétisé pendant environ deux mois..... Quand la raison s'endort, j'ai un peu de penchant à prescrire aux dames la charmante manœuvre du magnétisme. Pour les hommes, je les repousse tous durement et je les envoie dans un magasin de pharmacie ; du reste, nous plaisanterons sur cette affaire quand vous reviendrez. »

On voit qu'au besoin Pinel savait badiner et rire, « passer du grave au doux, du plaisant au sévère ». Il n'oubliait pas les succès du célèbre docteur Pomme, dont la grande réputation se

fit par les femmes, bien qu'il traitât parfois leurs vapeurs avec beaucoup de dureté. — Les nerfs jouèrent un rôle considérable au XVIII[e] siècle. L'article de Fouquet sur la sensibilité, dans le Dictionnaire encyclopédique de d'Alembert et Diderot, et le Traité spécial de Tissot sur les maladies nerveuses, témoignent de l'état psychologique d'une époque qui vit successivement les folies de Saint-Médard, les utopies des Théosophes et les jongleries de Mesmer, en attendant les convulsions de la Terreur. Les circonstances de milieu préparaient excellemment Pinel, né observateur, à l'étude des maladies mentales, considérées comme des manifestations individuelles d'un état général, qui alla successivement, en passant par tous les degrés de l'aliénation, de la manie simple au délire furieux, puis à la démence. Ce philosophe laborieux était aussi un esprit pratique ; il ne philosophait qu'après avoir assuré sa vie. Sa position s'était sensiblement améliorée.

« Le journal dont je suis chargé, écrit-il, m'assure une honnête existence, sans me mettre dans la dépendance de personne, mais cependant en me rendant aussi utile que je le puis ; par là ma vie est partagée entre des occupations actives et l'étude du cabinet. » Quelques mois après, insistant sur ce point, il écrira encore : « Du reste, mes affaires vont très bien ici, et je puis me passer désormais de montrer les mathématiques ; j'ai quelques maisons de finance dont je suis le médecin et d'ailleurs je fais des traductions de livres anglais, ce qui me rapporte au delà de ce qu'il me faut pour vivre très décemment. Dans ce moment-ci, je suis à traduire les *Institutions de médecine* du D[r] Cullen, et j'en retire mille livres. Je ne suis plus chez M. Villemont ; j'ai pris un appartement plus convenable dans la rue des Maçons, hôtel des Quatre-Nations, tout près de M. Savary. Ainsi je puis maintenant suivre mon goût sans que rien le contrarie, et en général je passe mes matinées chez moi et livré à l'étude ; mon goût me porte à avoir une pratique très circonscrite, à voir peu et à observer beaucoup. Je renoncerais à la médecine, s'il me

fallait être sans cesse à trotter dans les rues. Je travaille vivement à mon *Hygiène.....* » Tout cela est charmant, et inspiré par cette bonhomie naïve qui s'accordait chez lui avec le sens exact des choses pratiques. L'observateur scrupuleux se révèle dans ce dédain des préoccupations de clientèle, qui ont fait la fortune, sinon la gloire, de tant de médecins célèbres de leur vivant. Pour Pinel, la médecine était moins un métier lucratif qu'une profession libérale, qui concilie la bienfaisance et la curiosité. Cette conviction décida de toute sa vie. Jamais carrière ne fut mieux remplie que celle de ce grand et savant homme. Il eut aussi le mérite d'initier son pays aux travaux des médecins anglais de cette école d'Édimbourg qui a tant contribué aux progrès de la doctrine médicale, en associant à la médecine une philosophie simple et sévère, philosophie qui prouvait par l'exemple combien Sydenham, le premier des praticiens, était bien inspiré en se livrant à la direction du sage Locke, le plus illustre des médecins philosophes. Pinel appartenait à cette École, représentée en France par Condillac.

Le titre de docteur régent de la Faculté de médecine conférait certains privilèges. Des médecins illustres de la Faculté de Montpellier, tels que Bordeu, Astruc, Ferrein, avaient été obligés de se soumettre aux exigences d'une corporation jalouse de ses prérogatives et impitoyable pour les étrangers. On connaît les démêlés de Théophraste Renaudot avec la Faculté représentée par le spirituel et intolérant Guy Patin. L'esprit de la corporation était toujours le même. Le titre de docteur régent était indispensable aux médecins praticiens. Pinel concourut trois fois pour l'obtenir. Vains efforts ! Une timidité invincible paralysait ses facultés. Ce n'est que peu à peu, avec beaucoup de peine, qu'il s'habitua à parler en public. Au troisième concours, en 1784, il se trouva avoir pour concurrent un ancien gendarme dont il avait fait la thèse à Montpellier (le sujet choisi était celui-ci : *De l'équitation et de l'hygiène du cavalier*). Ce compétiteur, dont l'aplomb égalait l'ignorance, ne doutait de

rien. C'était un Gascon, à la voix éclatante, au visage épanoui. Pinel, bien que solidement constitué, ne payait pas de mine ; il était d'une taille au-dessous de la moyenne et l'autre était un géant. Les épreuves se faisaient en latin, ce qui veut dire que si l'on s'entendait on ne se comprenait guère. Aussi Pinel fut-il battu ; le gendarme eut la préférence du jury et fut acclamé sans hésitation. Pinel, tout en maudissant son échec, en plaisanta avec ses amis.

C'est ainsi que, quelques années après, dans un concours célèbre à la Faculté de Montpellier, pour la chaire de clinique médicale, l'illustre Fouquet disait à son compétiteur, l'emphatique Baumes, qui, lui, du moins ne manquait pas d'un certain mérite : « Monsieur, je cède à la puissance de vos poumons. »

Cependant Pinel ne perdait point de vue ses travaux de prédilection : « Je travaille vivement à mon *Hygiène* », écrivait-il à Desfontaines. Ce travail, dont l'auteur a publié de nombreux fragments dans la *Gazette de santé*, n'a jamais été livré à l'impression. L'hygiène prenait rang dans la médecine, où elle devait être définitivement introduite par Hallé, émule et successeur de Lorry. Remarquons que l'homme qui se préparait par de solides études à opérer dans la médecine une révolution mémorable, n'était alors rien officiellement.

Quelle simplicité de mœurs nous révèle la lettre à Desfontaines ! Un appartement dans un hôtel meublé, quelques clients, le strict nécessaire, mais une indépendance absolue, un travail opiniâtre. Cette simplicité d'il y a un siècle contraste avec nos mœurs républicaines actuelles ; il est vrai que la vie est devenue bien plus difficile sous tous les rapports. La plupart des hommes qui préparaient la chute de l'ancien régime avaient en général le désir du bien plutôt que l'amour du bien-être.

Pinel était occupé à cette époque, non seulement à traduire les *Institutions* de Cullen, mais aussi à rédiger un abrégé des *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, antérieure à notre Académie des sciences. Trois volumes de cette

importante collection lui avaient été confiés. C'est dans le volume consacré à la médecine, qu'on trouve l'observation si curieuse d'un dormeur du nom de Samuel Clinton. Pinel fut frappé sans doute de l'étrangeté du fait. Nourri de la philosophie de Locke et de Condillac, le problème de la folie attira de bonne heure son attention. Son esprit était naturellement porté aux études psychologiques ; plus tard, il inclinera même vers l'idéologie, mais sans aller toutefois aussi loin que Cabanis et Destutt de Tracy. Pour ceux-ci, en effet, le cerveau était le « moi » et les faits psychologiques ne différaient pas essentiellement des faits physiologiques. Les uns et les autres étaient le produit de l'organisme animal. Pinel, à propos de ces délicates questions, se tenait prudemment sur la réserve, le problème de l'âme ou du moi lui paraissant insoluble. Son scepticisme, dicté par la prudence, se rapproche assez de celui de Barthez, dont le vitalisme était une protestation, au nom de la physiologie et de la médecine, contre les excès de la doctrine mystique de l'animisme. L'esprit d'observation le ramenait à l'intelligence exacte des phénomènes pathologiques.

En 1783, un des amis de Pinel, dont il a rapporté l'observation, était atteint d'un accès de manie dont les conséquences furent funestes. Il le voyait tous les jours. L'observation indique la méthode que l'auteur suivait dès lors. Il cherchait visiblement la vérité dans la réalité. De là une étude plus attentive de l'aliénation mentale et de ses différentes formes. Érudit comme il l'était, il se convainquit bien vite que les premiers observateurs, Hippocrate, Celse, Arétée, Galien, Cælius Aurelianus, Alexandre de Tralles étaient les maîtres qu'il devait relire et méditer de préférence. Les préceptes de ces maîtres de l'ancienne médecine, expression de la vérité, n'avaient rien perdu en traversant les siècles. Les nombreux essais qui avaient renoué la tradition, depuis Jean Wier, le grand réformateur de la pathologie mentale chez les modernes, devaient aboutir à une théorie purement empirique, il est vrai, mais qu'il faut considérer

comme le point de départ de toutes les doctrines médico-psychologiques qui se sont produites depuis Pinel.

Sur ces entrefaites, l'occasion se présenta pour lui de se livrer sur un théâtre moins restreint à l'étude de la folie; il commença alors et fit pendant cinq années des observations sur la manie et sur l'application des remèdes moraux, dans une pension d'aliénés, la maison de santé du Dr Belhomme, où prit naissance le traitement moral de la folie, à peine compris des anciens, dont les connaissances n'allèrent pas au delà de l'empirisme. A partir de ce moment, des articles ou des mémoires sur la folie se succédèrent sans interruption dans les journaux où il écrivait. Nous en indiquerons plus tard les titres. Pinel avait trouvé sa voie.

Comme tous les travailleurs, il savait distribuer son temps, de manière à en avoir toujours assez pour en consacrer un peu à des distractions préférées, ou à des études de prédilection. C'est ainsi qu'il suivit certains cours au Jardin des plantes, et, en particulier, au Collège de France, celui de Delille, qui expliquait et commentait Virgile, en lisant les vers du poète latin avec un talent de diction incomparable. Dans une lettre à son plus jeune frère, à la date du 28 avril 1785, il lui rappelle que s'il l'a engagé autrefois à traduire quelques passages de Virgile, c'était uniquement afin de lui faire sentir les difficultés d'un pareil travail. Puis, examinant les essais de l'écolier, il lui donne les plus sages conseils. Pour lui, il faut consulter longtemps ses forces avant de se laisser aller à sonder la pensée d'autrui. « Parce que l'abbé Desfontaines, dit-il, a fait des platitudes, il ne s'ensuit pas qu'il faille entreprendre une traduction de Virgile. » Puis il énumère les qualités d'un fidèle interprète. On voit que ce révolutionnaire pacifique suivait avec plaisir les leçons du Jardin royal et du Collège de France, les deux institutions qui ont jeté le plus d'éclat à côté de la Faculté de médecine et de la Sorbonne.

En 1785, paraissait sur la réforme à opérer dans les hôpitaux

un travail que Pinel dut lire avec intérêt. C'est le rapport de Colombier intitulé : *Instructions sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés.* « Des milliers d'insensés, dit Colombier, sont renfermés dans des maisons de force, sans qu'on songe seulement à leur administrer le moindre remède ; le demi-insensé est confondu avec celui qui l'est tout à fait ; le furibond avec le fou tranquille ; les uns sont enchaînés, les autres libres dans leur prison. Enfin, à moins que la nature ne vienne à leur secours en les guérissant, le terme de leurs maux est celui de leurs jours, et malheureusement, jusque-là, la maladie ne fait que s'accroître au lieu de diminuer. »

Pinel, on l'a vu, n'avait pas attendu la publication de ce rapport pour se livrer à l'étude de l'aliénation mentale et à la recherche du traitement le plus convenable de la folie. Mais, si la réforme des hôpitaux avait été décrétée sur un rapport antérieur de Necker, le 22 avril 1781, ce n'est qu'après un autre rapport de Bailly qu'il fut question, en 1787, d'en commencer l'exécution. Comme il arrive souvent, ces deux rapports ne sortirent pas des cartons du ministère. Il fallait une impulsion plus vigoureuse pour changer la face des choses. Il importe de dire toutefois que, même avant la Révolution, la grosse question de l'assistance des malades préoccupait les philanthropes et les savants. Le rapport célèbre de Tenon, dont l'esprit se trouve condensé dans le mémoire spécial de Cabanis sur les hôpitaux, est une preuve incontestable de la sollicitude qu'on avait pour les malades traités dans ces établissements. Il est juste de remarquer aussi que la plupart des réformateurs de l'assistance publique obéissaient à des sentiments d'humanité tout à fait généreux, non mélangés de préoccupations administratives. Malgré ces essais, la première transformation du service des aliénés était réservée en définitive à Pinel.

En 1777, Pinel lisait à la Société royale de Montpellier un mémoire relatif aux mouvements partiels des extrémités. « On

doit avoir regret, dira-t-il plus tard, à propos d'un autre mémoire lu en 1785 à l'Académie des sciences, sur l'*application des mathématiques au corps humain et sur le mécanisme des luxations en général*, on doit avoir regret que l'application de la mécanique au corps humain n'ait pas participé dans ce siècle au mouvement général qui a porté si loin les autres sciences physico-mathématiques. Elle n'a fait presque aucun pas depuis Borelli jusqu'à nous, tandis que l'anatomie et la mécanique, prises séparément, ont été entièrement renouvelées. » Comme Pinel avait beaucoup de lumières en tout ce qui touchait à la médecine, il ne pouvait ignorer le grand succès qu'avaient eu les travaux de Hales sur la statique des plantes et des animaux, traduits successivement de l'anglais par un grand médecin et un incomparable naturaliste, non plus que le retentissement des doctrines contraires de Bœrhaave, de Frédéric Hoffmann et de Stahl, dans l'université de Montpellier où l'illustre Boissier de Sauvages, versé dans les mathématiques, prépara, par ses savants mémoires sur des questions très ardues de physiologie, les recherches qui devaient aboutir à l'une des plus belles œuvres du mathématicien et métaphysicien Barthez, le *Traité de la mécanique de l'homme et des animaux*. Depuis Pitcairn, les Anglais, que Pinel connaissait bien, suivaient l'impulsion que les plus remarquables géomètres et physiciens de la Société royale de Londres avaient donnée à la médecine scientifique.

Du reste, en France même, les doctes mémoires de Claude Perrault avaient ouvert la voie à cette physiologie philosophique qui, tout en se réclamant de Descartes et de Stahl, et avec tout le respect possible pour l'âme, travaillait à réduire toute la philosophie de la nature à un problème de mécanique. Buffon n'avait-il pas adopté la théorie cartésienne de l'automatisme? Aussi, prévoyant les objections qu'on pourrait lui adresser, Pinel prend soin d'ajouter dans une note : « On ne doit pas craindre que je veuille renouveler les abus de ce qu'on appelle mécanisme en médecine. » Il est convaincu que c'est un système qu'il faut

entièrement abandonner. Le fait est que Pinel se rapprochait beaucoup de Baglivi, qui accordait comme il pouvait les théories de la fibre motrice avec le plus pur naturisme et le culte d'Hippocrate. Malgré son amour de l'observation, Pinel conserva les habitudes de son esprit mathématique. C'est pour cela que Baglivi, en dépit de l'iatro-mécanisme de ses idées, lui plaisait tant et qu'il en a donné une édition soignée, qui parut en 1788.

Pourvu qu'on observât bien, pourvu que le médecin se considérât comme le serviteur et l'interprète de la nature, peu importait le raisonnement dont l'observation était le prétexte. Il est vrai que la théorie, qui subordonne les faits les mieux observés à l'esprit de système, peut mener loin dans la pratique. Aussi l'empirique est-il généralement plus près de la nature et de la vérité que l'interprète et le serviteur fidèle qui met sa raison à la place de la réalité. — « Ce n'est pas un homme, dit Baglivi, mais la nature elle-même qui a parlé par la bouche d'Hippocrate..... L'observation est le fil qui conduit au but où doivent être dirigés les raisonnements des médecins. »

Pinel, qui pensait, comme Baglivi, que le livre le plus instructif en médecine est le malade lui-même, s'inclinait devant ces oracles renouvelés de Bacon. Mais, bien que mathématicien très distingué et peut-être pour cela même, il n'hésite pas, à l'occasion de ces théories, à citer ces graves paroles de d'Alembert : « On a voulu réduire en calcul jusqu'à l'art de guérir, et le corps humain, cette machine si compliquée, a été traité par nos médecins algébristes comme la machine la plus simple et la plus facile à décomposer. C'est une chose singulière de voir ces auteurs résoudre d'un trait de plume des problèmes d'hydraulique et de statique capables d'arrêter toute la vie les plus grands géomètres. » Ce fut le sens clinique de Pinel qui le préserva des excès d'une méthode qui a séduit beaucoup de médecins par son exactitude spécieuse et son apparente facilité. S'il ne s'en est pas entièrement préservé dans sa *Nosographie philosophique*, il a su la tenir à l'écart dans ses travaux sur la médecine men-

tale, où l'observation clinique pure ne laisse qu'une petite place à la théorie, malgré le faible de l'auteur pour la classification et les nomenclatures.

Observateur philosophe, il chercha dans l'aliénation mentale les causes extérieures qui peuvent la déterminer. En 1787, Pinel publiait dans son journal, la *Gazette de santé*, un article fort curieux sous ce titre : « *Les accès de mélancolie ne sont-ils pas toujours plus fréquents et plus à craindre durant les premiers mois de l'hiver?* » et, en 1789, un autre ayant pour titre : « *Observations sur le régime moral qui est le plus propre à rétablir dans certains cas la raison égarée des maniaques.* » Les questions de pathogénie ne lui faisaient pas perdre de vue la thérapeutique qui est la fin de la médecine.

Plusieurs autres mémoires complétèrent la série de ces essais qu'on peut regarder comme le prélude de travaux beaucoup plus importants et assez nouveaux en France où la pathologie mentale, peu familière à la généralité des médecins, ne reposait point sur des faits cliniques bien observés. La plus grossière routine présidait au traitement inhumain des aliénés. L'un de ces travaux, intitulé : *Réflexions médicales sur l'état monastique*, parut en 1790, dans le *Journal gratuit de santé*, et un autre en 1791, dans le journal de Fourcroy : *la Médecine éclairée par les sciences physiques*. Ce dernier traitait de la mélancolie suicide. Pour Pinel, le suicide, et c'est aujourd'hui l'opinion générale, n'est pas toujours un symptôme d'aliénation.

En 1791, le 30 août, la Société royale de médecine, à la veille de disparaître, ainsi que la Faculté et l'Académie de chirurgie, proposaient un prix sur la question suivante : « *Indiquer les moyens les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est aliéné avant l'âge de la vieillesse.* » Pinel concourut. Si son mémoire fut mentionné dans la séance publique qui eut lieu l'année suivante, on ignore, faute de documents, s'il obtint un prix. On avait alors bien d'autres préoccupations. Ce mémoire portait pour épigraphe ces paroles de Celse : « *Gerere se pro*

cujusque natura necessarium. » Thouret était membre de la Commission d'examen ; le mémoire de Pinel l'avait frappé. Il connaissait l'auteur, et, à quelque temps de là, il se rappela quelle était sa valeur dans une circonstance décisive. On était alors en 1792, en pleine tourmente révolutionnaire. Le 10 août venait de s'inscrire dans l'histoire en attendant les cinq terribles journées du mois de septembre. Pinel était libéral, mais c'était un libéral de 1789, et s'il adopta avec enthousiasme les principes politiques de la Constituante, on le vit répudier avec indignation et dégoût les excès qui se produisirent plus tard sous la Terreur. Une de ses lettres atteste l'horreur que lui inspiraient les factieux qui déshonoraient la République par leurs instincts pervers.

Officier municipal pendant quelque temps, il fut bien vite guéri de toute ambition administrative ; les régions plus sereines de la science convenaient mieux à sa nature. « Tu fais bien de parler avec horreur, écrivait-il à son frère le doctrinaire, devenu curé de Saint-Paul, des exécutions sanguinaires qui ont eu lieu à Paris le 2 septembre et les jours suivants, et j'avoue n'avoir jamais éprouvé un sentiment de consternation pareil à celui que cette série d'événements atroces a fait naître dans mon cœur et dans celui de tous les hommes honnêtes et éclairés..... Les élections de Paris pour la Convention nationale se sont passées au milieu des proscriptions et de la terreur. Quand on voit un Marat assis à côté de nos législateurs, on doit peu regretter de n'avoir pas été porté sur la liste de la capitale. Au reste, ce n'est pas par quelques membres qu'il faut juger de la Convention nationale ; il paraît, au contraire, que la grande majorité est saine et éclairée. Les départements paraissent avoir été dirigés par l'amour du bien public dans le choix de leurs députés, et il faut convenir qu'on a élu en général des hommes connus par leurs lumières et leur patriotisme. » Ces sages réflexions montrent clairement le danger des factions violentes. On sait que la Terreur fut organisée impunément par une minorité d'exaltés.

Le 7 juillet précédent, Pinel assistait à la séance de l'Assemblée législative, où l'évêque métropolitain de Lyon, Lamourette, obtint un si brillant succès par le discours plein de sagesse et de modération qu'il y prononça. Tous les partis semblèrent un moment s'entendre. Accord bizarre et imprévu, mais de peu de durée et que la journée du 10 août fit complètement oublier. La lettre de Pinel sur cette séance mémorable est d'autant plus curieuse qu'elle exprime admirablement l'état général des esprits. « Nous étions donc ici à Paris dans des transes très vives, surtout à l'approche de la Fédération, puisque le choc des factions pouvait devenir terrible. » On sait que l'évêque constitutionnel de Lyon paya de sa tête l'effort qu'il fit en vain pour conjurer le désordre menaçant.

Mais les affres de la Terreur ne suspendaient point les nécessités de la vie ; au commencement de cette année, Pinel s'était marié. Il connaissait depuis trois ans, dit-il, la jeune fille qu'il épousait. Elle était orpheline et d'un excellent caractère, âgée de vingt-quatre ans ; elle devait plus tard avoir une petite aisance. La solitude pesait à cet homme studieux; il voulait dans son intérieur un autre lui-même qui eût sa confiance. Louis, son frère cadet, était alors maire de Saint-Paul : « Je prie mon père, lui écrit-il, de m'envoyer tout de suite son consentement, à peu près dans la forme qui suit : « Je donne mon consentement au mariage de mon fils aîné, Philippe Pinel, avec demoiselle Jeanne Vincent, fille légitime de feu Jean Vincent et de Françoise Geindre, habitant de Gevingey, département du Jura, entendant que ce mariage sera contracté selon les formes civiles et ecclésiastiques. » Deux fils naquirent de cette union qui lui procura le bonheur qu'il avait rêvé. Mme Pinel mourut vers 1812.

La médecine n'échappa point aux réformes de la Révolution. Jusqu'à la réorganisation nouvelle de l'enseignement, en l'an III, la médecine et la chirurgie avaient été séparées. On n'ignore pas que pendant des siècles la chirurgie fut tenue en tutelle par la médecine, et que celle-ci, dont l'enseignement était tombé si bas,

fut à son tour émancipée par la chirurgie. Le collège des chirurgiens de Saint-Côme se mit sur un pied d'égalité avec la Faculté, en faisant soutenir des thèses latines pour la maîtrise en chirurgie. Ce fut Louis qui donna l'exemple. La fusion des deux branches de l'art rencontra d'ardents adversaires parmi les chirurgiens. L'élégant Richerand fut un des plus acharnés.

Les diplômes de médecin et de chirurgien étaient conférés à Paris par des corporations distinctes et rivales. « Il paraît, écrivait Pinel, le 16 décembre 1792, que dans le nouvel état de choses, l'éducation du médecin et du chirurgien sera commune. » Pour lui, la situation du médecin n'en sera que plus respectable, puisqu'on exigera des candidats plus de lumières.

Le 19 septembre 1790, la Société royale de médecine, consultée, avait adressé dans ce sens à l'Assemblée nationale un projet d'organisation de la médecine en France, lequel avait pour titre : « Vues générales sur la réforme dont la médecine est susceptible, et sur la nécessité de la rappeler à l'état d'unité et de simplicité où elle était du temps d'Hippocrate, en la réunissant à la chirurgie. » C'est la séparation de la médecine et de la chirurgie qui fut cause de l'infériorité de celle-ci durant tout le moyen âge.

Ce projet contenait en germe à peu près tous les progrès qui ont été réalisés depuis. Mais rien n'avait été fait officiellement pour réunir dans la pratique et dans l'enseignement les deux branches de l'art de guérir, et l'on attendra pour cela jusqu'au 14 frimaire de l'an III (4 décembre 1794). Pinel, lors de la création de l'École de santé, fut nommé à la chaire de physique médicale et d'hygiène, conjointement avec Hallé, le fondateur en France de l'enseignement de l'hygiène. En 1795, il succédait à Doublet dans celle de pathologie interne, qu'il occupa jusqu'en 1822 où une mesure de réaction intempestive le priva de son titre de professeur.

La *Nosographie philosophique* fut le fruit de cet enseignement ; mais c'est moins par cet ouvrage, qui fut classique pendant

un quart de siècle, que par ses leçons et ses écrits sur la folie, que Pinel a illustré son nom. Son titre de « Bienfaiteur des aliénés » est celui qui sauvera à tout jamais sa mémoire de l'oubli.

Pinel fut nommé médecin de Bicêtre par décret du 25 août 1793. — Il n'est pas inutile de faire connaître ses impressions sur les événements de son temps ; quelques-unes de ses lettres, écrites au plus fort de la Révolution, témoignent de l'élévation de ses sentiments ainsi que de son esprit judicieux. La lettre écrite à son frère, le 21 janvier 1793, à l'occasion de la mort de Louis XVI, est datée de Paris. C'était le soir ; il venait d'assister comme garde national à l'exécution de l'infortuné monarque. « C'est à mon grand regret, dit-il, que j'ai été obligé d'assister à l'exécution en armes, avec les autres citoyens de ma section, et je t'écris le cœur pénétré de douleur et dans la stupeur d'une profonde consternation. » La narration est d'une simplicité touchante. Point de déclamation. Les réflexions sur ce meurtre légal sont d'une justesse admirable. Discutant la question de droit, il se résume en disant que la Convention s'est chargée d'une responsabilité redoutable, et qu'elle a dépassé en somme tous ses pouvoirs.

Tout philosophe qu'il était, Pinel n'était pas homme à s'incliner prudemment devant le fait accompli. Ses convictions républicaines n'allaient par jusqu'a la maxime : *jusque datum sceleri.* Nul sophisme ne vint fausser cette conscience droite, à une époque où les rhéteurs et les sophistes prenaient volontiers le masque de la sagesse. Encore une fois, les lettres de Pinel, malheureusement en trop petit nombre, font honneur à son caractère. Né pour le bien, il ne se fit jamais par faiblesse ou par complaisance le complice des méchants.

La réforme des hôpitaux, décrétée par le gouvernement, et demandée éloquemment à la tribune de l'Assemblée constituante par La Rochefoucauld, allait recevoir un commencement d'exécution à Bicêtre. Thouret et Cabanis, membres de la Commission

et partisans dévoués des réformes, n'hésitèrent pas un instant sur le choix du réformateur. Ils connaissaient Pinel ; ils appréciaient son rare mérite et son caractère ; ils craignaient d'abord sa trop grande modestie ; mais, quand ils eurent parlé au nom du devoir, Pinel céda à leurs instances et se dévoua noblement à l'œuvre de rénovation. Nommé par décret du 25 août 1793, il entra en fonctions le 11 septembre comme médecin des infirmeries, dont dépendait le service des aliénés. Tout y était à refaire comme dans l'ordre politique et social. Une réforme complète, radicale, était indispensable. Depuis plusieurs siècles, les aliénés étaient exactement traités comme les pires des malfaiteurs. Le traitement de la folie, livré à des serviteurs mercenaires, semblait défier la raison et l'humanité. Contre l'aliénation qui est la pire des infortunes, on ne connaissait que la violence. Nul choix ne pouvait être plus heureux que celui de l'homme éclairé qui devait substituer l'humanité à la barbarie. Comme Cabanis, Pinel pensait que l'étude de la médecine élève l'âme, agrandit le domaine de l'intelligence et entretient les sentiments généreux des natures indépendantes. Ce philanthrope était doué d'une nature énergique. L'amour de la bienfaisance soutint son courage et il sut déployer dans son entreprise la plus grande activité. Tout son temps, toutes ses forces, il va les consacrer désormais au soulagement des malheureux, après avoir étudié à fond leurs tristes infirmités. Voici en quels termes il esquisse son programme de bienfaisance : « Il importe en médecine, comme dans les autres sciences, de compter pour beaucoup un jugement sain, une sagacité naturelle, un esprit inventif dépouillé de tout autre privilège. Il ne faut pas s'informer si tel homme a fait certaines études d'usage, ou rempli certaines formalités, mais seulement s'il a approfondi quelques parties de la science médicale, ou s'il a découvert quelques vérités utiles. L'exercice de la médecine durant près de deux années dans l'hospice de Bicêtre m'a fait vivement sentir la nécessité de réaliser ces vues pour faire faire quelques progrès à la doctrine de l'aliénation mentale. Les écrits

des auteurs anciens et modernes sur cet objet, rapprochés de mes observations antérieures, ne pouvaient me faire sortir d'un certain cercle circonscrit ; et devais-je négliger ce que le spectacle des aliénés, pendant un grand nombre d'années, et l'habitude de réfléchir et d'observer avaient pu apprendre à un homme, M. Pussin, doué d'un sens droit, très appliqué à ses devoirs, et chargé de la surveillance des aliénés de l'hospice ? Le ton dogmatique de docteur fut dès lors abandonné ; des visites fréquentes, quelquefois pendant plusieurs heures du jour, m'aidèrent à me familiariser avec les écarts, les vociférations et les extravagances des maniaques les plus violents ; dès lors, j'eus des entretiens réitérés avec l'homme qui connaissait le mieux leur état antérieur et leurs idés délirantes : attention extrême pour ménager les prétentions de l'amour-propre ; questions variées et souvent reportées sur le même objet lorsque les réponses étaient obscures ; point d'opposition de ma part à ce qu'il avançait de douteux ou de peu probable, mais renvoi tacite à un examen ultérieur pour l'éclaircir ou le rectifier ; notes journalières tenues sur les faits observés, etc., etc. »

On voit, par ce précieux extrait, quelle était la bonne foi, la sincérité, la curiosité de cet observateur, qui ne craignait pas d'associer à ses investigations le savoir empirique d'un surveillant, dont l'expérience lui fut si utile et qui resta pour lui un auxiliaire dévoué.

Qu'était alors Bicêtre ? Un vaste pandémonium rempli de toutes les misères ; ici des voleurs, là des assassins. La chaîne en partait pour se rendre à Rochefort, à Toulon ou à Brest. Plus loin étaient les aliénés. Dans l'origine, cet hospice portait le nom de Grange aux Gueux. Propriété vers 1284 du cardinal de Winchester (d'où par corruption Bicêtre), puis vers 1400 du duc de Berry, Bicêtre fut transformé sous Louis XIII en Commanderie de Saint-Louis. Il servit de retraite alors, jusqu'à la construction des Invalides, aux officiers et aux soldats estropiés. En 1660, il fut compris au nombre des dépendances de l'Hôpital général.

La première réforme à faire était l'abolition des chaînes; car l'usage des chaînes de fer pour contenir un grand nombre d'aliénés était encore, dit Pinel, dans toute sa vigueur. Toutefois pour cela, il fallait non seulement l'autorisation du Bureau central, mais encore l'assentiment de la Commune, soupçonneuse et jalouse de son autorité absolue. L'esprit de Marat y dominait toujours. La loi des suspects n'avait pas disparu. Les massacres de septembre commandaient la prudence. Pinel, convaincu que la démarche qu'il allait faire était des plus urgentes, n'hésita pas, quelques jours après, à la renouveler. Il se présenta à plusieurs reprises devant la Commune pour y exposer sa requête, y faire entendre ses plaintes, ses réclamations. Le président de la Commune était alors le paralytique Couthon, qui, voyant partout des embûches, traita sans plus de façon Pinel d'aristocrate. « Malheur à toi, lui dit-il, si tu nous trompes, et si parmi tes fous tu caches des ennemis du peuple! » Pinel, sans s'émouvoir, lui répliqua que ce qu'il avançait était l'expression de la vérité, et que sa mission était toute médicale. « Nous verrons bien », lui fut-il répondu, et le lendemain, le fougueux conventionnel se faisait transporter à Bicêtre. Chacun trembla à son aspect. Il était porté à bras d'hommes. Pinel le conduisit aussitôt dans le quartier des agités, où la vue des loges l'impressionna péniblement. Il voulut interroger tous les malades. Il ne recueillit de la plupart que des injures et des apostrophes grossières. Il était inutile de prolonger plus longtemps l'enquête. Se tournant alors vers Pinel : « Ah çà, citoyen, est-ce que tu es fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux? » Pinel lui répondit avec calme : « Citoyen, j'ai la conviction que ces aliénés ne sont si intraitables que parce qu'on les prive d'air et de liberté. — Eh bien, fais-en ce que tu voudras; mais je crains bien que tu ne sois victime de ta présomption. »

Et là-dessus, on transporta Couthon dans sa voiture. Son départ fut un soulagement; on respira; le grand philanthrope se mit aussitôt à l'œuvre, et le même jour la réforme du traitement

fut appliquée à un petit nombre d'aliénés. On attendait impatiemment le résultat de l'épreuve. « Ah ! s'écria l'un d'eux amené au dehors et se trouvant en face du soleil, que c'est bon ! » C'était un officier anglais séquestré depuis quarante ans, et dont nul n'osait approcher, depuis le jour où, dans un accès de fureur, il avait tué un gardien. Après deux années de calme, on put le rendre à la liberté.

Un homme de lettres, à qui des chagrins de toutes sortes avaient fait perdre la raison, repoussait Pinel avec frayeur. Délivré de ses chaînes, il se met à courir jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tombe sans haleine. Au bout de quelques semaines il était guéri. Sorti de Bicêtre, il périt en thermidor sur l'échafaud.

Un autre, d'une stature athlétique, était renfermé à Bicêtre depuis dix ans, à la suite d'accidents déterminés par l'ivrognerie. Soldat aux gardes françaises, renvoyé de son régiment, il fut arrêté dans une rixe où il voulait se faire passer pour général. « Prête-nous la main, lui dit Pinel ; toi, tu es raisonnable, et, si tu te conduis bien, je te prendrai à mon service. » Chevingé, c'était son nom, devint aussitôt docile et calme.

Un quatrième, affaissé sur lui-même, enchaîné depuis trente-six ans, avait tué son fils, s'imaginant qu'il lui épargnerait par ce meurtre les tourments de l'enfer. Les membres contracturés, presque mourant, il ne s'aperçut pas de sa délivrance et expira peu de temps après.

Plus loin un prêtre, convaincu qu'il était le Christ, supportait son martyre depuis douze ans avec une patience inaltérable. « Si tu es Dieu, lui criait-on sans cesse, brise tes chaînes. » A tous il répondait : « C'est en vain que tu tenteras ton Seigneur. » Il se rétablit vers le dixième ou onzième mois, etc., etc...

« En résumé, écrira Pinel, les mêmes aliénés, qui, réduits aux chaînes pendant une longue suite d'années, étaient restés dans un état constant de fureur, se promenaient ensuite tranquillement avec un simple gilet de force, et s'entretenaient avec tout le monde, tandis qu'auparavant on ne pouvait en approcher sans

les plus grands dangers. » Cette démonstration de l'efficacité du nouveau traitement de la folie était aussi claire que possible. Les faits triomphaient des préjugés. Mais l'erreur a la vie dure quand elle s'appuie sur une longue tradition. Pinel eut le regret de ne pas voir la fin de cette coutume barbare et routinière de châtier les fous comme des criminels, avant de quitter Bicêtre pour l'hospice de la Salpêtrière, où il allait poursuivre la même réforme des vieux abus. Ce n'est en effet qu'un peu plus tard que les dernières chaînes furent enlevées des loges, en attendant que les loges fussent elles-mêmes plus sainement aménagées.

« Les aliénés, observe-t-il à ce propos, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante, et dont on doit rechercher, par les moyens les plus simples, à rétablir la raison. » C'était le raisonnement de Jean Wier, sous une forme plus moderne. Le vulgaire conservait encore beaucoup de la superstition qui assimilait les fous aux sorciers, aux possédés. Du reste, si les circonstances n'étaient plus les mêmes, bien des réminiscences du passé subsistaient sous un autre nom.

Si Pinel ne fut pas témoin à Bicêtre des massacres qui eurent lieu dans les prisons en septembre 1792, massacres à propos desquels il rapporte un fait mémorable qui trouvera sa place ailleurs, il assista en 1794 à l'enlèvement et à la destruction des objets du culte religieux. C'était dans l'après-midi ; les vieillards et les infirmes murmurèrent dans leurs salles ; on allait procéder dans celle des aliénés à la même brutale cérémonie. Quel effet cette mesure produirait-elle sur eux ? Pinel crut de son devoir de s'y opposer, en exprimant aux iconoclastes envoyés par l'autorité le désir formel que cette partie de leur tâche fut confiée au surveillant de l'hospice. Comme médecin, l'accomplissement des instructions reçues lui appartenait de droit. Ils se retirèrent. Bien que naturellement timide, Pinel était plein de courage et de sang-froid quand il fallait résister à la malfaisance. Encore une fois, les circonstances politiques et sociales, au milieu des-

quelles il opérait sa réforme, grandissent singulièrement le réformateur. Malgré l'habileté de Pussin et les moyens auxquels il eut recours, certains mélancoliques furent consternés et irrités.

Plus d'une visite politique troubla d'ailleurs la tranquillité relative de Bicêtre, pendant les deux années que Pinel y passa. « La Terreur, dit Dupuytren dans un article publié par le *Journal des Débats*, avait rempli cette maison de prêtres et d'émigrés rentrés. Pinel osa s'opposer à l'extradition d'un grand nombre d'entre eux, sous le prétexte qu'ils étaient atteints d'aliénation. » On insistait, son opposition redoubla. Cet homme si doux se montra de plus en plus énergique dans sa résistance.

Il sauva ainsi par sa fermeté la vie à plusieurs personnes, parmi lesquelles Dupuytren cite, sans le nommer, un prélat assis, en 1826, sur un des principaux sièges épiscopaux de France.

La courageuse supercherie de Pinel est d'autant plus admirable que son humanité envers les suspects et les persécutés pouvait lui coûter la vie. L'idée seule de l'abolition des chaînes avait déjà inspiré des soupçons, comme si sous une apparence d'humanité se cachaient des intentions coupables. La conduite de Pinel dans cette dernière circonstance ne fit qu'accroître ces soupçons et augmenter les méfiances. Aussi un attroupement se forma-t-il un jour sur son passage, et il fut arrêté par des forcenés qui l'entraînèrent en criant : « A la lanterne ! » Sans l'aide de son domestique, un ancien soldat alerte et vigoureux qui les bouscula et les mit en fuite (c'était Chevingé), on ne sait pas ce qui aurait pu advenir. Ils se dispersèrent en proférant des menaces.

C'est vers ce temps qu'eut lieu la mort tragique de Condorcet. Décrété d'accusation le 8 juillet 1793, et obligé de se cacher, Pinel et Boyer lui avaient procuré un asile dans une rue peu fréquentée, la rue Servandoni. Une maison meublée y était tenue par une dame Vernet, femme à l'esprit élevé et au cœur chaud. « L'homme que vous me recommandez est-il honnête ? » fut la

seule question que Mme Vernet adressa aux deux amis de l'infortuné proscrit : « Alors qu'il vienne, vous me direz plus tard son nom. »

Après les exécutions du 5 avril 1794, le bruit des coups de hache devenant de plus en plus formidable, suivant l'expression d'un historien, Condorcet, tremblant pour sa bienfaitrice, et poussé peut-être par un vague espoir, trompa la surveillance de Mme Vernet et s'enfuit. On sait comment il mourut. La philanthropie de Pinel embrassait toutes les infortunes. Il supportait le présent en faisant le bien et en travaillant.

C'est le 24 floréal an III de la République (13 mai 1795) que Pinel prit possession de son service à la Salpêtrière. Pas plus que Bicêtre, la Salpêtrière n'était alors ce qu'elle est aujourd'hui, une cité d'environ 6,000 âmes. Sur une partie de l'emplacement actuel de ce vaste hospice, s'élevait, du vivant de Louis XIII, un bâtiment qu'on appelait le Petit-Arsenal ou encore la Salpêtrière, à cause du salpêtre qu'on y fabriquait. Un édit de Louis XIV, de 1656, prescrivit d'y construire un hôpital général « pour le renfermement des pauvres mendiants de la ville et des faux-bourgs de Paris ». L'Hôpital général, d'après un arrêt du Parlement de 1660, dut être pourvu aussi « d'un lieu pour le renfermement des fous ou folles ». La magnificence royale et des libéralités particulières contribuèrent peu à peu à l'agrandissement de l'édifice. Depuis, d'autres améliorations ont été réalisées ; la Salpêtrière est, comme Bicêtre, une véritable ville.

Deux ou trois mois après son entrée en fonctions dans sa nouvelle résidence, le 15 juillet, Pinel écrivait les lignes suivantes à son frère Pierre, qui avait quitté la soutane pour se marier : « Je trouve toujours tous les agréments que je puis désirer à la Salpêtrière ; c'est une maison nationale infiniment plus agréable et plus tranquille à habiter que celle où je restais précédemment. » Et il ajoute, dans un *post-scriptum*, que sa femme a mis au monde, il y a environ deux mois, un petit républicain qui donne les plus heureuses espérances. C'est de Scipion Pinel qu'il s'agit, l'au-

teur de la *Physiologie de l'homme aliéné* et d'autres travaux importants de médecine mentale. On voit que, sans se désintéresser aucunement des événements qui se passaient sous ses yeux, ce sage ne perdait point sa sérénité d'esprit.

A propos du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), Pinel écrivait le lendemain de la Salpêtrière : « Je ne doute pas que ce qui s'est passé hier à Paris ne fasse beaucoup de bruit dans les départements, et, en effet, c'est une journée désastreuse en ce qu'elle a coûté la vie à beaucoup de monde. Voici le fait sans rien défigurer, car tu sais que je suis éloigné de tout esprit de parti... » Et après ce préambule, il raconte avec sa simplicité habituelle comment les sections insurgées ont été foudroyées par l'artillerie de la Convention. On attribua sur-le-champ le mouvement insurrectionnel à des menées royalistes. Pinel ne parle dans cette lettre ni de Barras ni de Bonaparte : « Si on laisse approcher l'insurrection royaliste, dira plus tard Edgar Quinet, c'est pour qu'elle ait l'odieux des premiers coups, et, en effet, ses tirailleurs s'étendent jusque sur le Carrousel. Mais aussitôt tout change; la Convention se hérisse d'artillerie; au centre du vaste carré qui la couvre est un homme de bronze, Napoléon Bonaparte; c'est là une figure qui ne ressemble en rien à celles qui se sont montrées jusqu'à ce jour dans la Révolution. Le citoyen fait place au militaire. »

Le 28 octobre, le Directoire succédait à la Convention. Le dernier acte d'énergie de la célèbre assemblée avait été le 13 vendémiaire.

Installé depuis le 24 floréal à la Salpêtrière, Pinel s'appliqua à y introduire aussitôt les mêmes changements qu'à Bicêtre. Partout même désordre, même confusion, mêmes besoins urgents. Les femmes y étaient exactement traitées comme les hommes à Bicêtre. Là aussi il y avait des chaînes à faire tomber, des loges infectes à démolir, et tout le personnel des infirmières à remplacer. Cette dernière réforme donna beaucoup de peine à Pinel par suite de la faiblesse du Bureau central, qui reculait devant une

mesure aussi radicale. La lutte dura plusieurs années. Avec le Directoire, la Révolution commençait à s'arrêter; on voulait la paix à tout prix. Le plaisir était devenu la loi de tous; on était avide de fêtes, de tranquillité, de bien-être: on eût fait au besoin bon marché de la liberté. Tout occupé qu'il fût de la grande réforme du traitement de la folie, l'observateur philanthrope ne perdait pas de vue l'état moral de la société contemporaine. Il devait naturellement étendre le champ de ses observations et se préoccuper des courants divers de l'opinion publique. C'est ainsi qu'il s'évertua à déterminer les causes occasionnelles des aberrations mentales, en appliquant à la folie la considération des choses du dehors tant recommandée par Hippocrate. Quant aux folies chroniques, qu'il fallait attribuer à une thérapeutique insensée et inhumaine, elles allaient disparaître grâce à lui, les Petites-Maisons devant être transformées en asiles d'aliénés. « Quelle époque plus favorable que les orages d'une révolution, écrivait Pinel, orages toujours propres à exalter au plus haut degré les passions humaines, pour étudier les différentes formes de l'aliénation mentale ! » Telles étaient précisément les conditions morales au milieu desquelles il se trouvait lorsqu'il composa, à Bicêtre, la première édition de son *Traité médico-philosophique sur la manie*. Mais c'est seulement à la Salpêtrière qu'il y mettra la dernière main, et qu'il en reverra lentement et avec réflexion les chapitres. Il n'est question dans cette édition primitive d'aucune observation concernant les femmes. Toutefois, professeur de pathologie interne à l'École de médecine, les nécessités de l'enseignement lui firent entreprendre et publier d'abord un autre ouvrage qui, dès son apparition, exerça une bien plus grande influence : c'est de la *Nosographie philosophique* que nous voulons parler. La reconstitution de l'enseignement public de la médecine ne pouvait aller sans la refonte des ouvrages didactiques. C'est au moment où les sciences auxiliaires ou collatérales prenaient leur essor qu'eut lieu la publication des livres nouveaux à l'usage des étudiants.

L'esprit de classification, né de l'esprit encyclopédique, dominait partout. L'autorité de Linné fut encore étendue par les œuvres magistrales si différentes de Sauvages et de Sagar. La zoologie et la botanique se renouvelaient par l'application des méthodes naturelles. La chimie nouvelle consistait essentiellement en une classification des corps d'après la composition de leurs éléments, à l'aide d'une nomenclature qui affectait les formules algébriques. Une réforme de l'anatomie descriptive fut tentée sur ce modèle par deux physiologistes célèbres, Chaussier et Dumas. Comment les pathologistes se seraient-ils abstenus alors que la classification des tissus allait fonder l'anatomie générale? Les élèves manquaient d'un livre élémentaire précis, et en rapport comme classification avec la méthode descriptive de l'histoire naturelle.

Celui que Pinel offrait au public satisfaisait aux besoins du temps, et, sans être parfait, il fut considéré en général comme l'expression d'un très grand progrès. L'auteur y proclamait la nécessité de tenir compte en nosologie de la structure et des fonctions organiques, en recherchant dans la distinction des tissus une base à la localisation des maladies. Aussi, sur l'avis motivé de l'Institut national, cet ouvrage fut-il proclamé par le Directoire exécutif, à la fête du 1er vendémiaire de l'an VII, comme une des productions qui honoraient le plus l'esprit français et la science contemporaine. Il fut traduit immédiatement dans plusieurs langues. Pendant plus de vingt-cinq ans, il a été dans les mains de tous les étudiants et a servi à leur éducation. Le succès de cet ouvrage classique était dû en partie aux tendances de l'auteur, dont le sens clinique se montre à toutes les pages, moins par les questions d'étiologie que par l'exposé des symptômes ; de sorte que la méthode descriptive faisait de ce manuel de nosologie un véritable traité de séméiotique. C'est à ce dernier point de vue surtout que l'épithète *philosophique*, dont on a tant abusé depuis, n'était point de trop dans le titre, bien que dans l'esprit de l'auteur toute la philosophie de la

médecine se réduisît à la classification, selon la maxime contestable de Condillac, qu'une science n'est au fond qu'une langue bien faite. Quoi qu'il en soit, la sixième et dernière édition en trois volumes paraissait en 1818, deux ans après la publication du manifeste révolutionnaire de Broussais. De la grande influence qu'exerça l'œuvre de Pinel, on a un témoignage précieux : « Le citoyen Pinel, a écrit Bichat dans son *Traité des membranes*, établit un judicieux rapprochement entre la structure différente et les différentes affections des membranes ; c'est en lisant son ouvrage que l'idée de celui-ci s'est présentée à moi. »

En 1809, lors de la création des prix décennaux, la *Nosographie philosophique*, arrivée à sa troisième édition, fut placée par le jury en première ligne sur la liste des récompenses. On lit, en effet, dans les rapports de l'Institut : « Dans l'impossibilité où s'est mis le jury de proposer l'ouvrage d'un de ses membres, les *Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, il croit devoir donner la préférence à la *Nosographie* de M. Pinel, en accordant des mentions honorables aux ouvrages de MM. Corvisart, Bichat, Portal et Alibert. » L'année suivante, l'Institut, revenant sur cette décision, accordait en définitive le prix à Cuvier.

Par une fatalité singulière, ces deux noms de Cuvier et de Pinel se rencontrent souvent ensemble dans l'histoire des sciences depuis la Révolution. Ces deux hommes qui n'avaient de commun que l'esprit de classification, et différaient tant par le caractère, semblent courir même fortune. Après avoir disputé à Cuvier une chaire faite pour lui et un prix qui lui revenait, Pinel finit par le remplacer dans la section de zoologie à l'Académie des sciences, lorsque Cuvier fut élu secrétaire perpétuel de cette Compagnie. Enfin, ce fut Cuvier qui fit l'éloge académique de Pinel.

Revenons à la réforme qu'il accomplit. A la Salpêtrière, chaque service comme à Bicêtre portait le nom d'*emploi ;* voici en quelques mots l'impression que Pinel éprouva à la vue des loges : « Puis-je omettre de parler de ce qu'on appelle l'emploi des

loges, où plus de six cents aliénées, entassées sans ordre et livrées à la rapacité et à l'ineptie des subalternes, ne présentaient que l'image du désordre et de la confusion ? » L'ordre y étant rétabli à la fin, sous son impulsion puissante, par le dévoué Pussin, il ajoute : « Ce sera maintenant à la médecine à compléter l'ouvrage et à recueillir non seulement les connaissances les plus précises sur les diverses espèces d'aliénation mentale, mais encore à rechercher toute l'étendue et les limites réciproques du traitement moral et physique. » On voit qu'avec un bon sens pratique supérieur, Pinel commença à la Salpêtrière comme à Bicêtre par rétablir l'ordre dans les services ; l'observation clinique exercée sur une large échelle ne pouvait venir qu'après ces mesures préliminaires.

Des nombreux matériaux réunis dans cette direction d'idées résultera plus tard la seconde édition du *Traité sur la manie*. « L'histoire que M. Pinel a tracée de tant d'infortunes, dira Cuvier à l'Institut, n'est pas seulement un livre de médecine, c'est un ouvrage capital de philosophie et même de morale. »

Pinel arriva tard à la renommée, mais alors il la conquit vite, grâce à ses deux ouvrages fondamentaux qui lui assurèrent un des premiers rangs parmi les maîtres du nouvel enseignement, presque tous savants de grande réputation. Cet observateur sagace, à la parole difficile, devint populaire dans les Écoles à force de se rendre utile. Les élèves affluaient à ses cours, soit à la Faculté de médecine, où il enseignait la pathologie interne, soit à l'hospice de la Salpêtrière, où sa clinique était des plus suivies. On le regarda bientôt, à cause de sa science universelle, comme un chef d'école des plus autorisés. Aux yeux de Broussais, Pinel personnifiait le vieux système traditionnel sur les ruines duquel il voulait bâtir l'édifice de la médecine physiologique, dont le règne a été éphémère. Pendant quinze ou vingt ans, ces deux noms illustres furent comme les deux termes d'une antithèse, l'un représentant la tradition, l'autre la révolution.

Si Pinel n'avait pas l'éloquence de son collègue Corvisart (sa

diction était en effet saccadée, pénible), l'absence des qualités brillantes de l'orateur élégant était largement compensée par d'autres plus solides. Pénétré de la vérité d'une doctrine fondée sur l'observation personnelle et sur l'expérience des siècles, son grand savoir et sa familière bonhomie captivaient également l'attention de ses auditeurs. Il abondait en aperçus ingénieux, en traits piquants, en anecdotes curieuses, imprévues, qui frappaient l'esprit en le saisissant. Pinel était parvenu, sans la chercher, à la popularité parmi les étudiants. Et comme il l'avait conquise par les bons moyens, la jeunesse lui resta toujours fidèle. Quant aux disciples de Pinel, ils l'aimaient et le vénéraient comme un père. Lorsqu'il parlait, on était surpris, étonné. Méridional, il avait le geste expressif. Cependant il ne surmonta jamais sa timidité naturelle. D'ailleurs, comme La Fontaine, ainsi que le remarque Esquirol, il était distrait; mais, comme lui aussi, il cachait sous son air de bonhomie la pénétration la plus vive et la même finesse d'observation. Souvent absorbé dans ses réflexions, il fallait l'en tirer pour avoir son avis. Lui seul, on l'a dit encore, méconnaissait son propre mérite, et ignorait toute l'étendue de sa réputation. Quoique très pratique, il ne connut point les deux passions qui tourmentent le plus les hommes, l'ambition et la cupidité. Il ne sacrifia jamais à la vanité.

A propos de sa timidité qui lui a été si préjudiciable, ou si l'on veut, de sa modestie, Cuvier raconte que Lemonnier, premier médecin de Louis XVI, eut, à l'instigation de Desfontaines, leur ami commun, l'intention de le faire agréer parmi les médecins de la cour. Présenté aux filles de Louis XV, cette maudite timidité le rendit muet, il n'ouvrit pas la bouche pendant toute la durée de l'entretien. On prit de lui une fausse idée et il n'obtint pas la place qu'on voulait lui donner. En fut-il bien fâché au fond ? — Plus tard, sous un autre régime, un ministre puissant, juste appréciateur de son mérite, lui ayant annoncé qu'il était inscrit pour la place de premier médecin de l'empereur : « Non, non, lui répondit-il, je n'y entends rien ; cela convient à

Corvisart. » Et ajoutons qu'il avait raison; Corvisart, par la tournure de son esprit, devait convenir beaucoup mieux à Napoléon.

Cependant, à quelque temps de là, il fut nommé médecin consultant de l'empereur; il parut flatté de cette marque d'estime. Cet honneur ne lui imposait aucune tâche. Il écrivait à ce sujet : « Je viens de recevoir encore une marque de confiance du Gouvernement, et j'ai été nommé un des médecins consultants de l'empereur avant son départ pour l'Italie. Cette place est d'autant plus agréable pour moi qu'elle n'exige pas de service actif, et que les médecins consultants ne sont appelés que dans des circonstances très graves. » Il ajoute : « Il y a longtemps que mon ambition était remplie, à plus forte raison dans le moment actuel (4 floréal an XIII). » Pinel, et ce qui suit expliquera sa pensée, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 messidor an XII (17 juillet 1804); un an plus tôt, en 1803, l'Académie des sciences l'accueillait dans son sein. Cuvier ayant été élu secrétaire perpétuel, il succédait à ce dernier dans la section d'anatomie et de zoologie. Avec les connaissances encyclopédiques qu'il possédait, il eût pu être admis dans toutes les sections.

Au commencement du siècle, Pinel, la fortune lui souriant de toutes parts, se donna le luxe d'une maison de campagne. Il s'y rendait régulièrement toutes les semaines, du samedi au lundi. C'était pour lui un temps de repos dont il jouissait avec bonheur, avec l'esprit d'un sage, et non avec la vanité d'un parvenu. Ce séjour le ramenait à la solitude et à la méditation. Dans cette retraite, il n'avait pas à craindre les fâcheux; une petite ferme était attenante à sa propriété, située dans un village du nom de Torfou, entre Étampes et Arpajon. Des fleurs et des plantes médicinales qu'il cultivait lui-même remplissaient son jardin; la vie champêtre ainsi ordonnée lui plaisait naturellement en évoquant les souvenirs de sa jeunesse. Tout le monde le connaissait dans le pays qu'il parcourait en tous sens, les longues courses à travers la campagne étant un de ses plaisirs habituels.

C'est dans l'intimité de la vie que se révélait son caractère. Comme il avait le cœur sur la main, il ne rebuta jamais personne. On savait que sa charité était inépuisable, et, son extrême bonté dégénérant parfois en faiblesse, on en abusait à ses dépens. Ce sont là péchés véniels. Tout bienfaiteur est victime de ses instincts généreux.

Maire de Torfou pendant de longues années, il fit, comme administrateur de cette commune, et surtout comme médecin, tout le bien dont il était capable. Son nom y est resté vénéré. Esquirol, qui eut toujours pour son maître une très vive affection, allait le voir à Torfou aussi souvent qu'il le pouvait ; il s'y rencontrait parfois avec d'autres confrères, plus jeunes que lui, Bricheteau, Rostan, Ferrus. Ces jours-là, le vin blanc d'Arbois revenait sur la table. Mais, si l'on en vantait le bouquet pour plaire à Pinel, on n'avait pas besoin d'en boire pour avoir de l'esprit et de la gaieté.

Ami de Daubenton, qu'il soigna à son lit de mort et dont il a raconté la maladie, Pinel se livra à Torfou, dans sa ferme, sur les conseils de ce naturaliste agronome, à l'élève des mérinos. C'était la mode. Il ne fut pas heureux dans ses essais. Soit distraction ou manque de soins, il perdit ou on lui vola tous ses moutons. L'épreuve n'était pas encourageante.

C'est dans une lettre du 3 messidor an X (22 juin 1802) que Pinel parle pour la première fois de Torfou. « J'ai acheté, écrit-il à un de ses frères, un domaine agréable et productif où je vais me délasser par moments et que j'augmente à mesure que l'occasion s'en présente. » Il avait payé Torfou 60,000 francs comptant. Le produit qu'il en retira ne fut jamais très considérable. Le temps qu'il passait dans cette propriété en plein air, dans les champs, était pour lui, ainsi qu'il le dit lui-même, « le meilleur moyen d'éloigner les infirmités de la vieillesse ».

Un de ses fils, le second, Charles, devenu planteur au Brésil, aurait, à ce qu'il paraît, réussi beaucoup mieux que son père en agronomie. De belles plantations, une cascade décorée du nom

de Pinel, ont conservé dans la contrée le souvenir du médecin français.

Pinel, dans la vie ordinaire, avait l'esprit vif et la répartie prompte. Pariset raconte que l'astronome Lalande, son collègue à l'Institut, lui ayant promis un article dans le *Dictionnaire des athées,* dont il projetait une édition nouvelle, le médecin aliéniste lui répondit aussitôt « qu'il ne l'oublierait pas non plus dans la seconde édition de son *Traité sur la manie* ». C'était, en effet, un singulier maniaque que ce savant homme, qui affichait partout son athéisme et se vantait de manger des araignées. Il ne s'attendait point à pareille réponse. Naturellement pacifique, Pinel souffrait patiemment la critique, sauf à profiter des remarques des censeurs de sa doctrine, quand il les trouvait justes. Broussais, qui dans son ardeur batailleuse l'attaqua violemment, avait commencé par défendre sa théorie médicale, ainsi que le prouve sa thèse sur la fièvre hectique. Peut-être est-il opportun de rappeler ici que l'essentialité des fièvres eut pour premier adversaire le docteur Castel qui, ne voyant rien au-dessus des anciens, était opposé à toute idée de progrès. Castel avait de la verve, et il l'exerça plus tard contre l'auteur de l'*Examen des doctrines*. Comme tous les esprits solides et convaincus, Pinel comptait sur le temps, ce grand justicier. Bon humaniste, il savait, comme dit Horace, que la fortune a des retours imprévus, pour les doctrines médicales aussi bien que pour les mots. La plupart des progrès de la médecine, d'Asclépiade à Broussais, ne sont au vrai que des révolutions dont l'histoire est fort curieuse. L'essentiel est que les systèmes provisoires, que leurs auteurs croient éternels, durent assez pour contribuer au progrès, lequel naît lentement des réformes utiles. Pinel a favorisé par ses travaux l'évolution de la médecine, parce qu'il s'est attaché à l'observation sévère des faits, qui est la source de cette sagesse qu'on appelle l'expérience des siècles. Sa thérapeutique était simple et rationnelle comme celle de Sydenham.

Quoique fidèle aux principes de 1789, Pinel ne vit pas sans

regret s'écrouler l'Empire, dont il n'avait pas eu à se plaindre. Comme il était patriote, les désordres qui suivirent ce changement de régime l'affligèrent profondément ; mais sage comme un philosophe, il observait les convulsions de la société avec le calme et la curiosité d'un vieux praticien. Son âge avancé et des occupations absorbantes le préservaient de l'agitation générale. Il lui fut donné de constater encore une fois que les crises politiques et sociales favorisent étrangement l'éclosion de la folie. La Restauration commença par honorer le mérite et les services de l'ancien médecin consultant de l'Empereur. En 1818, le duc d'Angoulême, visitant la Salpêtrière, lui remit, au nom du roi, la croix de l'ordre de Saint-Michel. Voici quelques lignes de Pinel sur cette décoration : « Je ne te parlerai pas de ce que vous avez pu apprendre par la voie des journaux de la nouvelle décoration de l'ordre de Saint-Michel que j'ai reçue, par ordre du roi, lors de la visite que S. A. R. le duc d'Angoulême a faite à l'hôpital de la Salpêtrière en dernier lieu. Ce témoignage de la bienveillance du prince n'a pu qu'être encourageant dans une époque où la nation reprend de plus en plus sa dignité. » Pinel fut flatté, comme on le voit, d'une distinction qui lui était conférée sur le théâtre même de sa gloire, dans cet hospice de la Salpêtrière qui n'avait jamais vu d'hôte plus illustre. Mais il paraît qu'on ne le considérait pas comme un fervent admirateur du nouveau régime, puisqu'il fut du nombre des professeurs révoqués, lors de la dissolution de l'École de médecine, en 1822, sous le ministère de M. de Corbière. En apprenant cette nouvelle, il dit simplement : « Au moins, l'enseignement est-il assuré ? » Son abnégation ne s'arrêta pas là. Comme on l'engageait à faire valoir ses droits à une pension de retraite : « Non, non, s'écria-t-il, c'est à mon collègue *** qu'il faut penser ; pour moi, je n'ai besoin de rien. » Cependant il n'était pas riche, et il avait soixante-dix-sept ans.

Quoiqu'il prétendît que ses fréquents séjours à la campagne lui rendaient facile l'accomplissement de ses devoirs profession-

nels, Pinel sentait les atteintes de la vieillesse. Il s'était remarié en 1815, et la compagne de ses vieux jours se montra digne en tout du choix d'un pareil homme ; elle lui prodigua sans discontinuer les soins de la plus tendre affection. C'est à la Salpêtrière qu'il mourut, le 26 octobre 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans, quelques jours après son retour de la campagne. Il succomba à une fluxion de poitrine. Il avait éprouvé dans ses dernières années plusieurs attaques du côté du cerveau, sans suites graves. La mort le surprit, comme il le souhaitait, dans cet hospice où il avait passé une bonne partie de sa vie à servir la vérité avec désintéressement et à faire le bien avec cette simplicité de cœur qui est propre aux grands philanthropes.

Une statue, sur l'initiative de la Société médico-psychologique, a été érigée à Philippe Pinel, sur la place de la Salpêtrière, le 13 juillet 1885 ; c'était un oubli qu'on réparait. Aucun lieu ne pouvait être mieux choisi pour consacrer, par un monument, la mémoire de sa science et de ses bienfaits. La cérémonie a été des plus touchantes et particulièrement honorable pour la médecine française, qui, parmi ses gloires, n'en compte pas de plus pure.

Les deux portraits de Pinel, qui le représentent en pleine maturité et dans sa vieillesse, reproduisent les traits d'un homme non moins remarquable par ses facultés que par son inépuisable bonté. « Sa taille était petite, dit Dupuytren, sa constitution forte ; sa physionomie, douce, vive, spirituelle et fortement empreinte des rides de l'âge, offrait quelque chose d'antique, et en le voyant on eût imaginé voir un sage de la Grèce. »

Œuvre de Philippe Pinel.

Voyons d'abord comment Pinel envisageait l'aliénation mentale. Né au milieu du XVIIIe siècle, imbu de la philosophie régnante, l'œuvre qu'il nous a laissée exprimera nécessairement les idées et les tendances d'une époque remarquable par des sentiments essentiellement philanthropiques. Admettant, comme Locke et Condillac, les termes génériques et abstraits d'entendement et de volonté, et par suite, les opérations intellectuelles et affectives qui en dépendent, il s'appliqua à mettre en évidence les altérations isolées ou conjointes dont ces facultés sont susceptibles.

Qu'on se souvienne que Locke avait distingué les idées d'origine sensorielle des notions ou vérités d'origine psychique. Cette distinction très nette semblait rendre inutile la rectification de l'éclectique Leibniz : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu, nisi intellectus ipse.* Il est probable qu'Aristote lui-même n'eût point protesté contre la distinction de Locke, ou contre la restriction de Leibniz ; il était trop bon naturaliste pour ne pas faire la part de l'hérédité. Pinel partageait ces idées mitigées. Il ne réduisait point tous les phénomènes psychologiques à la sensation. De là, pour lui, les divers états pathologiques qui, soumis à une analyse raisonnée, ont servi de base à sa classification. Ce sont les lésions de la sensibilité physique, de la perception des objets extérieurs, de la pensée, de la mémoire et du principe de l'association des idées, du jugement, des facultés affectives. Mais, suivant le trouble produit dans les fonctions de l'entendement et de la volonté, suivant les changements survenus dans leurs manifestations extérieures, la physionomie et la marche des affections en résultant se distinguent dans leur ensemble par des caractères propres. De là

enfin, pour lui, en groupant les phénomènes, plusieurs types principaux qu'il désigne sous les noms de manie, de mélancolie, de démence et d'idiotisme. Cette classification empirique, mais non arbitraire, répond au principe qui détermine la nature des maladies d'après leurs causes, autant dire d'après leur traitement; car c'est l'étiologie qui détermine la thérapeutique et c'est la thérapeutique qui confirme ou infirme l'étiologie. Du reste, la nosologie mentale, si indécise jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, avait fait de grands progrès avec R. A. Vogel, David Macbride, Boissier de Sauvages, Perfect, Crigthon, Fowlen. Depuis un demi-siècle, la pathologie nerveuse tendait à sortir de l'empirisme. Pinel, excellent nosographe, contribua pour sa part à lui donner un caractère scientifique, moins par la spéculation que par la clinique ; à ce double point de vue, il a été plus utile qu'il n'est d'usage de le reconnaître. Disons du reste tout de suite, à propos de cette classification, acceptée d'abord comme l'expression de la science contemporaine, puis critiquée comme incomplète, qu'on lit dans un manuscrit que nous avons sous les yeux, et qui porte la date de 1812, cette importante remarque : « Je ne crois pas, écrivait Pinel, la science médicale assez avancée pour changer la division que j'ai admise de l'aliénation, en manie, mélancolie, démence et idiotisme. Je la conserve provisoirement dans le même ordre. » Rien de plus sage que cette réserve, de la part d'un homme qui n'ignorait rien de ce qui s'était fait avant lui. On avait mis des siècles à ébancher une classification conforme à la réalité ; toutes les variétés de la folie étaient confondues sous les deux types généraux, mélancolie et manie. Qui ne sait qu'il a fallu des générations innombrables de médecins avant d'établir la division si simple des maladies, en aiguës et chroniques !

La note publiée plus haut est extraite d'un mémoire destiné à l'Institut, mais resté inachevé et intitulé : « *Suite des recherches ultérieures insérées parmi les mémoires de l'Académie des sciences, en 1810, sur les degrés de probabilité de la guérison*

des aliénés. » Pinel avait l'habitude de ces sortes de statistiques qui ont commencé dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, et dont il recommande en plus d'un endroit la confection à de courtes périodes. En 1816, paraissait la classification d'Esquirol, qui n'est, à proprement parler, qu'une modification heureuse de celle de son maître. Déjà la mélancolie avait été divisée par Pinel en deux espèces : « Rien n'est plus inexplicable, dit-il, et cependant rien n'est mieux constaté que les deux formes opposées de la mélancolie. C'est quelquefois une bouffissure d'orgueil, et l'idée chimérique de posséder des richesses immenses et un pouvoir sans bornes ; c'est, d'autres fois, l'abattement le plus pusillanime, une consternation profonde, ou même le désespoir. » Esquirol, séparant ces deux formes, les décrira sous les noms de monomanie et de lypémanie, deux expressions qui ont soulevé bien des controverses ; la nomenclature est le grand écueil des classifications.

Pinel était sensible à tout progrès, d'où qu'il vînt ; chargé en 1817 d'un rapport à l'Institut, à l'occasion du beau mémoire d'Esquirol sur les hallucinations, il termine ainsi ce rapport, après avoir insisté sur l'étrange phénomène dont il y est question, mieux étudié par Esquirol que par ses devanciers : « On ne peut d'ailleurs que louer son zèle et son habileté pour faire faire de nouveaux progrès à la doctrine des maladies mentales. »

Depuis lors, le temps a marché, et avec lui la science, par l'admission du délire des persécutions et de la paralysie générale, dont Pinel, sans qu'il en ait fait ressortir expressément les traits, n'a point méconnu l'existence, pas plus que celle de la mélancolie avec stupeur. La lypémanie d'Esquirol et l'idiotisme de Pinel offrent de nombreuses observations de cette dernière forme, sur laquelle des travaux remarquables ont appelé l'attention d'une manière toute particulière, il y a une trentaine d'années. Le but que poursuivait Pinel en s'astreignant à l'observation psychologique, c'était que toutes choses fussent

classées, en fait de symptômes, dans un ordre méthodique et régulier. Sa pratique, comme ses écrits, témoignent suffisamment de cette ligne de conduite.

On ne saurait trop insister sur cette vérité que, tout nosographe qu'il était, Pinel se conformait avant tout à l'observation clinique. Aussi, bien qu'empirique à plusieurs égards, sa classification provisoire est-elle plus raisonnable que les classifications ingénieuses et arbitraires des grands nosologistes ses devanciers, peu experts en clinique mentale.

Des critiques ont reproché à Pinel d'avoir écrit cette phrase : « Une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique », et la mettent en opposition avec celle-ci de Pitcairn : « Une maladie étant donnée, trouver le remède. » Au fond, les deux formules peuvent se ramener à la pensée profonde d'Hippocrate : « C'est le traitement qui fait connaître la nature des maladies. » Depuis Sydenham, les médecins de l'école de Locke, laissant de côté les théories, s'attachaient à l'histoire naturelle des maladies. Pinel suivait ce courant de réalisme. Pour lui, une maladie n'était bien connue que lorsque l'on en avait au préalable déterminé le siège, avec les modifications survenues dans la trame anatomique ou les forces nerveuses. Bichat s'appropria cette idée, et Broussais ne fit que suivre cette voie en déclamant contre l'essentialité ou l'ontologie. Sur les forces nerveuses, Pinel n'a hasardé aucune hypothèse, se gardant bien, ainsi qu'il le dit, « de mêler les discussions métaphysiques ou certaines divagations de l'idéologie » à une science qui consiste dans des faits bien observés. La peur de la métaphysique, dont on avait tant abusé depuis Stahl, n'était au fond que l'amour de l'observation. De ces données dérivait pour lui le traitement, lequel était plus ou moins actif suivant les circonstances. « Jusqu'à présent, on a négligé, observe-t-il, le point de vue purement philosophique de l'aliénation de l'entendement, la connaissance des causes physiques et morales propres à la produire, la distinction de leurs diverses

espèces, l'histoire exacte des signes précurseurs, de la marche et de la terminaison des accès, lorsqu'elle est intermittente, les règles sur la police intérieure des hospices, et la détermination précise des circonstances qui rendent nécessaires certains remèdes comme de celles qui les rendent superflus ; car, dans cette maladie comme dans beaucoup d'autres, l'habileté du médecin consiste moins dans l'usage des remèdes que dans l'art profondément combiné d'en user à propos ou de s'en abstenir. » Ce programme complet d'un grand praticien montre assez dans quel esprit Pinel abordait l'étude des maladies mentales.

Il la voulait complète, et, sans se laisser séduire par les promesses des empiriques qui avaient épuisé l'arsenal des médicaments, il recommande d'être sobre de remèdes, comme un homme qui savait quelles sont les ressources de la nature, aidée d'un bon régime et des moyens d'hygiène. Il connaissait les écrits de Stahl, grand promoteur de la médecine expectante. Ce qui ne veut pas dire qu'il faisait bon marché de la thérapeutique. Il n'est pas sans utilité sous ce rapport de citer encore la page suivante : le but à atteindre sera manqué « si l'hospice, par sa disposition intérieure, ne tient les diverses sortes d'aliénés dans une espèce d'isolement, s'il n'est propre à séquestrer les plus agités ou les plus furieux d'avec ceux qui sont tranquilles, si l'on ne prévient leur communication réciproque, soit pour empêcher les rechutes et faciliter l'exécution de tous les règlements de police intérieure et de surveillance, soit pour éviter des anomalies inattendues dans la succession et l'ensemble des symptômes que le médecin doit observer et décrire ». Manière de voir qu'Esquirol traduira en 1818 par cette phrase caractéristique : « Une maison d'aliénés est un instrument de guérison entre les mains d'un médecin habile ; c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. » Qu'on veuille bien remarquer qu'avant Pinel, bien peu d'auteurs s'étaient arrêtés à cette question capitale du traitement des aliénés par l'isolement dans des maisons disposées de manière à recevoir des malades sans les confondre

dans une promiscuité fâcheuse. On peut même ajouter qu'après les réformes essayées dans quelques établissements publics à l'étranger, et particulièrement à l'asile de Vienne, en Autriche, et à celui de Bedlam, à Londres, il restait encore à concevoir la grande réforme consistant à fonder pour le traitement des fous des maisons spéciales en rapport avec la classification clinique des variétés d'aliénation. Ceux qui n'ont pas vu cela ont amoindri sans le vouloir le rôle et la gloire de Pinel. Ce bienfaiteur était encore un médecin philosophe et par conséquent une tête pensante; c'est pour avoir mûrement conçu un plan, modifiable sans doute, mais excellent en principe, qu'il a réformé la thérapeutique mentale et ouvert la voie à des améliorations indéfinies. C'est pourquoi Pinel écrit, conformément à des principes qui sont le fond même de sa doctrine : « Il importe surtout que les aliénés soient dirigés par des principes d'humanité et les résultats d'une expérience éclairée, que leurs écarts soient réprimés avec fermeté, mais que chacun y jouisse (dans l'hospice) d'un degré de liberté qui s'accorde avec sa sécurité personnelle et celle des autres; qu'enfin, dans tous les cas qui en sont susceptibles, le directeur devienne le confident de ses peines et de ses sollicitudes. » Dans un asile ainsi organisé, on saisira d'un regard tout ce qui doit retenir l'attention, et l'on se rendra beaucoup mieux compte des mesures à prendre dans l'intérêt de ceux qu'on y maintient. La détermination des espèces et des variétés de la folie s'y fera d'ailleurs par comparaison avec plus de facilité. C'est sous ce rapport de l'ordre et de la police intérieure, suivant l'expression qu'il emploie, que Pussin fut d'un grand secours à Pinel. Il le perdit vers 1810, et il avoue que cette perte fut pour lui une cause de retard dans la rédaction de ses travaux de statistique. Du passage ci-dessus, il résulte clairement que, dans la pensée de Pinel, la direction des asiles devait appartenir aux médecins. La question tant débattue du partage et de la confusion des pouvoirs n'admet point dans l'espèce d'autre solution, ainsi que l'atteste d'ailleurs l'expérience. L'autorité du

médecin aliéniste sur les aliénés ne souffre point de partage ; tout conflit d'attribution ne peut que nuire aux malades : « *Tractent fabrilia fabri.* »

Au point de vue de la réforme qui porte son nom, on a reproché à Pinel de n'avoir pas parlé de l'opuscule de Daquin (dont la première édition parut en 1791, et la seconde en 1804, l'une et l'autre à Paris), opuscule intitulé : *De la philosophie de la folie*, comme s'il avait eu besoin pour agir d'une autre inspiration que la sienne. Il suffit d'ailleurs de lire les ouvrages de l'un et de l'autre pour comprendre qu'ils n'avaient de commun que le mot de philosophie et un sentiment profond de bienfaisance. Ces questions de priorité qui divisent d'habitude les médecins, n'ont qu'une importance secondaire pour l'historien qui sait que tout réformateur, soit pacifique, soit révolutionnaire, a eu des prédécesseurs et des émules. Si l'on énumérait tous les travaux consacrés à la folie, en général, et des innombrables monographies et thèses scolaires, on trouverait peut-être que Pinel était redevable à de nombreux devanciers ; mais on verrait aussi que, des trésors de science épars dans des ouvrages, des opuscules et des recueils divers, cet homme honnête et éclairé, sans descendre au rôle de compilateur, sut faire un corps de doctrines sévères et solides, non pas en éclectique qui prend de toutes mains et se taille une sorte d'habit à sa façon dans l'étoffe d'autrui, mais avec la probité et le discernement du médecin clinique qui cherche de bonne foi la vérité dans ses propres observations et dans celles de ses devanciers. Il n'est point de conclusions sans prémisses ; c'est à celui qui vient au bon moment pour conclure que la postérité rend hommage. Ni Lorry, ni Le Camus, ni Dufour, ni d'autres qui préparèrent la voie aux doctrines et aux réformes de Pinel, en France et à l'étranger, ne peuvent lui disputer le premier rang, bien qu'incomparablement supérieurs à Daquin.

Pinel divise les causes de l'aliénation en prédisposantes et occasionnelles. Il signale d'abord l'hérédité : « Il serait difficile, dit-il, de ne point admettre une transmission héréditaire de la

manie, lorsqu'on remarque, en tous lieux et dans plusieurs générations successives, quelques-uns des membres de certaines familles atteints de cette maladie. » L'aliénation héréditaire peut être continue ou intermittente. « Elle peut ne se développer que dans un âge avancé, et son explosion tardive être déterminée par d'autres circonstances de la vie. » Une éducation dirigée à contre-sens, combinant ses effets avec une faiblesse originaire de l'entendement, peut également provoquer l'aliénation mentale. « Que d'analogie entre l'art de diriger les aliénés et celui d'élever les jeunes gens ! C'est une grande fermeté que l'un et l'autre exigent, et non des manières dures et repoussantes. C'est une condescendance raisonnée et affectueuse, et non une complaisance molle et asservie à tous les caprices. » Ces aperçus, dont l'honneur revient aux anciens, Pinel les devait peut-être moins à Rousseau, comme on pourrait le croire, qu'à Locke, dont les vues sur l'éducation de la jeunesse sont pleines de sens. C'est à cette source que puisèrent la plupart des éducateurs français du XVIIIe siècle, et particulièrement Condillac, en son *Traité des études à l'usage du duc de Parme*, traité un peu différent de celui du bon Rollin.

Les irrégularités extrêmes dans la manière de vivre sont pour Pinel des causes prédisposantes de la folie ; de même les passions spasmodiques telles que la colère, la frayeur, la douleur la plus vive, une joie soudaine ; de même encore les passions débilitantes ou oppressives, comme le chagrin, la haine, la crainte, les regrets, les remords, la jalousie, l'envie. Enfin, les passions gaies ou expansives : la joie, l'orgueil, l'amour, le ravissement extatique ou l'admiration appliquée aux objects du culte, sont également propres à bouleverser la raison. Dans cette étiologie générale, les passions de l'individu sont considérées surtout par rapport au milieu, considérations capitales aussi bien pour la nosologie que pour la thérapeutique. N'oublions pas que Pinel observa beaucoup dans des temps troublés et agités. C'est dans ces tempêtes sociales qui bouleversent les institutions et les

mœurs, qu'on voit bien quelle est la prépondérance des circonstances ambiantes. Les temps calmes développent rarement les folies épidémiques. La manie des Abdéritains, à la suite d'une représentation de l'*Andromaque* d'Euripide, est un cas rare, en supposant que Lucien ait dit vrai.

Parmi les causes occasionnelles, Pinel cite l'hypochondrie produite par les excès, l'alcoolisme, la suppression brusque d'un exutoire ou d'une hémorrhagie interne, les couches, l'âge critique des femmes, les suites des diverses fièvres, la goutte, la suppression imprudente des dartres ou de quelque autre affection cutanée, un coup violent porté sur la tête. Il fut un des premiers à grouper dans un ensemble dogmatique ces causes diverses et jusque-là éparses dans un nombre infini de monographies. Les nosologistes ne les avaient admises, le plus souvent sans examen, qu'en vue de faciliter leur classement et d'enrichir la nomenclature. Grâce à son instinct clinique, Pinel se préserva de l'imitation, tout en restant nosographe.

Passons maintenant à la distinction des diverses espèces d'aliénation. Pinel, nous l'avons dit, avait divisé l'aliénation mentale en manie, mélancolie, démence et idiotisme, division beaucoup plus simple et plus scientifique que celle de Daquin, lequel admettait six types, dont deux pour le moins faisaient double emploi. « La manie, dit Pinel, se distingue par une excitation nerveuse ou une agitation extrême portée quelquefois jusqu'à la fureur, et par un délire général, plus ou moins marqué, quelquefois avec les jugements les plus extravagants, ou même un bouleversement entier de toutes les opérations de l'entendement. » On remarquera, dans ces quelques lignes, avec quel soin il évite de confondre les nuances ou les degrés avec les espèces pathologiques. Il n'y a pas d'autre moyen d'y voir clair et de simplifier.

La manie peut avoir les apparences d'une maladie aiguë; elle peut aussi se prolonger indéfiniment comme une maladie chronique, et devenir alors continue ou périodique. Les préludes de

l'invasion et du retour des attaques de manie peuvent être très variés ; mais « il semble en général que le siège primitif de cette aliénation est dans la région de l'estomac et des intestins, et que c'est de ce centre que se propage, comme par une espèce d'irradiation, le trouble de l'entendement ».

Enfin, Pinel décrit une forme de manie sans délire, mais marquée par des accès de fureur aveugle, et à ce propos il rapporte l'observation suivante : « La manie sans délire a donné lieu à une scène singulière, à une époque de la Révolution qu'on voudrait pouvoir effacer de notre histoire. Les brigands, lors du massacre dans les prisons, s'introduisent en forcenés dans l'hospice de Bicêtre, sous prétexte de délivrer certaines victimes de l'ancienne tyrannie, qu'elle cherchait à confondre avec les aliénés. Ils vont en armes de loge en loge ; ils interrogent les détenus et ils passent outre si l'aliénation est manifeste. Mais un des reclus, retenu dans les chaînes, fixe leur attention par les plaintes les plus amères. N'était-il pas odieux qu'on le retînt aux fers et qu'on le confondît avec d'autres aliénés ? Il défiait qu'on pût lui reprocher le moindre acte d'extravagance ; c'était, ajoutait-il, l'injustice la plus révoltante. Il conjure ces étrangers de faire cesser une pareille oppression et de devenir ses libérateurs. Dès lors, il s'excite dans cette troupe armée des murmures violents et des cris d'imprécations contre le surveillant de l'hospice ; on le force de rendre compte de sa conduite, et tous les sabres sont dirigés contre sa poitrine. On l'accuse de se prêter aux vexations les plus criantes, et on lui impose d'abord silence quand il veut se justifier : il réclame en vain sa propre expérience, en citant d'autres exemples semblables d'aliénés non délirants, mais très redoutables par une fureur aveugle ; on réplique par des invectives, et sans le courage de son épouse, qui le couvre pour ainsi dire de son corps, il serait tombé plusieurs fois percé de coups. On ordonne de délivrer l'aliéné et on l'emmène en triomphe aux cris redoublés de : « Vive la République ! » Le spectacle de tant d'hommes armés, leurs propos bruyants et confus, leurs faces

enluminées par les vapeurs du vin, raniment les fureurs de l'aliéné; il saisit d'un bras vigoureux le sabre d'un voisin, s'escrime à droite et à gauche, fait couler le sang, et si l'on ne fût parvenu promptement à s'en rendre maître, il eût cette fois vengé l'humanité outragée. Cette horde barbare le ramène dans sa loge et semble céder en rugissant à la voix de la justice et de l'expérience. » Ce fait, curieux à plus d'un titre, est une preuve éclatante de l'efficacité et de l'excellence de l'isolement. Il pourrait, en outre, servir de leçon à maints déclamateurs d'aujourd'hui, et les rendre plus réservés.

Pinel définit la mélancolie « un délire dirigé exclusivement sur un objet ou une série particulière d'objets, avec abattement, morosité, et plus ou moins de penchant au désespoir ». Il en distingue deux formes opposées, comme nous l'avons dit plus haut : l'une ambitieuse, l'autre dépressive. La mélancolie peut rester stationnaire pendant plusieurs années, sans que le délire qui en fait le sujet change de caractère ; d'autres fois, au contraire, le délire change d'objet ou prend une forme nouvelle, et, à ce propos, Pinel cite une observation qui est un délire de persécution, terminé par des idées de grandeur. « Un aliéné, confié à mes soins depuis douze années, et déjà avancé en âge, n'a déliré, pendant les huit premières années, que sur l'idée chimérique d'un prétendu empoisonnement dont il se croyait menacé. Dans cet intervalle de temps, nul écart dans sa conduite, nulle autre marque d'aliénation ; il était même d'une réserve extrême dans ses propos, persuadé que ses parents cherchaient à le faire interdire et à s'emparer de ses biens ; l'idée d'un prétendu poison le rendait seulement très ombrageux, et il n'osait manger que les aliments pris à la dérobée dans la cuisine de son pensionnat. Vers la huitième année de la réclusion, son délire primitif a changé de caractère ; il a cru d'abord être devenu le plus grand des potentats, puis l'égal du Créateur, et le souverain du monde ; cette idée fait encore sa félicité suprême. »

Voici maintenant un exemple de mélancolie avec conscience :

« Un jeune homme de 22 ans, et destiné par ses parents à l'état ecclésiastique (c'était avant la Révolution), est, sur son refus, abandonné à lui-même. Des moyens précaires d'existence se succèdent tour à tour ; il paraît enfin jouir de la tranquillité et du calme dans une maison où il est chéri ; c'est cependant alors que son imagination est assaillie par les idées les plus tristes et les plus mélancoliques : dégoût de la vie et réflexions diverses sur les moyens de se donner la mort. Il médite un jour de se précipiter du haut de la maison, mais le courage lui manque et le projet est ajourné. Quelques jours après, une arme à feu lui paraît plus propre à le délivrer du fardeau de la vie, mais au moment de l'exécution, toujours crainte pusillanime, toujours perplexité renaissante. Un de ses amis qu'il instruit de ses projets sinistres, vient un jour me les communiquer, et se réunit à moi pour prendre tous les moyens que la prudence pouvait suggérer : sollicitations, invitations pressantes, remontrances amicales, tout est vain ; le désir de se détruire poursuit sans cesse le malheureux jeune homme, et il se dérobe à une famille où il est comblé de témoignages d'attachement et d'amitié. On ne pouvait songer à un voyage lointain et à un changement de climat que l'état de sa fortune semblait lui interdire ; il fallut y suppléer, comme objet puissant de diversion, par un travail pénible et soutenu. Le jeune mélancolique, pénétré d'ailleurs de l'horreur de sa situation, entre pleinement dans ces vues, change d'habit, se rend au port au blé, et, mêlé avec les autres ouvriers, ne se distingue d'eux que par un plus grand zèle à mériter son salaire. Il ne peut soutenir que deux jours cet excès de fatigue, et il fallut recourir à un autre expédient ; on le fait entrer, à titre de manœuvre, chez un maître maçon des environs de Paris, et il est d'autant mieux accueilli, qu'il se rend utile par intervalles à l'éducation d'un fils unique. Quel genre de vie plus commode et plus sain pour un mélancolique que l'alternative d'un travail des mains et de l'étude du cabinet !

« Une nourriture saine, un logement commode, et tous les

égards dus au malheur, semblent aigrir au lieu de calmer ses funestes penchants ; il revient quinze jours après vers son ancien ami, lui expose, les larmes aux yeux, les combats intérieurs qu'il éprouve, et l'odieux dégoût de la vie qui le porte d'une manière irrésistible au suicide. Les reproches qu'on lui fait le pénètrent de douleur, il se retire dans un état de consternation et de désespoir, et l'on ne peut douter qu'il ne se soit précipité dans la Seine, dernier terme d'une existence devenue insupportable... »

Le traitement indiqué dans cette curieuse observation contraste singulièrement avec l'art funeste de provoquer au suicide par des lectures romanesques telles que *la Nouvelle Héloïse*, *Werther*, *Manfred*, *René* et autres livres de ce genre, qui introduisirent dans la littérature moderne cet aliment de destruction bien connu des auteurs tragiques et mis en honneur par les stoïciens. Les jeunes gens du bel air devaient s'ennuyer pour suivre la mode, et le suprême bon ton consistait à se détruire pour se désennuyer.

La démence portée à son plus haut degré est définie : succession rapide, ou plutôt alternative non interrompue d'idées isolées et d'émotions légères et disparates, mouvements désordonnés et actes successifs d'extravagance, oubli complet de tout état antérieur, abolition de la faculté de percevoir les objets par une impression faite sur les sens, oblitération du jugement, activité continuelle sans but et sans dessein, et nul sentiment intérieur de son existence.

Sous le nom d'idiotisme, Pinel décrit toute abolition plus ou moins absolue, soit des fonctions de l'entendement, soit des affections du cœur, et il reconnaît à cet état des causes variées : « Abus des plaisirs énervants, usage des boissons narcotiques, coups violents reçus sur la tête, vive frayeur ou chagrin profond ou concentré, étude forcée et dirigée sans principes, tumeur dans l'intérieur du crâne, attaque d'apoplexie, abus excessif des saignées dans le traitement des autres espèces de maladies. » En d'autres termes, causes d'origine organique, causes d'origine

dynamique. Plusieurs observations d'idiotisme appartiennent à l'état décrit plus tard sous le nom de mélancolie avec stupeur, par exemple, la suivante : « Un artilleur, l'an II de la République, propose au Comité de salut public le projet d'un canon de nouvelle invention, dont les effets doivent être terribles; on en ordonne pour un certain jour l'essai à Meudon, et Robespierre écrit à son inventeur une lettre si encourageante que celui-ci reste comme immobile à cette lecture, et qu'il est bientôt envoyé à Bicêtre dans un état complet d'idiotisme. » Dans cette courte observation, la nature est, comme on dit, prise sur le fait, mais la nomenclature est inexacte, comme dans la plupart des classifications antérieures. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent,* dit Sénèque; ici, toutefois, l'idiotisme, ou plutôt la stupidité, doit être considéré comme le plus haut degré non de la douleur morale, mais de la joie. Comme détermination d'une forme mentale, le mot idiotisme est tombé aujourd'hui en désuétude, et Esquirol l'a remplacé avec avantage, en en limitant le sens, par celui d'idiotie. On doit à Esquirol cette distinction pittoresque : « L'homme en démence est privé des biens dont il jouissait autrefois, c'est un riche devenu pauvre; l'idiot a toujours été dans l'infortune et la misère. L'état de l'homme en démence peut varier; celui de l'idiot est toujours le même. »

Citons une seconde observation de stupeur : « A la même époque, deux jeunes réquisitionnaires partent pour l'armée, et dans une action sanglante, un d'entre eux est tué d'un coup de feu auprès de son frère; l'autre reste immobile comme une statue à ce spectacle. Quelques jours après, on le ramène dans cet état à la maison paternelle; son arrivée fait la même impression sur un troisième fils de la même famille; la nouvelle de la mort d'un de ses frères, et l'aliénation de l'autre, le jettent dans une telle consternation et une telle stupeur, que rien ne réalisait mieux cette immobilité glacée d'effroi qu'ont peinte tant de poètes anciens ou modernes. » Les grands poètes de l'antiquité ont peint de préférence la stupeur qui succède à une profonde

commotion. C'est ainsi qu'Homère, dans un passage mémorable, décrit en un vers admirable la stupeur avec perte momentanée de la parole, qu'il définit excellemment une aphasie de mots, par un pléonasme qui mérite d'être signalé. On connaît l'hémistiche de Corneille, critiqué souvent et à tort : « Je demeure stupide. » Virgile excelle à peindre en traits énergiques et justes les effets physiques des commotions profondes, ainsi qu'on peut le voir dans maint passage de ses poèmes.

Pinel termine sa description de l'idiotisme en esquissant les principaux traits du caractère physique et moral des crétins de la Suisse.

Abordons maintenant la partie la plus importante de son œuvre, celle qui a rapport au traitement de l'aliénation mentale. D'innombrables monographies, particulièrement au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, avaient frayé le chemin à Pinel ; mais la plupart de ces travaux partiels de thérapeutique étaient sans lien. Sauf de rares exceptions, les thèses de médecine, même celles de l'École de Halle, où dominait la haute influence de Stahl, ne sortaient pas des régions éthérées de la théorie, ou du domaine étroit de l'empirisme. Cette thérapeutique fragmentaire est surtout remarquable au point de vue de la matière médicale et de la pharmacologie. Le traitement moral n'y tient qu'une place insignifiante, malgré quelques essais de thérapeutique rationnelle. Il en est qui conseillent la musique et les voyages, les stations thermales, mais sans grande autorité. Le véritable traitement de l'aliénation devait naître de l'observation patiente d'un grand nombre d'aliénés soumis, dans des maisons appropriées, au régime salutaire de l'isolement. Pinel était admirablement placé pour tenter avec succès l'entreprise. Il expose d'abord un plan général de la Salpêtrière, et la distribution des aliénées suivant la nature du local. « C'est autour de cet ensemble régulier de loges et de cours que règne, au midi et au levant, une allée plantée d'un rang de tilleuls qui l'ombragent pendant l'été, et où se promènent librement les aliénées tranquilles, et dont

la manie a dégénéré dans une sorte de démence ; c'est dans la partie orientale de cette allée qu'est placée une salle destinée aux femmes âgées réduites à un état de démence sénile, pour y être soignées par une fille de service qui veille à leurs besoins et à leur propreté... Au côté parallèle, est un long promenoir couvert où les aliénées tranquilles et au déclin de leur maladie peuvent se promener à l'abri par un temps pluvieux. Enfin, celles qui sont en pleine convalescence, et dont l'usage de la raison est entièrement rétabli, sont conduites dans des dortoirs spacieux où elles sont couchées dans des lits tenus avec une extrême propreté, après avoir passé une grande partie du jour dans l'atelier commun de la couture. C'est à l'extrémité de l'un de ces dortoirs, et dans une grande salle séparée qu'est placée une infirmerie où sont transférées les aliénées attaquées de maladies incidentes... » A peine est-il besoin de faire remarquer que Pinel décrit la Salpêtrière, non telle qu'il la trouva, quand il y vint de Bicêtre, mais telle qu'elle était après les changements opérés sur ses indications, en vue du traitement mieux entendu des aliénées.

Passant ensuite aux moyens de répression en usage contre les aliénés : « C'est une admirable invention, dit Pinel, que l'usage non interrompu des chaînes, pour perpétuer la fureur des maniaques avec leur état de détention, pour suppléer au défaut de zèle d'un surveillant peu éclairé, pour entretenir dans le cœur des aliénés une exaspération constante, avec un désir concentré de se venger, et pour fomenter dans les hospices le vacarme et le tumulte. Ces inconvénients avaient été pour moi un objet de sollicitude pendant l'exercice de mes fonctions, à titre de médecin de Bicêtre, pendant les premières années de la Révolution ; ce ne fut pas sans un regret extrême que je ne pus voir le terme heureux de cette coutume barbare et routinière, mais j'étais d'un autre côté tranquille, et je me reposais sur l'habileté du surveillant de cet hospice (Pussin), qui n'avait pas moins à cœur de faire cesser cet oubli des vrais principes. Il y parvint heureuse-

ment deux années après (4 prairial an VI) et jamais aucune mesure ne fut mieux concertée et suivie d'un succès plus marqué... Les aliénés, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante, et dont on doit rechercher par les moyens les plus simples à rétablir la raison égarée. » Cette page, éloquente par l'indignation contenue et la franche sincérité qui la caractérisent, prouve bien que Pinel, dans un siècle plus éclairé mais toujours dominé par les préjugés de la routine, fort de l'exemple de Jean Wier, eut cet avantage sur l'illustre médecin du duc de Clèves, qu'il vit enfin triompher les réformes dont l'initiative lui appartenait. Bien plus, il y présida lui-même avec l'aide dévouée de cet homme de cœur et d'intelligence dont il a immortalisé les services. Le nom respectable de Pussin vit et vivra toujours à côté du nom célèbre de Pinel.

L'aliéné est-il porté aux violences, « on doit seulement pourvoir à sa sûreté personnelle ainsi qu'à celle des autres, et le retenir simplement dans sa loge ; est-il d'une violence extrême, une camisole étroite et d'une toile forte doit contenir les mouvements de ses pieds et de ses mains, et le fixer sur son lit par de forts liens qui tiennent à la partie postérieure de ce vêtement, et qu'il ne puisse apercevoir ». « Mais cet état de contrainte, ajoute-t-il, doit être passager, pour éviter les effets d'une colère concentrée contre ceux qui l'environnent, ce qui ne fait d'ailleurs qu'aggraver son délire. » Ces restrictions à l'emploi obligé des moyens de coercition prouvent bien que Pinel n'employait la contrainte que comme un pis-aller, un palliatif. Il y avait quelque mérite à faire et à penser ainsi, en un temps où la violence autorisée et le crime légal tendaient ouvertement à supplanter la justice.

Le traitement moral a, pour Pinel, une importance capitale ; mais d'abord, le médecin doit épier soigneusement les démarches de chaque aliéné, saisir la tournure bizarre de ses idées et le caractère particulier de son délire. On doit alors agir par des propos consolants, tâcher de faire renaître l'espoir de l'aliéné et

s'emparer de sa confiance. Car, « mettre en usage des mauvais traitements ou des voies de répression trop dures, c'est exaspérer le mal et le rendre souvent incurable..... L'art de chercher à donner une autre direction à la volonté exclusive des aliénés, de raisonner avec eux et de leur faire sentir leur dépendance, suppose qu'ils ne sont point dans un égarement complet de la raison; car, si quelqu'un d'entre eux est dominé par une fougue aveugle, et entraîné par un concours tumultueux d'idées, sans ordre et sans suite, on ne peut le maîtriser que par l'usage du gilet de force ou d'une réclusion étroite. Mais, si l'exercice du jugement subsiste encore, un autre secret non moins recommandable, de terminer des rixes entre les aliénés, de vaincre leur résistance et de maintenir l'ordre, est de ne point paraître s'apercevoir de leurs écarts, de ne laisser échapper aucun mot qui sente le reproche, d'entrer, même en apparence, dans leurs vues, et de leur communiquer adroitement une impulsion qu'ils croient ne devoir qu'à eux-mêmes ». Ces sages conseils montrent avec évidence le philosophe ami des hommes, qui connaît à fond les ressorts de la vie morale ; un pur empirique n'eût point imaginé cela. Un travail mécanique rigoureusement exécuté est pour Pinel le plus sûr garant du maintien de la santé, dans un hospice d'aliénés. Il estime que très peu de malades, même dans leur état de fureur, doivent être éloignés de toute occupation active, car un travail constant fixe les facultés de l'entendement en leur donnant de l'exercice et change la chaîne vicieuse des idées. On remarquera que la nécessité du travail s'impose non plus comme un châtiment ou une pénitence, mais comme un moyen thérapeutique très efficace de régénération.

Voilà de l'hygiène et de la morale bien entendues et habilement associées. Qu'on remarque aussi que dans l'exposition si claire de tous ces agents de la thérapeutique mentale, il n'y a pas une ombre de déclamation, ni la moindre rhétorique. Particularité notable à une époque où les plus sages parlaient, écrivaient volontiers comme des rhéteurs et des sophistes. Écoutons

encore Pinel : « Le retour des aliénés convalescents à leurs goûts primitifs, à l'exercice de leur profesion, leur zèle et leur persévérance, ont toujours été pour moi le sujet d'un bon augure et de l'espoir le plus fondé d'une guérison solide... Ce serait remplir l'objet dans toute son étendue que d'adjoindre à tout hospice d'aliénés un vaste enclos, ou plutôt de le convertir en une sorte de ferme, dont les travaux champêtres seraient à la charge des aliénés convalescents, et où les produits de la culture serviraient à leur consommation et à leur dépense. » Encore une de ces réformes adoptées plus tard dans nombre d'asiles privés ou publics. C'est en s'inspirant des vues de Pinel sur la convalescence des aliénés qu'un de ses disciples a fondé l'œuvre utile des convalescentes de la Salpêtrière, œuvre philanthropique par excellence, destinée à ménager la transition de la sortie de l'hospice à la vie ordinaire. Lors de la convalescence, le médecin doit apporter une extrême attention à la réapparition des goûts primitifs du malade, à son amour pour les beaux-arts, les sciences et les lettres. Tous ces préceptes sont conformes au mot profond de ce grand médecin qui a défini la convalescence une seconde maladie.

Beaucoup de récidives ne viennent que de la négligence ou de la cessation prématurée des soins consécutifs.

La loi générale d'un travail mécanique n'est pas moins impérieuse pour les idiots de l'un et l'autre sexe. On ne doit pas laisser dans l'inaction et une sorte d'engourdissement stupide ceux qui pourraient utilement être employés à quelque travail grossier des mains ou bien à la culture. Ayant à leur tête un homme actif et laborieux, ils se montrent souvent susceptibles des efforts les plus soutenus. Le régime de la colonie de Gheel en Belgique a pleinement confirmé, sous certains rapports, ces vues si justes de Pinel. Ce génie essentiellement bienfaisant avait vu bien au delà de sa réforme.

Pour les convalescentes, on ne saurait trop favoriser la création d'ateliers de couture « où elles se rassemblent pour passer

presque toute la journée en société, encouragées par un gain léger qu'elles retirent chaque jour, et qui finit par fournir à celles qui sont les plus actives une certaine ressource au sortir de l'hospice, en même temps qu'elles vont reprendre l'habitude du travail en rentrant dans leur ménage. On ne peut assez exprimer l'heureuse influence qu'exerce sur le retour de la raison ce rassemblement régulier de plusieurs personnes qui s'entretiennent avec liberté sur les intérêts de leur famille qu'elles ont abandonnée depuis plusieurs mois et qu'elles ont l'espoir de revoir bientôt, après une absence plus ou moins longue, mais nécessaire. Les journées se passent ainsi avec rapidité et dans une communication réciproque de leurs craintes et de leurs peines. C'est encore dans ce rassemblement que, par des entretiens familiers et des exhortations bienveillantes, on parvient à dissiper certaines idées tristes et mélancoliques, en comparant les femmes qui n'en sont point encore exemptes avec celles qui en sont heureusement délivrées, et que, pour un objet d'émulation, on fait déjà prendre pour modèles. Il est bien rare de voir des personnes qui se sont montrées constamment laborieuses éprouver dans la suite une récidive ».

Il est extrêmement important d'établir un ordre invariable de service dans les hospices d'aliénés. Le lever, le coucher, les repas, les soins de propreté, les rondes doivent être organisés d'une façon fixe et régulière. La direction générale de l'hospice doit être « assimilée à celle d'une grande famille composée d'êtres turbulents et fougueux qu'il faut réprimer, mais non exaspérer, contenir plutôt par des sentiments de respect et d'estime, que par une crainte servile, lorsqu'ils en sont susceptibles, et conduire le plus souvent avec douceur, mais toujours avec une fermeté inflexible ». On comprend quelle série de considérations pourrait se dérouler au sujet du choix des personnes chargées de la surveillance et du service des aliénés, et plus particulièrement des femmes. Il n'est pas impossible d'obtenir de ces auxiliaires indipensables, trois qualités rarement réunies, à savoir :

l'intelligence, l'expérience et la bonté. Le succès du traitement dépend beaucoup de l'entourage.

On doit exercer la surveillance la plus assidue sur les aliénés convalescents, ou ceux qui sont dans les intervalles lucides ; il faut les isoler avec soin dans un local particulier de l'hospice pour éviter toutes les causes occasionnelles de rechute et les soumettre à « une sorte d'institution morale propre à développer et à fortifier les facultés de l'entendement. »

Le caractère général des mélancoliques nécessite des ébranlements profonds, une diversion puissante à leurs idées sinistres, et des impressions énergiques et longtemps continuées sur tous leurs sens externes. Voici donc le but qu'on doit se proposer : « Patience, fermeté, sentiment d'humanité dans la manière de les diriger, assiduité constante dans le service pour prévenir les emportements et l'exaspération des esprits, occupations agréables et assorties à la différence des goûts, exercices de corps variés, habitation spacieuse et plantée d'arbres, toutes les jouissances et le calme des mœurs champêtres, et, par intervalles, une musique douce et harmonieuse, d'autant plus facile à obtenir qu'il y a presque toujours dans ces établissements quelque artiste distingué de ce genre, dont les talents languissent faute d'exercice et de culture. » Il est commode de tenir les aliénés dans un état de réclusion et de contrainte, et de les livrer sans défense à la brutalité des gens de service ; mais cette méthode, digne des siècles d'ignorance et de barbarie, n'est pas moins contraire aux résultats de l'expérience. Pinel n'invente point, il parle de ce qu'il a vu, d'un ordre de choses déplorable, ou pour mieux dire d'une anarchie et d'un désordre qu'il lui fut donné de changer, du moins en grande partie. « L'homme grossier et d'un entendement borné ne voit que des provocations malignes et raisonnées dans les vociférations, les propos outrageants et les actes de violence du maniaque ; de là la dureté extrême, les coups et les traitements les plus barbares que se permettent les gens de service, à moins qu'ils ne soient d'un bon choix et con-

tenus par une discipline sévère. L'homme sage et éclairé ne voit, au contraire, dans ces explosions de la manie qu'une impulsion automatique, ou plutôt l'effet nécessaire d'une excitation nerveuse contre laquelle on ne doit pas plus s'indigner que contre le choc d'une pierre entraînée par sa gravité spécifique. Il accorde à ses aliénés toute l'étendue des mouvements qui peut se concilier avec leur sûreté et celle des autres, leur cache adroitement les moyens de contrainte qu'il emploie, comme s'ils n'avaient à obéir qu'aux lois de la nécessité, leur cède avec indulgence; mais il sait aussi résister avec force ou éluder avec adresse leurs instances inconsidérées. Le temps orageux des accès de manie se consume ainsi en ménagements étudiés ; et les intervalles de calme sont mis à profit pour rendre par degrés ces mêmes accès moins intenses et moins durables. »

Une restriction extrême doit être mise dans les communications des aliénés avec les personnes du dehors, car l'expérience a appris que les aliénés ne peuvent presque jamais être guéris au sein de leur famille.

Chez certains mélancoliques, quels moyens employer pour vaincre le refus absolu de toute nourriture? On a d'abord recours à des invitations pressantes pour se faire ouvrir la bouche que le malade tient opiniâtrément fermée. Si la résistance persévère, on tâche d'écarter les mâchoires avec une cuiller de fer. La bouche ainsi ouverte, si le malade en rejette les aliments, on a recours au biberon. Ne peut-on séparer les mâchoires, en fermant les narines de l'aliéné on l'obligera à ouvrir la bouche pour respirer et l'on saisira ce moment pour faire avaler quelque liquide substantiel. Tous ces moyens ayant échoué, on a recours à la sonde œsophagienne introduite par une narine.

Pinel, comparant les résultats de l'expérience ancienne et moderne sur le traitement médical des aliénés, s'élève à nouveau contre les coups et les brutalités employés comme moyens de guérison; il s'élève également contre l'abus des saignées qui ont plus

d'une fois réduit les malades à un état complet de débilité et de stupeur. De même il blâme ce procédé populaire et barbare prôné par Van Helmont, qui consiste à plonger brusquement l'aliéné dans l'eau froide; ce procédé avait pour but, suivant Van Helmont, de détruire jusqu'aux traces primitives des idées extravagantes ; ce qui, d'après lui, ne pouvait avoir lieu qu'en oblitérant pour ainsi dire les idées par un état voisin de la mort.

« On doit rougir, dit Pinel, d'insister sur ce délire médical, peut-être pire encore que celui de l'aliéné dont on veut rétablir la raison égarée. » L'esprit de sa thérapeutique se résume en ce vers proverbial du fabuliste : « Mieux vaut douceur que violence », image de son intelligence calme et de son tempérament pacifique. Au rebours de son rival et antagoniste qui versait le sang comme de l'eau, Pinel avait horreur de la saignée. Il est de fait qu'elle a causé infiniment plus de mal que les purgatifs et les vomitifs, ces deux fléaux de la médecine humorale. Harvey n'avait point prévu les abus que l'on devait faire de la doctrine de la circulation. Mais, si Pinel repousse le bain de surprise dans l'eau froide, il fait usage contre la manie et la mélancolie des bains tempérés, dont les avantages sont « de relâcher la peau, de faciliter la transpiration, de rendre la circulation plus uniforme, de prévenir l'impulsion spéciale du sang vers la tête, de procurer un sommeil tranquille ».

Mais il importe d'examiner le traitement à suivre dans les diverses périodes de la manie. C'est ici la partie fondamentale de l'œuvre considérable de Pinel. Il est le premier qui ait englobé toutes les espèces, toutes les variétés de la folie dans une thérapeutique générale, en profitant non seulement de tous les essais antérieurs et des préceptes de clinique des grandes Écoles hollandaises et allemandes, mais surtout des ressources qui avaient manqué à ses devanciers, à savoir, d'un centre d'observation qui vit naître pratiquement la thérapeutique de l'aliénation. De là son autorité souveraine.

Dans un hospice bien organisé, les maniaques doivent être

isolés, suivant les périodes « d'extrême intensité des symptômes, de leur déclin très marqué et de la convalescence ». On doit empêcher leur communication réciproque, autant pour prévenir les rechutes et faciliter l'exécution de tous les règlements de police intérieure, que pour éviter des changements inattendus qui peuvent entraver le cours de la marche régulière de la maladie, et même quelquefois faire naître des obstacles insurmontables. « Quelle que soit la forme que prenne dans les premiers temps la manie accidentelle, l'observation apprend que lorsque rien ne contrarie sa marche et qu'on la seconde heureusement par le régime, les symptômes ne conservent toute leur intensité que pendant un temps plus ou moins prolongé... La méthode de porter la débilité à un degré extrême par les saignées et une abstinence rigoureuse ne fait que troubler son cours, la rendre plus longue et quelquefois périodique, ou même produire un état de stupeur et une sorte d'idiotisme. On ne doit se proposer, si l'aliéné est très violent, que de rompre sa fougue impétueuse et de rendre vains ses efforts, en maîtrisant les mouvements de ses membres supérieurs et inférieurs, à l'aide d'une camisole fixée au bois de lit par des sangles, ce qui ne doit durer que quelques jours en général, et l'on fait ensuite succéder le gilet de force qui contient seulement les bras, et n'empêche point d'errer librement durant le cours du traitement. N'existe-t-il qu'un état maniaque folâtre et sans danger, on permet également toute la journée la liberté des mouvements pour laisser évaporer, pour ainsi dire, une mobilité trop effervescente, et surtout calmer l'irascibilité extrême qui tient à l'aliénation, et qui ne fait que s'aigrir par la réclusion et la contrainte. »

On sait que Pinel, bon connaisseur de l'antiquité médicale, et admirateur éclairé d'Hippocrate, avait une sorte de respect pour les opérations de la nature, qu'il fallait suivre dans ses tendances vers la guérison, sans la troubler dans sa marche par une médication intempestive ou active avec exagération. Excellent clinicien, peu sujet aux illusions des optimistes, il était plus prudent

et réservé qu'entreprenant, comme Sydenham, Baglivi et les grands maîtres qu'il devait égaler, par la sobriété d'une méthode qui ne laissait presque point de place à la polypharmacie, tout en usant largement du régime et de ces moyens de l'hygiène que les anciens désignaient par le nom significatif de diététique. Pinel appartenait à cette école dont un des maîtres a dit : qu'il vaut mieux s'arrêter et attendre que s'avancer dans les ténèbres S'il s'est rarement trompé, c'est parce qu'il aimait à y voir clair.

Le traitement des aliénés dans la première période de la manie doit résulter du concours et de l'ensemble des moyens physiques et moraux qui sont : « leur isolement, la manière de les contenir adaptée à leur état particulier, l'attention de les nourrir et de débarrasser l'estomac s'il paraît surchargé, le soin de faire cesser leur réclusion aussitôt qu'il est possible et de leur faire respirer l'air du dehors pendant toute la journée; la liberté entière ou limitée des mouvements qu'on leur accorde s'ils ne sont point dangereux, les boissons acidulées qu'on oppose à leur soif et à leur ardeur intérieure; l'art de saisir leurs premiers moments lucides pour les encourager et les calmer; l'étude particulière qu'on fait de leur caractère individuel, et de leurs idées fantastiques; enfin, une extrême surveillance pour écarter tout ce qui peut les exaspérer, mais en opposant en même temps à leurs écarts une fermeté inflexible. Ce n'est point, en général, leur agitation, quelque violente qu'elle soit, qui peut déconcerter, puisqu'elle tient à la nature de la maladie, et que tous les moyens de la comprimer sont prévus. On cherche, par des médicaments doux et d'un effet lent, à produire une détente générale, à diminuer l'énergie vitale par des boissons mucilagineuses, émulsionnées ou acidulées, en entremêlant par intervalles l'usage des laxatifs pour prévenir les effets d'une constipation qui leur est habituelle, ou de quelque léger calmant pour faire cesser l'insomnie. On joint à ces moyens internes l'usage des bains tempérés, pris les jours alternatifs, quelquefois avec une légère douche vers la fin du bain. On ne brusque, on ne précipite rien ;

on suspend de temps en temps tout médicament pendant plusieurs jours pour laisser à la nature le moyen de développer ses efforts conservateurs et l'on revient ensuite alternativement à ceux qui peuvent la seconder. On diminue ainsi peu à peu l'impulsion des fluides vers la tête, en avançant lentement vers le terme proposé, sans rien mettre au hasard. L'excès d'agitation et les divagations se calment ainsi par degrés; les moments lucides se multiplient davantage, et l'aliéné, en devenant susceptible de passer de la première division dans la seconde, est préparé à recevoir encore des améliorations ultérieures. » En outre, il faut bien tenir compte de la cause de l'accès maniaque, et ne pas suivre strictement les mêmes moyens contre le délire occasionné par la frayeur, les excès ou la suppression d'un exanthème.

Mais à travers les modifications dont est susceptible la méthode générale, et qui peuvent exiger tour à tour l'emploi des antispasmodiques, des évacuants, des toniques ou de quelque exutoire, on ne doit pas perdre de vue ce principe fondamental, que, hors les cas incurables, la nature tend à guérir et à rétablir dans leur régularité les fonctions de l'entendement. Il s'agit donc seulement d'être fidèle « aux lois générales de l'hygiène, de seconder les efforts conservateurs et de leur donner le temps de se développer ». Dans certains cas, une méthode expectante, secondée par le régime moral ou physique, est suffisante ; dans d'autres cas le mal est au-dessus de toutes les ressources.

« Telle est donc la tâche, dit Pinel, que je me suis proposé de remplir, dans l'état actuel de nos connaissances : donner la plus grande importance à l'histoire de l'aliénation mentale, et faire une distinction sévère de ses diverses espèces, pour ne point tenter inutilement, ou diriger au hasard le traitement ; rappeler à des règles précises la direction et la police intérieure des maisons de santé ou des hospices d'aliénés, puisqu'il est comme impossible de les traiter avec succès au sein de leurs familles ; faire sentir vivement la nécessité des dispositions locales propres à la distribution méthodique de ces infirmes, suivant les périodes

de la maladie ; placer dans le premier rang les soins éclairés d'une surveillance assidue et le maintien le plus sévère de l'ordre de service ; indiquer les remèdes simples que l'expérience semble ratifier, les précautions, l'époque de la maladie, l'espèce d'aliénation qui peuvent en assurer le succès, apprendre enfin à réserver pour des cas extrêmes, et regardés jusqu'ici comme incurables, l'emploi de certains remèdes actifs, que d'autres circonstances pourraient rendre superflus, nuisibles ou téméraires. »

Ce qui vaut la peine d'être remarqué, e'est que l'homme qui a tracé des programmes à peu près irréprochables, n'a jamais ce ton magistral qui appartient aux dogmatiques ; e'est avec une extrême simplicité qu'il donne ses conseils pleins de sagesse : « Ce n'est qu'en employant des remèdes simples, ou tout au plus combinés deux à deux, lorsque leurs propriétés auront été constatées séparément, qu'on pourra parvenir à des résultats déterminés, en fixant d'ailleurs l'espèce particulière de manie qu'on cherche à guérir. C'est sous ce rapport que j'approuve l'association du quinquina avec l'opium, proposée par le docteur Feriar, contre la mélancolie avec une sorte d'atonie et un abattement extrême, ainsi que dans l'idiotisme accidentel qui succède au traitement trop actif de la manie... Le reproche fait justement aux médecins d'avoir une confiance aveugle dans un appareil fastidieux de médicaments, et dans la faiblesse de leurs moyens souvent illusoires, ne peut atteindre l'homme qui est au contraire très sobre dans leur usage, s'élève aux vrais principes de la science, et qui puise ses principales ressources dans l'ensemble de toutes les impressions physiques et morales propres à produire un changement favorable, après avoir d'ailleurs bien approfondi l'histoire de la marche et des diverses périodes de la maladie. »

Pinel est un des médecins qui ont le plus réagi contre les abus de la polypharmacie. C'est là surtout qu'il se rattache à l'École de Stahl, l'ennemi juré des remèdes qui ne guérissent point. La polypharmacie dans la thérapeutique mentale avait souvent

empêché la véritable observation. Comme la thérapeutique de Pinel est conforme à l'histoire naturelle des maladies, elle les suit dans leur évolution, et se modifie suivant les périodes.

Quelle est à présent la conduite à tenir dans la seconde et la troisième période de la manie? A la Salpêtrière, un local spécial est affecté aux aliénées qui sont au déclin de leur délire. « Il ne suffit point pour qu'elles y soient transférées qu'on remarque par intervalles quelques moments lucides, et des retours de calme; on exige encore un changement plus favorable, le sentiment de sa propre existence, une cessation de l'effervescence antérieure, un renouvellement des anciennes habitudes, et l'état précédent d'agitation ou de fureur remplacé par quelques absences momentanées; c'est aussi parfois une inquiétude vague qui s'exhale en mouvements irréguliers, en courses renouvelées sans aucun but particulier, en promenades sans ordre et sans suite. Dans cet état intermédiaire, ou plutôt dans cette marche progressive vers le rétablissement de la raison, ces infirmes d'entendement restent dans leurs loges, tour à tour debout ou assises, mais sans contrainte et avec toute la liberté des mouvements, à moins de quelque agitation passagère, par une cause accidentelle; elles se promènent sous les arbres, ou dans un clos spacieux adjacent, et quelques-unes, en se rapprochant davantage de l'état de convalescence, partagent les travaux des filles de service, s'occupent à puiser de l'eau, à enlever les saletés des loges, à laver le pavé et à remplir d'autres fonctions plus ou moins actives ou pénibles. Vient-on à apercevoir dans quelques-unes de ces femmes un retour des symptômes d'excitation, ou des apparences d'une rechute propres à répandre le tumulte et le désordre autour d'elles, on y remédie aussitôt par des bains ou des boissons délayantes, et, si cet état vient à persévérer, on les fait passer de nouveau dans la cour du traitement; si l'amélioration au contraire se soutient, et que le rétablissement de la raison se confirme de plus en plus, le temps d'épreuve est abrégé, et l'on augure dès lors un passage prochain au dortoir des convales-

centes. Une expérience constante a appris combien, dans cet état de faiblesse de l'entendement, une simple imprudence, une visite prématurée d'un parent, d'un ami, ou bien quelque nouvelle affligeante, peuvent produire quelquefois une émotion des plus vives, et ramener l'ancien égarement de la raison. » Faut-il remarquer que ces sages préceptes tirent leur grande valeur de la sanction de l'expérience ? Pinel recommande de faire ce qui lui a réussi durant une longue pratique. Ce mathématicien profond obéit constamment à la méthode inductive, et il n'abuse pas même de la statistique ni des calculs des probabilités.

Le local destiné à la troisième division des aliénées, c'est-à-dire aux convalescentes, présente de vastes dortoirs isolés. « Le plus grand calme règne dans cet asile, et pour mieux l'assurer, on engage les convalescentes à travailler dans un vaste atelier, au tricot et à la couture, et l'on excite leur émulation par un léger salaire ; un des principes fondamentaux est d'écarter de ce lieu tout sujet de mécontentement et d'aigreur, tout motif de chagrin et d'inquiétude : choix attentif des filles de service les plus douces et les plus actives, exactitude extrême dans l'heure des repas, aliments préparés avec soin, surveillance assidue pour éviter tout sujet de discussion et de trouble, attention constante de ramener dans la deuxième division les femmes d'un caractère indompté et acariâtre, ou celles qui sont sur le point de faire une rechute ; il faut aussi être toujours en garde contre les sorties prématurées. Une expérience constante apprend combien ces divers objets doivent être surveillés avec soin... C'est un signe de mauvais augure que le passage brusque d'un état de délire à une raison saine, puisque c'est là le caractère ordinaire d'une manie périodique, et le plus souvent incurable. Un état intermédiaire et un changement favorable qui s'opère par degrés annoncent un rétablissement solide des facultés morales, pourvu que rien ne trouble cette tendance naturelle, et c'est là le motif des précautions sans nombre qu'on prend dans la division des convalescentes, et de la surveillance sévère qu'on exerce pour saisir

aussitôt les moindres caractères d'une rechute qui se déclare, et pour appliquer les moyens d'en arrêter le développement ultérieur. Aussi a-t-on soin, dès que ces signes sont connus, de faire prendre des bains tièdes ou quelque douche légère, de prescrire des boissons mucilagineuses ou acidulées, de recourir à de légers évacuants, pour remédier à la constipation qui est alors ordinaire. Certaines circonstances peuvent aussi demander l'application des sangsues ou d'un épispastique, quelquefois aussi d'un léger calmant, lorsque l'excitation nerveuse est très marquée. C'est en général par des propos doux et consolants qu'on doit soutenir l'espoir, relever le courage, faire entrevoir la sortie prochaine de l'hospice, écarter enfin tout sujet réel de mécontentement et de discorde. »

Ce qu'il y a de plus notable dans ce passage, c'est la connaissance profonde de cette loi de l'habitude qui ne s'accommode point des changements trop brusques. L'inconvénient de rendre prématurément les aliénés à la vie sociale, même quand on les croit guéris, montre assez l'utilité de ces établissements intermédiaires qui devraient servir à consolider la convalescence.

Avec cette transition, beaucoup de récidives seraient évitées. Tel malade auquel on signe l'exeat, et il le faut souvent pour se conformer à la loi ou aux règlements de police, sera ramené à l'asile dans quelques mois, dans quelques semaines, en un état pire que le premier. La prévoyance de Pinel n'abandonnait rien au hasard.

On doit donc agir avec une extrême prudence, pour le choix du moment opportun du renvoi des aliénés convalescents ; ceux-ci en effet offrent une extrême sensibilité qui les prédispose aux rechutes. « Une vive frayeur, un emportement de colère, un chagrin profond, la saison des chaleurs, quelques excès d'intempérance ou même le passage brusque d'un état de détention et de contrainte à une liberté indépendante, peuvent produire en eux une commotion dont on ne serait point susceptible dans d'autres circonstances, et renouveler des accès de manie, lorsque l'habi-

tude n'en a point été longtemps suspendue ; c'est ainsi que les aliénés convalescents réclamés trop tôt par leur famille, retombent de nouveau, et sont ramenés à plusieurs reprises dans les hospices. »

L'étiologie habituelle des rechutes ne saurait être mieux exposée : sortie prématurée de l'hospice ; précautions négligées pendant la convalescence ; Pinel était par excellence l'homme prévoyant.

Telle est, brièvement résumée, l'œuvre de Pinel. Rompant avec des coutumes anciennes et barbares, il a fait considérer les aliénés comme des malades qu'on doit traiter et non pas châtier. Le premier, il a brisé leurs fers ; il les a rendus à l'air, à la lumière. Grâce à lui, ces cabanons infects, où croupissaient des malheureux, ont fait place à des loges propres et salubres. Les malades confiés à ses soins et désormais traités suivant les règles de la raison et les lois de l'humanité, furent l'objet de sa sollicitude inquiète et vigilante pendant toute la durée de leur affection et de leur convalescence. C'est pour cela qu'avec juste raison on l'a surnommé le bienfaiteur des aliénés. Jamais Esquirol, son élève le plus illustre et le plus chéri, ne parlait de lui sans dire : le grand Pinel.

Bien des travaux, et des plus considérables, ont été publiés depuis cette époque. La science mentale a changé de face pour ainsi dire ; mais ne négligeons pas pour cela les écrits des vieux maîtres ; édifiés au contraire sur ce qu'ils ont fait, nous n'en lirons qu'avec beaucoup plus de fruit ceux des auteurs contemporains.

En terminant cette étude, nous ne croyons pouvoir faire mieux que de rapporter l'appréciation suivante de Friedreich sur Pinel et son œuvre : « Les services de Pinel considéré comme réformateur de la méthode de traiter les aliénés, sont bien plus considérables qu'au point de vue de la théorie même des maladies mentales. Il doit être regardé parmi les modernes comme le fondateur d'une méthode adéquate du traitement moral des fous,

méthode déjà exposée plus tôt dans les écrits des Allemands, mais dont il fit le premier l'application. Il brisa les fers et les chaînes des aliénés, les traita avec humanité, fraternellement. Son influence s'étendit si loin que toute l'Europe rougit du traitement inhumain des aliénés. C'est ainsi qu'il fut le sauveur, non seulement de ceux qui se trouvaient internés dans les asiles dont il était le chef, mais encore de tous les autres qui, jusqu'à lui, avaient langui dans les chaînes. Après avoir donné séparément quelques mémoires, il écrivit enfin son ouvrage complet où se trouvent consignées toutes ses vues et ses opinions, et dont ce qui suit en particulier mérite d'être retenu. Il faut préalablement remarquer qu'il n'y a point lieu de s'inquiéter de l'épithète philosophique qui accompagne le titre ; car Pinel lui-même, en maints passages de son livre, engage les médecins qui se livrent à l'étude de ces maladies, d'éviter les recherches philosophiques profondes, et il leur recommande sans cesse l'observation pure et fidèle. Lui-même leur donne excellemment l'exemple, en leur offrant une expérience et une thérapeutique épurées ayant pour base la connaissance de la nature et de l'homme, et c'est à bon droit qu'il mérite le jugement favorable qu'ont porté sur lui la plupart des critiques qui ont apprécié son ouvrage. »

Juste au fond, quant à l'ensemble, ce jugement est entaché de partialité au point de vue international. Que Pinel ait profité des auteurs anglais antérieurs et contemporains, qui voudrait le contester ? Qu'il ait mis à contribution les Allemands dont les écrits étaient bien moins répandus, il y a peu d'apparence. Pourquoi les Allemands s'empressaient-ils de traduire les ouvrages et opuscules anglais concernant la folie ? Peut-être parce que la littérature médicale allemande n'était pas riche dans l'espèce en dehors des thèses doctorales des universités, notamment de celles de Halle et de Gœttingue. C'est beaucoup d'avoir reconnu que le vrai réformateur fut celui qui réalisa la réforme par sa propre initiative avec l'autorité qui vient de l'expérience, d'abord à Bicêtre, puis à la Salpêtrière. Pinel fut, à la lettre, le libérateur des fous, et nul

n'a mieux mérité d'eux depuis Jean Wier. Il est douteux que Pinel ait rien emprunté aux Allemands, tant au point de vue thérapeutique qu'à l'égard du régime intérieur des asiles. D'autres avaient signalé les abus et indiqué les réformes. Pinel eut la gloire de travailler avec fruit à la suppression des uns et à la réalisation des autres.

Lettres de Philippe Pinel.

Lettre a son frère Pierre

A M. Pinel, *de la doctrine chrétienne, au collège de l'Esquille.*

8 décembre 1778.

Une suite d'occupations, quelque peu de négligence m'empêchent, mon cher frère, de t'écrire aussi souvent que je le désirerais; cependant je serais bien aise que tu m'écrivisses régulièrement, pour le plus tard, tous les deux mois, afin de m'instruire des choses relatives à ton cours de philosophie. Je suis très aise que le Père Rouaïse soit ton professeur, mais, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, il faut savoir que les notions qu'on donne dans un cours de philosophie qui doit être à la portée du plus grand nombre, ne sont jamais assez approfondies pour porter dans l'esprit le dernier degré de conviction qui appartient aux sciences exactes telles qu'elles existent dans les livres originaux. On doit donc se proposer, dans un pareil cours, d'exercer son jugement, de se former peu à peu à la méditation, et d'acquérir cette facilité d'élocution qui est une suite de l'exercice de la mémoire. Ainsi, il faut t'imposer chaque jour la loi d'apprendre par cœur et mot à mot quelques lignes de ta leçon, comme si tu avais à les réciter; par là, la mémoire se fortifie dans peu de temps, et l'on acquiert la facilité qu'on peut désirer de parler le latin de l'école ; quant à la leçon entière, il faut s'en former un tableau idéal, y revenir plusieurs fois, se défier des demi-lueurs, ajouter ses réflexions propres ; par là on fortifie ses facultés intellectuelles ; l'esprit acquiert de l'étendue et de la profondeur ; les vérités mathématiques sont surtout propres à remplir ces vues, mais, pour cela, il faut en étudier l'esprit, voir la justesse et l'enchaînement des vérités précédentes qu'on met en œuvre pour en faire éclore la démonstration ; il faut revenir sans cesse sur ce qu'on a vu, et se familiariser avec ces principes ; il ne faut pas rougir surtout de se faire bien expliquer ce qu'on n'entend pas ; les personnes qui n'ont que des idées confuses ne s'arrêtent jamais, tandis que les bons esprits sont offusqués du moindre nuage qui se présente, et tâchent de l'écarter ; c'est là où j'ai toujours reconnu ceux de mes disciples qui avaient des talents.

Avant la fin des vacances de Noël, je pourrai t'envoyer dans une lettre les idées que je puis avoir sur le sujet que tu te proposes de traiter ; il fau-

drait surtout appuyer sur les faits historiques, et en tirer des inductions aussi rigoureuses que le sujet peut le permettre.

Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre ; comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées ici qu'en province, je me procure une honnête aisance sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger ; je vis en mon particulier, en mangeant de temps en temps dans des maisons distinguées, où je suis très bien accueilli. J'ai toute la liberté d'assister aux cours publics, aux hôpitaux, aux séances des bibliothèques. Je vais de temps en temps aux spectacles. Ainsi, mon temps se passe dans un enchaînement de situations variées et agréables ; la culture des sciences et quelques amusements passagers remplissent mon temps. Je jouis surtout de l'indépendance qui est si conforme avec ma manière de penser. Aussi je ne vois approcher qu'avec peine le terme où il faudra prendre une existence civile. Cependant, quand il le faudra, je ne resterai pas en suspens ; du reste, ce ne sera pas à Paris ; cette ville me plaît dans l'état où je me trouve, je l'aurais en aversion s'il fallait y exercer la médecine ; je ne vois dans ceux qui exercent ici cette profession respectable que bassesses et intrigues, et aucune de ces qualités qui méritent la considération et l'estime. D'ailleurs, quand je voudrais me fixer dans ce séjour, le défaut de fortune m'opposerait toujours un obstacle ; il faut ici nécessairement du luxe et de la dépense.

Au surplus, il paraîtra peut-être à certaines personnes que je suis long à prendre un parti ; mais on sait la fatalité attachée à la profession du médecin, il faut nécessairement être d'un certain âge pour inspirer la confiance ; rien ne peut suppléer au nombre des années, à moins d'aller se fixer dans une petite ville. Dans ce cas-là, on y est toujours à temps. Quoi qu'il en soit, je trouverai toujours le bonheur en moi-même, et les vues de fortune seront subordonnées au plaisir d'être utile. C'est dans ce but que je me cultive et que je réserve mon âge de maturité à rendre à la société les devoirs qu'elle exige de chacun de ses membres.

Adieu, crois que tu as toujours en moi un frère et un ami. Louis te fait bien des amitiés. A l'égard du violon, il passera à Montpellier le retirer et l'envoyer chez nous.

Lettre a son frère Pierre

Paris, 1er janvier 1779.

Dans la question proposée : « Savoir si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts », on peut prendre la négative ou l'affirmative et l'appuyer également sur des faits. C'est ce qui arrivera toujours quand la question est vague, et que ceux qui la proposent n'ont pas eu le soin de fixer leur vue sur un objet déterminé.

D'abord, si l'on jette un coup d'œil sur les législations qui ont fleuri sur le globe, on verra que, dans l'institution de la société, chacune a précédé la lumière des sciences et des arts qui suppose un peuple policé et amené par des circonstances et le cours des âges à cette maturité et à ce repos qui fait éclore le germe des lettres. Quand Lycurgue donna des lois à Sparte et qu'il rendit cette république si féconde en grands hommes par des institutions si sagement combinées, il n'y fut pas amené par l'état florissant des lettres ; mais ce législateur, d'une âme forte et patriotique, voulant rendre ses concitoyens heureux, voyagea en Crète et médita profondément sur la nature de l'homme, saisit dans ses voyages tous les traits de lumière, et vivement enflammé de l'amour de la patrie, il poursuivit avec la plus grande ardeur le projet de réformer les mœurs publiques, et de faire les institutions les plus sages. S'il eut soin de recueillir les écrits d'Homère et de les faire connaître à sa patrie, ce n'était que pour inspirer le courage martial nécessaire à un peuple guerrier ; en un mot, un patriotisme ardent et éclairé par la connaissance de la nature humaine fut son seul guide.

Quant à Solon, qui donna des lois à Athènes, il s'occupa surtout des connaissances relatives au gouvernement et à la politique, et, en général, dans la Grèce, on voit que la philosophie pratique, la morale, la politique étaient surtout cultivées, avant même que les sciences naturelles et les lettres eussent encore jeté un faible crépuscule. Il semble que les premières réflexions de l'homme doivent tomber sur les moyens de se rendre heureux, et de faire fleurir la société dans laquelle il vit; qu'il ne faut pas avoir une grande connaissance du cœur humain pour apercevoir que les mœurs qui forment seules les grands caractères étaient le seul moyen de former un gouvernement durable et florissant. Plus l'homme se dépouille des intérêts propres et s'enthousiasme pour le bien général, plus il contribue avec ardeur à le procurer. La philosophie morale parut donc le meilleur fondement d'une excellente législation ; de là vinrent cette foule d'écoles de philosophes qui eurent leur berceau dans la Grèce. Tu peux lire, sur les vies des anciens philosophes, la traduction latine de Diogène Laërce et Plutarque sur les vies de Lycurgue et de Solon.

Si tu veux bien connaître les progrès de la législation chez les Romains, il faut lire les réflexions de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains; tu verras que cet antique sénat, dont la politique profonde fut si fatale aux autres nations, ne s'éclaira point au flambeau des sciences et des lettres, mais qu'il puisa sa conduite dans les modèles que lui avaient transmis les Grecs, dans ses profondes réflexions et dans cet enthousiasme patriotique dont il se sentait enflammé. Quand les lettres furent si florissantes, sous le règne d'Auguste, ce ne fut qu'un raffinement de politique, une manière adroite de couvrir de fleurs les chaînes qu'il imposait à ses concitoyens. En multipliant les jouissances, en offrant à l'esprit et au cœur mille plaisirs variés, en faisant goûter le

charme des lettres, cet ambitieux adroit détourna les Romains des intérêts de la patrie, et affaiblit le ressort de leur âme. Il ne faut pas le juger d'après les flatteries d'Horace, de Virgile, etc.; il faut le voir en lui-même, comparer son règne avec ceux qui l'ont précédé, et l'on verra si la législation à Rome suivit le progrès des lettres.

La Chine, cet empire non moins antique, est peut-être un modèle de législation. Nulle part ce qu'on appelle l'amour du bien public n'est si général ; mais cela tient à cette opinion reçue, que l'empire est une grande famille, dont l'empereur est le père : tout le monde concourt avec activité au bien général; il y a une police admirable pour prévenir le crime et pour encourager les vertus ; cependant les sciences et les lettres, quoique cultivées dès la plus haute antiquité, y sont encore dans un état de médiocrité.

On chercherait en vain des modèles de législation dans les climats chauds, dans l'Inde, la Perse, la Turquie, l'Arabie et les régions de l'Afrique. On sait que, de tous les temps, la langueur et l'abattement de l'âme ont été leur partage, et que le despotisme se joue de la vie et des biens des sujets ; une crainte servile est l'âme de ces gouvernements, et ce n'est que le caprice du despote qui fait naître ou disparaître les lois. Nul système suivi, nul plan de législation. Si l'Arabie a fait une exception à la régle, si le puissant génie de Mahomet et de quelques-uns des califes a fondé des lois relatives à la nature du climat et des habitants; si les sectaires de Mahomet se sont rendus si redoutables et ont menacé d'envahir tout le globe connu, ce n'est qu'à la grandeur du génie de certains califes qu'on devait ces vues élevées et cette conduite mâle qui fit trembler tant de puissances. Les sciences et les arts ne fleurirent que sur les derniers temps, et lorsque l'empire était sur le point d'expirer. Le calife Aaron Rachild, à peu prés contemporain de Charlemagne, les fit fleurir à Babylone ; mais peut-on attribuer à leur progrès l'élévation et l'agrandissement de l'empire des califes, puisqu'il était déjà parvenu à son plus haut point?

Si l'on passe ensuite à l'Europe et que l'on examine dès la plus haute antiquité, la législation, on verra que le plus grand peuple, après les Romains, qui ait figuré sur cette partie de la terre, était les Germains. On ne peut cependant pas dire que les lettres fussent cultivées chez ce peuple, dont la profession était toute militaire, et qui était conduit par les druides, espèce de prêtres fanatiques qui abusaient naturellement de l'ascendant que leur donnait la religion ; cependant, l'esprit de fierté et d'indépendance qui régnait chez ces peuples avait donné lieu à des lois très favorables à la liberté. On peut voir leurs institutions dans l'admirable ouvrage de Tacite : *De moribus Germanorum*.

C'est peut-être chez les Germains que les Anglais ont puisé leur code législatif, qui est le seul de l'Europe qui doive fixer l'attention, et où le droit de l'individu est le mieux combiné avec celui du prince. Or on ne

dira pas que les Anglais doivent leur législation à l'état florissant des sciences et des arts, qu'elle a précédé de plusieurs siècles. Quand ces fiers insulaires se sont distingués par leur génie et leur talent, leur législation était tout ce qu'elle pouvait être. C'est le patriotisme qui les a maintenus dans leurs revers, qui leur a fait trouver des ressources; c'est à l'ardeur avec laquelle ils cultivaient la politique qu'ils doivent leurs institutions modernes, leur commerce, leur agriculture, et si la connaissance des sciences naturelles a donné lieu à des établissements sages et a contribué à les perfectionner, il faut convenir que le fonds même de leur législation est dû à une tout autre cause. Tu peux prendre une idée des lois de l'Angleterre dans Montesquieu, *Esprit des Lois*.

Quoiqu'il y ait eu beaucoup d'instabilité dans les lois des Français, cependant on peut voir que Charlemagne, dans ses fameux Capitulaires, tâcha d'y mettre ordre; mais l'esprit militaire de notre nation y produisit les lois les plus contraires à l'humanité. Les princes, en général, pour gagner le cœur des grands, leur donnèrent, pour récompense militaire, le droit d'opprimer impunément les peuples. La postérité de Charlemagne, indigne de ce grand homme et sans capacité pour gouverner, donna lieu à l'indépendance et à l'anarchie féodales ; les seigneurs se rendirent des tyrans subalternes dans leurs terres, comme les comtes, les ducs s'étaient rendus maîtres dans les gouvernements que les princes leur avaient confiés. Pendant plusieurs années, la France, l'Allemagne, la Pologne, etc., ne furent qu'un théâtre de brigandages et de rapines, à cause des guerres continuelles que se faisaient entre eux les tyrans subalternes ; enfin les croisades, malgré leur folie, eurent cependant, à un certain égard, de bons effets : les seigneurs aliénèrent la plupart de leurs terres, et leurs vassaux furent délivrés du joug ; les princes acquirent plus de puissance, etc. (voir un livre intitulé *Tableau de l'histoire moderne*, en 3 volumes). Notre législation, et celle de beaucoup d'autres peuples, est encore dans le chaos. Qu'importe l'état florissant des sciences, le ton philosophique du siècle? Les intérêts de ceux qui gouvernent sont toujours séparés des vues nobles et élevées de l'homme vraiment éclairé : je le vois ici, à Paris. Les philosophes vivent dans l'oubli et la retraite, ou s'ils paraissent quelquefois dans les cercles, ce n'est que parce qu'on a plaisir à s'entretenir avec eux : du reste, leurs maximes sont opposées à celles des gens du monde ; ceux-ci les regardent comme des êtres bizarres qui jouent leur rôle dans la société, mais ils sont écartés du gouvernement et du cabinet des princes qui n'aiment que les gens propres à les flatter et à étendre leur pouvoir. Il faut cependant convenir que la foule des écrits philosophiques qui paraissent répandent la lumière sur certains objets, et opèrent de temps en temps quelque révolution utile ; mais qu'est-ce, si on le compare avec le système entier de la législation?

L'ouvrage immortel de Montesquieu est sans doute très propre à éclairer sur la législation, et dernièrement l'impératrice de Russie a réformé

son code sur cet excellent modèle; mais ce précieux monument des lettres sera rarement consulté ; c'est le hasard, les circonstances, un concours fortuit d'événements, les passions des gens en place, leurs mœurs qui décident de la forme du gouvernement et des institutions.

Je n'ai pas parlé des républiques fameuses de la Suisse, de la Hollande, de Venise, des États-Unis de l'Amérique ; mais si dans ceux-ci on excepte la Pensylvanie, où l'illustre Penn, qui avait un esprit éclairé et un cœur patriote, a fondé une très sage législation, on voit toujours la cause qui a servi de fondements aux lois. En général, les colonies anglaises se sont formées sur la constitution anglaise, et les anciennes républiques qui brillent encore dans l'Europe ont été formées dans des temps orageux, et doivent leurs sages institutions à la triste nécessité de se soutenir contre des puissances redoutables qui voulaient les opprimer, et dont les efforts ne servaient qu'à augmenter l'amour de la liberté et le ressort de l'âme. Tous ces objets demanderaient, pour être discutés, des connaissances profondes, des recherches ; mais tu peux trouver tout ce qui peut t'importer, par rapport à la question présente, dans le livre de l'abbé Raynal : *Histoire philosophique et politique de l'établissement des Européens aux deux Indes.*

Tu peux voir, d'après ce que je viens de te tracer légèrement, qu'il faudrait se résoudre pour la négative, et quoiqu'on puisse entasser des déclamations, de vains raisonnements en faveur de l'opinion contraire, on ne peut faire quelque chose de solide qu'en l'embrassant sous un autre point de vue.

Si tu travailles ce sujet, il faut d'abord te faire un plan, puis tracer sur le papier une esquisse grossière, méditer fortement de chaque article en particulier, et bien lier les idées ; puis, en quatrième lieu, reprendre le tout et t'occuper du style et du courant des pensées. Il n'y a pas d'autre méthode pour bien faire.

Après que tu auras médité sur l'objet présent, si quelque chose t'embarrasse, tu m'écriras. Je suis ton bon frère, PINEL.

LETTRE A SON FRÈRE PIERRE

Paris, 12 janvier 1784,

Si j'ai tant tardé, mon cher frère, à te donner de mes nouvelles, ce sont mes nombreuses occupations qui en sont la cause. Tu dois me connaître assez pour ne point devoir être inquiet sur mes sentiments à ton égard et ne pas te méprendre sur les motifs de mon silence. J'apprends avec plaisir que tu as reçu le dernier caractère du sacerdoce. Si j'ai désiré de te voir prêtre, ce n'est certainement que ton propre intérêt que j'ai consulté ; connaissant tes goûts, tes sentiments et les autres ressources qu'offrent les autres états de la société, j'ai cru très sincèrement travailler à ton bon-

heur, en insistant sur les conseils que je t'ai toujours donnés. Sois bien sûr que j'ai toute l'expérience et la connaissance du monde nécessaires pour donner des avis salutaires. La médecine est sans doute une belle chose, mais si tu savais le nombre d'années qu'il faut pour en bien posséder les principes, et les circonstances rares où il faut se trouver ; si tu connaissais en outre les désagréments qu'offre sans cesse la pratique, quand on est obligé d'en faire un état de lucre, tu n'aurais certainement point regret de ne pas avoir pris ce parti. Il est vrai qu'elle n'a point ce désavantage pour moi, à cause des positions que semble m'avoir ménagées la Providence. J'ai eu tous les moyens possibles d'instruction, et ce qu'il y a de précieux, c'est que j'ai toujours conservé mon indépendance, qui fait ma passion dominante. Le journal dont je suis chargé m'assure une honnête existence, sans me mettre dans la dépendance de personne, mais cependant en me rendant aussi utile que je puis ; par là, ma vie est partagée entre des occupations actives et l'étude du cabinet. Je jouis tour à tour du bruyant fracas de la capitale et des délices de la solitude, et d'une société très resserrée d'amis choisis. C'est ainsi que vivent à Paris les personnes qui pensent avec solidité, et je puis t'assurer que ceux qui vivent sans cesse dans le tumulte et qui se répandent beaucoup dans le monde, n'y sont pas heureux. C'est un pays très singulier, et il faut avoir des principes bien inébranlables pour ne pas être entraîné par la séduction de l'exemple, et souvent se perdre. On peut parvenir ici, mais c'est presque toujours par des moyens obliques, et qui répugnent à une âme honnête. D'ailleurs, dans une immense population et au milieu du tourbillon, chacun pense à soi sans aucune affection pour les autres ; on ne donne des espérances que pour prendre les airs de protecteur, et l'on vous oublie dès que vous avez passé le seuil de la porte. Du reste, il y aurait trop à dire si je voulais t'entretenir de ce pays. J'imagine bien que tes vues se tournent vers la capitale avec quelque complaisance ; c'est un vœu que l'on fait dans la jeunesse quand on a du goût pour les belles-lettres ou les sciences ; mais, si tu savais de combien de jeunes gens ce pays-ci est l'écueil, ton imagination refroidie n'y verrait plus ce séjour de délices que tout le monde croit y trouver. Crois-moi, le bonheur est plus près de toi, dans les lieux où le ciel t'a placé ; remplir les devoirs de la société avec zèle, profiter des moyens d'être heureux en sachant borner ses désirs, tel est le sommaire de ce qu'on doit se proposer pour sa conduite. Tu pourras peut-être croire que je cherche à t'éloigner de la capitale pour éviter un surcroît de soins et de tracas. Je te jure que si je pensais que tu trouverais plus de bonheur ici, je t'engagerais demain à y venir ; mais, sincèrement, je pense le contraire.

Ton goût pour les belles-lettres est parfaitement d'accord avec la prédication ; ce n'est même qu'en joignant la composition à des lectures réfléchies qu'on se forme. La crainte que tu as sur le défaut de mémoire n'a aucun fondement ; c'est une faculté qui se fortifie à mesure qu'on

l'exerce. Si tu prends chaque jour l'habitude d'apprendre quelque chose par mémoire, surtout si tu cherches bien à en pénétrer le sens avant de retenir les paroles, tu seras étonné de la facilité que tu acquerras. D'ailleurs, dans les premiers essais, on confie son cahier, s'il le faut, à un ami, qui est assis à côté pour souffler dans l'occasion ; mais, si tu prends bien soin de fortifier ta mémoire en donnant chaque jour une certaine heure à cet exercice, tu n'auras pas besoin de cet autre expédient ; mais pour que ta mémoire acquière tout son développement, il faut étudier avec beaucoup de réflexion, voir intuitivement les idées majeures du discours que l'on apprend, leurs points de division, et après avoir bien vu ainsi le squelette, pour ainsi dire, on passe aux objets de détail, à la manière dont l'auteur développe ses idées, aux finesses qu'il emploie, aux beautés du style, etc. C'est ainsi qu'il faut faire avant que d'apprendre le discours par cœur. Quand on l'a ainsi bien médité et qu'on le possède parfaitement, c'est alors qu'on se met à l'étudier par cœur en le déclamant à haute voix ; c'est ainsi qu'on peut se rendre imperturbable en chaire. D'ailleurs, toutes ces objections prises de la mémoire sont des craintes d'enfant ; on devrait bien plus craindre de faire un discours faible, dont les points de division ne soient pas bien marqués, dont le plan ne soit pas bien conçu, et dont les idées majeures, faiblement aperçues, manquent de développement. C'est cela qu'on doit craindre quand on s'est formé un goût judicieux par de bonnes lectures. Fais choix d'un auteur seul ; médite-le avec soin, comme je l'ai dit ci-dessus. Je te conseille, par exemple, de choisir pour modèle le *Petit carême* de Massillon, qui est en un seul volume, et qui renferme douze discours qui sont autant de chefs-d'œuvre pour l'éloquence, la justesse des divisions, les beautés de style, etc. Rends-toi bien familier cet ouvrage, étudie bien profondément la manière avec laquelle il envisage son sujet, le plan qu'il se forme et la manière dont il le remplit. Il faut revenir cent fois sur le même objet, quand on veut le posséder. Ainsi, je suis d'avis que tu t'adonnes fortement à la prédication, qui est un des plus saints ministères de la société et qui engage d'ailleurs à perfectionner ses talents. On verra dans la suite ce qu'il faut faire ; c'est d'ailleurs le moyen le plus prompt de parvenir. Il faut d'ailleurs s'attacher à perfectionner toutes les qualités extérieures par l'exercice, à avoir une voix claire, un geste facile, mais sans apparence d'histrion, des inflexions de voix variées et adroitement nuancées, etc. — Je t'adresse les *Gazettes de santé* à Toulouse.

Lettre a Desfontaines

Paris, 27 novembre 1784.

Vous voilà donc, mon cher Desfontaines, rendu à Alger, qui était le lieu primitif de votre destination. Vous me faites part de ce qui vous est arrivé

durant votre voyage, et il paraît qu'on vous a donné le spectacle des combats. C'est sans doute un plaisant contraste que la vue de personnes acharnées et ne respirant que la mort, avec un tranquille naturaliste, accoutumé à vivre avec les plantes, et plein des affections douces que ce spectacle fait sans cesse naître dans l'âme. Mais c'est ainsi, en comparant les extrêmes, en rapprochant les termes les plus éloignés, que l'âme s'instruit et se forme des principes invariables. Vous vous plaignez, mon cher ami, de votre penchant à la mélancolie; c'est une suite de votre éloignement des anciennes sociétés, peut-être est-ce un effet de climat; mais ce tempérament, qui semble répandre un voile sombre sur votre âme, est en même temps le principe des jouissances les plus vives et des émotions les plus profondes; c'est encore le plus favorable à la culture des sciences, et si je voulais étaler de l'érudition et faire le savant de collège, je vous dirais qu'Aristote l'a dit : « Si ce philosophe se livre à des rêveries en métaphysique, il lui arrive de dire de bonnes choses en fait d'observation. » Faites en sorte cependant que la chose n'aille pas trop loin. Travaillez avec mesure et sans vous excéder; laissez autant que vous le pourrez à votre esprit son allure franche et naturelle, et faites en sorte de reprendre le travail avec un nouveau plaisir.

Il faut que je vous dise encore un mot du magnétisme, quoiqu'il soit sur son déclin, surtout dans l'esprit des gens sensés, depuis le rapport des commissaires de l'Académie et de la Faculté. On a fait des répliques, on a multiplié les brochures; mais, par malheur pour les auteurs, la plupart de ces livres ne sont pas lus. Le Gouvernement désire depuis longtemps que le public soit éclairé sur cette espèce de manie, qui n'a eu de vogue que par le crédit de ses partisans. Enfin, je crois qu'on vient de lui porter le dernier coup en le mettant sur la scène. Il vient de paraître aux Italiens une pièce intitulée *les Docteurs modernes*, dans laquelle Mesmer et Delon, ces deux chefs de secte, y sont joués avec une gaieté et une plaisanterie charmantes; on éclate de rire dans cette pièce et si vous étiez ici, vous y trouveriez un excellent antidote contre la mélancolie. Rien n'a paru autant consterner les Mesmériens que ce dernier coup; mais, quoi qu'il en soit, il y a parmi les dames un zèle extrême pour cette nouvelle médecine; et comme il faut certains attouchements et un certain développement d'industrie dans le médecin qui magnétise, elles trouvent tout cela très gentil; moi-même j'ai voulu être instruit du secret, pour savoir à quoi m'en tenir, et j'ai fréquenté le baquet et même magnétisé chez M. Delon pendant environ deux mois. Cela a abouti à quelque petite aventure galante, et, quand la raison s'endort, j'ai un peu de penchant à prescrire aux dames la charmante manœuvre du magnétisme. Pour les hommes, je les repousse tous durement et je les envoie dans un magasin de pharmacie. Du reste, nous plaisanterons sur cette affaire quand vous serez ici.

Quant aux ballons, on n'a pas encore rempli le projet de passer le dé-

troit de Calais; mais, ces derniers jours, on vient d'en construire un aux Tuileries et de le faire porter à Calais pour profiter du premier vent favorable qui pourra le transporter sur les côtes d'Angleterre. C'est M. Pilâtre Desrosiers qui doit le monter, et qui va recevoir des compliments des Anglais ou une épitaphe de ses compatriotes. L'Académie s'occupe des ballons sous un autre point de vue ; elle en avait un suspendu, le jour de la séance, au milieu de la salle. MM. Munier et Lavoisier sont chargés de perfectionner cet objet, soit pour voir jusqu'à quel point on peut contenir du gaz inflammable dans le taffetas gommé qui sert d'enveloppe, soit pour faire d'autres observations sur l'état de l'atmosphère par les degrés de condensation ou de raréfaction de l'air inflammable, etc. La dernière séance a été toujours brillante et nombreuse à l'ordinaire. M. le secrétaire a lu quatre éloges très bien faits, savoir celui de M. Bezout, de Morand, de M. Macquer et de M. le comte de Tressan. Il y avait une anecdote dans ce dernier qui était singulière. M. le comte de Tressan vivait à la cour de Stanislas, roi de Pologne. Il y avait aussi un jésuite, qui, à propos d'un ouvrage que venait de faire paraître M. de Tressan, le déféra au roi comme contenant de la philosophie. Le monarque en parla à M. de Tressan, qui répliqua : « Cela est vrai, Sire, mais que votre Majesté se souvienne que, dans la procession de la Ligue, il y avait trois mille moines, et qu'il n'y avait pas un philosophe... » M. Sabatier lut un mémoire très intéressant sur une personne guérie de la rage en faisant des incisions aux lieux des morsures et en cautérisant ensuite ces plaies ; la personne avait reçu cinquante-quatre morsures et fut guérie, tandis qu'une autre, qui n'en avait reçu qu'une et qui la négligea sans faire de remède, mourut hydrophobe. On connaissait autrefois l'usage du cautère dans la rage, mais on ne l'avait employé que comme un moyen subsidiaire pour faire suppurer la plaie, au lieu que M. Sabatier le propose comme un moyen curatif. M. de Cassini lut un mémoire sur les étoiles doubles et sur les avantages qu'on retire pour les observer plutôt des télescopes que des lunettes achromatiques. M. Desmarets lut aussi un mémoire sur les diverses couches de roche des montagnes et sur leur diverse inclinaison, Enfin, M. Munier lut le sien, sur l'objet dont je vous ai parlé au sujet des ballons... Le Provençal plein d'originalité dont vous me parlez a fait un voyage en Angleterre, où il est resté quatre ou cinq mois. Il en est revenu depuis quelque temps, et il paraît qu'ils ne sont guère bien avec M. Cousin ; au contraire, je suis à présent plus lié avec ce dernier, et il me marque beaucoup d'estime. Il m'a chargé même, en dernier lieu, de traiter d'une fièvre l'enfant d'une personne de sa connaissance, ce que j'ai fait à la satisfaction, à ce qu'il me paraît, de tout le monde... Du reste, mes affaires vont très bien ici, et je puis me passer désormais de montrer les mathématiques. J'ai quelques maisons de finance dont je suis le médecin, et d'ailleurs je fais des traductions de livres anglais, ce qui me rapporte au delà de ce qu'il me faut pour vivre très décemment. Dans ce

moment-ci, je suis à traduire les *Institutions de médecine pratique* du docteur Cullen, et j'en retire mille livres. Je ne suis plus chez M. Villemont. J'ai pris un appartement plus décent dans la rue des Maçons, hôtel des Quatre-Nations, tout près de M. Savary. Ainsi je puis maintenant suivre mon goût sans que rien le contrarie, et, en général, je passe les matinées chez moi, et livré à l'étude ; mon goût me porte à avoir une pratique très circonscrite, à voir peu et observer beaucoup. Je renoncerais à la médecine, s'il me fallait sans cesse être à trotter dans les rues. Je travaille vivement à mon *Hygiène*, et, pour essayer le goût du public, j'en insère de temps en temps quelques articles dans la *Gazette de santé*. Il me paraît même que l'on goûte beaucoup cette manière de la traiter, qui paraît neuve. Il est bon que vous en jugiez vous-même, et pour cela je vais vous transcrire l'article qui a été inséré dans le n° 31, et qui fait suite à d'autres qui le précèdent, sur les moyens de rendre la digestion plus énergique...

« Une promenade légère, faite avant le repas, pourrait-elle satisfaire au précepte ? Que doit-on attendre d'un mouvement faible et monotone qui n'accélère ni la respiration ni le cours des émanations insensibles de la surface du corps? Il faut un exercice qui tienne plus de la course, qui se fasse à l'air libre, qui produise des secousses dans les viscères, et dont le terme soit un sentiment de fatigue. Je ne rappelle point ici les exercices qui étaient si variés chez les Grecs et les Romains ; mais nos mœurs éloignent de ces pratiques salutaires, et ne prendrait-on pas pour un beau rêve ce que Galien raconte de lui-même, que, pour ne rien omettre à la loi des exercices, quand il se trouvait aux champs en hiver, il s'occupait à fendre du bois ou à d'autres travaux champêtres.

« On aura peut-être moins lieu de s'effrayer d'un autre moyen, qui paraît le plus heureux supplément à l'exercice des membres, c'est une lecture faite à haute voix, ou une déclamation vive et soutenue. Personne n'a mieux senti et n'a rendu avec plus de force que Plutarque les effets de l'exercice de la parole sur l'économie animale, quoique d'ailleurs, à le juger en médecin, on eût à désirer, dans les explications qu'il en donne, une logique plus sévère : « Il engendre, dit son traducteur, une disposition robuste et une force vigoureuse aux plus nobles parties et aux principaux instruments de la vie. » Tous les signes extérieurs, un teint plus coloré, plus d'expression et de feu dans les yeux, un son de voix plus mâle et plus viril font voir l'heureuse influence du chant, d'une lecture ou d'une déclamation faite d'une voix forte et retentissante.

« Pline le Jeune, en rendant compte de ses occupations champêtres, rapporte l'expérience qu'il en a faite sur lui-même : « Je dors un peu, dit-il, je me promène, je fais ensuite une lecture à haute voix de quelque oraison grecque ou latine, moins pour fortifier l'organe de la parole que l'estomac ; cependant j'en retire ce double avantage. » Il passe ensuite aux autres exercices qui précédaient le souper.

« L'exercice de la voix a cet avantage qu'on peut s'y livrer, soit debout, soit couché, soit assis, dans l'intérieur de la maison ou en plein air, en évitant seulement que l'estomac ne soit trop chargé d'aliments. Le combiner avec la marche, c'est le rendre encore plus efficace. On sait que c'était le moyen qu'employait Démosthène pour acquérir des qualités physiques que la nature semblait lui avoir refusées. Il faisait des courses contre le penchant des coteaux, tandis qu'il prononçait avec force quelque harangue ou des vers que lui retraçait sa mémoire. Cet exemple indique ce que peut le courage pour réformer même une constitution du corps vicieuse. On aime à entendre Sénèque, lorsqu'il console Lucilius, tourmenté de fluxions depuis longtemps : « Tout ce qui élève l'âme, lui écrit-il, est utile au corps. C'est à la philosophie que je dois la santé et la vie. Je dois aussi beaucoup à mes amis, à leurs exhortations, à leurs veilles, à leurs discours. O bon Lucilius ! quel doux restaurant que les épanchements de l'amitié... Aie encore recours à d'autres remèdes, à la promenade, à divers exercices, suivant l'avis du médecin. Sors de l'engourdissement où retiennent les souffrances ; fais des lectures à haute voix, exerce l'organe de la parole, où est le principe de tes infirmités. »

« Mais que faire quand des voitures élégantes et commodes et des lecteurs à gages semblent interdire tout usage des membres et de la voix ? Je n'ai plus qu'à me retrancher sur des alternatives d'abstinence passagère. L'aiguillon de la faim, qui en est la suite, débarrasse l'estomac d'une surcharge d'humeurs et ranime son action organique. Que l'on prenne de la nourriture quand l'appétit se fait vivement sentir, on éprouve je ne sais quel bien-être intérieur, quelle douceur d'existence ignorée et universelle. Les aliments, au contraire, quand l'estomac est dans une langueur apathique, restaurent moins qu'ils ne deviennent un poids incommode. Le désordre physique que l'on éprouve fait passer jusque dans le moral une morosité sombre, qui distille partout l'ennui et le dégoût de la vie. Un grand prince, par l'avis de son médecin, ne prend presque aucun aliment certain jour de la semaine. Je puis encore citer Auguste, qui mettait tant de prix au soin de se bien porter. Suivant Suétone, il n'avait point d'heure fixe pour le manger et il suivait en tout lieu son appétit. Il lui arrivait quelquefois d'être simple spectateur d'un festin, parce qu'il avait mangé avant ou qu'il était résolu d'attendre encore. « Un juif, un jour du sabbat, écrivait-il à Tibère, n'est pas plus fidèle observateur du jeûne que je ne le suis aujourd'hui. Je suis encore au bain à une heure de la nuit, sans avoir presque pris aucune nourriture. »

« Par M. P...., docteur-médecin. »

Vous pourrez juger, par l'article que je viens de transcrire, de la manière dont je traite l'hygiène ; et, du reste, vous savez que vous pourrez me dire en liberté votre façon de penser... Quelque avantageux que soit le projet d'aller en Amérique, cependant je crois maintenant que je resterai

ici. D'ailleurs, dans un des articles de la *Gazette de santé*, j'ai annoncé mon premier ouvrage d'hygiène sur la gymnastique médicale, et j'ai absolument à cœur de le finir et de le publier vers le printemps ou l'été. Adieu, mon cher Desfontaines, *vive felix* et chassez ces sombres nuages de mélancolie qui tourmentent les habitants des climats chauds, et soyez persuadé que rien n'égale l'empressement de vos amis de vous revoir dans ce pays-ci, quand vos affaires vous le permettront.

PINEL.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, il y a environ un mois et demi ou deux mois; j'avais transcrit quelque morceau de l'éloge de d'Alembert.

LETTRE A SON FRÈRE PIERRE

Paris, 17 avril 1785.

Je t'avais engagé à traduire autrefois un morceau de l'*Énéide*, et tu en as assez bien rendu le sens ; mais combien de préceptes pourraient résulter de ce sublime morceau de l'original ! Il faut se mettre à la place de l'auteur et prendre sa situation quand il le composa. *Ut pictura poesis*, dit Horace, et cela est exactement vrai. Je suppose qu'un peintre eût voulu rendre Didon dans cette situation intéressante ; il aurait d'abord formé un appartement digne de la reine de Carthage, en colonnade, etc. ; mais une faible lumière eût éclairé ces objets, et la vue eût reposé entièrement sur l'objet principal, c'est-à-dire sur Didon même, dans un état de désordre, l'attendrissement peint sur son visage, le feu de la passion dans ses yeux ; le peintre eût encore choisi une attitude favorable, celle de se pencher mollement vers sa sœur, d'épancher son cœur en sa présence, etc. Eh bien, toutes ces idées accessoires qu'aurait eues le peintre, le poète a dû les avoir pour bien monter son imagination par degrés ; il a fallu que tout ce vaste tableau fût présent à sa pensée pour faire parler avec convenance la reine de Carthage ; il a fallu qu'il s'en pénétrât profondément afin de transmettre ce tableau avec vérité et avec énergie ; il a fallu ensuite qu'il se représentât Didon avec ces belles formes humaines dont quelques femmes nous donnent l'idée. Il ne suffit pas de se former vaguement l'image d'une femme, il faut que notre imagination soit fixée par une vue claire et distincte de l'objet qu'il veut peindre, sans quoi on ne peint rien, et l'on n'a qu'une imagination glacée ou une espèce de fougue vaine et stérile.

On sent qu'il faut du temps pour que l'esprit se monte ainsi ; qu'il faut être profondément nourri des meilleurs modèles ; que, pour s'en nourrir, il ne suffit pas, comme tu l'as fait, de prendre un morceau de Virgile, de le traduire tout de suite ; il faudrait avant cela, en fermant les yeux et en montant son imagination, tâcher de se mettre au ton où était Virgile lui-

même, se croire transporté à Carthage, dans le palais de la reine, l'y voir, lui assigner des traits fixes et marqués, et ensuite, quand l'imagination serait peu à peu montée, qu'on se sentirait attendri, on suivrait la gradation des pensées de l'auteur; il faut que l'âme, pénétrée, laisse échapper ses pensées : « O ma sœur ! » Ce mot-là, prononcé avec un air affectueux, n'avait pas besoin du mot *bien-aimée.* Virgile, qui était si vivement pénétré, n'a pas mis ces phrases *stériles :* « Insomnies cruelles qui tiennent l'âme suspendue dans la crainte et les alarmes », *quæ me suspensam insomnia terrent.* Ce que tu te substitues est d'un rhéteur qui ne rend point la mollesse du sentiment qui inspire Virgile. Je te dis cela pour former ton goût et pour te faire sentir la difficulté de traduire Virgile. Si tu avais entendu expliquer le quatrième livre par l'abbé Delille, comme il l'a fait autrefois au collège royal de Paris, tu aurais senti combien il faut de talents et combien il faut les cultiver pour rendre un poète aussi supérieur que Virgile. Ainsi, parce que l'abbé Desfontaines a fait des platitudes, il ne s'ensuit pas qu'il faille entreprendre une traduction de Virgile ; mais étudie et nourris-toi profondément des beaux morceaux de cet auteur, en observant les préceptes que j'ai donnés ci-dessus. Reviens cent fois sur le même sujet, et, si tu le fais bien. tu apercevras à chaque fois de nouvelles beautés qui te raviront ; c'est ainsi qu'on fait des progrès ; autrement on reste toujours au même point, et c'est ce qui arrive dans vos collèges.

Dans le discours de Didon, pour bien le saisir, il faut commencer par étudier froidement la marche et l'ordre des idées. D'abord, Didon expose le trouble qui l'agite ; bientôt après, elle parle des grandes qualités de l'étranger arrivé sur ces bords, et la passion qui la possède fait qu'elle insiste sur ce point : les revers que cet infortuné a éprouvés l'attendrissent. Il était naturel qu'elle songeât à s'unir à lui, et elle avoue sa faiblesse ; mais, dans l'instant, un sentiment plus fort semble la combattre ; c'est le souvenir de son premier époux, elle fait les serments les plus sacrés de conserver la fidélité à ses mânes : ... *Tellus optem priùs ima dehiscat, ... antè, pudor, quàm te violo...* Ce sentiment élevé dans une personne éprise d'amour rend Didon infiniment intéressante et fait voir les combats qui se passent dans son cœur ; le poète a l'adresse de faire finir son discours par l'objet de ses anciens regrets, et de faire comme oublier l'étranger dont elle est éprise. Quelle sagesse, quelle conduite dans cette gradation des sentiments ! combien elle mérite d'être étudiée !

Après avoir ainsi fait une analyse froide de ce discours, il faut y revenir pour bien en étudier toute la beauté et toute la simplicité des expressions : *Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent! — Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ? — Credo equidem, nec vana fides genus esse deorum.* Il faut bien sentir toute l'harmonie de cette poésie, et comme l'oreille en est flattée : *Heu ! quibus ille jactatus fatis!* Peut-on trouver des expressions plus simples et qui aillent mieux au cœur ? Le poète n'a pas la maladresse d'aller décrire en vers emphatiques les ruines de Troie, les

tempêtes qu'Énée a éprouvées, etc.; un poète médiocre n'y aurait pas manqué. Le poète, pour peindre le sentiment nouveau qui élève l'âme de Didon contre sa passion, lui fait prendre un langage plus relevé : *Si mihi non animo fixum immotumque sederet*, etc. Didon prend dans ce vers le caractère d'une héroïne qui combat sa passion ; mais bientôt succède encore une expression tendre qui va au cœur : *Agnosco veteris vestigia flammæ*, et ce sentiment, exprimé avec finesse, excuse un peu Didon ; mais honteuse de sa défaite, elle se relève avec indignation comme pour triompher d'elle-même, et fait les serments sacrés d'être fidèle aux mânes de son époux. Son langage est alors noble et plein de force : elle aimerait mieux être engloutie dans les entrailles de la terre, etc.

Après avoir ainsi admiré l'harmonie et la simplicité des expressions, il faut encore revenir une troisième fois sur ce morceau, et, comme alors l'imagination est montée, il faut se rendre présent dans l'esprit tout le tableau, fermer les yeux et voir intuitivement la reine de Carthage flottante dans ces combats, etc. C'est alors seulement qu'il est permis de prendre la plume et d'essayer de traduire Virgile ou de l'expliquer aux autres. Si, depuis dix ans que tu étudies les auteurs latins, tu eusses suivi la marche que je viens de te tracer, tu eusses bien fait d'autres progrès ; juge maintenant de ta manière de composer des vers. Cependant il faut s'essayer pour bien écrire en prose...

Lettre a son frère Louis

Paris, 16 février 1792.

Je t'avoue, mon cher frère, qu'en recevant ta dernière lettre et celle du curé que j'avais reçue précédemment, j'avais été alarmé, et je craignais de de voir rompre la bonne intelligence que j'ai toujours désiré voir régner dans la maison. Vous ne sauriez croire à quel point je désire vous voir vivre dans le meilleur accord, puisque l'intérêt de l'un et de l'autre se trouve alors concourir avec le bonheur. Hélas! qu'avez-vous de mieux à faire et quelle consolation pourrait avoir le curé de vivre auprès d'étrangers qui ne chercheraient qu'à le tromper? S'il avait fait, comme moi, l'essai de se faire servir par des étrangers, combien il en serait fatigué! Puisque nous en sommes sur cet article, je te dirai que je suis sur le point de me marier avec une personne d'un excellent caractère que je connais depuis plus de trois années ; elle a une tante qui est déjà avancée en âge et qui lui laissera du bien. Ainsi, quoique je reçoive peu de chose en me mariant, cependant j'y suis déterminé parce que, d'ailleurs, j'y trouve toutes les convenances qu'on peut désirer, et que sa tante, qui n'a pas d'enfants, est la veuve d'un ancien bourgeois de Paris. La personne que je veux épouser a perdu ses père et mère étant encore fort jeune ; elle a vingt-quatre ans ;

je ne serai pas obligé de dépenser beaucoup au delà de ce que je dépense maintenant. Au contraire, étant obligé d'être servi par des étrangers, je suis dupé de mille manières, et je ne puis éviter cela qu'en épousant, comme je le fais, une personne économe et rangée ; d'ailleurs, une fois qu'on est parvenu à un certain âge, on sent le besoin du mariage pour retrouver les soins de l'amitié dans la personne avec laquelle on doit passer ses jours. Je t'assure que si j'avais été auprès de mes parents, je n'aurais peut-être pas songé au mariage, puisque j'aurais trouvé auprès d'eux toutes les ressources de l'attachement et de l'amitié ; mais, comme mes affaires me retiennent ici, et que je ne me suis vu jusqu'ici entouré que de gens avides incapables d'aucun attachement et d'aucun de ces soins assidus qui rendent la vie chère, je sens très vivement la nécessité de m'unir avec une personne qui soit un autre moi-même et à laquelle je puisse me confier entièrement. Sois bien persuadé que je ne m'y suis déterminé qu'après une mûre réflexion et après avoir tout balancé. Je prie mon père de vouloir bien m'envoyer tout de suite son consentement à peu près dans la forme qui suit :

« Je donne mon consentement pur et simple au mariage de mon fils aîné, Philippe Pinel, avec demoiselle Jeanne Vincent, fille légitime de feu Jean Vincent et de Françoise Geindre, habitants de Gevingey, département du Jura, entendant que ce mariage sera contracté suivant les formes civiles et ecclésiastiques.

« Fait à Saint-Paul, ce... »

Je te prie de m'envoyer par la même lettre un extrait mortuaire de ma mère qui me devient aussi nécessaire. Cet extrait sera non seulement signé du curé, mais encore de toi-même, qui, en qualité de maire, ajouteras que tu certifies que M. Pinel est curé de Saint-Paul, et tu signeras Louis Pinel, maire de Saint-Paul. J'ai ici mon extrait baptistaire, qui m'a été envoyé dans une lettre.

Je suis fâché de ne pouvoir t'envoyer, cette année, la *Vedette*, parce qu'elle n'est pas continuée, sans doute à cause du petit nombre de souscripteurs. Vous recevez sans doute la *Feuille villageoise* toutes les semaines, car j'ai pris un abonnement pour toute cette année ; ainsi, si l'on n'était pas exact à vous l'envoyer, vous n'avez qu'à me le marquer. Il y a apparence aussi que vous recevrez le journal de médecine de M. Fourcroy, parce que je puis vous envoyer cet abonnement, étant un des collaborateurs de ce journal. Maintenant les objets ne deviennent pas aussi intéressants, et il n'y a pas tant de nouvelles comme lors de l'Assemblée constituante ; ainsi il suffit, pour être au courant, d'en recevoir une fois la semaine.

Je suis étonné que les assignats perdent chez nous comme ils le font ; c'est certainement une suite des faux bruits que répandent ceux qui cherchent à propager les troubles ; mais ne pourrait-on pas remédier à cela pour les ouvriers, en faisant de petits billets signés par des personnes respon-

sables ? Je suppose, par exemple, qu'une personne ait 50 ou 100 écus en assignats de 5 francs ; il n'y aurait qu'à faire cinq billets de 20 sols chacun ou dix billets de 10 sols signés de la personne, et alors l'ouvrier, en portant l'assignat de 5 francs, recevrait ces petits billets, qu'il ferait circuler pour acheter du pain ou autre chose. Lorsque le boulanger ou autre marchand aurait rasemblé assez de petits billets, il irait chez la personne qui les aurait signés pour les échanger contre les assignats. C'est ainsi que, dans plusieurs endroits, on a facilité les achats, et l'on est parvenu à se passer presque de la monnaie. Il faut un peu de patience et tout ira bien. Au reste, malgré les préparatifs et les bruits de guerre, les gens éclairés n'y croient pas, et il y a lieu de penser que la paix ne sera point troublée.

Cette lettre est autant adressée au curé qu'à toi. J'embrasse mon père, ma belle-sœur, et bien des choses à tous mes parents.

Ton bon frère, PINEL.

LETTRE A SON FRÈRE LOUIS

Paris, 7 juillet 1792.

Nous étions ici, mon cher frère, comme ailleurs, dans de grandes perplexités, à cause de nos divisions intestines autant que par les approches d'une guerre formidable ; mais les hommes éclairés craignaient encore moins les suites de la guerre que nos dissensions, par la mésintelligence continuelle qui régnait entre le pouvoir exécutif et le législatif, et, de plus, par une diversité d'opinions sans fin, qui mettait sans cesse aux prises les membres du corps législatif, ce qui donnait lieu à des factions sous le nom de Jacobins, de Feuillants, de Royalistes, etc., en sorte que les esprits faibles ne savaient plus à quoi s'en tenir ; d'ailleurs, quoique en général les amis de la Constitution, sous le nom de Société des Jacobins, fussent bien intentionnés, il s'y mêlait continuellement des brouillons qui faisaient mépriser les autorités constituées et qui, par des déclarations outrées, portaient le peuple à la révolte ; et vous avez appris, sans doute, ce qui s'est passé, le 20 juin, dans le château des Tuileries. Cette scène, quoi qu'en puissent dire les gens de parti, a pénétré de douleur tous ceux qui veulent le bien public ; car, si le représentant héréditaire de la nation n'est point respecté, il n'y a alors plus de gouvernement, plus de corps social, et il ne resterait plus qu'à s'entr'égorger les uns les autres ; aussi cette nouvelle avait répandu la joie parmi les émigrés et les puissances ennemies de la France. Nous étions donc ici à Paris dans des transes très vives surtout à l'approche de la Fédération, puisque le choc des factions pouvait devenir terrible, et qu'on ne pouvait point prévoir le terme du désordre.

Aujourd'hui samedi, 7 juillet, la scène change entièrement par la réunion solennelle de tous les esprits, et je vais te dire ce qui est arrivé à l'Assemblée nationale. M. Lamourette, évêque métropolitain de Lyon, est monté

à la tribune, en sa qualité de député, et voici, en abrégé, le discours qu'il a tenu : « On vous a proposé, messieurs, des mesures générales sur la sûreté de l'État, mais la véritable cause de nos maux est ici ; une partie de l'Assemblée accuse l'autre de vouloir renverser la monarchie constitutionnelle en établissant une république ; celle-ci accuse à son tour la première de vouloir détruire l'égalité politique, en établissant les deux Chambres ; c'est là la source des divisions qui déchirent le royaume et qui causent tous nos malheurs. Voulez-vous anéantir les espérances funestes de nos ennemis ? Voulez-vous remporter une victoire éclatante et sur l'Autriche et sur Coblentz ? Réunissez-vous, déclarez par un nouveau serment auguste et solennel, que vous détestez également tout ce qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la Constitution... Foudroyez à la fois et le système de la république et celui des deux Chambres, et que M. le Président indique un jour et une heure pour cette cérémonie touchante. » On a crié : *A l'instant ! à l'instant !* et l'Assemblée tout entière se lève, les bras tendus vers le ciel, et prononce, d'une voix unanime, le serment proposé par l'évêque de Lyon.

Il faut avoir vu cette scène mémorable pour s'en faire une juste idée. Aussitôt l'Assemblée a rempli confusément l'enceinte de la salle, au milieu des acclamations du peuple et de ses propres membres, en bénissant cette heureuse réunion ; dès le soir même, les corps administratifs et judiciaires, la municipalité, les ministres, sont venus partager les sentiments profonds que l'Assemblée éprouvait, et la joie pure que cette séance doit inspirer aux bons citoyens. L'Assemblée a décrété aussi que le procès-verbal de cette réunion solennelle serait rédigé séance tenante, porté au roi par une députation de vingt-quatre membres, envoyé aux armées et aux départements. Bientôt après, M. Lamourette, qui était à la tête de la députation envoyée au roi, est rentré dans la salle et a dit : « Nous avons trouvé le roi dans sa chambre ; nous lui avons lu l'extrait du procès-verbal. Sa Majesté nous a répondu que l'événement que nous lui annoncions remplissait le vœu le plus cher à son cœur, et qu'il voulait venir lui-même en témoigner sa joie à l'Assemblée nationale. » Le roi est entré, précédé de la députation ; l'Assemblée entière, debout et découverte ; les tribunes, entraînées par son exemple, ont fait retentir la salle des cris redoublés de *Vive le roi!* Les applaudissements se sont prolongés jusqu'au moment où Louis XVI a pris la parole : « Le spectacle le plus attendrissant, a-t-il dit, est celui de la réunion de tous les amis de la liberté ; je désirais depuis longtemps ce moment fortuné ; mes vœux sont accomplis, la nation et le roi ne font qu'un ; la Constitution doit servir de point de ralliement à tous les Français ; le roi leur en donnera toujours l'exemple. » Les applaudissemdnts ont redoublé encore. Le président de l'Assemblée a répondu : « Sire, cette époque mémorable de la réunion de toutes les autorités constituées sera un signal d'allégresse pour les amis de la liberté et de terreur pour ses ennemis. Cette union sera notre force, Sire, dans

la guerre que la nation française fait aux tyrans conjurés contre elle, et elle est le gage de nos succès.... » (Applaudissements.) Le roi répond d'un ton pénétré : « Je n'en doute pas. » Des larmes coulent de ses yeux, il sort avec la députation ; les applaudissements redoublent ; le président lève la séance, et une foule de députés se joint à ceux qui accompagnent le roi.

Je te prie, dans votre club et dans tous les endroits publics où il sera question des affaires du temps, d'écarter toujours toute idée de désordre, de recommander l'obéissance aux lois et à toutes autorités constituées, car, sans cela, il ne peut exister ni gouvernement, ni société. Adieu.

Lettre a son frère Pierre

Paris, 16 novembre 1792.

C'est avec le plus sensible plaisir, mon cher frère, que j'ai appris ta réunion avec Louis, ou plutôt une correspondance réciproque d'amitié et d'attachement qui n'aurait dû jamais être altérée. Tu connais combien j'aime la concorde et la paix, et rien ne m'affligeait plus qu'une malheureuse division qui régnait ainsi au sein de la famille, parce que je m'imaginais bien que mon père ne pouvait qu'en gémir. Je t'exhorte toujours de cultiver les bons penchants que mon petit neveu marque déjà, quoiqu'il soit encore difficile de déterminer l'état pour lequel il témoignera un penchant naturel. Il est vrai que celui qui est le plus à l'abri de toutes les vicissitudes humaines est l'art de guérir, et que dans toutes les formes possibles de gouvernement ou les révolutions des empires, il y aura toujours des maladies et des infirmités. Il paraît même que, dans le nouvel état des choses, l'éducation du médecin et du chirurgien sera commune, et que cet état n'en deviendra que plus respectable, parce que l'on exigera plus de lumières. Il faut convenir que, dans l'actuelle désorganisation de presque tous les états de la société, la profession de médecin est celle qui joue un des plus beaux rôles, parce qu'elle est réellement dans la nature, et que c'est maintenant dans le corps des médecins qu'on peut retrouver le plus de lumières réunies. Je t'exhorte toujours de cultiver l'hygiène, qui est si intéressante pour prévenir les maladies, et de t'accoutumer à lire l'histoire des maladies, surtout dans l'ouvrage de Cullen, que j'ai traduit, et dont tu as sans doute, ainsi que mon frère, un exemplaire. De cette manière, tu pourrais ne pas faire des essais dangereux et être souvent utile... Il est vrai sans doute que dans des maladies graves, telles que celles qui ont régné chez nous cette année, il faut avoir beaucoup d'habileté pour en bien saisir le caractère et en bien diriger le traitement ; mais, dans un grand nombre d'autres petites maladies, on peut se rendre très utile, et même serait-il possible, avec des précautions, de les prévenir. Ainsi, je

t'engage toujours d'insister sur la propreté pour les gens de campagne, de les porter à se faire du linge du fruit de leurs épargnes, de se procurer une nourriture saine, d'éviter les excès périodiques dans la boisson, de tourner ailleurs leur activité par des fêtes patriotiques et des assemblées civiques pour les jours de fêtes. Tu vois actuellement la vérité de ce que je t'ai toujours dit, en te peignant l'état de pasteur comme un ministère de consolation, de paix et d'instruction dans tous les cultes, quand on le remplit avec dignité et qu'on ne se sert de l'ascendant que donne un caractère religieux que pour faire le bonheur des hommes et les éclairer sur leurs vrais intérêts. Tu ne dois avoir nullement regret à la pension à laquelle tu aurais pu aspirer comme Doctrinaire, parce que, à voir les choses dans leurs principes et la marche de la Convention, je présume qu'on finira par abroger les pensions : il y a plus, et cela ne doit point t'étonner ni te décourager, parce que les ministres du culte qui sont en exercice seront toujours payés d'une manière ou d'autre. Il y a lieu de penser que ces derniers finiront bientôt d'être salariés par l'État, et que, comme on ne veut point admettre de culte dominant, les fidèles de chaque culte payeront les ministres qu'ils se seront donnés par une contribution volontaire ; alors, un prêtre pourra desservir plus d'une paroisse. Ce n'est pas qu'on veuille détruire la religion, comme le disent les malveillants, car certainement la très grande majorité de l'Assemblée est loin de vouloir ôter ce frein au peuple et cet objet de consolation pour les malheureux, mais on veut d'un côté économiser plus de 100 millions, et de l'autre ôter toute idée d'un culte dominant et persécuteur : il faudra alors que dans les campagnes on rétablisse une sorte de dîme. Je te parle ici par anticipation ; mais, à voir le cours naturel des opinions et des événements, je pense que ces prédictions ne seront pas longtemps à s'accomplir.

..... Tu fais bien de parler avec horreur des exécutions sanguinaires qui ont eu lieu à Paris le 2 *septembre* et les jours suivants, et je t'avoue n'avoir jamais éprouvé un sentiment de consternation pareil à celui que cette série d'événements atroces a fait naître dans mon cœur et dans celui de tous les hommes honnêtes et éclairés. Si nous pouvions avoir un entretien ensemble, je t'indiquerais la suite des intrigues lâches qui ont pu les provoquer. Je t'avoue que je me félicite de n'avoir point été dans ce moment *officier municipal;* sans faire ici parade de sentiments fermes et généreux, j'aurais fait tout au monde pour les empêcher, ou je me serais fait tuer moi-même ; car je regarde comme une flétrissure éternelle pour ceux qui étaient à la tête de l'administration cette violation déplorable de toutes les lois de la justice. Je t'avoue que, depuis la première année de la Révolution, que j'ai été avec les autres électeurs de 1789 à la tête de la municipalité pendant plus d'un mois, j'ai été guéri de tout désir de me rejeter dans ce tourbillon, surtout dans un pays où l'homme audacieux et pervers parvient si facilement, avec de l'astuce et une politique adroite, à singer le vrai patriotisme et à s'élever à tout. Les élections de Paris pour

la Convention nationale se sont passées au milieu des proscriptions et de la terreur, et je t'avoue que, quand on voit un *Marat assis à côté de nos législateurs*, on doit peu regretter de n'avoir point été porté sur la liste de la capitale. Au reste, ce n'est pas par quelques membres qu'il faut juger de la Convention nationale ; il paraît, au contraire, que la grande majorité est saine et éclairée, puisqu'elle domine tous les orages qu'excitent les passions aigries... Les départements paraissent avoir été dirigés par l'amour du bien public dans le choix de leurs députés, et il faut convenir qu'on a élu en général des hommes connus par leurs lumières et leur patriotisme. Mais quelle tâche immense ont-ils à remplir, puisque, pour s'en acquitter dignement, il faudrait un caractère aussi grand que celui de Solon et de Lycurgue, et des lumières encore plus étendues. J'ai assez de relations avec ceux qui marquent le plus dans l'Assemblée pour pouvoir te dire que, au milieu des débris de l'ancien régime, il y a un très grand embarras à construire un édifice stable. Dans le gouvernement comme dans toute autre chose, il est facile de renverser et de détruire, mais rien n'est plus difficile que de construire de nouveau avec solidité, surtout quand on a affaire à une nation mobile, variable et amie de la nouveauté. Pour moi, qui ai aussi bien étudié l'esprit des gouvernements de l'antiquité que la médecine, je t'assure que je suis un peu effrayé quand je songe à la désorganisation complète où nous nous trouvons et à la nécessité de rétablir un ordre fixe et invariable. Que de têtes dans la Convention qui n'en sentent pas même la difficulté ! Quoi qu'il en soit, dans le club que tu as établi chez nous, fais en sorte que tous les esprits se rallient autour des grands intérêts de la patrie, et se pénètrent de l'amour du bien public, en respectant toujours les personnes et les propriétés. Les clubs, dans les départements, ne sont point agités comme ceux de la capitale, où l'on professe si souvent des sentiments si exagérés et si destructeurs de tout ordre, qu'on doute s'ils sont inspirés par un patriotisme ardent, mais aveugle, ou par une aristocratie déguisée, subversive de toute société.

Écris-moi toujours de temps en temps des nouvelles du pays sur les dispositions des esprits, l'état actuel des choses, les qualités des récoltes, etc. Tu sais combien je suis toujours attaché à mon pays natal, quoique j'en sois éloigné, et combien je me ferais un plaisir de m'en rapprocher, si les circonstances me le permettaient.

Je suis invariablement avec toute l'effusion de l'amitié,

Ton bon frère, Pinel.

Lettre a son frère Louis

Paris, 21 janvier 1793.

Je ne doute pas que la mort du roi ne soit racontée diversement, suivant

l'esprit de parti, et qu'on ne défigure ce grand événement soit dans les journaux, soit dans les bruits publics, de manière à défigurer la vérité ; comme je suis ici à la source, et que, éloigné par principes de tout esprit de parti, j'ai trop appris le peu de cas qu'il fallait faire de ce qu'on appelle *aura popularis*, je vais te rappeler fidèlement ce qui est arrivé. C'est à mon grand regret que j'ai été obligé d'assister à l'exécution, en armes, avec les autres citoyens de ma section, et je t'écris le cœur pénètré de douleur, et dans la stupeur d'une profonde consternation.

Louis, qui a paru entièrement résigné à la mort par des principes de religion, est sorti de sa prison du Temple vers les neuf heures du matin, et il a été conduit au lieu du supplice dans la voiture du maire avec son confesseur et deux gendarmes, les portières fermées. Arrivé près de l'échafaud, il a regardé avec fermeté ce même échafaud, et dans l'instant le bourreau a procédé à la cérémonie d'usage, c'est-à-dire qu'il lui a coupé les cheveux, qu'il a mis dans sa poche, et aussitôt Louis est monté sur l'échafaud ; le roulement d'un grand nombre de tambours qui se faisaient entendre, et qui semblaient apostés pour empêcher le peuple de demander grâce, a été interrompu d'abord par un geste qu'il a fait lui-même, comme voulant parler au peuple assemblé ; mais à un autre signal, qu'a donné l'adjudant du général de la garde nationale, les tambours ont repris leur roulement, en sorte que la voix de Louis a été étouffée, et qu'on n'a pu entendre que quelques mots confus, comme : *Je pardonne à mes ennemis*, etc. ; mais, en même temps il a fait quelques pas autour de la fatale planche où il a été attaché, comme par un mouvement volontaire, ou plutôt par une horreur si naturelle à tout homme qui voit approcher sa fin dernière, ou bien par l'espoir que le peuple demanderait grâce, car quel est l'homme qui n'espère pas jusqu'aux derniers moments ? L'adjudant du général a donné ordre au bourreau de faire son devoir, et, dans l'instant, Louis a été attaché à la fatale planche de ce qu'on appelle la guillotine, et la tête lui a été tranchée, sans qu'il ait eu presque le temps de souffrir, avantage qu'on doit du moins à cette machine meurtrière, qui porte le nom d'un médecin qui l'a inventée. Le bourreau a aussitôt retiré la tête du sac, où elle s'engage naturellement, et l'a montrée au peuple.

Aussitôt qu'il a été exécuté, il s'est fait un changement subit dans un grand nombre de visages, c'est-à-dire que, d'une sombre consternation, on a passé rapidement à des cris de *Vive la nation ;* du moins la cavalerie qui était présente à l'exécution, et qui a mis ses casques au bout de ses sabres. Quelques citoyens ont fait de même, mais un grand nombre s'est retiré le cœur navré de douleur, en venant répandre des larmes au sein de sa famille. Comme cette exécution ne pouvait se faire sans répandre du sang sur l'échafaud, plusieurs hommes se sont empressés d'y tremper, les uns l'extrémité de leur mouchoir, d'autres un morceau de papier, ou toute autre chose, pour conserver le souvenir de cet événement mémorable, car il ne faut pas se livrer à des interprétations odieuses. Le corps a été trans-

porté dans l'église Sainte-Marguerite, après que des commissaires de la municipalité du département et du tribunal criminel ont eu dressé le procès-verbal de l'exécution. Son fils, le ci-devant dauphin, par un trait de naïveté qui intéresse beaucoup en faveur de cet enfant, demandait avec instances, dans son dernier entretien avec son père, d'aller l'accompagner pour demander sa grâce au peuple.

Il me serait facile de m'étendre sur le jugement qu'a prononcé l'Assemblée nationale et de faire voir jusqu'à quel point la prévention et la haine ont éclaté. Je suis certainement loin d'être royaliste, et personne n'a une passion plus sincère que moi pour la prospérité de ma patrie ; mais je ne puis me dissimuler que la Convention nationale s'est chargée d'une responsabilité bien redoutable, et qu'en outre elle a dépassé ses pouvoirs. Dans tous les gouvernements réguliers, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif sont essentiellement distincts, ou bien il règne la plus effrayante tyrannie, car, si le corps qui a le pouvoir de faire les lois a aussi celui de les appliquer suivant ses caprices et de les faire exécuter, quel est le citoyen dont la sûreté et la propriété ne sont pas menacées? Le corps législatif avait sans doute le droit de créer un tribunal ou une commission pour le jugement du ci-devant roi, prévenu d'avoir favorisé l'entrée des troupes étrangères dans la France, encore ne pouvait-on le juger que d'après les lois de la Constitution, qui déclare dans deux cas la déchéance du roi. En supposant qu'on eût nommé une commission extraordinaire, c'était encore aux ministres, au conseil exécutif provisoire, de nommer les membres de ce tribunal ; il aurait fallu établir un jury de jugement et un jury d'accusation, et observer, à la rigueur, toutes les formalités du Code pénal. Alors la Convention nationale eût été à couvert, et ne se fût point exposée au repentir trop tardif d'avoir commis la plus grande infraction aux lois éternelles de la justice. Dans le jugement du roi anglais Charles Ier, tu sais bien que le parlement d'Angleterre se garda bien de se charger de sa condamnation, et l'on eut recours à la formation d'un tribunal ; ce sont là des règles que les moindres connaissances en politique rendent sensibles. La Convention nationale a passé par-dessus toutes les formes, et l'on a vu l'exemple révoltant d'un d'Orl... qui vota contre son propre parent, et d'une foule de forcenés, prédicateurs éternels du massacre et d'une haine envenimée contre le roi Louis.

Si l'on se livre à des considérations politiques, on voit bien, d'un autre côté, dans quel abîme de maux peut nous plonger un jugement aussi illégal et aussi précipité, tandis qu'il paraît que la majorité de la nation aurait seulement voté pour la réclusion. Si tu connaissais, comme moi, tous les ressorts perfides que les méchants font mouvoir pour entraîner dans le piège des députés des départements, qui arrivent ici sans expérience ; si tu pouvais, comme moi, te former une idée des astuces perfides, de l'audace impudente et effrénée avec lesquelles se montre le crime dans les temps de révolution et de trouble, en vérité, tu serais à jamais dégoûté

de vouloir te mêler d'aucune affaire politique. Tu sais que, dans les premiers temps de la Révolution, j'ai eu aussi cette ambition, mais ma vie, ainsi que celle de mes confrères, a été tellement en danger lors même que je ne demandais que la justice et le bien du peuple, j'ai conçu une si profonde horreur pour les clubs et les assemblées populaires, que je me suis, depuis cette époque, éloigné de tous les postes publics qui ne se rapportent point à ma profession de médecin. Quelqu'un m'a dit que tu avais failli être nommé à l'Assemblée nationale. Ah! que tu dois te féliciter d'être loin de cet effrayant tourbillon, qui menace d'engloutir tout ce qui s'y présente. En qualité de médecin et de philosophe, habitué à méditer sur les gouvernements anciens et modernes et sur la nature de l'homme, je ne prévois qu'anarchie, que factions, que guerres désastreuses même pour les vainqueurs, et certainement je connais bien maintenant ce pays-ci, et toute la valeur de tant de pygmées qui font un si grand bruit. Adieu, je t'estime heureux d'être dans la campagne, et de n'avoir pas l'âme abreuvée d'amertume par le spectacle des factions et des sourdes intrigues, et par les pressentiments les plus noirs et les plus mélancoliques; adieu.

P. S. — Un député a été assassiné hier, pour avoir voté la mort du roi (1).

Lettre a son frère Pierre

Paris, 15 vendémiaire an IV.

Nous avons reçu en bon état, mon cher frère, le maïs que tu nous as envoyé; ainsi ce sont toujours des provisions à avoir, quoique nous n'en manquions point dans ce moment.

Je ne doute pas que ce qui s'est passé hier, à Paris, ne fasse beaucoup de bruit dans les départements, et, en effet, c'est une journée très désastreuse puisqu'elle a coûté la vie à beaucoup de monde. Voici le fait sans rien défigurer, car tu sais que je suis éloigné de tout esprit de parti.

Il y avait une grande fermentation dans certaines sections depuis la tenue des assemblées primaires, et trois ou quatre sections s'étaient surtout déchaînées contre la Convention au sujet de la réélection forcée de deux tiers de cette assemblée. Décadi dernier était le terme fixé par les lois pour la dissolution des assemblées primaires; et cependant les trois sections du *Théâtre-Français*, de *Pelletier* et de la *Butte-des-Moulins* avaient déclaré que, pour conserver la liberté des opinions des électeurs, elles croyaient devoir se proroger; les électeurs s'étant rassemblés le 11, ils furent cernés et on les obligea de se séparer. Le lendemain, la fermentation fut au comble dans les sections ci-dessus et la Convention prit sagement toutes les mesures de sûreté, c'est-à-dire qu'elle fit rapprocher les

(1) Allusion à la mort de Le Pelletier de Saint-Fargeau.

troupes de ligne qui étaient aux environs de Paris, et qu'elle fit mettre un appareil formidable de défense dans toutes les avenues qui conduisaient aux Tuileries. Le 13 au soir, il y eut plusieurs provocations de la part des sections insurgées contre les troupes ; on leur tira même des coups de fusil, de manière qu'il y eut quelques soldats tués. Alors on fit trois fois une proclamation aux citoyens tranquilles de se retirer, surtout au poste du Pont-Neuf, qui était le plus menacé, ce qui ne produisit point d'effet ; en sorte qu'il fallut en venir à quelques décharges de canons chargés à mitraille, ce qui balaya promptement la place, d'autant mieux que depuis longtemps les sections n'ont plus de canons. L'acharnement était si considérable que le lendemain 14 on a renouvelé l'attaque dans plusieurs postes avec une fureur qu'on ne peut concevoir, et c'est alors que l'action a été très meurtrière, surtout dans la rue Saint-Honoré. Les troupes de ligne paraissaient calmes et invitaient les citoyens à être tranquilles, en déclarant que, s'ils ne cessaient point, on en viendrait aux dernières extrémités. Tout a été inutile, et il a fallu que le sort des armes en ait décidé. Il y a quelques bataillons de la garde nationale qui ont cruellement souffert ; d'autant plus qu'ayant peu de munitions et point de canons, ils ont plusieurs fois foncé sur les troupes de ligne pour les leur enlever. Enfin, la fermeté qu'ont mise les chefs et les comités de la Convention a triomphé, et le désarmement des sections mutinées a été aussitôt effectué. C'est, en vérité, une chose déplorable que de malheureux citoyens, égarés et poussés par des insinuations perfides, se soient ainsi précipités dans la mêlée, sans discipline, sans chefs, sans presque aucune munition. Et que pourrait-on attendre, s'ils l'eussent emporté, sinon des massacres sans fin, le désordre le plus extrême, la confusion et une désorganisation complète de l'ordre social ! On ne doit guère douter que ce ne soient des partisans de la royauté qui ont ourdi ce plan funeste, qui a tout à fait échoué, car maintenant tout est tranquille. Tous les postes de Paris sont occupés par des troupes de ligne et l'on se propose de faire régner la plus grande police dans cette ville.

Ma femme te fait bien des amitiés, ainsi qu'à mon frère Louis et à ma belle-sœur. Fais-nous part des nouvelles du pays.

PINEL.

Paris, ce 15 vendémiaire, l'an IV de la République.

Index des principaux écrits publiés par Pinel.

Institutions de médecine pratique, traduites sur la quatrième et dernière édition de l'ouvrage anglais de CULLEN, professeur de médecine publique dans l'Université d'Edimbourg, 1785, 2 vol. in-8°.

G. Baglivi opera omnia medica practica et anatomica, novam editionem mendis innumeris expurgatam, notis illustravit et præfatus est Ph. Pinel, 1788, 2 vol. in-8°.

Nosographie philosophique ou méthode de l'analyse appliquée à la médecine. 1re édition 1798, 2e 1804, 3e 1807, 4e 1810, 5e 1813, 6e 1818.

Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie. Avec figures représentant des formes de crâne ou des portraits d'aliénés. 1re édition 1801, 2e 1809.

La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse, ou Recueil et résultat d'observations sur les maladies aiguës, faites à la Salpêtrière. 1re édition an X (1802). 2e 1804, 3e 1815.

Discours inaugural sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes de l'observation. An XIV (1806), in-4°.

Rapport à l'Académie des sciences sur le mémoire d'Esquirol intitulé : *Des hallucinations chez les aliénés*, 16 juin 1817.

DANS LE *Journal de Physique :*

Mémoire lu à l'Académie des sciences sur l'application des mathématiques au corps humain et sur le mécanisme des luxations en général, 1787, t. XXXI, p. 350.

Mémoire sur le mécanisme des luxations de l'humérus, 1788, t. XXXIII, p. 12.

Mémoire sur les vices originaires de conformation des parties génitales, et sur les caractères apparents ou réels des hermaphrodites, 1789, t. XXXV.

Mémoire sur le mécanisme des luxations des deux os de l'avant-bras, 1789, t. XXXV.

Mémoire sur les moyens de préparer les quadrupèdes et les oiseaux destinés à former des collections d'histoire naturelle, 1791, t. XXXIX.

Résultat d'observations portant sur les aliénés de la Salpêtrière, de germinal an X (avril 1802), à la fin de 1805. Septembre 1806.

DANS LA *Médecine éclairée par les sciences physiques :*

Observations sur une espèce particulière de mélancolie qui conduit au suicide, 1791, t. I, p. 154.

Réflexions sur les buanderies, comme objet d'économie domestique et de salubrité, 1791, t. II, p. 92.

Exemples frappants de l'abus de la saignée dans les maladies aiguës de la poitrine.

Recherches sur l'étiologie ou le mécanisme de la luxation de la mâchoire, 1792, t. III, p. 183.

Dans le *Journal gratuit de santé :*

Réflexions médicales sur l'état monastique, 1790, p. 81.

Dans les *Actes de la Société d'histoire naturelle :*

Mémoire sur une nouvelle méthode de classification des quadrupèdes, fondée sur les rapports de structure mécanique que présente l'articulation de la mâchoire inférieure, 1791, t. I, p. 359.

Dans la *Gazette de santé :*

Les accès de mélancolie ne sont-ils pas toujours plus fréquents et plus à craindre durant les premiers mois de l'hiver? 1787.
Observations sur le régime moral qui est le plus propre à rétablir dans certains cas la raison égarée des maniaques, 1789.
Observations sur un vice de conformation des organes de la génération et des voies urinaires, avec des remarques sur l'espèce d'impuissance qui en était la suite, 1789, p. 142.

Dans les *Mémoires de l'Institut :*

Résultats d'observations et construction de tables pour servir à déterminer le degré de probabilité de la guérison des aliénés, 1807, p. 169.

Dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris :*

Mémoire sur la manie périodique ou intermittente. 1re édition, 1798, t. I, p. 94; 2e édition 1802, t. I, p. 28.
Recherches et observations sur le traitement moral des aliénés. An VII (1798), t. II, p. 215.
Nouvelles observations sur la conformation des os de la tête de l'éléphant. An VIII (1799), t. III, p. 253.
Observations sur les aliénés et leur division en espèces distinctes. An VIII (1799), t. III, p. 1.
Observations sur les vices originaires de conformation des parties génitales de l'homme et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites. An IX (1801), t. IV, p. 324.
Résultats d'observations pour servir de base aux rapports indiqués dans les cas d'aliénation mentale, 1817, t. VIII, p. 675.

Dans l'*Abrégé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, dirigé par Gibelin; Pinel a traduit de l'anglais de cette collection :

Cinquième partie, consacrée à la chimie;
Sixième partie, anatomie et physiologie;
Septième partie : matière médicale et pharmacie (Pinel et Bosquillon).
Ph. Pinel a été rédacteur de la *Gazette de santé*, où il a publié de nombreux articles sur l'hygiène et la folie. Il a collaboré à l'*Encyclopédie méthodique* (médecine) et au *Dictionnaire des sciences médicales*.



Jean-Étienne-Dominique ESQUIROL

(1772-1840)

> Il faut aimer les aliénés pour être digne et capable de les servir.

Vie de Jean-Étienne-Dominique Esquirol.

Le 3 février 1772, naquit à Toulouse un enfant qui reçut les prénoms de Jean-Étienne-Dominique. Cet être frêle et chétif devait devenir une des plus pures gloires médicales de son pays.

Le Languedoc n'est-il pas alors la terre classique des grands aliénistes ? A une douzaine de lieues de Toulouse, dans le vieux pays albigeois, s'élève Saint-Paul-Cap-de-Joux, le berceau des Pinel. Pinel et Esquirol, les deux précurseurs qui ont jeté sur un sol encore vierge le germe fécondant. La moisson fut abondante, et nous pouvons dire avec le poète :

> Les fruits ont dépassé la promesse des fleurs.

Le père du nouveau-né, Jean-Baptiste Esquirol, appartenait à une des plus honorables familles de Toulouse ; il était négociant, et sa haute probité, sa réputation sans tache lui avaient acquis l'estime de ses concitoyens. Aussi fut-il élevé, en 1787, à la dignité de capitoul. Mais la Révolution survint, balayant, avec le trône et les débris de la Monarchie, les antiques privilèges, les institutions d'un autre âge. Il n'en conserva pas moins la confiance des Toulousains qui le choisirent pour officier municipal. Le titre seul était changé ; moins poétique et moins sonore, il permettait de rendre les mêmes services, et cela suffisait à Jean-Baptiste

Esquirol. Sous la République eomme sous la Royauté, il se donna, eorps et âme, aux intérêts de sa ehère cité. Tandis que la disette ravageait la Franee, il parvint par son dévouement de toute heure, par son administration prévoyante, à en préserver ses eoneitoyens. Grâce à lui, Toulouse ne eonnut point les horreurs de la famine, et les exeès d'une populaee privée de pain. Se sacrifiant pour sauver les autres, il avait engagé ses biens, et sa ruine eût été complète, si la cité reeonnaissante n'avait pas adopté ses dettes. Ce n'était que justiee, dira-t-on ; il n'en faut pas moins admirer les exemples de gratitude ; ils sont rares dans l'histoire des peuples.

De même que Philippe Pinel, Jean-Étienne-Dominique Esquirol fut d'abord destiné à l'Église. Il était fort rare, à eette époque, que, dans les familles nombreuses, l'on ne rêvât pas pour l'un des fils les honneurs du saeerdoee. L'avenir se trouvait ainsi assuré. Ne pourrait-on d'ailleurs obtenir pour le jeune prêtre un poste au pays natal ? Là, eoulant des jours tranquilles au milieu des siens, il fermerait, à l'heure marquée par Dieu, les yeux de ses parents. La nature douee et paisible d'Esquirol se prêta volontiers à ces désirs. Sa famille, sa riante eité étaient alors tout pour lui. Son horizon se bornait là.

Après de solides études au eélèbre collège de l'Esquille, où Jean-Pierre Pinel, un des frères de l'illustre aliéniste, fit également ses humanités, il fut envoyé au séminaire de Saint-Sulpice, à Issy. Ce temps lointain de sa jeunesse, il dut l'invoquer bien souvent, lorsqu'il se rendait au bel établissement de Vanves, fondé en 1822, non loin du vieux séminaire, par deux de ses plus ehers élèves, Jean-Pierre Falret et Félix Voisin ; eette maison, où il s'est fait tant de bien, existe eneore, plus florissante que jamais.

Le but d'Esquirol, en entrant à Saint-Sulpice, était l'étude de la philosophie, et la préparation au saint ministère auquel l'appelait, à défaut d'une voeation vraie, l'ambition des siens. Mais, s'il ne devait pas être prêtre, si d'autres destinées l'attendaient,

la Providence lui réservait quand même un apostolat, car jusqu'à son dernier souffle, il prêcha la douceur et la bienveillance à l'égard des insensés.

La pieuse retraite fut bientôt troublée par les premiers grondements de l'orage révolutionnaire, et le directeur rendit les élèves à leurs familles. Esquirol revint à Toulouse; il avait alors 18 ans. Son père se trouvant un des administrateurs de l'hôpital de la Grave, il se mit à étudier la médecine.

« Il y avait dans l'hospice de Toulouse, écrivait-il plus tard, un quartier de force, où les épileptiques, les aliénés des deux sexes, les mauvais sujets, les filles publiques étaient enfermés; les aliénés furieux, les condamnés habitaient dans des cachots, sur des lits bâtis en maçonnerie, sur lesquels ils étaient enchaînés. » Un tel spectacle devait impressionner Esquirol, et ces souvenirs de la jeunesse ne manquèrent pas d'influer sur les destinées de l'homme mûr. Ce fut en 1819 seulement que les prisonniers quittèrent l'hospice pour la maison centrale d'Eisses près Villeneuve-d'Agen ; mais les aliénés de la région ont résidé à la Grave jusqu'au 5 juillet 1858, jour de l'inauguration du nouvel asile de la Haute-Garonne.

A l'époque où Esquirol suivait les services de l'hôpital, Gardeil y pratiquait la médecine, et Larrey la chirurgie. Du premier, je parlerai peu. Pinel qui fut, lui aussi, élève de Gardeil, ne le cite point dans ses écrits, et ce que Diderot nous rapporte de lui, ne donne qu'une piètre idée de sa droiture et de son caractère. Alexis Larrey était l'oncle de Jean-Dominique Larrey, qui devint plus tard si célèbre ; le futur chirurgien de la Grande-Armée débuta sous les ordres de son oncle, comme aide-major, à l'hôpital de la Grave.

Le jeune Esquirol, non content de suivre assidument les services de ses maîtres, cultivait aussi la botanique sous la direction de Philippe Picot de la Pérouse, le naturaliste bien connu, qui, après avoir été chargé, en 1789, de la rédaction des cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, avait accepté,

l'année suivante, un poste d'administrateur du district de cette ville ; il fut plus tard arrêté comme *ci-devant* et resta en prison jusqu'à la chute de Robespierre. Trop heureux d'y avoir été oublié !

Le temps s'écoulait doucement pour Esquirol, partagé entre l'étude et la vie de famille. Mais le moment de la séparation approchait. Les revenus de ses parents diminuant de jour en jour, il fallait songer à quitter les lieux de son enfance, et voler de ses propres ailes. Il fut envoyé à Narbonne, comme officier de santé à l'hospice Lepelletier, et il y passa deux ans. Là, il rencontra le célèbre Barthez, ancien médecin du roi, que la Révolution avait contraint de quitter Paris. Barthez vit Esquirol, devina son mérite et voulut se l'attacher comme secrétaire. Mais il avait un caractère despotique et violent, et Esquirol, malgré sa douceur, ne pouvait se plier à ses exigences ; aussi dut-il décliner des offres si honorables.

On se trouvait alors en pleine tourmente. « La société entière, écrivait Esquirol, semblait frappée de vertige. » Le tribunal révolutionnaire fonctionnait à Narbonne comme dans tant d'autres cités, naguère florissantes, en ce moment pleines de ruines et en proie à la terreur. Les défenseurs osaient à peine parler en faveur des victimes. A Narbonne, un seul avocat plaidait et il plaidait en vers. Espérait-il ainsi détourner de lui l'orage et ne pas s'aliéner les juges ? Croyait-il, par ses poétiques accents, les attendrir en faveur de ses clients ? En tous cas, ceux-ci n'en recueillaient aucun bénéfice, et la guillotine les attendait au sortir de l'audience.

Un jour, Esquirol, attiré par la curiosité, pénétra dans la redoutable enceinte. Un prévenu se tenait devant le tribunal, certain de son sort et résigné. Sa femme, dissimulée dans l'auditoire, écoutait en frissonnant la plaidoirie de l'avocat, qui, suivant son habitude, s'exprimait dans la langue des Muses. Esquirol, ne pouvant contenir son indignation, s'écria : « Je saurais mieux défendre l'innocence ! » généreuse parole qui pouvait lui coûter

la vie, car en ces temps troublés, il était périlleux d'élever la voix en faveur de la justice et de l'humanité. Tous les yeux se fixèrent sur le jeune imprudent, et la femme de l'accusé le supplia, en pleurant, d'avoir pitié d'elle et de sauver son mari. Il se présenta donc à la barre, pâle, ému, mais intrépide et conscient de son devoir. S'animant peu à peu et s'adressant au cœur des juges, il parvint à en faire jaillir quelque étincelle de cette pitié, qui semblait éteinte à jamais. Le prévenu fut rendu à la liberté. Esquirol refusa toute récompense, et quitta la salle d'audience couvert de bénédictions. Les acquittements étaient rares aux jours de la Révolution.

Libéré du service militaire et désireux de parfaire ses études, il se rendit à Montpellier, centre intellectuel vers lequel rayonnait la jeunesse du Midi. Il remporta deux seconds prix d'histoire naturelle, le 10 germinal an V, et le 10 fructidor an VI. Montpellier possédait alors un célèbre professeur de botanique, Antoine Gouan, l'ami de Jean-Jacques Rousseau ; il avait compté Pinel au nombre de ses élèves.

C'est une observation digne de remarque que, dans toute leur carrière, Pinel et Esquirol ont chacun parcouru une voie parallèle. Fils de la même région, ils furent d'abord destinés au sacerdoce ; ils étudièrent la médecine à Toulouse, où Pinel soutenait sa thèse le 22 septembre 1773. Esquirol y venait de naître le 3 février de l'année précédente. Ainsi aux temps antiques, tandis qu'Eschyle luttait centre les hordes médiques, Euripide voyait le jour à Salamine.

Pinel et Esquirol ont fréquenté l'école de Montpellier, et tous deux se sont livrés, avec une égale passion, à l'étude des sciences naturelles. Pinel avait obtenu, en 1777, les suffrages de la Société royale de cette ville, Esquirol remporta deux prix.

Enfin, pour compléter la ressemblance, tous deux vinrent à Paris, pleins d'espérance et de courage, mais c'était leur seule fortune. Attirés par l'étude des maladies mentales, ils se prirent d'une affection sincère pour les malheureux privés de la raison.

« Grâce à Pinel et Esquirol, disait Morel, le retour aux saines doctrines de l'antiquité a de nouveau replacé l'étude de l'aliénation mentale sur sa véritable base scientifique, et introduit, dans notre jurisprudence, des dispositions pleines de sagesse, qui ont restitué aux aliénés leurs droits d'hommes et de citoyens. » Les noms du maître et du disciple restent unis par un lien indissoluble.

Les temps étaient durs alors, et l'existence difficile ; la famille d'Esquirol se trouvait loin de l'aisance, et ses revenus diminuaient encore. Il dut songer sérieusement à gagner sa vie, et partit pour Paris, où il arriva en l'an VII de la République. Le voilà donc dans la grande ville. Que faire ? A qui s'adresser ? Un événement, qui aurait pu avoir les plus funestes conséquences, le servit au contraire. Sa mère avait caché, dans les replis d'un vieux manteau, une petite somme d'argent qu'il gardait précieusement en réserve, pour les heures critiques. Ce vêtement devenu hors d'usage, il le jeta par la fenêtre sans plus songer à son contenu. Quand la mémoire lui revint, le manteau avait disparu. Il aimait, dans sa vieillesse, à raconter cette anecdote, et ajoutait ce sage conseil pour les jeunes gens qui l'écoutaient : « Surtout, ne cachez jamais, comme moi, votre argent dans vos défroques. » Pour le moment, c'était la misère noire. Une lettre à ses parents, expliquant sa situation désespérée, et implorant quelque subside nouveau, ne lui attira qu'un refus ; croyant à une fable, ils lui répondirent de se contenter de ce qu'on lui avait donné ; ils ne pouvaient faire davantage. Dans sa détresse, il se souvint d'un ancien ami de séminaire, M. de Puisieulx, précepteur de M. Molé, qui devint plus tard ministre de Louis-Philippe. Le jeune Molé demeurait à Vaugirard avec sa mère ; celle-ci, à qui M. de Puisieulx présenta Esquirol, l'accueillit avec bonté. Ayant appris son aventure, elle le consola de son mieux, lui donna une chambre dans la maison, et lui offrit de prendre ses repas chez elle. Esquirol accepta avec reconnaissance. Libre de tout souci, il pouvait se consacrer à l'étude ; l'avenir était à lui. Il fréquenta tour à tour le Jardin des plantes,

les hôpitaux, l'École de médecine. Il alla à la Charité entendre Corvisart, à la Salpêtrière étudier les maladies mentales. C'est là qu'il vit Pinel pour la première fois, et ce jour décida de son existence.

Ces deux natures d'élite se sentirent de suite attirées l'une vers l'autre. Esquirol devint l'élève chéri de Pinel. Chaque jour, il se rendait à la Salpêtrière, suivait la visite du maître, l'assistait dans ses travaux. C'est lui qui rédigea le *Traité de médecine clinique*, dont la première édition parut en 1802, la dernière en 1815. Cependant, il préparait sa thèse inaugurale qu'il soutint en 1805; elle portait comme titre : « Les passions considérées comme causes, symptômes, et moyens curatifs de l'aliénation mentale ». Il avait alors 33 ans. Mais son nom était déjà connu et sa parole faisait autorité. Nous en donnerons un exemple. Vers 1804, M. Dubois, préfet de police, prenait un arrêté qui exigeait que tout aliéné fût interdit, avant d'être admis dans un hospice ou dans une maison de santé. Esquirol, signalant, dans un mémoire adressé à ce magistrat, les inconvénients d'une telle mesure, invoquait les motifs suivants :

« 1° Il n'est pas toujours facile de prononcer, au début de la folie, si le délire est fébrile ou chronique ; on s'expose, par une interdiction précipitée, à faire déclarer aliéné un individu qui n'a eu qu'un délire fébrile.

« 2° L'isolement des aliénés est souvent d'une nécessité prompte et absolue, aussitôt que la fureur éclate, soit pour la conservation du malade, soit pour la sûreté de la famille et la tranquillité publique, et cette nécessité est plus urgente encore pour les individus qui appartiennent aux classes de la société peu fortunées ou pauvres.

« 3° Des faits nombreux démontrent que l'isolement seul a guéri les aliénés. Ces malades guérissent quelquefois dès qu'ils sont isolés. Les privera-t-on de ce moyen de guérison qui est d'autant plus utile qu'il est employé plus promptement. Perdra-t-on un temps précieux, pour remplir les formalités lentes de

l'interdiction, qui entraîne toujours des longueurs inévitables?

« 4° Dans les folies intermittentes, l'interdiction sera-t-elle prononcée pour chaque accès, et l'interdit sera-t-il obligé, chaque fois, de venir devant les tribunaux pour déclarer qu'il a recouvré la raison et pour redemander sa liberté ?

« 5° Obligera-t-on une mère, un père, un mari, à faire interdire leur fille, leur femme, tandis qu'il est de leur intérêt de cacher l'existence de la maladie dont elles sont atteintes. Un mariage, une association, une entreprise commerciale, sont suspendus par un accès de délire passager; ils seraient rompus par l'interdiction. Un lypémaniaque est incapable de troubler l'ordre public, mais son état est affreux, sa présence dans sa famille peut nuire à ses enfants ou à d'autres parents. Ne pourrait-on l'isoler sans l'interdire? Les provocateurs de l'interdiction n'ont-ils pas à craindre le ressentiment des aliénés contre lesquels cette mesure est réclamée ?

« 6° Il est des aliénés tellement raisonnables qu'il faut vivre avec eux, et les suivre dans tous les instants de leur vie, pour prononcer qu'ils sont atteints de folie. Quelques-uns d'entre eux savent si bien dissimuler leur état, si bien justifier leurs actions, qu'il devient extrêmement difficile aux juges de constater si ces malades sont ou ne sont pas aliénés. L'interdiction peut être remise à une époque indéfinie, l'administration des moyens curatifs est ajournée. La maladie s'aggrave et le malade se livre aux actions les plus fâcheuses et les plus dangereuses pour lui et pour les autres.

« 7° Les discussions du Conseil d'État sur le Code civil démontrent que le législateur a voulu que le secret des familles fût respecté, qu'il a craint d'ajouter au chagrin causé par la plus affreuse des maladies, la douleur de la rendre publique en l'exposant aux formes solennelles de l'interdiction. Aux termes des articles 489 et 490 du Code, l'interdiction est la première mesure à prendre pour les individus atteints d'imbécillité, de fureur, ou de démence, avant même qu'il soit permis de prendre

légalement des mesures pour l'administration des soins réclamés par la maladie ; et cependant, les articles 490 et 491 ne donnent droit de provoquer l'interdiction qu'aux parents de l'aliéné et au ministère public, à défaut d'époux ou de parents connus ; ainsi jusqu'à l'interdiction nul n'a le droit de séquestrer l'aliéné. Mais parce qu'un fils recule devant la pensée d'interdire son père, parce qu'une femme craint de provoquer l'interdiction de son mari, seront-ils empêchés l'un et l'autre de faire isoler, pour le traiter, un malade qui leur est cher ?

« 8° Les parents ont une excessive répugnance pour l'interdiction ; si cette formalité est indispensable, il est à craindre que les familles n'écartent, ou tout au moins n'ajournent le traitement des malades, si l'on ne peut l'obtenir qu'à ce prix. Qui n'a été le témoin des inquiétudes d'une famille, des précautions minutieuses qu'elle prend pour cacher la folie d'un de ses membres, le mystère avec lequel le médecin, sous un nom supposé, est introduit dans la maison et auprès d'un client ? »

On voit qu'Esquirol avait profité de ses études à la Salpêtrière et des leçons de Pinel ; ses avis furent écoutés, et l'on n'exécuta pas les mesures décidées.

En 1811, il fut nommé médecin surveillant à la division des folles de la Salpêtrière, et l'année suivante, médecin ordinaire de cet hospice. « Si Pinel dans son immortel ouvrage, nous dit J.-P. Falret, a le premier révélé les traitements barbares que subissaient les aliénés dans les hospices de la capitale, s'il a brisé les fers qui torturaient leurs membres, Esquirol a la gloire d'avoir fécondé l'œuvre du génie et de la bienfaisance. Appelé par le vœu de Pinel et par le choix d'une administration éclairée, à partager ses travaux à l'hospice de la Salpêtrière, Esquirol consacra dès lors sa vie à l'étude des affections mentales, et aux infortunés qui en sont atteints.

« Développer l'heureux mouvement imprimé par Pinel, répandre, perfectionner la doctrine de ce médecin philosophe, fut l'unique but de ses constants efforts et de son ambition. Ardeur inépui-

sable de l'âme, sagacité vive, finesse pratique de l'esprit, voilà les forces qu'Esquirol a mises pendant quarante années au service d'une si noble cause. » Tel est le jugement porté sur lui par un de ses plus brillants élèves.

Cependant aux victoires succédaient les jours de désastre, la campagne de France rehaussait en vain la gloire du grand capitaine, l'astre impérial avait pâli. Les alliés marchaient sur Paris ; on était en 1814. Paris se trouvait encombré de militaires malades, en proie aux fièvres, brisés d'une double fatigue, physique et morale. Une partie de l'hospice fut transformée en ambulance. Esquirol, chargé du service médical, s'acquitta de cette nouvelle tâche avec son dévouement accoutumé, et, pour prix de son zèle et de sa belle conduite, reçut la décoration de la Légion d'honneur. La faveur à cette époque n'avait pas encore prodigué les croix, et, lorsqu'on voyait le ruban rouge orner une boutonnière, on pouvait s'incliner avec respect.

Pinel causait peu pendant les visites. Esquirol s'adressait plus volontiers aux étudiants, leur décrivant les signes de la folie, faisant passer sous leurs yeux les types les plus variés. En 1817, il ouvrait le premier cours clinique de maladies mentales qui eût encore existé. Il réussit au delà de toute espérance. Des diverses parties de la France, de l'étranger même, on accourait à ces leçons où le maître charmait son auditoire par sa parole brillante et facile, par ses vues pleines de profondeur et ses sages conseils. C'était bien là le *vir bonus, dicendi peritus.*

Mais les maladies mentales ne se présentent pas absolument avec les mêmes formes dans toutes les classes de la société. Les symptômes diffèrent suivant les milieux. Esquirol avait fondé, 23, rue de Buffon, un établissement destiné à recevoir des malades payants. Cette maison, entre cour et jardin, existe encore aujourd'hui, et est occupée par un fabricant de poteries. Les maisons de santé étaient peu nombreuses au commencement du siècle ; on ne citait guère que l'établissement fondé, 163, rue de Charonne, par le Dr Belhomme, et où Pinel avait étudié les maladies mentales.

C'est le plus ancien des asiles privés encore existants à Paris. Belhomme fils, Archambault, le Dr Mesnet l'ont dirigé tour à tour ; il a maintenant à sa tête le savant Dr Motet.

Esquirol ne prit au début que cinq ou six pensionnaires, vint habiter avec eux et vécut de la même existence. « La résidence des médecins, disait-il, offre des avantages infinis pour les malheureux confiés à leurs soins, à leurs lumières, à leur expérience. C'est à ce prix que le médecin apprend à connaître les maladies mentales et à les traiter. »

Voici la description que nous a laissée Pinel de la maison de la rue de Buffon :

« Dans l'établissement particulier, si connu et si digne de l'être, du Dr Esquirol, chaque aliéné a un domestique exclusivement attaché à son service, qui couche toujours à côté de lui, et même dans sa chambre, lorsqu'on le juge nécessaire. Tous ces domestiques sont prêts à se réunir pour intimider un aliéné par un appareil de terreur, s'il vient à éprouver quelque excitation momentanée qui le porte à la violence. Les aliénés ne restent jamais dans leur chambre ; ils se promènent dans un jardin spacieux et ombragé, ou se reposent dans ce qu'on appelle un salon de compagnie ; les furieux ont la liberté de se promener en camisole dans la cour, qui est en partie ombragée par un bosquet agréable. Plusieurs convalescents vont se promener hors de la maison, chacun accompagné de son domestique affidé.

« La nourriture est en général abondante, propre à fortifier, et prise des aliments les plus sains, apprêtés d'ailleurs sans épices. Le déjeuner est distribué à 9 heures, et varie suivant l'état et les dispositions de l'aliéné. On a besoin quelquefois de faire servir un second déjeuner à plusieurs d'entre eux. On dîne à 4 heures ; les convalescents, les aliénés tranquilles ou ceux qui ne sont agités que par intervalle, sont admis à la table de M. Esquirol ; les autres, à moins qu'ils ne soient dangereux, dînent dans une salle commune, chacun à une table particulière et servi par son domestique ; les autres, en petit nombre, mangent dans

leur chambre. Tout ce qui leur est servi sort de la table commune, où les portions sont faites en indiquant leur destination. Chaque malade boit de l'eau rougie à discrétion. Le souper se compose de légumes et de fruits.

« Cet établissement est situé entre les boulevards et le Jardin des plantes ; il contient dans son enceinte une sorte de verger rempli d'arbrisseaux ou d'arbres, ce qui le fait participer, soit par ses dépendances, soit par son voisinage, aux bienfaits d'une immense végétation. Il est heureusement distribué pour séparer les aliénés les uns des autres, pour isoler les personnes du sexe et les convalescents de ceux qui sont en traitement. Toutes les formes extérieures propres à attrister en sont proscrites, comme barres de fer aux croisées, gros verrous aux portes, cordes pour garrotter les malades. Les croisées sont garanties par des persiennes qui s'ouvrent facilement, lorsqu'on ne craint aucune tentative dangereuse de l'aliéné pour se précipiter. Les furieux sont logés au rez-de-chaussée, et leurs chambres sont en planches ; les portes sont en face des croisées, les persiennes s'ouvrent et se ferment en dehors ; les lames sont mobiles, de sorte qu'en les inclinant, elles forment une sorte de volet. C'est ainsi que tout concourt au même but, et est heureusement disposé pour le traitement d'une raison égarée.

« C'est durant les heures familières ou la promenade, que le Dr Esquirol applique avec habileté le traitement moral au déclin de la manie et durant la convalescence. Il console l'un, encourage l'autre, s'entretient avec un mélancolique, et cherche à dissiper ses illusions chimériques ; il étudie la suite de leurs idées, il cherche à démêler les affections involontaires qui entretiennent l'égarement de la raison ; tantôt il combat leurs fausses préventions, tantôt il semble se rapprocher de leurs opinions exagérées, ou même se prêter à leurs frivoles caprices pour obtenir leur bienveillance, et préparer ainsi l'heureux effet des avis les plus salutaires. Aussitôt que l'aliéné donne des signes non équivoques de convalescence, il est admis à la table commune

avec le médecin, et après quelques jours de cette épreuve, il passe dans la partie de l'établissement destinée aux convalescents, où il séjourne plus ou moins de temps pour confirmer son entière guérison. Là, les logements réunissent, sans aucun objet de luxe, une grande propreté et tout ce qui peut être agréable aux malades, avec la facilité des promenades dans un jardin adjacent. La liberté est alors entière, l'influence des domestiques cesse, et le médecin vit familièrement avec ses convalescents ; on se réunit pour déjeuner, pour jouer au billard, pour se livrer à certains jeux ; une partie de la soirée se passe dans un vaste salon, pour jouir de la musique, et lorsqu'on ne prévoit point d'inconvénient, on donne la liberté d'aller se promener, avec un domestique, au Jardin des plantes, ou bien en voiture à la campagne. »

Ce récit d'un témoin véridique nous montre quel soin Esquirol prenait de ses malades, quelle affection il éprouvait pour eux, quelle importance il attachait aux moindres détails. Les lois de l'hygiène étaient le principal objet de sa sollicitude. « L'hygiène, disait-il, étant la partie de la médecine qui présente le plus de ressources dans le traitement des maladies mentales, doit être pour tous les médecins un objet de méditation. »

Sa réputation s'accroissait de jour en jour ; on venait de loin le consulter, et les praticiens l'appelaient fréquemment auprès de leurs clients, pour s'éclairer de ses lumières. Mais cet homme à qui tout réussissait éprouvait un secret chagrin. Ceux à qui il avait prodigué ses soins, ou dont il avait traité les parents, l'évitaient en public. Connaître un médecin aliéniste, lui parler, semble pour bien des personnes l'aveu d'un recours à son ministère. Le cœur sensible et tendre d'Esquirol en souffrait. « Fatale profession, s'écriait-il, on s'honore de ne pas me connaître ; ceux-là surtout dont j'ai les secrets me traitent en paria, et ont besoin des ténèbres ou du huis-clos pour me serrer la main. » Il se consolait en prodiguant le bien autour de lui. Désirant stimuler l'émulation de ses élèves, il fonda un prix en 1818. Une médaille

de 200 francs et un exemplaire du *Traité de la manie* de Pinel devaient récompenser le vainqueur. Une commission de cinq membres, pris parmi les auditeurs du cours, remplissait les fonctions de juges. Georget fut le premier lauréat, avec son mémoire sur les « Ouvertures du corps des aliénés ». Puis vinrent Pinel-Grandchamp, Falret, Foville, Voisin, Bouchet et Cazauvielh. Quand Esquirol quitta la Salpêtrière pour Charenton, il dut interrompre ses cours, et le prix ne fut plus décerné. Mais Mitivié le rétablit plus tard, sous le nom de prix Esquirol, pour récompenser les observations cliniques prises par les élèves des asiles. Il consista dès lors en une somme de 200 francs et les ouvrages d'Esquirol. A la mort de Mitivié, son fils, M. le Dr Albert Mitivié, continua l'œuvre de son grand-oncle et de son père, et le prix est aujourd'hui décerné chaque année lors de la séance solennelle de la Société médico-psychologique.

En septembre 1818, Esquirol présentait au ministre de l'Intérieur un mémoire sur les établissements consacrés aux aliénés et les moyens de les améliorer. « J'ai pénétré dans l'asile du malheur où gémit souvent la vertu. J'ai parcouru toutes les villes de France pour visiter les établissements où sont renfermés les aliénés.

« Chacun peut s'assurer qu'il n'attirera pas sur lui la vindicte des lois ; quel est celui qui peut se promettre qu'il ne sera point frappé d'une maladie qui marque ses victimes dans tous les âges de la vie, dans tous les rangs, dans toutes les conditions ?

« Ceux pour lesquels je réclame sont les membres les plus intéressants de la société presque toujours victimes des préjugés, de l'injustice et de l'ingratitude de leurs semblables...

« ...... Ces infortunés, qui éprouvent la plus redoutable des misères humaines, sont plus maltraités que des criminels et réduits à une condition pire que celle des animaux.

« Je les ai vus, couverts de haillons, n'ayant que la paille pour se garantir de la froide humidité du pavé sur lequel ils sont étendus. Je les ai vus grossièrement nourris, privés d'air pour

respirer, d'eau pour étancher leur soif et des choses les plus nécessaires à la vie. Je les ai vus livrés à de véritables geôliers, abandonnés à leur brutale surveillance. Je les ai vus dans des réduits étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, enchaînés dans des antres où l'on craindrait d'enchaîner les bêtes féroces que le luxe des gouvernements entretient à grands frais dans les capitales. Voilà ce que j'ai vu presque partout en France, voilà comme sont traités les aliénés presque partout en Europe. »

En lisant ce récit, on ne pourrait croire que près de vingt-cinq années se fussent écoulées depuis le jour où Pinel avait enlevé les chaînes des aliénés à Bicêtre. La réforme s'était bornée aux hospices de Paris où le grand philanthrope exerçait sans conteste sa bienfaisante autorité. Mais en province, les errements d'un autre âge ne pouvaient disparaître aisément. Que d'efforts ne faut-il pas pour vaincre une routine, pour mettre un terme à des habitudes invétérées ! Cette tâche, Esquirol s'y dévoua. Il parcourut les diverses parties de la France, « maison par maison, hospice par hospice, prison par prison ». Ceux qui ignoraient le sort des aliénés tressaillirent d'indignation, ceux qui ne voulaient pas voir durent ouvrir les yeux.

« Dans tous les hospices ou hôpitaux, on abandonne aux aliénés des bâtiments vieux, délabrés, humides, mal distribués et nullement construits pour leur destination, excepté quelques loges, quelques cachots bâtis exprès ; les furieux habitent ces quartiers séparés ; les aliénés tranquilles, les imbéciles dits incurables, sont confondus avec les indigents. Dans un petit nombre d'hospices, où l'on renferme des prisonniers dans le quartier appelé quartier de force, ces infortunés habitent avec les prisonniers et sont soumis au même régime.

« Les aliénés sont admis dans les hospices dits hôpitaux généraux dans lesquels on reçoit les vieillards, les infirmes, les gâteux, les vénériens, les enfants et même les femmes de mauvaise vie et les criminels, dans les trente-trois villes suivantes :

Aix.	Limoges.	Poitiers.
Alby.	Lyon.	Reims.
Angers.	Mâcon.	Rouen.
Arles.	Martigues.	Saintes.
Blois.	Montpellier.	Saumur.
Cambrai.	Moulins.	Sedan.
Clermont.	Nantes.	Strasbourg.
Dijon.	Nîmes.	Saint-Servan.
Le Havre.	Orléans.	St-Nicolas, près Nancy.
Le Mans.	Paris.	Toulouse.
Lille.	Pau.	Tours.

« A la Salpêtrière et Bicêtre, le quartier des aliénés est en quelque sorte indépendant du reste de la maison. Les aliénés y ont un régime particulier avec des serviteurs et un médecin spécial. Ce sont des hôpitaux dans des hospices.

« Dans les villes où l'on avait établi des dépôts de mendicité, on se proposait de bâtir, et l'on a même bâti un quartier pour les aliénés dans l'intérieur de ces dépôts ; ces quartiers ne devaient recevoir que des aliénés furieux ; et ils avaient déjà pris dans quelques dépôts le nom de quartiers de force.

« Les aliénés sont dans les dépôts de mendicité dans les villes de :

Auxerre.	Châlons.	Mousson.
Alençon.	Charité-sur-Loire.	Dôle.
Amiens	Laon.	Troyes.
Besançon.	Montpellier.	Tournus.

« Enfin, on n'a pas rougi de mettre des aliénés dans les prisons :

Au fort du Ha, à Bordeaux ;

A la maison de force à Rennes ;

Au quartier de force à l'hôpital général de Toulouse ;

Au Bicêtre de Poitiers, de Caen, d'Amiens, etc. ;

A la maison d'arrêt pour la garde nationale ;

Au château, à Angers.

« A Saint-Venant, les aliénés sont dans des bâtiments qui servent de prison et d'hôpital militaire. Au reste, il n'est pas de prisons, dans lesquelles on ne rencontre des aliénés furieux ; ces

infortunés sont enchaînés dans les cachots à côté des criminels. Quelle monstrueuse association! Les aliénés tranquilles sont plus maltraités que des malfaiteurs; ceux-ci peuvent travailler, et du produit de leur travail, ils améliorent la nourriture que leur accorde l'État. Les aliénés sont privés de cette ressource. A combien d'injures, de mauvais traitements, de privations ne sont point exposés ces aliénés de la part des malfaiteurs qui se font un jeu de leur état! Quelle humiliation pour l'homme malade, s'il a quelques instants lucides, de se voir confondu avec des criminels! Et s'il était possible qu'un aliéné pût guérir malgré tant d'abandon, tant de privations, tant d'injurieux traitements, quel sentiment affreux n'éprouverait-il point au réveil de sa raison, et dans ce sentiment quel obstacle invincible à une guérison durable! »

Après avoir signalé les abus et indiqué le remède, il s'écriait, saisi d'un doute cruel : « Peut-être n'aurai-je écrit que pour moi. Si je ne puis être utile en espérant l'être, si je n'ai fait qu'un beau rêve, ce rêve, du moins, m'a laissé l'espérance. »

Ce mémoire eut un immense retentissement. De toutes parts, des voix généreuses s'élevèrent en faveur des aliénés et le gouvernement dut se décider à intervenir. Si les aliénés sont aujourd'hui l'objet de soins éclairés, ils le doivent à Pinel et à Esquirol. « C'est à Pinel, dit Grisolle, qu'appartient l'honneur d'avoir imprimé à la science la plus heureuse direction. Non seulement il donna de la folie une description à peu près complète, mais c'est lui qui eut la gloire de réformer entièrement le régime barbare adopté dans les hospices, où les aliénés étaient plutôt traités comme des malfaiteurs que comme des êtres souffrants. .... Le vénérable Esquirol est, après Pinel, celui dont les travaux, poursuivis sans relâche pendant quarante ans, ont le plus contribué à éclairer l'histoire de la folie; c'est à l'école de ce maître illustre, de cet homme de bien, que se sont formés la plupart de ceux qui, dans ces derniers temps, ont publié sur l'aliénation mentale les recherches les plus utiles. »

Pour les changements à opérer dans les hospices, pour la construction de nouveaux établissements, on prenait toujours l'avis d'Esquirol; aussi lorsqu'en 1821 une commission fut chargée d'organiser l'abbaye St-Yon en asile pour les aliénés, il en fit partie, et ses sages conseils reçurent l'approbation de chacun. C'est également sur les directions qu'il avait données que s'élevèrent les asiles du Mans, de Montpellier, de Marseille.

En 1820, l'Académie royale de médecine l'appelait dans son sein. Pinel, Cuvier, Desgenettes, Laënnec, Corvisart, Marc, Portal, Vauquelin, Bertholet, Alibert, faisaient partie de la docte société. Esquirol y rencontrait encore son ami Pariset, médecin de Bicêtre, qui devait plus tard prononcer son éloge funèbre, et Larrey, son ancien camarade du collège de l'Esquille. Assidu aux séances, malgré de nombreuses occupations, il prit une part active à tous les travaux. Le 23 juillet 1824, il lisait un mémoire sur la question suivante :

« *Existe-t-il de nos jours un plus grand nombre de fous qu'il n'en existait il y a quarante ans?* » Voici les causes qu'il attribuait à cette augmentation plutôt apparente que réelle : « Depuis que les aliénés sont soustraits aux influences extérieures qui abrégaient leur existence, depuis qu'ils sont soumis à un régime et entourés de soins conservateurs, la durée moyenne de la vie a dû augmenter ; et un plus grand nombre d'aliénés a parcouru une plus longue carrière.....

« En 1818, le ministre de l'intérieur donna une attention particulière à cet objet. Une commission fut créée pour améliorer l'existence des aliénés, des instructions furent envoyées dans les départements, des ordres furent donnés pour retirer ces infortunés des prisons dans lesquelles ils étaient confondus avec les malfaiteurs, quelquefois même avec les criminels, et toujours dans un état plus déplorable que celui des ennemis de la société. L'administration des hôpitaux et des hospices renvoya dans leurs départements les aliénés qui n'étaient pas domiciliés à Paris, et qui contribuaient à l'encombrement des hospices de la capitale.

« Les administrations départementales, ne sachant où loger ces malades, faute d'habitations pour eux, ou parce que celles qui existaient étaient insuffisantes pour l'affluence des aliénés qui se présentaient, réclamèrent des moyens pour s'agrandir ; dans presque tous les départements, on fit des dépenses plus ou moins considérables, plus ou moins bien entendues ; dans plusieurs, on fit des constructions nouvelles et même des établissements spéciaux. Partout les aliénés furent mis au régime des pauvres ou malades valides ; les médecins furent chargés de les visiter ; enfin les soins qu'on prit de ces infortunés, abandonnés jusqu'alors, l'intérêt et les soins qu'on leur prodigua, réveillèrent les espérances des familles, excitèrent fortement l'intérêt public en faveur des fous, et les fit entrer en grand nombre dans les hospices. Dès lors, on crut que le nombre des aliénés augmentait réellement, mais on ne réfléchit point, que ne redoutant plus pour eux le séjour des hôpitaux, leurs parents agirent en province comme l'on avait fait à Paris. Ils confièrent leurs malades à la charité publique avec la certitude d'un bon traitement, et l'espérance d'un meilleur avenir..... Autrefois, l'on n'enfermait que les aliénés furieux ou perturbateurs de l'ordre public. On ne voyait point jadis, dans les hospices d'aliénés, ce grand nombre de monomaniaques paisibles, de vieillards et de paralytiques, qui forment aujourd'hui la masse de la population de ces hospices. Dès qu'un vieillard, homme ou femme, manifeste quelque aberration de l'entendement, dès qu'il tombe en enfance, comme dit le vulgaire, il est transféré dans les hospices d'aliénés.... Il y a cinquante ans, le cœur se serait révolté contre une pareille résolution ; l'opinion publique eût poursuivi le fils comme coupable d'abandonner l'auteur de ses jours. Aujourd'hui, cette résolution ne coûte plus, tant les préventions contre les hospices ont cessé. »

Dans ce mémoire, où il vante les progrès accomplis depuis quelques années, Esquirol évite avec soin toute allusion au rôle important qu'il a joué dans ces événements. Si l'attention du

ministre de l'intérieur a été appelée sur la situation des aliénés, si une commission a reçu mandat de chercher le meilleur remède à un tel état de choses, ce n'est que sur les représentations d'Esquirol ; c'est dans son mémoire que l'on a puisé les indications nécessaires pour remédier aux abus existants. Mais le grand philanthrope, à la bonté et à la science, unissait la modestie.

En 1823, Esquirol avait été nommé inspecteur général des Facultés de médecine. Ces nouvelles fonctions lui fournirent encore l'occasion de faire le bien, et il y montra une rare indépendance. Lui, royaliste, il demanda et obtint la réintégration dans sa chaire, du professeur Lallemand, de Montpellier, accusé d'inspirer aux élèves des principes révolutionnaires. Broca, dans son éloge de Lallemand, attribue aux démarches de l'évêque de Montpellier auprès de M. Frayssinous, la réintégration du professeur dans ses fonctions de chirurgien de l'hôpital St-Éloi. Mais, les affirmations de Pariset, de J.-P. Falret, de Casimir Pinel, qui tous trois ont vécu dans l'intimité d'Esquirol, ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. « Esquirol, je le tiens de lui, dit Casimir Pinel, prit chaudement à cœur la cause de Lallemand, et la plaida avec d'autant plus de ferveur qu'il avait des opinions politiques tout à fait différentes des siennes. Esquirol était royaliste, mais il était, avant tout, un homme juste, loyal, et honnête, incapable de rester indifférent devant la mesure prise contre un professeur dont il estimait le caractère et appréciait le savoir, à plus forte raison d'en devenir le complice. Il demanda à être chargé d'instruire cette affaire, qui se termina, selon ses désirs, dans l'intérêt de la justice et de la science. »

Esquirol empêcha également la suppression du collège de Sorèze, entaché de libéralisme. Les causes justes étaient sacrées pour lui. Tout pour les autres, rien pour lui-même, fut l'unique devise de sa vie.

Le 27 novembre 1825, mourait Royer Collard, médecin en chef de Charenton. Esquirol, nommé à sa place, quitta, non sans regrets, l'hospice de la Salpêtrière, témoin de ses espérances, de

ses luttes et de sa gloire. Sa consolation fut d'avoir son ami Pariset comme successeur, et de voir Ferrus mis à la tête du service de Bicêtre. Du reste, il s'attacha vite à ce bel établissement de Charenton dont il a laissé l'histoire et la description. Abandonnant la rue de Buffon, il acheta, à Ivry-sur-Seine, un vaste terrain. En dehors de la maison principale, encore en service aujourd'hui, il fit bâtir les « Galeries » pour les malades agités, construction nouvelle alors, qui depuis a été tant imitée. Il dirigeait cet établissement avec le Dr Mitivié, son neveu et plus tard son successeur. En 1843, la maison fut achetée par Baillarger et Moreau de Tours ; ils s'adjoignirent ensuite Marcé, enlevé trop jeune à la science, puis le Dr Luys qui est encore aujourd'hui à la tête de l'établissement.

L'année 1826 réservait à Esquirol une douloureuse épreuve. Le 26 octobre, son maître vénéré, celui qu'il avait coutume d'appeler le grand Pinel, s'éteignit à la Salpêtrière, le vieil hospice qu'il aimait tant. Les obsèques furent célébrées au milieu d'une immense affluence de population, et Esquirol, les larmes aux yeux, suivit le convoi jusqu'au cimetière du Père La Chaise. On peut encore voir aujourd'hui, dans la vaste nécropole, la tombe de Pinel, simple comme sa vie ; de pieuses mains viennent parfois y déposer des fleurs et des couronnes ; à ses côtés repose son fils Scipion.

Le travail soulage les peines ; aussi Esquirol s'y livra-t-il avec ardeur. La journée était consacrée aux malades, aux consultations ; le soir, il rédigeait ses notes et préparait ces nombreux ouvrages qui l'ont fait immortel. Les articles sur la monomanie provoquèrent, à leur apparition, de violentes clameurs dans ce public spécial, plus bruyant que nombreux, qui s'élève à toute occasion propice contre les médecins aliénistes. « On veut, s'écriait Dupin l'aîné, substituer Charenton à la Bastille. » Parole étrange et trop souvent répétée. Non certes, nos asiles n'ont pas été et ne seront jamais transformés en succursales de la Bastille ; on pourrait plutôt dire que souvent les geôles ont indûment rem-

placé l'asile. Qu'on aille dans les prisons, qu'on examine avec soin ceux qui y sont renfermés ; si l'on recherche scrupuleusement tous leurs antécédents de famille, et, par antécédents, je n'entends pas remonter simplement aux parents, aux frères et aux oncles, mais aussi loin qu'il est possible d'atteindre ; si l'on scrute tous les actes de leur existence, on verra que plus d'un, parmi eux, a sa place marquée dans une maison de fous. Le gouvernement belge l'a bien compris, et il a dernièrement désigné deux spécialistes distingués, MM. Jules Morel et Sémal, pour rechercher les troubles mentaux chez les détenus. Pinel et Esquirol ont fait retirer des quartiers d'hospice les criminels qui se trouvaient mélangés aux aliénés ; il serait temps de séparer les aliénés d'avec les prisonniers.

On a accusé les aliénistes de voir des fous partout et de sauver la vie à des coupables. Esquirol répond à ce reproche dans une note sur la monomanie homicide : « A Dieu ne plaise que fauteur du matérialisme et du fatalisme, nous voulions créer ou défendre des théories subversives de la morale, de la société ou de la religion. Nous ne prétendons pas nous constituer les défenseurs du crime et transformer les grands attentats en accès de folie ; mais nous ne croyons pas que la doctrine de la monomanie ne soit autre chose que le crime excusé par le crime même. Ce mot monomanie, nous l'avons déjà dit, n'est ni un système, ni une théorie, c'est l'expression d'un fait observé par les médecins de tous les temps.

« Nous n'avons eu dans cette longue note d'autre vue que de présenter quelques observations, quelques réflexions, sur un état peu connu, non seulement des personnes étrangères à la médecine, mais encore des médecins ; afin d'appeler l'attention des juges et du législateur sur l'appréciation de quelques actes qui seraient des crimes horribles, s'ils n'étaient accomplis par des malheureux privés d'une partie de leur raison, par conséquent de leur libre arbitre.

« Ces conséquences peuvent paraître étranges aujourd'hui ;

un jour, nous l'espérons, elles deviendront des vérités vulgaires. Quel est le juge, aujourd'hui, qui condamnerait au bûcher un insensé ou un fripon conduit devant un tribunal pour cause de magie ou de sorcellerie ? Il y a longtemps que les magistrats font conduire dans les maisons de fous les sorciers, lorsqu'ils ne les font pas punir comme escrocs.

« Au reste, ce n'est pas la première fois que les médecins, plus exercés que les autres hommes à observer les infirmités humaines, ont éclairé la justice sur les altérations de l'esprit et du cœur de prétendus coupables. A la fin du XVe siècle, Marescot, Riolan et Duret, chargés d'examiner Marthe Brossier, accusée de sorcellerie, terminèrent leur rapport par ces mots mémorables : « *Nihil a demone, multa ficta, a morbo pauca.* » Cette décision servit depuis de règle aux juges qui eurent à se prononcer sur le sort des sorciers et des magiciens. Nous, nous dirons, en caractérisant le meurtre des monomaniaques homicides : *Nihil a crimine, nulla ficta, a morbo tota.* »

Esquirol, avec sa douce nature, son cœur sensible et bon, incapable de tout acte contraire à la droiture et à la vérité, éprouvait une véritable souffrance lorsqu'il se voyait en butte aux propos médisants. Philosophe, il n'appartenait certes pas à la secte des stoïciens (à ce point de vue du moins). Pourquoi s'émouvoir sans juste raison ? Ceux qui attaquent les spécialistes sont parfois d'une rare inconséquence. Un personnage quelconque se trouve-t-il interné dans une maison de santé, on crie à l'arbitraire. Un accusé est-il reconnu atteint de folie ; les experts, déclare-t-on aussitôt, ne servent qu'à faire acquitter les criminels. Ainsi la passion (et souvent aussi un intérêt que l'on trouverait en cherchant bien) guide ces vaines déclamations. Mais les injonctions d'une foule ignorante ne sauraient influencer le médecin vraiment digne de ce titre ; il n'a qu'à suivre le droit chemin et n'écouter que sa conscience.

Esquirol avait présenté à l'Académie des sciences, en 1817, un mémoire ayant pour titre : « *Des hallucinations chez les alié-*

nés », sur lequel Pinel lut un rapport élogieux. Le 1[er] octobre 1832, il entretenait l'Institut des illusions, qu'il différenciait nettement des hallucinations. Ce sujet était encore mal connu, bien que déjà indiqué par Asclépiade : « Les malades voient souvent les choses autrement qu'elles ne sont ; les objets extérieurs existent, mais les perceptions qui en résultent sont fausses et donnent lieu à des erreurs maladives. C'est ainsi qu'Hercule, dans son trouble, prenait sa femme et ses enfants pour des ennemis, et qu'Oreste épouvanté voyait une furie dans la personne de sa sœur. » Mais nul n'avait encore posé la distinction : « Ce n'est pas une des moindres gloires d'Esquirol, remarque Morel, d'avoir le premier introduit la lumière dans un sujet si difficile. »

Esquirol avait été, en 1829, l'un des fondateurs des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Il y inséra divers mémoires parmi lesquels je citerai : « *L'histoire et la statistique de la maison de Charenton* », et le travail intitulé : « *Remarques sur la statistique des aliénés et sur le rapport du nombre des aliénés à la population. Analyse de la statistique des aliénés de la Norvège.* » Lisant beaucoup, voyageant toutes les fois qu'il s'agissait d'apprendre une chose nouvelle, il se tenait au courant de ce qui se passait à l'extérieur, et en faisait, s'il le jugeait utile, profiter ses concitoyens.

Je rappelerai sa visite au village de Gheel, en 1821, en compagnie de Félix Voisin. « Il existe de temps immémorial, au centre de la Belgique, dans la commune de Gheel, une colonie d'aliénés qui n'avait point encore été visitée par les médecins, et sur laquelle il n'a été publié jusqu'ici que des notions très imparfaites. » Gheel était peu connu à l'étranger, si l'on en croit le D[r] Andrée, qui écrivait les lignes suivantes en 1808 : « Auprès d'Anvers, il y a, dit-on, un village qui s'appelle Gheel, fameux parce que la folie y est, pour ainsi dire, endémique, ce qui a fait donner à ce village le nom de village de fous. Le temps était trop mauvais lorsque je suis passé dans ce pays, ce qui m'em-

pêcha d'approfondir le fondement de ce bruit populaire. S'il en est comme on le raconte, ce phénomène serait très remarquable sous le rapport physiologique, et mériterait d'être examiné avec attention par les médecins du pays. » Esquirol resta quarante-huit heures à Gheel, parcourut le village, visita plusieurs maisons, interrogea les habitants, les aliénés, et ne négligea rien pour bien connaître l'établissement. Il vit la vieille église collégiale où l'on conserve, dans une châsse d'argent, les ossements de sainte Nymphna, qui jadis guérissait les possédés du démon. On venait l'invoquer de la Flandre, du Brabant et de toutes les provinces environnantes ; c'est là l'origine de la colonisation des aliénés à Gheel. « Il est arrivé ici, remarque Esquirol, ce qui a eu lieu dans d'autres pays, et dans des circonstances différentes, que des pratiques établies sur la croyance des peuples ont été l'origine d'institutions souvent très utiles. » Il nous a laissé la description des cérémonies pratiquées pour obtenir l'assistance de sainte Nymphna : « Les parents de l'aliéné font faire une neuvaine dans l'église de Saint-Amans. Pendant les neuf jours, le malade est placé dans une maison adossée à l'église ; on l'enferme seul, ou avec d'autres compagnons d'infortune, dans une chambre, sous la surveillance de deux vieilles femmes. Un prêtre vient tous les jours dire la messe et lire des prières. Les fous tranquilles, assistés de quelques enfants du pays et de quelques dévotes, font pendant les neuf jours, trois fois en dehors, et trois fois en dedans le tour de l'église. Lorsque les malades sont derrière le chevet de l'église où repose le cercueil de la sainte, ils s'agenouillent et se traînent sous cette caisse trois fois, c'est-à-dire à chaque tour qu'ils font dans l'intérieur. Si l'aliéné est furieux, on paye une personne du pays et des enfants qui font les processions pour lui.

« Pendant que l'aliéné fait les trois processions, ses parents sont dans l'intérieur et prient la Sainte afin d'obtenir la délivrance du malade. Le neuvième jour, on dit la messe, on exorcise l'aliéné, quelquefois même on recommence une seconde neuvaine. Autre-

fois, il n'y avait pas d'aliéné pour lequel à son arrivée à Gheel on ne fît faire la neuvaine. Aujourd'hui il n'y en a qu'un petit nombre pour lesquels on y ait recours.

« Quoique tous les jours s'affaiblisse l'influence miraculeuse de la Sainte, quoique le nombre des guérisons soit peu considérable, cependant les maisons qui avoisinent l'église de St-Amans sont encore extrêmement recherchées pour loger les aliénés qui sont conduits à Gheel. »

A cette époque le traitement par la douceur était peu connu dans ces parages : « Les malades cherchent-ils à s'évader, on leur met des fers. Sont-ils furieux, on les enchaîne des pieds et des mains ; alors, ils ne sortent point, à moins qu'ils ne logent dans une ferme très isolée ; dans ce dernier cas, ils sortent toujours. En mettant les pieds sur le territoire de Gheel, nous vîmes avec douleur un maniaque, qui s'agitait sur la route auprès d'une ferme, dont les entraves de fer avaient déchiré la peau au bas des jambes. Dans toutes les maisons, on voit contre la cheminée et souvent contre le lit, un anneau auquel on fixe la chaîne qui doit contenir ces infortunés. »

« Nul doute qu'il ne fût facile, ajoutait Esquirol, de donner à ce singulier établissement un plus haut degré d'utilité. J'eus l'honneur de proposer au ministre de l'Intérieur de Hollande, auquel je rendais compte de ce que j'avais observé, de faire construire un asile où seraient reçus les aliénés qui, par leur agitation, leur violence, leur saleté, sont plus exposés aux mauvais traitements de leurs hôtes, tandis qu'on laisserait chez les particuliers les aliénés paisibles et propres. En même temps, le directeur, le médecin et les employés supérieurs de cet asile, seraient chargés d'exercer une surveillance active et continuelle sur tous les aliénés isolés et répandus dans la commune, et de diriger l'administration des soins qui leur sont dus par les personnes chez lesquelles ils sont logés. »

Ces lignes ne tracent-elles pas nettement le sentier qu'il faut suivre, aujourd'hui qu'on se décide à essayer le système prati-

qué chez nos voisins d'outre-mer sous le nom de *boarding out :* les aliénés agités ou dangereux dans les asiles, les tranquilles dans leur famille ou chez des particuliers (quand toutefois ils n'ont pas à retirer bénéfice d'une séquestration prolongée). Mais, ainsi placés, ils ne sauraient être soustraits à la surveillence médicale, s'exerçant fréquemment et à l'improviste. Ils recevront tous les soins nécessaires, et leurs gardiens éviteront de les maltraiter ou de manquer aux clauses du contrat, dans la crainte de perdre, avec leur pensionnaire, un bénéfice certain. Comme son maître Pinel, Esquirol était un précurseur.

En janvier 1830, désigné comme membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, il y retrouvait des collègues tels que Dupuytren, Larrey, Parent-Duchâtelet, Pariset. Il s'acquitta de ces délicates fonctions avec son dévouement et son désintéressement habituels. Lorsqu'éclata la terrible épidémie cholérique de 1832, on le vit se multiplier, prendre part à toutes les discussions, préconiser les mesures urgentes; là, où il jugeait sa présence nécessaire, on était sûr de le trouver. Homme du devoir avant tout, il ne ménageait ni ses forces ni ses peines.

Mais tant de travaux l'épuisaient; sa santé devenant chancelante, il partit pour l'Italie. Mettant à profit ses pérégrinations, il ne négligea aucune source d'instruction, visita les asiles, suivit les cours des professeurs connus. Un jour, entrant dans une salle de conférences, sans dire son nom, car il n'aimait ni le bruit, ni la réclame, il vint s'asseoir parmi les élèves, en simple étudiant. Mais l'un des assistants dévoila sa présence, son nom vola de bouche en bouche, et le professeur descendit de sa chaire pour saluer le maître. Il fut contraint de subir la renommée. A Rome, il rencontra Dupuytren qui venait demander la santé à un ciel plus clément. Le grand chirurgien paraissait soucieux et manifestait son impatience de rentrer à Paris. « Qui vous presse ? » lui demanda Esquirol. — « Je songe à l'Hôtel-Dieu. » — « Vous l'avez laissé dans d'habiles mains. » — « Oui, mais mon devoir. » Pour

ces hommes d'un autre âge, si fortement trempés, ce mot personnifiait la vie entière. Les jours de Dupuytren étaient comptés ; il mourut le 7 février 1835, à l'âge de cinquante-sept ans.

C'est pendant son séjour à Rome qu'Esquirol apprit sa nomination en qualité de membre correspondant de l'Académie royale des Sciences morales et politiques.

En revenant en France, il s'arrêta à Turin, où le roi l'invita à visiter avec lui un bel établissement, nouvellement élevé pour servir de manicome. Les observations d'Esquirol ayant convaincu le souverain des défauts de cet édifice, il en fit une caserne, et ordonna la construction d'un manicome d'après les plans de l'aliéniste français.

De retour à Paris, Esquirol reprit sa vie active et laborieuse. Il participa aux travaux préparatoires de la loi du 30 juin 1838. « C'est, écrivait-il, une loi d'humanité vivement réclamée par les gens de bien ; elle met un terme aux mesures discrétionnaires auxquelles les aliénés sont soumis, elle défend que ces malades soient enfermés dans les prisons, elle pourvoit à ce que tous soient secourus dans les établissements spéciaux, elle repousse toute mesure préventive qui pourrait retarder l'admission dans ces établissements, satisfaisant ainsi aux exigences de la science, au respect dû à la douleur, au secret et même aux préjugés des familles ; pour la première fois la loi traite les aliénés comme sont traités les autres malades. »

Chef incontesté d'une brillante école, il avait vu ses élèves devenir des maîtres à leur tour ; Georget avait succombé, à peine âgé de trente-trois ans et déjà célèbre ; mais Falret, Voisin, Leuret, Foville, Calmeil, Moreau de Tours, Baillarger, formaient une vaillante phalange qui allait semant la bonne parole. Calmeil, entré comme interne à Charenton, ne quitta cet établissement qu'au jour de la retraite, et en qualité de médecin en chef. C'est là que, le 22 novembre 1862, il prononçait des paroles émues, lors de l'inauguration de la statue de son maître. Calmeil fut le héros d'une assez piquante anecdote rapportée par Trousseau.

« L'attaque vraie d'épilepsie se reconnaît à certains phénomènes qui n'échappent pas à l'observation attentive des cliniciens, et que pourraient simuler ceux-là seuls qui les connaîtraient parfaitement. Esquirol croyait même que ceux-là encore n'y parviendraient pas complètement. Il y fut cependant trompé, et voici en quelle circonstance. Un jour, après sa visite à la maison de Charenton, nous nous entretenions de ce sujet avec M. Calmeil et lui. Tout à coup M. Calmeil tombe sur le tapis dans de violentes convulsions. Esquirol, après un instant d'examen, se tourne de mon côté, et me dit : « Le pauvre garçon, il est épileptique. » A peine avait-il achevé sa phrase que M. Calmeil était debout, lui demandant : « s'il croyait encore qu'il fût impossible de simuler l'épilepsie. » Et Trousseau ajoutait : « Bien qu'Esquirol s'y fût mépris dans ce cas, je maintiens sa proposition, et je répète que même un médecin parfaitement au courant de ce qui se passe dans une attaque ne pourra la feindre qu'imparfaitement, car il est des phénomènes qu'on ne saurait produire à volonté. » Le célèbre professeur de l'Hôtel-Dieu fut un familier d'Esquirol, qui l'avait encouragé au début de la carrière, lui prédisant ses succès futurs. Le dimanche matin, le maître recevait ses élèves à sa table, et devisait amicalement avec eux. Je crois entendre mon vénéré maître Moreau de Tours, dont j'ai été le dernier interne à la Salpêtrière (il avait alors quatre-vingts ans) me raconter avec émotion ces réunions intimes de sa jeunesse. « On déjeunait fort bien chez M. Esquirol », ajoutait-il.

La bonté d'Esquirol s'étendait non seulement sur ses élèves directs, mais sur tous ceux qui l'approchaient. Sa bonhomie et sa bienveillance étaient extrêmes. J'en donnerai comme exemple le fait suivant, que je tiens de M. le Dr Parant, directeur de la maison de santé de Toulouse, fondée par le Dr Delaye. Un des élèves d'Esquirol, qui se voua lui aussi à la spécialité, avait un frère étudiant en médecine. Il apprend qu'Esquirol cherchait un interne pour Charenton. Il part aussitôt pour Paris afin d'aller proposer son frère. Esquirol avait-il des raisons particulières de

ne pas vouloir accepter celui-ci ? Toujours est-il qu'il déclara qu'il n'en voulait pas. On insiste près de lui, il refuse toujours ; en fin de compte, ne sachant comment se tirer d'affaire, il en vient à dire à son interlocuteur : « Il me faut un interne qui sache l'allemand ; je reçois chaque jour des travaux dans cette langue que je ne connais pas, et j'ai besoin d'avoir près de moi quelqu'un qui me tienne au courant des plus importants de ces travaux ; votre frère sait-il l'allemand ? » Sans se déconcerter l'autre répond oui. Et Esquirol : « Eh bien, allez le chercher. Ou plutôt dites-lui de me traduire ces deux pages et je verrai ensuite. » Le solliciteur remercie et réclame un court délai avant de rapporter la traduction demandée. L'ayant obtenu, il fait connaître à son frère la condition imposée. Celui-ci se met vite à apprendre quelques éléments d'allemand, assez pour pouvoir non le comprendre, mais le lire, fait faire la traduction par son propre professeur et se présente à Charenton. Esquirol lit les deux pages en français, les trouve à son gré, ne pousse pas plus loin son enquête et accepte le candidat. Eut-il par la suite à lui demander des preuves de son savoir ? Nous l'ignorons. Mais sans doute il ne s'était fait aucune illusion sur la réalité. Il savait que le jeune homme proposé était dans une situation difficile ; il crut devoir passer par-dessus les raisons qu'il avait de ne pas le prendre pour interne, et finalement il l'accepta, certainement pour lui rendre service.

Il caressait le projet de fonder à Charenton une bibliothèque médicale et philosophique, où les élèves trouveraient une abondante source d'instruction. Le temps lui manqua pour mener à bien cette entreprise ; mais il institua par testament un legs de dix mille francs, spécialement destiné à cet usage.

Lorsqu'on tend trop la corde d'un arc, elle finit par céder. Esquirol se prodiguait, ses forces l'abandonnèrent. Vaillant athlète il résistait quand même. Nommé président du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, il crut de son devoir de diriger toutes les délibérations, et il n'y faillit point. Le 4 dé-

cembre, bien que malade, il se rendit à la séance ; au retour, la fièvre le prit, et il s'alita pour ne plus se relever. Leuret, Calmeil, Moreau de Tours, Baillarger, tinrent à assister sa femme et son neveu Mitivié à ce moment suprême. Esquirol s'éteignit doucement le 12 décembre 1840, en adressant aux siens, d'une voix calme, ses dernières recommandations.

Ainsi finit le grand philanthrope, le lutteur acharné, dont l'existence a été si utile à la cause de l'humanité. A ce chrétien fervent, qui s'endormit plein de confiance, son labeur terminé, on peut appliquer les paroles de Lamennais : « Alors descendit l'Ange qui délivre, et se penchant sur son chevet : Tu as, dit-il, accompli ta rude tâche en ce monde ; maintenant passe à une meilleure vie. »

Œuvre de Jean-Étienne-Dominique Esquirol.

L'œuvre d'Esquirol doit être étudiée à un double point de vue. Il fut un grand réformateur et un clinicien émérite.

Esquirol réformateur.

La réforme poursuivie par Esquirol est la continuation de la tâche philanthropique de son maître Pinel. Elle vise la disparition des abus encore existants, l'amélioration du sort et du bien-être des aliénés. Prenant le bâton du pèlerin et semant la bonne parole, il parcourut la France « maison par maison, hospice par hospice, prison par prison ». Le mémoire, fruit de ses patientes investigations, provoqua une profonde stupéfaction, une indignation généreuse. L'autorité dut intervenir. La cause des aliénés était gagnée.

Les criminels et les vagabonds furent peu à peu retirés des hospices et relégués dans les prisons. Les vieilles et sombres bâtisses firent place à des constructions nouvelles appropriées aux besoins des malades. Les chaînes disparurent pour toujours.

« Une maison d'aliénés, disait Esquirol, est un instrument de guérison ; entre les mains d'un médecin habile, c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. » Sur ce principe fondamental, il basait le traitement de la folie ; aussi ne négligeait-il aucun détail de distribution et d'installation des asiles. Voici le plan auquel il s'était arrêté après de mûres réflexions.

Plan d'un asile destiné aux aliénés.

« Les asiles doivent être placés hors des villes. On fera choix d'un grand terrain, exposé au levant, un peu élevé, dont le sol soit à l'abri de l'humidité et néanmoins pourvu d'eau vive et abondante.

« Les constructions présenteront un bâtiment central pour les services généraux, pour le logement des officiers ; ce bâtiment aura un premier étage.

« Sur les deux côtés de ce bâtiment central et perpendiculairement à ses lignes, seront construites des masses isolées pour les aliénés, les femmes à droite, les hommes à gauche ; ces masses isolées seront assez nombreuses pour classer tous les malades d'après le caractère et la période de leur maladie ; ces masses seront quadrilatères, ayant intérieurement une cour entourée d'une galerie vers laquelle s'ouvriront les portes et les croisées des chambres. Les chambres requerront deux côtés parallèles du carré ; le troisième sera disposé pour des salles de réunion, pour un réfectoire ; le quatrième sera fermé par une grille qui permettra la vue sur de grands jardins ou sur la campagne ; la cour sera plantée, avec une fontaine au milieu. Dans nos climats tempérés, la galerie sur laquelle s'ouvriront les portes sera à jour, et liera toutes ces petites masses entre elles et avec le bâtiment central ; la galerie régnera derrière les cellules, sera fermée, et à une des extrémités on ménagera une petite pièce pour un poêle, lequel, à l'aide de tuyaux de chaleur, échauffera la galerie et les cellules. A la cheminée du poêle on adossera la cheminée des lieux d'aisances qui, par ce moyen, seront délivrés de toute mauvaise odeur. Au centre de tous ces bâtiments, disposés parallèlement entre eux, s'élèveront des bâtiments isolés aussi ; ces derniers serviront d'ateliers, de salles de bains, d'appareils de vapeur, d'infirmerie, etc.

« L'ensemble de ces bâtiments doit présenter des logements séparés pour les aliénés furieux, pour les maniaques qui ne sont

point méchants, pour les mélancoliques tranquilles, pour les monomaniaques qui sont ordinairement bruyants, pour les aliénés en démence, pour ceux qui sont ordinairement sales, pour les fous épileptiques, pour ceux qui ont des maladies incidentes, enfin pour les convalescents ; l'habitation de ces derniers devra être disposée de manière qu'ils ne puissent ni voir ni entendre les autres malades, tandis qu'eux-mêmes seront à portée du bâtiment central.

« Les habitations particulières ne devront pas être faites toutes de la même manière.....

« Les habitations destinées aux furieux doivent être plus solidement construites et offrir des moyens de sûreté inutiles et même nuisibles dans le reste de l'établissement. Il est des aliénés qui salissent ; le sol des cellules qu'ils doivent habiter sera dallé en pierre et incliné vers la porte. Cette disposition est superflue dans tous les autres logements, qui doivent être planchéiés. Le quartier des convalescents ne doit différer en rien d'une maison ordinaire.

« Les constructions destinées aux aliénés seront toutes au rez-de-chaussée. »

Esquirol attachait une extrême importance à cette dernière prescription ; en voici la raison : les malades habitant le rez-de-chaussée, il n'est pas nécessaire de griller les fenêtres et les escaliers ; les agités peuvent sortir librement de leurs cellules, et se livrer, au grand air, à leur excitation, qui atteindrait au contraire son paroxysme si on les tenait renfermés ; la surveillance et le service sont rendus plus faciles ; enfin : « Les asiles bâtis au rez-de-chaussée, composés de plusieurs bâtiments isolés, distribués sur une plus grande superficie, ressemblent à un village dont les rues, les places, les promenades offrent aux aliénés des espaces plus variés, plus étendus pour se livrer à l'exercice si nécessaire à leur état. »

Chauffage.

Comme mode de chauffage, Esquirol donne la préférence à des tuyaux de chaleur, qui maintiennent à une douce température les galeries, les corridors sur lesquels s'ouvrent les cellules.

« Mais il faut, ajoute-t-il, surveiller le degré de température, car les serviteurs, par insouciance, consomment en tout temps la même quantité de combustible ; alors il fera trop chaud ou trop froid. Un thermomètre suffira pour prévenir toute négligence. » Esquirol taxe d'insouciance cette disposition des employés à brûler toujours la même quantité de combustible ; ne s'agirait-il pas plutôt d'un autre sentiment que j'ai toujours rencontré chez les gens de cette classe ? Il y aura souvent trop de chaleur, mais du froid bien rarement. Suivant eux, le combustible est fait pour être brûlé, comme la nourriture pour être mangée, et ils sont portés à bourrer de la même façon les calorifères dont ils ont l'entretien et les malades confiés à leurs soins.

Organisation des asiles.

Esquirol n'était pas partisan de la multiplicité des asiles ; un dans chaque ville où siège une Cour lui paraissait suffisant. Conseil d'administration formé des préfets des départements qui auraient concouru à l'érection de l'établissement, des souscripteurs, du procureur général, des plus notables. Médecin et directeur nommés par le ministre sur la présentation du conseil. Comité central placé auprès du ministre et chargé de correspondre avec les directeurs et les médecins. Telles étaient ses vues principales. Restaient à régler les conditions de l'internement.

« Une loi sur l'isolement, écrivait-il en 1832, doit avoir pour but la santé et la liberté des malades, puisque déjà il existe des lois protectrices de leur fortune, et préventives contre le désordre public qu'ils peuvent commettre. Cette loi, pour ne pas nuire à la

guérison des aliénés, devrait laisser aux familles la plus grande indépendance, dans la crainte de blesser le secret domestique, d'alarmer la tendresse des parents et même leurs préjugés. Elle aurait à consacrer et à généraliser pour tout le royaume les mesures d'isolement les plus simples et déjà en usage dans plusieurs départements. Ainsi nul individu affecté de maladie mentale ne pourrait être isolé, renfermé, que sur un certificat signé de deux médecins qui constateraient la nécessité de l'isolement. Dans chaque département, les membres du conseil de salubrité visiteraient de temps en temps les aliénés pendant la durée de leur séquestration, jusqu'à ce que l'interdiction jugée indispensable fût prononcée. Les médecins visiteurs feraient un rapport de leur visite au président du tribunal de première instance. »

Esquirol indique ces magistrats de préférence, pour plusieurs raisons :

1° Parce qu'il existe des tribunaux de première instance dans chaque département ;

2° Parce que les présidents de ces tribunaux sont des magistrats inamovibles et par conséquent plus indépendants ;

3° Parce que déjà les lois ont confié à ces magistrats tout ce qui est relatif à la correction paternelle, fonction qui ne laisse pas d'avoir quelque analogie avec celle qui les rendrait surveillants légaux de l'exécution de la loi.

Loi du 30 juin 1838.

Depuis longtemps les médecins réclamaient une loi d'une exécution simple et facile commune à tous les départements. Les règlements différaient selon les établissements. A Bicêtre et à la Salpêtrière, on n'admettait que les malades munis d'un bulletin du bureau central des hospices ; en cas d'urgence, on les recevait provisoirement. A Charenton, on exigeait la réquisition du maire du domicile du malade. Mêmes anomalies en province. Ainsi à

Bordeaux les parents s'adressaient d'abord au maire du domicile de l'aliéné ; après enquête sur l'état mental, les pièces étaient envoyées au préfet, qui ordonnait l'admission, mais elle ne devenait définitive qu'après le vu des membres de la commission chargée du couvent de la Force. Au Mans, l'admission des indigents relevait du préfet ; les pensionnaires devaient être pourvus d'un certificat médical visé par le maire de leur domicile. A Marseille, admission prononcée par le maire, le préfet ou le procureur du roi, mais le séjour n'était que provisoire jusqu'à l'interdiction. Un règlement uniforme s'imposait ; on eut recours aux lumières d'Esquirol, et il collabora aux travaux préparatoires de la loi du 30 juin 1838. Il ne put néanmoins y faire prévaloir toutes ses opinions. Voici le jugement qu'il émet à ce sujet : « Si j'avais à exprimer ma pensée je dirais : tout ce qui est relatif à l'ordre public, à l'intérêt matériel des aliénés est prévu dans le projet de loi ; mais on n'a pas tenu compte des droits de la famille, dont on ne ménage pas la susceptibilité, en multipliant les moyens de divulgation d'une maladie que chacun veut tenir cachée pour les siens. Si c'est un préjugé il mériterait plus de ménagements, dans l'intérêt des malades eux-mêmes. Les lois se brisent parfois contre les préjugés. »

Dès qu'un aliéné commet une action criminelle, le public indigné s'étonne qu'on l'ait laissé en liberté. Mais si l'on avait interné ce malade soi-disant inoffensif, les mêmes personnes auraient accusé de séquestration illégale le signataire du certificat et le médecin traitant. « On laisse en liberté, disait Esquirol, les monomaniaques et les lypémaniaques, parce qu'ils sont paisibles ; mais bientôt, entraînés par les idées qui les dominent, ces malheureux se tuent, tuent les personnes qui les entourent, n'épargnant pas les objets de leurs plus chères affections. Nul doute que beaucoup d'homicides et surtout de suicides eussent été prévenus, si les aliénés qui les ont commis avaient été isolés à temps. »

Esquirol, tout en admettant la surveillance du gouvernement sur les établissements publics consacrés aux aliénés, lui en refu-

sait dans certains cas la direction. « Un établissement créé par une commune, par un département, est une propriété collective, qui doit être gouvernée par les créateurs, de même qu'un établissement privé est dirigé par son propriétaire. »

A tous les visiteurs désignés par la nouvelle loi, il préférait les membres des conseils des hospices ou des commissions de surveillance des établissements d'aliénés. « Ces visites, faites par des administrateurs bénévoles, ne blesseront pas la susceptibilité des malades, n'irriteront pas leurs inquiétudes, n'inspireront aucune crainte ; elles seront toutes paternelles, toutes bienveillantes pour les malades, et offriront de suffisantes garanties à la société en les combinant avec le contrôle de l'autorité judiciaire... Cette disposition ferait rentrer les aliénés dans tous les droits des autres malades, et détruirait bien des préjugés funestes à ces malheureux. »

La loi de 1838 porte que les établissements privés consacrés au traitement d'autres malades ne pourront recevoir les personnes atteintes d'aliénation mentale, à moins qu'elles ne soient placées dans un local entièrement séparé.

Esquirol regrettait le premier projet de la commission de la Chambre des députés, qui interdisait à ces établissements de prendre des aliénés. « Chacun, remarquait-il, applaudissait à cette sage disposition, qui avait été longuement discutée au sein de la commission... Un établissement d'aliénés qui fait partie d'un autre établissement, est une combinaison mauvaise et dangereuse. Il y a bien des années que les graves inconvénients qui en résultent ont été signalés. Ce qu'on pourrait permettre aux hospices et à un petit nombre de grands établissements, ne peut être accordé aux maisons de santé ordinaires, même en prescrivant des bâtiments séparés pour les isoler ; nos hospices ont de vastes locaux qui permettent de séparer les habitations des aliénés, de les distribuer pour leur usage et de les pourvoir de tous les moyens de traitement... Un établissement élevé par des particuliers, et destiné à recevoir des malades

de toutes sortes, des femmes en couches, des enfants, comme cela a lieu dans les maisons de santé ordinaires, offrira une réunion scandaleuse et funeste, si elle admet des aliénés, même en plaçant ceux-ci dans un local séparé ; un particulier pourra-t-il réunir dans ce local les conditions pour conserver et surtout pour traiter ces malades ? Il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui les aliénés ne peuvent être ni logés, ni soignés, ni traités comme il y a cinquante ans. Il faut bien savoir que la distribution d'une maison destinée au traitement de la folie est l'agent de guérison le plus énergique et le plus efficace ; qu'il faut de grands espaces et des bâtiments séparés les uns des autres. On espère que les familles pourront mieux conserver le secret de leurs malheurs ; l'on se trompe étrangement. Les aliénés admis dans un même établissement qu'habitent des gens sains d'esprit, sont pour ceux-ci des points de mire, des sujets de conversation dont on ne craint pas de parler à tout venant, parce qu'on n'a point un intérêt commun à se taire sur cet état. »

Esquirol ne comprenait pas davantage la défense faite au médecin attaché à l'établissement de signer le certificat. « Cette restriction, observait-il, peut être justifiable pour les établissements privés, mais rien ne la motive pour les établissements publics... On conduit à Saint-Venant, à Armentières, un aliéné pour consulter les médecins de ces établissements. Ces médecins jugent qu'il y a urgence de faire entrer les malades dans les maisons confiées à leurs soins. Le malade ne pourra être admis ; mais il n'y a pas d'autres médecins dans le pays ; que fera sa famille ? » Il estimait également superflue l'interdiction faite aux parents ou alliés au second degré des chefs ou propriétaires des établissements, de signer le certificat. « Le chef d'un établissement, malhonnête homme, aurait le soin de faire faire le certificat par tout autre que par un parent. »

La production d'un certificat ne lui paraissait pas nécessaire dans tous les cas sans exception, et il en eût volontiers dispensé une certaine catégorie de malades. « Si une personne qui a déjà

été aliénée, ou qui a une folie intermittente, ressent les préludes d'un nouvel accès, ne pourra-t-elle se présenter spontanément dans une maison privée et y être admise, sans être obligée de révéler à un tiers le nouveau malheur qui la menace ; peut-être il lui suffira de peu de jours passés dans le calme et le repos, assistée de bons conseils, pour conjurer l'accès ; j'ai vu tel malade qui n'avait que le temps d'arriver dans une maison d'où il était déjà sorti plusieurs fois ; et l'accès eût éclaté, si les démarches obligatoires eussent retardé son admission. »

Depuis longtemps, en Angleterre, les malades peuvent solliciter eux-mêmes leur internement. Le nouveau projet de loi sur les aliénés propose d'autoriser en France ce mode de placement. Il suffirait d'une demande signée par le malade, avec production d'une pièce propre à constater son identité. Le vœu d'Esquirol n'aura été que bien tardivement exaucé.

Il tenait la dernière partie de l'article 9 pour une injure gratuite aux médecins. « Si le placement, porte cet article, est fait dans un établissement privé, le préfet, dans les trois jours qui suivent la réception du bulletin, chargera un ou plusieurs hommes de l'art de visiter la personne désignée dans ce bulletin, à l'effet de constater son état actuel et d'en faire rapport sur le champ. Il pourra leur adjoindre telle autre personne qu'il désignera ». « Si les hommes de l'art, remarquait Esquirol, n'ont pas la confiance du préfet, pourquoi les choisir ? s'ils ont sa confiance, pourquoi une adjonction superflue et blessante ? »

Le préfet, d'après la loi, peut toujours ordonner la sortie immédiate des personnes placées volontairement dans les établissements d'aliénés ; Esquirol estimait que de ce droit résulteraient parfois de déplorables inconvénients. « Je pourrais rapporter des faits constatant des meurtres et des homicides chez des aliénés tranquilles en apparence, dont l'administration avait ordonné la sortie..... Les sorties ordonnées par le préfet devraient être toujours précédées de l'avis motivé du médecin, sauf au préfet, sous sa responsabilité, de passer outre ; l'expérience des

malheurs arrivés après des sorties prématurées ou ordonnées par l'autorité mal informée, devrait laisser au médecin et au directeur de l'établissement un temps moral pour éclairer le préfet sur le véritable état du malade, sur l'opportunité, ou les dangers de sa sortie. Les médecins sont instruits d'une multitude de particularités, et souvent de beaucoup de secrets, qui devraient influer toujours sur les déterminations de l'autorité relatives à la mise en liberté de ces malades. »

Droits et devoirs des médecins d'asile.

Voyons maintenant comment Esquirol envisageait l'organisation du personnel des maisons d'aliénés : Il réservait au médecin la direction suprême de tout ce qui intéresse les malades et le service médical. « Il doit être, en quelque sorte, le principe de vie d'un hôpital d'aliénés. C'est par lui que tout doit être mis en mouvement. Il dirige toutes les actions, appelé qu'il est à être le régulateur de toutes les pensées. C'est à lui, comme au centre d'action, que doit se rendre tout ce qui intéresse les habitants de l'établissement, non seulement ce qui a trait aux médicaments, mais encore tout ce qui est relatif à l'hygiène. L'action de l'administration qui gouverne le matériel de l'établissement, la surveillance que doit exercer cette même administration sur tous les employés, doivent être cachées ; jamais le directeur n'en appellera d'une décision portée par le médecin, jamais il ne s'interposera entre lui et les aliénés ou les serviteurs. Le médecin doit être investi d'une autorité à laquelle personne ne puisse se soustraire. »

Il exige des médecins un compte annuel et détaillé de leur service. « Il est des médecins de bonne foi qui n'aiment pas la statistique.

« Ont-ils bien réfléchi que les sciences d'observation ne peuvent se perfectionner que par la statistique ? Qu'est-ce que l'expérience, si ce n'est l'observation des faits, répétés souvent et

confiés à la mémoire ? Mais la mémoire est quelquefois infidèle ; la statistique enregistre et n'oublie pas. Avant qu'un médecin porte un pronostic, il a fait mentalement un calcul de probabilité, et résolu un problème de statistique, savoir qu'il a observé les mêmes symptômes, dix, trente, cent fois dans les mêmes circonstances, d'où il conclut. Toute autre combinaison de l'esprit ment au praticien ; si la médecine n'avait pas négligé cet instrument de progrès, elle posséderait un plus grand nombre de vérités positives, on l'accuserait moins d'être une science sans principes fixes, une science vague et conjecturale. »

Mais la statistique demande à être véridique, et l'on ne saurait se fier à un autre que soi. « Recueillir des tableaux statistiques d'après des faits que l'on n'a point observés soi-même, c'est courir à l'erreur. Une statistique médicale, par exemple, faite par des employés, est nécessairement inexacte. Quel est le médecin qui oserait rédiger la constitution médicale de son hôpital d'après les registres des bureaux aux entrées et aux sorties. Nous ne parlerons point des individus qui dissimulent ou dénaturent la vérité des chiffres ; il est évident que leur statistique ne peut servir les sciences, mais l'abus d'une chose doit-il la faire proscrire ?... J'aime la statistique en médecine, parce que je crois à son utilité..... C'est le meilleur instrument pour mesurer l'influence des localités, des régions et des méthodes de traitement. »

Esquirol n'émettait jamais une maxime sans la mettre en pratique. Tous les ans, il lisait à la commission de surveillance de la maison de Charenton un compte rendu sur les aliénés admis pendant l'exercice précédent. Ce compte rendu était ensuite envoyé au ministère de l'intérieur.

Pinel professait à cet égard les mêmes idées que son disciple. « Ce grand maître, remarquait Esquirol, a fait de la statistique dans la seconde édition de son immortel *Traité de l'aliénation mentale*. M. Pinel enseignait que la médecine puise ses inspirations thérapeutiques dans l'étude des commémoratifs des affections

cérébrales, et dans la connaissance de tout ce qui a précédé l'explosion du délire. »

Infirmiers.

La question du choix des gardiens, d'une importance extrême, ne pouvait laisser indifférent un homme tel qu'Esquirol. « Les serviteurs, disait-il, ne seront point pris dans la dernière classe. Ils doivent avoir un extérieur bienveillant, un ton affectueux, et être proprement et décemment vêtus... On se trouvera généralement bien de choisir parmi les convalescents ou les aliénés guéris ceux qui peuvent remplir cet emploi. Ces serviteurs sont plus dociles, plus bienveillants. Ils ont appris à compatir aux maux qu'ils ont connus, ils secondent mieux les efforts du médecin, leur exemple ranime la confiance des malades. »

Pinel conseillait aussi de prendre des gardiens parmi les convalescents et les malades guéris.

Bien peu de médecins professent la même théorie. Quelles sont les raisons données par Esquirol? Les serviteurs seront plus bienveillants, parce qu'ils ont souffert des maux semblables. Il jugeait le cœur des autres d'après le sien ; ainsi faisait Pinel. Mais les plus durs envers les ouvriers ne sont-ils pas les patrons qui ont mené autrefois la plus pénible existence ? N'en sera-t-il pas souvent de même pour ceux qui ont été aliénés ? Est-il bon, du reste, de laisser à demeure, au contact de personnes atteintes de folie, des convalescents ou des malades guéris? Aux hommes d'une longue expérience à résoudre le problème.

Le nombre des gardiens usité jusqu'alors paraissait absolument insuffisant à Esquirol. « Peut-on attendre des soins de propreté d'un infirmier qui est chargé de vingt, de trente, de cinquante aliénés, plus ou moins sales, plus ou moins portés au désordre. Peut-on vouloir qu'il s'assure que chaque malade a satisfait à sa soif, à son appétit? Plus les serviteurs seront nombreux, plus il leur sera facile de se réunir pour présenter un grand appareil de force, moins il faudra en faire usage. Un aliéné

se bat contre un gardien, contre deux, mais si plusieurs s'offrent à sa fureur, la crainte le fait rentrer en lui-même, il se calme ; si son délire est tellement aveugle que la fureur ne cède pas, plusieurs individus se rendent maîtres de lui sans être obligés de lutter au risque de le blesser...

« Les gages, particulièrement de ceux qui desservent les quartiers des aliénés furieux, sont généralement trop faibles, ce qui empêche les bons sujets de se présenter et décourage même ceux qui déjà sont employés dans la maison. En augmentant les gages, on pourrait obliger les infirmiers à déposer tous les mois une petite somme fixe entre les mains de l'économe ; on créerait une caisse d'épargne pour ceux qui, après un long service, auraient besoin de repos ou deviendraient infirmes ; ce serait un puissant moyen pour encourager les serviteurs dans leur service et pour les fixer dans la maison. »

Les temps ont changé, les hommes aussi ; la situation des infirmiers ne s'est guère améliorée. Ils sont plus nombreux, rétribués davantage, mais encore insuffisamment pour les attacher à leur service d'une manière véritable. Leur salaire est bien trop minime pour une retenue efficace. Qu'y a-t-il du reste de plus contraire au vrai libéralisme que ces retenues forcées, pourtant si pratiquées ? Le meilleur remède serait peut-être de fonder plus de sociétés de secours mutuels, bien préférables à tous ces syndicats, qui ne sont la plupart du temps que des associations d'obstruction et de révolte, et font revivre les jurandes et maîtrises abolies par la Révolution. Nos pères ont lutté pour détruire les abus, nous les rétablissons aujourd'hui au nom de la liberté, ce symbole disparu dont chacun parle et que personne ne connaît.

Surveillants.

Pour diriger et surveiller les infirmiers, Esquirol recommandait de choisir des hommes d'une moralité éprouvée. « Ces surveillants exerceront une grande autorité sur les serviteurs.....

C'est à eux qu'il appartient de faire exécuter les règlements et les prescriptions médicales. Les surveillants doivent tout voir, rendre compte aux médecins et au directeur. Je veux qu'ils soient instruits, parce que, vivant avec les aliénés à toute heure du jour, ils doivent les entretenir, écouter leurs plaintes, les consoler, les encourager. » Ce type idéal, le rencontre-t-on souvent ?

Résumé de l'œuvre réformatrice d'Esquirol.

Pour résumer en quelques mots l'œuvre de réforme d'Esquirol, il fit disparaître les derniers abus dont étaient victimes les malheureux atteints d'aliénation mentale ; il relégua les prisonniers dans les prisons, laissant les aliénés dans les asiles. Pour la construction de ces établissements, il indiqua des plans basés sur les lois de l'hygiène, fruits de sa longue expérience. Il exigea le traitement des aliénés au nom de la science et de l'humanité, leur prompt internement au nom de la sécurité publique. Il enseigna les droits et les devoirs du médecin, et, partisan des humbles, il ne craignit point d'élever la voix en faveur des infirmiers, souvent si dévoués, et pourtant si négligés.

Esquirol clinicien.

Esquirol classait les maladies mentales en cinq groupes : lypémanie, manie, monomanie, démence, idiotie.

Lypémanie.

Il la définit : « Une maladie cérébrale caractérisée par le délire partiel chronique, sans fièvre, entretenue par une passion triste, débilitante ou oppressive. »

Voici la description du lypémaniaque en général : « Le lypémaniaque a le corps maigre et grêle, les cheveux noirs, le teint pâle, jaunâtre, les pommettes parfois colorées, la peau brune,

noirâtre, aride et écailleuse, tandis que le nez est d'un rouge foncé. La physionomie est fixe, immobile, mais les muscles de la face sont dans un état de tension convulsive, et expriment la tristesse, la crainte ou la terreur ; les yeux sont fixes, baissés vers la terre ou tendus au loin, le regard est oblique, inquiet et soupçonneux. Si les mains ne sont pas desséchées, brunes, terreuses, elles sont gonflées, violacées.....

« L'unité d'affection et de pensée rend les actions du mélancolique uniformes et lentes ; il se refuse à tout mouvement, passe ses jours dans la solitude et l'oisiveté ; il est habituellement assis, les mains croisées, ou bien debout, inactif, les bras pendants le long du corps ; s'il marche, c'est avec lenteur et appréhension, comme s'il avait quelque danger à éviter, ou bien, il marche avec précipitation et toujours dans la même direction comme si l'esprit était profondément occupé. Il en est qui déchirent leurs mains, l'extrémité des doigts et détruisent leurs ongles. Tourmenté par le chagrin ou la crainte, l'œil et l'oreille successivement au guet, pour le lypémaniaque le jour est sans repos, la nuit sans sommeil.

« Les sécrétions ne se font plus.

« Quelques mélancoliques repoussent opiniâtrément toute nourriture ; on en voit qui passent plusieurs jours sans manger, quoique ayant faim, mais retenus par des hallucinations, par des illusions qui enfantent des craintes chimériques.

« Le pouls est ordinairement lent, faible, concentré, quelquefois il est très dur, et l'on sent sous les doigts une sorte de frémissement de l'artère. La peau est aride, d'une chaleur sèche et quelquefois brûlante, la transpiration est nulle, tandis que les extrémités sont froides et baignées de sueur.

« Les lypémaniaques dorment peu ; l'inquiétude, la crainte, la terreur, la jalousie, les hallucinations les tiennent éveillés ; s'ils s'assoupissent, dès que leurs yeux se ferment, ils voient mille fantômes qui les terrifient ; s'ils dorment, leur sommeil est interrompu, agité par des rêves plus ou moins sinistres ; sou-

vent ils sont éveillés en sursaut par le cauchemar, par les rêves qui leur représentent les objets qui ont causé ou qui entretiennent leur délire.

« Tantôt les lypémaniaques sont d'une susceptibilité très irritable et d'une mobilité extrême. Tout fait sur eux une impression très vive ; la plus légère cause produit les plus douloureux effets ; les événements les plus simples, les plus ordinaires, leur paraissent des phénomènes nouveaux et singuliers préparés exprès pour les tourmenter et pour leur nuire..... Tout est forcé, tout est exagéré dans leur manière de sentir, de penser et d'agir. Cette excessive sensibilité leur fait rencontrer sans cesse dans les objets extérieurs de nouvelles causes de douleurs ; aussi, le jour et la nuit, ont-ils l'oreille aux écoutes et l'œil au guet, ils sont toujours en mouvement à la recherche de leurs ennemis et des causes de leur souffrance, ils racontent sans cesse, et à tout venant, leurs maux, leurs craintes, leurs désespoirs. Tantôt la sensibilité, concentrée sur un seul objet, semble avoir abandonné tous les organes, le corps est impassible à toute impression, tandis que l'esprit ne s'exerce plus que sur un sujet unique qui absorbe toute l'attention et suspend l'exercice de toutes les fonctions intellectuelles. L'immobilité du corps, l'inflexibilité des traits de la face, le silence obstiné, trahissent la contention douloureuse de l'intelligence et des affections. Ce n'est plus une douleur qui s'agite, qui se plaint, qui crie, qui pleure, c'est une douleur qui se tait, qui n'a pas de larmes, qui est impassible.

« Quelques lypémaniaques ont le sentiment de leur état, ils ont la conscience de la fausseté, de l'absurdité des craintes dont ils sont tourmentés, ils s'aperçoivent bien qu'ils déraisonnent, ils en conviennent souvent avec chagrin et même avec désespoir ; ils sont sans cesse ramenés par la passion qui les domine aux mêmes idées, aux mêmes craintes, aux mêmes inquiétudes, au même délire ; il leur est impossible de penser, de vouloir, d'agir autrement. N'est-ce pas là la lypémanie raisonnante ?

« Les lypémaniaques ne sont jamais déraisonnables même dans la sphère des idées qui caractérisent leur délire. Ils partent d'une idée fausse, de principes faux, mais tous leurs raisonnements, toutes leurs déductions sont conformes à la plus sévère logique. Pour ce qui est étranger à leur délire, ils sont comme tout le monde, appréciant très bien les choses, jugeant très bien des personnes et des faits, raisonnant tout aussi juste qu'avant d'être malades, mais le caractère, les affections, les habitudes, la manière de vivre du mélancolique ont changé comme il arrive toujours dans le délire, parce que le délire altère les rapports naturels entre le moi et le monde extérieur. »

Certaines formes de lypémanie, décrites par Esquirol, rentrent dans le cadre des délires de persécution ; ainsi le malade qui « se croit soumis à l'influence funeste de l'électricité ou du magnétisme ; il se persuade qu'avec des agents chimiques on peut l'empoisonner, ou qu'avec quelques instruments occultes, la physique lui prépare mille maux, entend tout ce qu'il dit, quoique à de très grandes distances, ou même devine toute sa pensée ».

Je crois intéressant de rapporter ici l'observation de Théroigne de Méricourt, si tristement fameuse dans les annales de la Révolution, et qui, devenue lypémaniaque, fut confiée aux soins d'Esquirol.

« Théroenne, ou Théroigne de Méricourt était une célèbre courtisane, née dans le pays de Luxembourg. Elle était d'une taille moyenne, elle avait les cheveux châtains, les yeux grands et bleus, la physionomie mobile, la démarche vive, dégagée et même élégante.

« Cette fille, née selon les uns d'une famille honorable, selon d'autres sortie du rang des courtisanes, joua un rôle bien déplorable pendant les premières années de la Révolution. Elle avait alors de 28 à 30 ans.

« Elle se livra aux divers chefs du parti populaire, qu'elle servit utilement dans la plupart des émeutes, et contribua sur-

tout, les 5 et 6 octobre 1789, à corrompre le régiment de Flandre en conduisant dans les rangs des filles de mauvaise vie et en distribuant de l'argent aux soldats.

« En 1790, elle fut envoyée dans le pays de Liège pour soulever le peuple. Elle y avait un grade militaire. Elle se fit remarquer parmi cette populace effrenée qui fut envoyée à Versailles les 5 et 6 octobre 1790. Les Autrichiens l'arrêtèrent au mois de janvier 1791. Elle fut conduite à Vienne, renfermée dans une forteresse ; l'empereur Léopold désira la voir, s'entretint avec elle, la fit mettre en liberté en décembre de la même année ; elle revint à Paris, se montra de nouveau sur la scène révolutionnaire. Elle se fit remarquer alors sur les terrasses des Tuileries, dans les tribunes, haranguant le peuple avec audace pour le ramener au modérantisme et à la constitution. Ce rôle ne put lui convenir longtemps. Bientôt les Jacobins s'emparèrent de Théroigne, bientôt on la vit paraître, un bonnet rouge sur la tête, un sabre au côté, une pique à la main, commandant une armée de femmes. Elle eut une bonne part aux événements de septembre 1792. Quoiqu'il ne soit pas prouvé qu'elle ait participé aux massacres, néanmoins on raconte qu'elle se rendit dans la cour de l'Abbaye et qu'elle trancha la tête avec son sabre à un malheureux que l'on conduisait au tribunal de cette prison. On assure que c'était un de ses anciens amants.

« Lorsque le Directoire fut établi, les sociétés populaires furent fermées, Théroigne perdit la raison. Elle fut conduite dans une maison du faubourg Saint-Marceau. On trouva dans les papiers de Saint-Just une lettre d'elle sous la date du 26 juillet 1794, dans laquelle se montrent déjà les signes d'une tête égarée.

« En novembre 1800, elle fut envoyée à la Salpêtrière ; le mois suivant, on la transféra aux Petites-Maisons où elle est restée pendant sept ans. Lorsque l'administration des hospices fit évacuer les aliénés des Petites-Maisons, Théroigne retourna à la Salpêtrière, le 7 septembre 1807. Elle avait environ 47 ans. A son arrivée, elle était très agitée, menaçant tout le monde, ne

parlant que de liberté, de comité de salut public, révolutionnaire, etc., accusant tous ceux qui l'approchaient d'être des modérés, des royalistes, etc.

« En 1808, un grand personnage, qui avait figuré comme chef de parti, vint à la Salpêtrière; Théroigne le reconnut, se souleva de dessus la paille de son lit, sur lequel elle restait couchée, et accabla d'injures le visiteur, l'accusant d'avoir abandonné le parti populaire, d'être un modéré, dont un arrêté du comité de salut public devait faire bientôt justice.

« En 1810, elle devint plus calme et tomba dans un état de démence, qui laissait voir les traces de ses premières idées dominantes.

« Théroigne ne veut supporter aucun vêtement, pas même de chemise. Tous les jours, matin et soir, et plusieurs fois le jour, elle inonde son lit ou mieux la paille de son lit avec plusieurs seaux d'eau, se couche et se recouvre de son drap en été, de son drap et de sa couverture en hiver. Elle se plait à se promener nu-pieds dans sa cellule dallée de pierre et inondée d'eau.

« Le froid rigoureux ne change rien à ce régime. Jamais on n'a pu la faire coucher avec une chemise, ni prendre une seconde couverture. Dans les trois dernières années de sa vie, on lui donna une très grande robe de chambre dont elle ne se servait presque jamais. Lorsqu'il gèle et qu'elle ne peut avoir de l'eau en abondance, elle brise la glace et prend l'eau qui est au-dessous, pour se mouiller le corps et particulièrement les pieds.

« Quoique dans une cellule petite, sombre, très humide et sans meubles, elle se trouve très bien ; elle prétend être occupée de choses très importantes; elle sourit aux personnes qui l'abordent ; quelquefois elle répond brusquement : Je ne vous connais pas, et s'enveloppe sous sa couverture. Il est rare qu'elle réponde juste. Elle dit souvent : « Je ne sais pas. J'ai oublié. » Si on insiste, elle s'impatiente; elle parle seule, à voix basse; elle articule des phrases entrecoupées des mots fortune, liberté, comité, révolution, coquins, décrets, arrêtés, etc. Elle en veut beaucoup aux modérés.

« Elle se fâche, s'emporte lorsqu'on la contrarie, surtout lorsqu'on veut l'empêcher de prendre de l'eau. Une fois elle a mordu une de ses compagnes avec tant de fureur, qu'elle lui a emporté un lambeau de chair ; le caractère de cette femme avait donc survécu à son intelligence.

« Elle ne sort presque point de sa cellule et y reste ordinairement couchée. Si elle en sort, elle est nue ou couverte de sa chemise ; elle ne fait que quelques pas, plus souvent elle marche à quatre pattes, s'allonge par terre, et l'œil fixe elle ramasse toutes les bribes qu'elle rencontre sur le pavé et les mange. Je l'ai vue prendre et dévorer de la paille, de la plume, des feuilles desséchées, des morceaux de viandes traînés dans la boue, etc. Elle boit l'eau des ruisseaux pendant qu'on nettoie les cours, quoique cette eau soit salie et chargée d'ordures, préférant cette boisson à toute autre.

« J'ai voulu la faire écrire, elle a tracé quelques mots ; jamais elle n'a pu former de phrases. Elle n'a jamais donné aucun signe d'hystérie. Tout sentiment de pudeur semble éteint en elle, et elle est habituellement nue sans rougir à la vue des hommes.

« L'ayant fait dessiner en 1816, elle s'est prêtée à cette opération ; elle n'a paru attacher aucune importance à ce que faisait le dessinateur.

« Malgré ce régime que Théroigne a continué pendant dix ans, elle était bien et régulièrement menstruée, elle mangeait beaucoup, elle n'était point malade et n'avait contracté aucune infirmité.

« Quelques jours avant d'entrer à l'infirmerie, il s'est fait une éruption sur tout son corps. Théroigne s'est lavée à son ordinaire avec l'eau froide et s'est couchée sur son lit inondé ; les boutons ont disparu ; dès lors elle est restée dans son lit, ne mangeant point et buvant de l'eau.

« Le 1er mai 1817, Théroigne entre à l'infirmerie dans un état de faiblesse très grande, refusant toute nourriture, restant

couchée, buvant de l'eau, parlant souvent seule mais à voix très basse. Maigreur, pâleur extrême de la face, yeux ternes, fixes, quelques mouvements convulsifs de la face, pouls très faible, légère enflure des mains, œdème des pieds ; enfin le 9 juin elle s'est éteinte à l'âge de 57 ans, sans qu'elle ait paru avoir un seul instant recouvré sa raison. »

Telle est l'histoire clinique de la fameuse révolutionnaire. Cette grande détraquée, que quelques-uns ont voulu élever sur un pavois, ne fut jamais qu'une aliénée. Elle n'en exerça pas moins une réelle et sinistre influence ; c'était bien l'idole rêvée par un peuple en délire, la femme aux durs appâts dont parle le poète,

Qui ne prend ses amours que dans la populace,
Qui ne prête son large flanc
Qu'à des gens forts comme elle, et qui veut qu'on l'embrasse
Avec des bras rouges de sang.

Il est triste de songer qu'il suffit d'une Théroigne pour soulever une foule et l'entraîner aux pires excès.

Monomanie.

Dans la monomanie, le délire est borné à un seul objet ou à un petit nombre d'objets. « Les malades partent d'un principe faux dont ils suivent sans dévier les raisonnements logiques, et dont ils tirent des conséquences légitimes, qui modifient leurs affections et les actes de leur volonté ; hors de ce délire partiel, ils sentent, raisonnent, agissent comme tout le monde ; des illusions, des hallucinations, des associations vicieuses d'idées, des convictions fausses, erronées, bizarres, sont la base de ce délire que je voudrais appeler monomanie intellectuelle. » Dans d'autres cas « les monomaniaques ne déraisonnent pas, mais leurs affections, leur caractère, sont pervertis ; par des motifs plausibles, par des explications très bien raisonnées, ils justifient l'état actuel de leurs sentiments, et excusent la bizarrerie, l'inconvenance de

leur conduite ; c'est ce que les auteurs ont appelé manie raisonnante, mais que je voudrais appeler monomanie affective ». Dans une troisième forme « la volonté est lésée ; le malade, hors des voies ordinaires, est entraîné à des actes que la raison ou le sentiment ne déterminent pas, que la conscience réprouve, que la volonté n'a plus la force de réprimer ; les actions sont involontaires, instinctives, irrésistibles ; c'est la monomanie sans délire ou la monomanie instinctive ».

Esquirol divise la monomanie en érotique, raisonnante, incendiaire, homicide, suicide, monomanie d'ivresse.

Érotomanie.

« L'érotomanie, dit-il, est une affection cérébrale, chronique, caractérisée par un amour excessif tantôt pour un objet connu, tantôt pour un objet imaginaire ; dans cette maladie, l'imagination seule est lésée, il y a erreur de l'entendement. C'est une affection mentale dans laquelle les idées amoureuses sont fixes et dominantes, comme les idées religieuses sont fixes et dominantes dans la théomanie ou dans les lypémanies religieuses. Il ne faut pas confondre l'érotomanie avec la nymphomanie et le satyriasis, dans lesquels le mal naît des organes reproducteurs dont l'irritation réagit sur le cerveau ; dans l'érotomanie, l'amour est dans la tête, le nymphomane et le satyrisiaque sont victimes d'un désordre physique, l'érotomaniaque est le jouet de son imagination.

« L'érotomanie est à la nymphomanie et au satyriasis ce que les affections vives du cœur, mais chastes et honnêtes, sont au libertinage effréné ; tandis que les propos les plus sales, les actions les plus honteuses, les plus humiliantes, décèlent la nymphomanie et le satyriasis, l'érotomaniaque ne songe pas même aux faveurs qu'il pourrait prétendre de l'objet de sa folle tendresse ; quelquefois même, son amour a pour objet des êtres inanimés. »

Dans l'érotomanie « les yeux sont vifs, animés, le regard passionné, les propos tendres, les actions expansives, mais les

érotomanes ne sortent jamais des bornes de la décence. Ils s'oublient en quelque sorte eux-mêmes, ils vouent à l'objet de leur amour un culte pur, souvent secret, se rendent ses esclaves, exécutent ses ordres avec une fidélité souvent puérile, obéissent aux caprices qu'ils lui prêtent; ils sont en extase, en contemplation devant ses perfections souvent imaginaires; désespérés par l'absence, le regard de ces malades est abattu, leur teint devient pâle, leurs traits s'altèrent, le sommeil et l'appétit se perdent; ces malheureux sont inquiets, rêveurs, désespérés, agités, irritables, colères. Le retour de l'objet aimé les rend ivres de joie; le bonheur dont ils jouissent éclate dans toute leur personne, et se répand sur tout ce qui les entoure : leur activité musculaire augmentée a quelque chose de convulsif. Ces malades sont ordinairement d'une loquacité intarissable, parlant toujours de leur amour; pendant le sommeil, ils ont des rêves qui ont enfanté les incubes et les succubes.

« Comme tous les monomaniaques, les érotomanes sont nuit et jour poursuivis par les mêmes idées, par les mêmes affections qui sont d'autant plus désordonnées qu'elles sont concentrées ou exaspérées; la contrariété, la crainte, l'espoir, la jalousie, la joie, la fureur semblent concourir pour rendre tout à la fois ou tour à tour plus cruel le tourment de ces infortunés; ils négligent, ils abandonnent, puis ils fuient leurs parents, leurs amis, ils dédaignent la fortune, méprisent les convenances sociales; ils sont capables des actions les plus extraordinaires, les plus difficiles, les plus pénibles, les plus bizarres. »

Monomanie raisonnante.

Il est des malades qui ne déraisonnent point, dont les idées conservent leurs liaisons naturelles, dont les discours sont suivis; cette forme, décrite sous le nom de manie raisonnante par Pinel, de folie morale par Prichard, a reçu d'Esquirol celui de monomanie raisonnante. « Les actions de ces malades sont

contraires à leurs affections, à leurs intérêts et aux usages sociaux; elles sont déraisonnables en ce sens qu'elles sont en opposition avec leurs habitudes et celles des personnes avec lesquelles ils vivent. Quelque déraisonnées que soient leurs actions, ces monomaniaques ont toujours des motifs plus ou moins plausibles de se justifier ; en sorte que l'on peut dire d'eux que ce sont des fous raisonnables.

« Dans la monomanie raisonnante, les malades sont actifs, sans cesse en mouvement, parlant beaucoup et avec vivacité. Ils étaient bons, francs, généreux, ils sont devenus acariâtres, dissimulés, méchants. Ils étaient affectueux et tendres pour leurs parents, ils sont mécontents, disent du mal de ceux qu'ils aimaient et les fuient ; ils étaient économes, ils sont prodigues ; leurs actions étaient régulières, elles sont inconsidérées, aventureuses et même répréhensibles; leur conduite était coordonnée à leur état et à leur situation sociale, elle est irrégulière et en désaccord avec leur position et leur fortune ; toujours des motifs les déterminent. Par leur maintien, par leurs discours, ces malades en imposent aux personnes qui ne les connaissaient point avant leur maladie, ou qui ne les voient que momentanément, tant ils savent se contenir et dissimuler. »

Esquirol reconnaît à cette forme trois périodes : dans la première, le caractère et les habitudes sont changés; dans la deuxième, les affections sont perverties ; dans la troisième, l'exaltation maniaque se manifeste, ou bien la dégradation des facultés intellectuelles conduit le malade à la démence. « La monomanie raisonnante doit être étudiée avec d'autant plus de soin que les malades qu'elle affecte savent tromper même les médecins les plus habiles, parce qu'ils dissimulent leur état à ceux qui les observent et à l'autorité qui doit prononcer sur leur isolement, parce qu'ils en imposent aux magistrats juges de leur capacité légale pour administrer leur personne ou leur fortune ; enfin parce qu'ils sont fréquemment le sujet de questions médico-légales très difficiles à résoudre. »

Monomanie d'ivresse.

« La funeste disposition à l'ivresse est quelquefois héréditaire... L'ivrognerie, en altérant le cerveau, dégrade peu à peu l'intelligence, affaiblit les organes du mouvement, conduit à la folie, au delirium tremens, à la paralysie qui tue un si grand nombre d'aliénés. Elle conduit aussi au suicide. »

Mais il existe quelquefois un entraînement maladif qui porte certains individus à abuser des boissons fermentées ; Esquirol, sans prononcer le mot de dipsomanie, en décrit nettement les caractères. « Il est des cas dans lesquels l'ivresse est l'effet du trouble accidentel de la sensibilité physique et morale qui ne laisse plus à l'homme sa liberté d'action. Les malades ainsi affectés avaient antérieurement des mœurs douces, des habitudes de sobriété ; ils ont changé tout à coup ; quelques causes physiques ou morales ont provoqué ce changement, quelques signes précurseurs l'ont annoncé. L'accès fini, les malades rentrent dans leurs habitudes de tempérance. Les récidives sont fréquentes, elles sont provoquées par les mêmes phénomènes ; quelquefois elles ont lieu à des temps fixes.

« Toutes les fois que le délire ou la folie sont précédés d'abus de boissons fermentées et surtout d'ivresse, on est disposé à accuser cet abus d'être la cause primitive des désordres cérébraux, et cependant dans quelques cas cet abus n'est que le premier symptôme caractéristique de monomanie commençante... Le besoin de boire est instinctif, impérieux, irrésistible, le malade se précipite sur toutes sortes de boissons fortes, il s'irrite et devient dangereux s'il ne peut se contenter.

« Ce besoin de boissons alcooliques persiste pendant toute la durée du paroxysme, après lequel le convalescent redevient sobre et reprend toutes les habitudes d'une vie tempérante. »

Monomanie homicide.

Esquirol définit la monomanie homicide « un délire partiel caractérisé par une impulsion plus ou moins violente au meurtre ». Lorsqu'il rédigeait, en 1818, l'article Manie du *Dictionnaire des sciences médicales*, il n'admettait point l'existence d'une « manie dans laquelle les malades qui en sont atteints conservent l'intégrité de leur raison, tandis qu'ils s'abandonnent aux actions les plus condamnables ». Il vit plus tard qu'il s'était trompé, et avec sa nature droite et loyale, il n'hésita pas à reconnaître publiquement son erreur. « J'ai dù me soumettre à l'autorité des faits..... Si les aliénés en proie à la monomanie raisonnante, tuent après avoir prémédité et raisonné l'homicide qu'ils vont commettre, il est d'autres monomaniaques qui tuent par une impulsion instinctive. Ces derniers agissent sans conscience, sans passions, sans délire, sans motifs; ils tuent par un entraînement aveugle, instantané, indépendant de leur volonté ; ils sont dans un accès de monomanie sans délire.....

« L'observation démontre que les aliénés atteints de monomanie homicide, tantôt étaient d'un caractère sombre, mélancolique, capricieux, emporté, tantôt ces malades s'étaient fait remarquer par la douceur et la bonté de leurs mœurs et de leurs habitudes.....

« Quelquefois les monomaniaques homicides sont agités par une lutte intérieure entre l'impulsion au meurtre et les sentiments et les motifs qui les en éloignent ; la violence de cette lutte est composée en raison de la force de l'impulsion et du degré d'intelligence et de sensibilité conservées... Souvent les aliénés, quel que soit le caractère du délire, ont des velléités pour le meurtre ; ces velléités sont sans entraînement ; chez d'autres, le désir de tuer est grand, se renouvelle souvent et est combattu par le malade ; chez quelques-uns, l'impulsion est plus énergique, il s'établit une lutte intérieure qui trouble, agite le malade et le

jette dans des angoisses affreuses ; enfin, chez un petit nombre, l'impulsion est si violente et si instantanée, qu'il n'y a point de lutte et que l'action suit immédiatement.....

« La monomanie homicide n'épargne aucun âge... Elle est ordinairement périodique ; le paroxysme ou accès est précédé de symptômes qui indiquent une excitation générale. Les malades ressentent des coliques, des ardeurs d'entrailles, des chaleurs de poitrine, de la céphalalgie ; ils ont de l'insomnie, la face devient rouge ou très pâle, la peau est brunâtre, le pouls est dur et plein, le corps est dans un état de trémulation convulsive. Ordinairement, le malade frappe sans qu'aucun acte extérieur puisse faire pressentir l'excès auquel il va se livrer. L'acte accompli, il semble que l'accès soit fini ; quelques monomaniaques homicides paraissent débarrassés d'un état d'agitation et d'angoisse qui leur était très pénible. Ils sont calmes, sans regret, sans remords et sans crainte. Ils contemplent leur victime avec sang-froid; quelques-uns éprouvent et manifestent une sorte de contentement; la plupart, loin de fuir, restent auprès du cadavre, ou vont se déclarer aux magistrats, en dénonçant l'action qu'ils viennent de commettre. Un petit nombre cependant s'éloignent, cachent l'instrument et dérobent les traces du meurtre. Mais bientôt après, ils se trahissent eux-mêmes, ou, s'ils sont pris par les agents de l'autorité, ils se hâtent de révéler leur action, d'en faire connaître les plus petits détails, ainsi que les motifs de leur faute. »

Esquirol admet trois degrés de monomanie homicide.

Dans la première série, « les individus qui ont le désir de tuer sont mus par des motifs plus ou moins chimériques, plus ou moins contraires à la raison; ils sont reconnus fous par tout le monde ».

Dans la deuxième, « les aliénés homicides n'ont point de motifs connus ; on ne peut leur en supposer ni d'imaginaires ni de réels, et les malheureux sont entraînés par une impulsion aveugle à laquelle ils résistent ».

Dans la troisième série, « l'impulsion est subite, instantanée, irréfléchie, plus forte que la volonté ; le meurtre est commis sans intérêt, sans motif, le plus souvent sur des personnes chéries ».

Il est d'une grande importance, au point de vue médico-légal, d'établir la distinction entre ces malades et des criminels, car « l'homicide qu'ils ont commis n'est pas un crime, l'acte seul de tuer ne constitue pas une action criminelle..... Chez ces individus, l'idée de tuer est une idée exclusive, tantôt fixe, tantôt intermittente, dont ils ne peuvent pas plus se débarrasser que les aliénés ne peuvent se défaire des idées qui les dominent ».

Voici les principales différences qui séparent les criminels des aliénés homicides : « Les monomaniaques homicides sont isolés, sans complices qui puissent les exciter par leurs conseils ou leurs exemples. Les criminels ont des camarades d'immoralité, de débauche, et ont ordinairement des complices.

« Le criminel a toujours un motif. Le meurtre n'est pour lui qu'un moyen pour satisfaire une passion plus ou moins criminelle. Presque toujours l'homicide du criminel est compliqué d'un autre acte coupable ; le contraire a lieu dans la monomanie homicide.

« Le criminel choisit ses victimes parmi les personnes qui peuvent faire obstacle à ses desseins, ou qui pourraient déposer contre lui. Le monomaniaque immole des êtres qui lui sont indifférents, ou qui ont le malheur de se rencontrer sous ses pas au moment où il est saisi par l'idée du meurtre ; mais plus souvent il choisit ses victimes parmi les objets qui lui sont les plus chers.

« A-t-il consommé le crime, le criminel se cache ; est-il pris, il nie, il a recours à toutes les ruses possibles pour en imposer ; s'il avoue son crime, c'est lorsqu'il est accablé sous le poids de la conviction ; encore son aveu est-il accompagné de réticences ; le plus souvent il nie jusqu'à l'instant de subir sa peine, espérant jusque-là échapper au glaive de la loi. Lorsque le monomaniaque a accompli son désir, il n'a plus rien dans la pensée ; il a

tué, tout est fini pour lui, le but est atteint. Après le meurtre, il est calme, il ne cherche pas ordinairement à se cacher. Quelquefois satisfait, il proclame ce qu'il vient de faire, et se rend chez le magistrat. Quelquefois, après la consommation du meurtre, il recouvre la raison, ses affections se réveillent, il se désespère, invoque la mort, il veut se la donner. S'il s'est livré à la justice, ses souvenirs le rendent morose, sombre ; il n'use ni de dissimulation, ni d'artifice, il révèle aussitôt avec calme et candeur les détails les plus secrets du meurtre. »

Manie.

Esquirol définit la manie « une affection cérébrale chronique, ordinairement sans fièvre, caractérisée par la perturbation et l'exaltation de la sensibilité, de l'intelligence ou de la volonté ».

Voici le tableau qu'il trace des principaux phénomènes de cet état mental : « La face des maniaques est colorée, vultueuse ou pâle ; elle est crispée, les cheveux sont hérissés, les yeux sont injectés, brillants et hagards, ces malades fuient la lumière, ils ont des bourdonnements et des tintements d'oreilles ; les oreilles sont quelquefois très rouges, le plus léger bruit les excite..... Consumés par une chaleur interne ils sont tourmentés par une soif ardente pour les boissons froides ; ils ont des ardeurs d'entrailles, de la constipation, de l'insomnie ; s'ils dorment, des rêves effrayants troublent leur sommeil ou ils sont réveillés en sursaut.

« Les maniaques sont remarquables par les fausses sensations, par les illusions et les hallucinations, par la vicieuse association de leurs idées se reproduisant sans liaisons entre elles, avec une rapidité extrême ; ils sont remarquables par les erreurs de leur jugement, par la perturbation de leurs affections, et enfin par l'emportement de leur volonté. Ces malades ont une très grande excitation nerveuse, leur délire est général, toutes les facultés de l'entendement sont exaltées et bouleversées, tout ce qui fait sur

eux impression au physique comme au moral, même les vains produits de leur imagination, les excite et devient le sujet du délire. »

La manie débute rarement d'une façon brusque et subite ; l'invasion est généralement progressive et graduelle. « On n'observe d'abord que des irrégularités passagères dans les affections, dans la conduite de celui que les premiers symptômes de cette maladie fatiguent. Le maniaque est d'abord triste ou gai, actif ou paresseux, indifférent ou empressé, il devient impatient ou irritable, colère, bientôt il néglige sa famille, délaisse ses affaires, son ménage, déserte sa maison, et se livre à des actions d'autant plus affligeantes qu'elles contrastent davantage avec sa manière de vivre ordinaire. A des alternatives de délire et de raison, de calme et d'agitation, succèdent des actes plus irréguliers, plus extravagants, plus contraires au bien-être, aux intérêts du malade.

« Quelques heures, quelques jours, quelques mois avant l'explosion de la manie, il est des individus qui sont hypochondriaques, profondément mélancoliques, tandis qu'il en est d'autres qui tombent dans une stupeur profonde, paraissant privés de tout sentiment, de toute idée. Ils sont sans mouvement, ils restent où on les pose, il faut les habiller, porter les aliments à leur bouche ; les traits de la face sont crispés, les yeux rouges et brillants. Tout à coup la manie éclate avec tout son délire, toute son agitation.

« Plusieurs individus, sujets à des indispositions habituelles, qui ont disparu subitement, éprouvent un bien-être parfait, se croient arrivés au complément de la santé ; ils ont le sentiment d'une force et d'un bonheur inexprimables, toute la nature s'est embellie à leurs yeux ; tout leur paraît facile et aisé ; ils ne connaissent plus d'obstacles à leurs désirs ; le contentement, la joie sont empreints sur leur physionomie ; l'insomnie, la constipation, l'agitation augmentent progressivement, et le malade entre gaiement dans la plus affreuse des maladies.

« Le plus ordinairement la manie éclate sans aucun signe fébrile, mais quelquefois son invasion est marquée par les symptômes les plus alarmants. Tantôt c'est une congestion cérébrale avec des convulsions épileptiformes, tantôt une fièvre gastrique ou une fièvre typhoïde, tantôt une phlegmasie. Un grand nombre de maniaques, immédiatement avant l'accès, éprouvent une chaleur d'entrailles qui se propage de l'abdomen à l'épigastre et à la tête ; quelques-uns ont une céphalalgie très douloureuse, et m'ont avoué qu'ils n'avaient cherché à se frapper la tête que dans l'espérance de se délivrer d'un mal insupportable. Enfin j'ai vu la manie débuter par des convulsions. »

Une description complète de la manie est impossible. « Quel est celui qui pourrait se flatter d'avoir observé et de pouvoir décrire tous les symptômes de la manie, même dans un seul individu ? Le maniaque est un Protée qui, prenant toutes les formes, se soustrait à l'observation de l'œil le plus exercé et le plus attentif. »

Ce qu'il y a de plus saillant dans le délire des maniaques, c'est le défaut d'harmonie. « L'attention est principalement lésée et les malades ont perdu le pouvoir de la diriger et de la fixer. En effet, qu'un homme agisse puissamment sur l'esprit d'un maniaque, qu'un événement imprévu arrête son attention, le voilà tout à coup raisonnable, et la raison se soutient aussi longtemps que l'impression actuelle conserve assez de puissance pour soutenir son attention. L'attention n'étant pas en rapport avec les autres facultés est en quelque sorte maîtrisée par elles, au lieu de les diriger et de prêter sa force à leur action.....

« Le maniaque, distrait sans cesse, et par les objets extérieurs et par sa propre imagination, entraîné hors de lui, méconnaissant tout ce qui l'entoure, s'ignorant lui-même, semble privé de conscience. Néanmoins, il n'y a point cessation absolue de la perception des objets extérieurs, le sentiment du moi n'est pas éteint, la perception se fait encore, car le maniaque se rappelle après la guérison les objets dont il ne paraissait nullement s'apercevoir pendant le délire.

« Devenu calme et raisonnable, il rend compte de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, de ce qu'il a senti, des motifs de ses déterminations; ses souvenirs ordinairement ne se retracent à sa mémoire que quelque temps, quelques mois après sa guérison, et après qu'il a acquis le complément de la santé. »

Esquirol s'élève contre cette opinion, encore répandue de nos jours, que les maniaques peuvent braver sans danger aucun une température glaciale.

« Sans doute il se développe dans un grand nombre d'accès de manie une chaleur interne très grande, les malades éprouvent une chaleur brûlante tantôt à la tête, tantôt à l'abdomen, tantôt à la peau qui est sèche et aride ; il en est qui disent sentir comme un fluide enflammé circulant dans leurs veines ; aussi plusieurs considèrent comme un supplice d'être renfermés dans un appartement étroit et chauffé, d'être retenus dans un lit, enveloppés de couvertures. On en voit qui, tourmentés d'une chaleur dévorante, ne peuvent supporter le plus léger vêtement, qui, nus, recherchent encore le froid; on en voit prendre la neige à poignées et la faire fondre avec délices sur leur corps, rompre la glace d'un marais, d'une rivière, pour s'y plonger. Il n'est pas rare dans les hospices de voir des hommes, et même des femmes, se mettre nus dans l'eau froide, exposer leur corps et surtout la tête à l'eau qui s'échappe des fontaines ; quelques-uns demandent qu'on leur donne la douche d'eau froide sur la tête. Un maniaque devient furieux pendant la nuit et pousse des hurlements affreux; à deux heures du matin je lui fais donner une douche, et pendant que l'eau froide tombe sur la tête, il paraît se complaire et se délecter; il remercie du bien qu'on lui fait, se calme et dort à merveille le reste de la nuit. Néanmoins, il faut bien se garder de conclure que tous les maniaques sont insensibles au froid. A la vérité, ils supportent une température froide plus facilement que les autres hommes parce qu'ils font plus de mouvements, parce qu'il se dégage chez eux plus de calorique, mais il est certain qu'un froid très rigoureux les agite; que pendant l'hiver, surtout

à la fin des accès, les malheureux souffrent et meurent, si on n'a pas le soin de les garantir des rigueurs de la saison. »

La manie reconnaît trois périodes.

« Dans la première, les malades se plaignent de malaise général, indéfinissable, de céphalalgie, de chaleur dans le crâne, d'ardeurs dans les entrailles, de douleurs à l'épigastre, de dégoût pour les aliments, de soif et de constipation ; ils ont des agitations internes, des inquiétudes vagues, des insomnies, des rêves, des pressentiments, des alternatives de gaieté et de tristesse et quelquefois un délire fugace ; mais ils conservent encore de l'affection pour leurs parents et leurs amis. Les symptômes augmentent, le délire devient général et permanent, les affections morales se pervertissent ; le passage à cette seconde période est signalé par quelques actes de violence ou de fureur spontanée ou provoquée ; après un temps, le plus souvent très long, le maniaque devient plus calme, moins turbulent, moins disposé à la fureur, il est plus attentif aux impressions étrangères, plus docile aux conseils qu'on lui donne. Enfin les affections morales se réveillent, les traits de la face sont moins convulsifs, la maigreur diminue, le sommeil est plus prolongé, le malade juge de son état.

« Ordinairement, à mesure que les fonctions de la vie de nutrition et celles de la vie de relation commencent à se rétablir, il se fait une crise plus ou moins complète ; mais si les fonctions de la vie de nutrition se rétablissent sans que le délire diminue dans la même proportion, alors on doit craindre que la manie ne passe à l'état chronique et ne dégénère en démence. »

Démence.

Sous l'étiquette d'idiotisme, Pinel avait classé les idiots, les déments, et les stupides. Esquirol sépare l'idiotie de la démence ; quant à la stupeur, il en fait une variété de cette dernière forme, sous le nom de démence aiguë.

« La démence, dit-il, est une affection cérébrale, ordinairement

sans fièvre et chronique, caractérisée par l'affaiblissement de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté; l'incohérence des idées, le défaut de spontanéité intellectuelle et morale sont les signes de cette affection. L'homme qui est dans la démence a perdu la faculté de percevoir convenablement les objets, d'en saisir les rapports, de les comparer, d'en conserver le souvenir complet; d'où résulte l'impossibilité de raisonner juste. »

En une de ces pensées claires et précises qui lui sont familières, Esquirol établit nettement la distinction entre la démence et l'idiotie : « L'homme en démence est privé des biens dont il jouissait autrefois; c'est un riche devenu pauvre; l'idiot a toujours été dans l'infortune et la misère. »

Voici les principaux traits qui caractérisent cet état pathologique : « Plusieurs de ceux qui sont en démence ont perdu la mémoire, même pour les choses qui touchent de plus près à leur existence. Mais c'est surtout la faculté de rappeler les impressions récemment reçues qui est essentiellement altérée; ces malades n'ont que la mémoire des vieillards; ils oublient dans l'instant ce qu'ils viennent de voir, d'entendre, de dire, de faire; c'est la mémoire des choses présentes qui leur manque, ou plutôt la mémoire ne les trahit-elle pas, parce que les sensations étant très faibles, les perceptions l'étant aussi, ne laissent point ou presque point de traces après elles. Aussi plusieurs ne déraisonnent que parce que les idées intermédiaires ne lient pas entre elles les idées qui précèdent et celles qui suivent ; on voit évidemment les lacunes qu'ils auraient à remplir pour donner à leurs discours l'ordre, la filiation, la perfection d'un raisonnement suivi et complet.

« L'énergie de la sensibilité et des facultés intellectuelles, qui est toujours en rapport avec l'activité des passions, étant presque éteinte, les passions sont nulles ou presque nulles dans la démence. Les aliénés en démence n'ont ni désirs, ni aversions, ni haines, ni tendresse ; ils sont dans la plus grande indifférence pour les objets qui leur étaient le plus chers ; ils voient leurs parents et

leurs amis sans plaisir, et s'en séparent sans regret ; ils ne s'inquiètent pas des privations qu'on leur impose ; ce qui se passe autour d'eux ne les affecte point ; les événements de la vie ne sont presque rien pour eux, parce qu'ils ne peuvent les rattacher à aucun souvenir ni à aucune espérance ; indifférents à tout, rien ne les touche ; ils rient et jouent alors que les autres hommes s'affligent, ils répandent des larmes et se plaignent alors que tout le monde est satisfait et qu'ils devraient l'être eux-mêmes ; si leur position les mécontente, ils ne font rien pour la changer.

« Le cerveau, dans l'atonie, ne fournissant plus de sensation pour la production des idées au raisonnement, ni des signes au jugement, les déterminations sont vagues, incertaines, variables, sans but et sans passion. Ceux qui sont en démence sont sans spontanéité, ils ne se déterminent pas, ils s'abandonnent, se laissent conduire ; leur obéissance est passive, ils n'ont pas assez d'énergie pour être indociles ; aussi sont-ils souvent le jouet de ceux qui veulent abuser de leur fâcheux état. Cependant, ils sont irascibles comme tous les êtres débiles, et dont les facultés intellectuelles sont faibles ou bornées, mais leur colère n'a que la durée du moment, elle n'a point de ténacité, comme celle des maniaques et surtout des lypémaniaques ; ces malades sont trop faibles pour que leurs fureurs soient de longue durée ; ils ne sauraient soutenir longtemps tant d'efforts. »

Esquirol reconnaît trois variétés à la démence ; elle peut être aiguë, chronique ou sénile.

« La démence aiguë vient à la suite d'écarts passagers de régime, d'une fièvre, d'une hémorrhagie, d'une métastase, de la suppression d'une évacuation habituelle, du traitement débilitant de la manie. Son invasion est plus brusque, elle est exempte de lésion du mouvement, guérit facilement à l'aide du régime, des toniques..... Quelquefois elle se termine heureusement par une explosion de manie aiguë qui est alors critique. » Comme type de la démence aiguë, Esquirol cite une observation qui n'est autre qu'un cas de stupeur. Le sujet était entré à la Salpêtrière

en proie à un accès de manie; au bout de deux mois « elle tomba dans un état de démence complète; elle paraissait insensible à tout ce qui se passait autour d'elle, ne bougeait point de place, ne parlait point, ne répondait pas même aux questions qui lui étaient adressées. Cet état persista jusqu'au mois de décembre (trois mois). J'appliquai le cautère actuel à la nuque. Cette application provoqua une agitation générale et un délire maniaque qui persistèrent pendant plusieurs jours. Au mois de janvier, les menstrues se rétablirent. La malade entra en convalescence, et progressivement ses goûts, ses idées habituelles, sa manière d'être redevinrent ce qu'ils étaient avant sa maladie. Pinel cite, dans son *Traité de la manie*, la guérison spontanée d'une démence par une explosion du délire maniaque. Ce que la nature avait fait pour le malade dont parle ce célèbre maître, l'art l'a-t-il produit dans l'observation que je viens de rapporter? »

La démence chronique guérit très rarement. Elle reconnaît pour cause l'onanisme, les écarts de régime, l'ivrognerie, l'abus des plaisirs, les excès d'étude; elle peut succéder à l'hypocondrie, la manie, la lypémanie, l'épilepsie, l'apoplexie.

« La démence qui est produite par l'ivresse a un caractère tout particulier, savoir : le tremblement des membres, ce qui lui a fait donner le nom de delirium tremens; sa durée est courte, car, après quelques jours, elle guérit spontanément. »

La démence sénile résulte des progrès de l'âge. L'homme, insensiblement poussé vers la vieillesse, perd sa sensibilité avec le libre exercice des facultés de l'entendement, avant d'arriver au dernier degré de la décrépitude. La démence sénile s'établit lentement.

La démence peut coexister avec la lypémanie, la manie, l'épilepsie, les convulsions, le scorbut, et surtout la paralysie. La démence compliquée est incurable.

Démence compliquée de paralysie.

Pinel n'avait fait qu'entrevoir la paralysie générale. Esquirol la décrivit en la considérant, non comme une affection distincte, mais une complication de la folie. « Le premier, en 1805, j'ai attiré l'attention sur ce phénomène, et j'ai constaté l'incurabilité de la folie compliquée de paralysie. Cette paralysie est souvent le signe d'une inflammation chronique des méninges, et ne doit pas être confondue avec la paralysie consécutive aux hémorrhagies cérébrales, aux cancers, aux tubercules, aux ramollissements du cerveau. Elle éclate tantôt avec les premiers symptômes du délire, pendant la période d'acuité si remarquable au début de presque toutes les folies, tantôt elle précède le délire, tantôt elle vient en quelque sorte se joindre à lui. Quelle que soit au reste l'époque à laquelle se montre la paralysie, son invasion a quelquefois lieu sans phénomène grave ; quelquefois elle est la suite de congestions, de fièvres cérébrales, de convulsions épileptiformes, etc. Elle est d'abord partielle, puis elle envahit un plus grand nombre de muscles et devient générale Elle a une marche incessante, elle va toujours en augmentant, tandis que l'intelligence s'affaiblit. Quel que soit le caractère du délire, elle indique le passage prompt de la folie à la démence chronique ; il est rare que les aliénés paralytiques vivent au delà d'un à trois ans, et parmi eux les plus forts, les plus robustes, succombent plus rapidement. Presque toujours les derniers instants de la vie de ces malades sont marqués par des convulsions, par des congestions cérébrales, par des phlegmasies viscérales, par la gangrène qui s'empare de toutes les régions sur lesquelles repose le corps privé de mouvement.

« Les aliénés paralytiques mangent avec gloutonnerie, ils amassent les aliments dans l'arrière-bouche et quelquefois ne peuvent les avaler. Cet accident arrive encore lorsque la paralysie ayant gagné les muscles de la déglutition, cette dernière fonction devient presque impossible ; les aliments solides, ne pou-

vant plus être poussés dans l'estomac, s'arrêtent dans l'œsophage et compriment le larynx. Dans ces divers cas, l'asphyxie est imminente, et tel aliéné paralytique qui était agonisant est rendu à la vie dès qu'on a débarrassé l'arrière-bouche et l'œsophage des substances qui n'étaient pas ingérées.

« La constipation est encore un symptôme fréquent chez les aliénés paralytiques. Le rectum étant paralysé, la défécation est presque impossible. Les matières séjournent pendant plus ou moins longtemps, quelquefois pendant vingt ou trente jours sans que les malades se plaignent. S'ils sont mal surveillés par les personnes chargées de les servir, si l'on ne fait cesser cette constipation, les intestins s'enflamment, se gangrènent.

« La rétention d'urine réclame aussi une attention particulière. Elle oblige à recourir quelquefois au cathétérisme, mais plus ordinairement les aliénés paralytiques sont sujets à l'incontinence d'urine, ou bien l'urine coule par regorgement ; pendant le jour, ces malades salissent leurs récipients ; pendant la nuit, ils inondent leur lit ; si, à cause de leur faiblesse, on les laisse couchés, l'urine ne tarde pas à provoquer la formation d'escarres qui détruisent les téguments jusqu'aux os. On doit coucher ces malades sur une literie toute particulière, les changer fréquemment de linge, et les laver avec une infusion fortement aromatique ou même avec de l'alcool étendu d'eau.

« Les aliénés paralytiques sont aussi exposés, à cause de leur extrême faiblesse, à un accident grave qui compromet leur existence. Si des précautions ne sont prises, assis devant un foyer, ces malades se laissent brûler sans se plaindre et assez gravement pour compromettre leur vie ; lorsqu'ils sont couchés, s'ils essaient de changer leur position, n'ayant plus assez de force pour maîtriser l'impulsion qu'ils ont imprimée au corps, ou bien n'ayant pas assez d'intelligence pour mesurer l'espace, ils se laissent tomber, ordinairement sur la tête ; ils succombent peu de jours après.

« La paralysie est plus fréquente chez les hommes aliénés que chez les femmes. »

Esquirol avait suivi avec intérêt les travaux de ses élèves sur la paralysie générale, travaux dont les matériaux furent en grande partie recueillis à Charenton. Loin de s'opposer à la publication d'idées contraires aux siennes, il ouvrait aux jeunes auteurs son service et sa bibliothèque. « Bayle, dit-il, a voulu prouver que la paralysie et la monomanie des grandeurs et des richesses sont les signes de la méningite chronique et que cette inflammation offre trois périodes bien distinctes : 1° la période de monomanie ambitieuse avec quelques traces de paralysie incomplète ; 2° la période de manie ; 3° la période de démence avec paralysie générale.

« Quelque considérable que soit le nombre des fous que j'ai observés, la monomanie des grandeurs ne s'est pas présentée à moi avec une marche aussi régulière ; je l'ai vue précédée par des accès de manie, par la monomanie et la lypémanie. La paralysie complique toutes les folies, quelle que soit la forme du délire ; elle complique la manie, la lypémanie, ainsi que la monomanie ambitieuse, mais plus souvent cette dernière ; elle complique presque toujours la démence. Si, en observant la manie à son début, on démêle des symptômes de paralysie, quelque légers que soient ces symptômes, on peut hardiment pronostiquer que la démence succédera à la manie ; il en sera de même de la monomanie, quel que soit le caractère du délire, et l'on peut ajouter que la mort ne tardera pas à mettre fin à la maladie. Les maniaques et les monomaniaques n'ont, dans ce cas, ni la même énergie d'attention, ni la même force d'association des idées, ni la même puissance de volonté, ni la même ténacité de résolution, ni la même opiniâtreté de résistance ; ces malades s'agitent, s'emportent, mais ils obéissent et cèdent, mais ils font des actes qui décèlent déjà l'affaiblissement des fonctions du cerveau. Il m'est arrivé d'assurer qu'un maniaque très furieux était déjà paralytique et ne pouvait guérir, malgré l'opinion de plusieurs

médecins dignes de toute estime, et qui, ayant moins l'habitude des aliénés, avaient méconnu les symptômes de la paralysie, à la vérité très peu prononcée. Appelé à donner des soins à un officier qui avait une monomanie d'ambition avec fureur, quoique le malade fût d'ailleurs fort et robuste, je déclarai qu'il ne guérirait point, et que bientôt on ne pourrait pas méconnaître l'existence de la paralysie. Mon pronostic était fondé sur les deux phénomènes suivants : 1° au milieu d'une phrase, le malade articulait avec plus de lenteur certains mots ; 2° il suffisait de lui faire une promesse pour le calmer et pour le faire renoncer aux projets auxquels il paraissait fortement tenir. Un léger strabisme m'a suffi pour former un jugement semblable sur un monomaniaque qui remplissait encore les fonctions de capitaine dans un régiment. »

Nous voyons que si Esquirol se refusait à faire de la paralysie générale une entité morbide, et persistait à la considérer comme une complication de la folie, il n'en connaissait pas moins les symptômes, qu'il fut le premier à décrire. Ici encore on doit le considérer comme un précurseur.

Idiotie.

« L'idiotie n'est pas une maladie ; c'est un état dans lequel les facultés intellectuelles ne se sont jamais manifestées, ou n'ont pu se développer assez pour que l'idiot ait pu acquérir les connaissances relatives à l'éducation que reçoivent les individus de son âge, et placés dans les mêmes conditions que lui. L'idiotie commence avec la vie ou dans cet âge qui précède l'entier développement des facultés intellectuelles et affectives ; les idiots sont ce qu'ils doivent être pendant tout le cours de leur vie, tout décèle en eux une organisation imparfaite ou arrêtée dans son développement. »

Esquirol classe les idiots en deux séries ; dans la première, les imbéciles, dans la seconde, les idiots proprement dits.

Les imbéciles sont généralement bien conformés, et leur organisation diffère peu de l'organisation normale ; ils jouissent des facultés intellectuelles et affectives, mais à un degré plus faible que l'homme parfait, et ces facultés ne peuvent se développer que jusqu'à un certain point. Quelque éducation qu'ils reçoivent, les imbéciles ne s'élèvent jamais jusqu'à la hauteur de la raison, à l'étendue, à la solidité des connaissances auxquelles leur âge, leur éducation, leurs rapports sociaux, doivent leur permettre d'atteindre. Placés dans les mêmes circonstances que les autres hommes, ils ne font pas le même usage de leur intelligence.

Quant aux idiots proprement dits, « ils sont rachitiques, scrofuleux, épileptiques ou paralysés. Leur tête, trop grosse ou trop petite, est mal conformée, l'occipital aplati est petit relativement à la face. Les traits de la face sont irréguliers, le front est court, étroit, presque pointu, très fuyant en arrière, plus saillant à droite qu'à gauche, les yeux sont convulsifs, louches, d'inégale grandeur, les lèvres sont épaisses. La bouche largement fendue, entr'ouverte, laisse couler la salive, les gencives sont fongueuses, les dents cariées. Le défaut de conformation ou de symétrie des organes des sensations indique assez que l'action des sens est imparfaite. Les idiots sont sourds, demi-sourds ou entendant mal ; ils sont muets ou ils articulent avec difficulté quelques monosyllabes..... Le goût, l'odorat ne s'exercent pas mieux, car ces malheureux ne distinguent point les qualités des corps sapides ou odorants..... Le toucher n'est pas sûr. Les idiots ont les bras d'inégale longueur, contractés, atrophiés, les mains sont déformées, tordues même ; les doigts sont effilés, crochus, estropiés ou privés de mouvement ; la peau est épaisse, rugueuse et insensible.

« Ainsi les sens des idiots étant à peine ébauchés, les sensations imparfaitement perçues, leur intelligence ne peut se produire en dehors puisque ses instruments sont défectueux. Les sens, étrangers au monde extérieur, ne peuvent se rectifier les uns par les autres ; l'éducation ne saurait suppléer à tant de

désavantages, bien différents des aveugles, des sourds-muets chez lesquels les sens qui restent suppléent jusqu'à un certain point à ceux dont ils sont privés..... Incapables d'attention, les idiots ne peuvent diriger leurs sens ; ils entendent, mais n'écoutent pas, ils voient, mais ne regardent pas ; n'ayant pas d'idées, ne pensant point, ils n'ont rien à désirer, ils n'ont pas besoin des signes, ils ne parlent point. La parole est inutile à celui qui ne pense pas, qui ne désire pas, aussi peut-on juger du degré de l'intelligence des idiots par l'étendue de leur vocabulaire. Ils poussent quelques sons mal articulés, des cris ou des mugissements prolongés qu'ils interrompent pour écarter les lèvres comme s'ils voulaient rire. Ils articulent quelques mots, ils y attachent à peine un sens. Quelques-uns n'ont qu'un cri pour la douleur et le plaisir. Cependant il en est qui, à la manière des enfants, se font, par imitation et même par habitude, un langage d'action et même articulé, qui est compris seulement de ceux qui vivent avec eux ; ce langage n'exprime que les premiers besoins de la vie, et les appétits instinctifs auxquels les idiots ne peuvent satisfaire par eux-mêmes.

« Quelques idiots ont des tics très singuliers, ils semblent être des machines montées pour produire toujours les mêmes mouvements ; pour eux, l'habitude tient lieu d'intelligence.

« L'idiotie offre d'innombrables variétés relativement à la sensibilité et la capacité intellectuelle et morale. Quelques idiots ont des aptitudes, des penchants ; presque tous, même ceux qui sont privés de la parole, chantent et retiennent des airs. »

Esquirol reconnaît trois degrés à l'idiotie : dans le premier degré, l'idiot n'a à son usage que des mots, des phrases courtes ; dans le second, des monosyllabes et quelques cris ; dans le troisième il n'y a ni phrases, ni mots, ni monosyllabes.

Il considère le crétinisme comme une variété de l'idiotie : « On donne le nom de crétins à des idiots et à des imbéciles qui habitent ordinairement les gorges des montagnes. » Ils peuvent comme les idiots être distribués en trois degrés. Dans le premier

« les crétins portent bien leur tête, ont le regard animé, la démarche aisée, les idées sont peu nombreuses et incomplètes, mais ils distinguent les choses les plus usuelles de la vie, le bien du mal, ils peuvent suivre un raisonnement, ils questionnent peu, répondent juste, mais leur parole est grimacée et convulsive; ces crétins sont les plus nombreux.

« Les crétins du second degré ont la peau livide, les traits difformes, le cou allongé, les chairs molles et flasques, ils sont goitreux, leur tête est mal conformée, leurs membres sont épais et lourds, ils ne s'expriment que par des gestes ou par des cris convulsifs, ils ont peu de sensibilité, éprouvent des besoins physiques, les expriment; leur intelligence ne va pas au delà d'un instinct grossier, ils ne s'attachent à personne.

« Dans le troisième degré, les crétins sont muets, sourds ou aveugles, le regard indique qu'ils voient mal, ils n'ont pas de goût, mangent tout ce que l'on introduit dans leur bouche; ils sont insensibles aux bons comme aux mauvais traitements ; il faut les porter, ils sont plongés dans l'engourdissement et la stupeur la plus profonde. »

Hallucinations et illusions.

Esquirol, le premier, établit nettement les différences qui séparent les illusions des hallucinations : « Un homme qui a la conviction intime d'une sensation actuellement perçue, alors que nul objet extérieur propre à exciter cette sensation n'est à portée de ses sens, est dans un état d'hallucination... Tout se passe dans le cerveau; les visionnaires, les extatiques sont des hallucinés, ce sont des rêveurs tout éveillés. L'activité du cerveau est si énergique, que le visionnaire ou l'halluciné donne un corps et de l'actualité aux images, aux idées, que la mémoire reproduit sans l'intervention des sens..... Dans les illusions, au contraire, la sensibilité des extrémités nerveuses est altérée, elle est excitée, affaiblie ou pervertie, les sens sont actifs, les impres-

sions actuelles sollicitent la réaction du cerveau. Les effets de cette réaction étant soumis à l'influence des idées et des passions qui dominent la raison des aliénés, ces malades se trompent sur la nature et sur la cause de leurs sensations actuelles. »

Comment se produisent leurs illusions ? « Trois conditions sont nécessaires pour la perception d'une sensation : l'intégrité de l'organe qui reçoit l'impression, l'intégrité du nerf qui transmet l'impression, et l'intégrité de l'instrument qui réagit sur cette même impression. Les illusions des sens reconnaissent aussi trois causes : l'altération des sens, la lésion des nerfs de transmission, ou l'état anormal du cerveau. Si la sensibilité et l'activité des sens sont troublées, il est évident que l'impression faite sur les sens par les objets extérieurs est modifiée ; si les nerfs de transmission sont lésés, et si en même temps le cerveau est dans un état pathologique, celui-ci ne peut rectifier l'erreur des sens ; de là les illusions. Si l'attention trop fugitive, trop mobile des maniaques, ne peut permettre aux sens de s'arrêter assez longtemps sur les objets extérieurs, la perception est incomplète et les maniaques perçoivent mal les qualités et les rapports des objets qui les impressionnent. Dans la monomanie, au contraire, l'attention étant trop concentrée, ne peut se porter successivement sur les objets extérieurs et étrangers aux préoccupations intellectuelles ou affectives qui dominent le malade ; de là des illusions que la raison ne détruit pas.

« Les passions, source de tant d'illusions chez l'homme sain d'esprit, modifiant aussi les impressions des aliénés, donnant une direction vicieuse à la réaction de leur cerveau, les passions sont la cause de mille illusions chez les aliénés.

« L'intelligence et les passions concourent donc avec les sens aux illusions des aliénés, et les extrémités sentantes sont les véritables points de départ des illusions. Il y a toujours impression actuelle des objets extérieurs, impression des sens. »

Les hallucinations, au contraire, ne sont ni de fausses sensa-

tions, ni des illusions des sens, ni des perceptions erronées, ni des erreurs de la sensibilité organique.

« Le siège de l'hallucination n'étant pas dans les extrémités des organes sensitifs, il doit être dans le centre de la sensibilité ; en effet, on ne peut concevoir l'existence de ce symptôme, qu'en supposant le cerveau mis en action par une cause quelconque. Le cerveau peut être mis en action par une commotion subite et violente, par une forte contention d'esprit, par une véhémente passion; le cerveau est mis en action sympathiquement par l'état particulier de certains organes plus ou moins éloignés, comme il arrive dans les folies sympathiques, dans les fièvres, les phlegmasies, ou par l'ingestion de certains poisons dans l'estomac. »

De l'aliénation mentale des nouvelles accouchées et des nourrices.

Les aliénations mentales qui éclatent après l'accouchement, signalées par un assez grand nombre d'auteurs, n'avaient pas encore fait l'objet d'une description attentive, sauf peut-être une thèse soutenue par le Dr Berger sous le titre « *De puerperarum maniâ et melancoliâ* » et imprimée à Gottingue en 1745. Esquirol établit : 1° que les aliénations sont plus fréquentes chez les accouchées que chez les nourrices ; 2° que le danger de perdre la raison diminue à mesure que les femmes s'éloignent de l'époque de l'accouchement ; 3° que les nourrices, et surtout les nourrices pauvres, sont beaucoup plus disposées à devenir aliénées après le sevrage que pendant l'allaitement. « Les aliénations mentales, à la suite de couches, sont quelquefois annoncées par des pressentiments sinistres, même pendant la grossesse ; la tristesse, des inquiétudes exagérées ou mal fondées, préludent aussi à l'explosion du délire ; quelquefois la folie éclate tout à coup ; au début, ces aliénées paraissent être dans un état fébrile ; la peau est chaude, souple, humide ; le teint pâle, la langue blanche ; les mamelles sont flétries ; l'abdomen n'est ni tendu, ni douloureux ;

quelquefois, il y a une douleur très vive à la tête, à l'utérus, le pouls est petit, faible, concentré ; en même temps, il y a délire exclusif ou monomanie, rarement démence. Quelquefois aussi, la stupeur la plus profonde présage la frénésie, avec laquelle il est facile de confondre la manie ; mais la céphalalgie, la rougeur des yeux, l'aridité de la peau, le tintement des oreilles, l'anomalie du pouls, les soubresauts des tendons, l'ataxie des symptômes, leur prompt accroissement, font distinguer cette dernière maladie. La frénésie est mortelle du troisième au quatrième jour, rarement passe-t-elle le septième, tandis que la durée de la manie, à la suite de la couche, se prolonge et persiste pendant plusieurs semaines, plusieurs mois et au delà.

« Les aliénations mentales qui se manifestent pendant et après l'allaitement offrent peu de différences, quant à leur caractère et à leur marche, avec les aliénations qui éclatent en toute autre circonstance ; cependant le facies a quelque chose de particulier qui les fait reconnaître quand on a l'habitude de soigner les aliénés. »

Causes de l'aliénation mentale.

Esquirol distingue les causes de l'aliénation mentale en générales et en particulières, physiques ou morales, primitives ou secondaires, prédisposantes ou excitantes.

Les climats les plus favorables à l'éclosion de la folie seraient les climats tempérés, sujets à de grandes variations atmosphériques, et surtout ceux qui sont d'une température alternativement froide et humide, humide et chaude ; mais on a trop exagéré cette influence sur la production de la maladie. Quant à la température, la chaleur, comme le froid, agite les aliénés, avec cette différence que la continuité de la chaleur augmente l'exaltation, tandis que le froid prolongé la réprime.

L'enfant est à l'abri de la folie, à moins qu'en naissant, il n'apporte quelque vice de conformation, ou que des convulsions ne le jettent dans l'imbécillité ou l'idiotie. Ce n'est que vers la puberté

que l'on commence à observer quelques aliénés. « Après la puberté, on voit beaucoup de folies érotiques, hystériques et religieuses. Dans la jeunesse, la manie et la monomanie éclatent avec toutes leurs variétés et leurs nuances. La lypémanie est plutôt le partage de l'âge consistant, la démence attaque l'âge avancé et la vieillesse. Dans la jeunesse, la folie a une marche plus aiguë, elle se juge par des crises plus apparentes ; dans l'âge adulte, elle est plus chronique, elle se complique avec les affections abdominales, les hémorrhagies cérébrales, avec la paralysie ; elle se termine plus lentement et se juge par les hémorrhoïdes, les déjections alvines ; sa guérison est plus incertaine. »

Les femmes sont-elles moins sujettes à la folie que les hommes, comme l'avançait Caelius Aurelianus ? Esquirol en arrive à conclure que, sur un nombre très considérable d'aliénés pris en divers pays et en diverses conditions, la différence des hommes aux femmes est bien peu considérable, et que d'ailleurs cette différence ne se trouve point la même dans tous les pays.

Les personnes qui fatiguent leur intelligence présentent une condition favorable au développement de l'aliénation mentale, mais peut-on affirmer, avec Dryden, que les hommes de génie et les fous se tiennent de très près ? « Si l'on a voulu dire par là que les hommes qui ont l'imagination très active et très désordonnée, qui ont une grande exaltation et une grande mobilité dans les idées, offrent de grandes analogies avec les fous, on a eu raison ; mais si l'on a voulu dire qu'une grande capacité d'intelligence est une prédisposition à la folie, on s'est trompé. Les plus vastes génies dans les sciences et dans les arts, les plus grands poètes, les plus habiles peintres ont conservé la raison jusqu'à leur extrême vieillesse. Si l'on a vu des peintres, des poètes, des musiciens, des artistes devenir aliénés, c'est qu'à une imagination très active, ces individus associaient de grands écarts de régime, auxquels leur organisation les exposait plus que les autres hommes. Ce n'est point parce qu'ils exercent leur intelligence qu'ils perdent la raison ; ce n'est point

la culture des lettres, des sciences et des arts qu'il faut accuser ; les hommes qui sont doués d'une grande puissance de pensée et d'imagination, ont un grand besoin de sensations ; aussi la plupart des peintres, des poètes, des musiciens, poussés par le besoin de sentir, s'abandonnent-ils à de nombreux écarts de régime, et ce sont ces écarts plus encore que les excès d'étude qui sont chez eux la cause de la folie. »

Esquirol signale la puissante influence des idées dominantes de chaque siècle sur la fréquence et le caractère du délire ; de même qu'il n'y a point de découvertes, il n'y a point d'institution nouvelle qui n'ait été cause de quelque folie.

L'abus du vin, des liqueurs, des opiacés, la débauche, la masturbation, provoquent l'aliénation mentale. La dépravation des esprits et des mœurs exerce son influence sur toutes les classes de la société. « Comment se fait-il qu'on n'ait cessé de déclamer contre la classe élevée et d'exalter les vertus du peuple ? Ces philosophes déclamateurs vivaient avec les grands qu'ils calomniaient, et ne connaissaient pas le peuple. S'ils eussent étudié les mœurs de leurs pays, ils se seraient convaincus que la corruption est plus générale, plus grande, plus hideuse, dans la classe la plus inférieure, qu'elle enfante presque tous les maux de la société, qu'elle donne naissance à beaucoup de folies, en même temps qu'elle produit beaucoup plus de crimes que dans les classes supérieures. Les vices de l'éducation des classes élevées, le défaut d'éducation des classes inférieures, expliquent ces différences ; l'éducation supplée aux mœurs chez les premières ; aucun motif ne suspend le bras du bas peuple ».

Ces lignes pourraient être méditées avec fruit par ces assoiffés d'une popularité de mauvais aloi, qui flattent les passions de la plèbe et la poussent aux pires excès. Qu'est-ce que l'instruction pour le peuple, quand elle ne vient pas se greffer sur une saine éducation ?

« Les commotions politiques, remarque Esquirol, en imprimant plus d'activité à toutes les facultés intellectuelles, en

exaltant les passions tristes et haineuses, en fomentant l'ambition, les vengeances, en bouleversant la fortune publique et celle des particuliers, en déplaçant toutes les fortunes, enfantent un grand nombre de folies. »

Suivant les doctrines de son maître Pinel, il considère les passions comme les causes les plus actives, les symptômes les plus essentiels, les agents les plus puissants au point de vue thérapeutique de l'aliénation mentale. « Les premiers besoins de l'homme, se bornant à ceux de sa conservation et de sa reproduction, provoquent les déterminations de l'instinct; une impulsion interne nous porte à les satisfaire; les besoins secondaires se rattachent aux premiers et les désirs qu'ils excitent acquièrent d'autant plus d'énergie que nous avons plus de moyens pour les satisfaire; ils produisent les passions primitives. Enfin, il est des besoins qui n'ont nul rapport avec notre conservation; ils sont le fruit de notre intelligence développée et de la civilisation; ils engendrent les passions factices; ce sont ces passions qui font le plus de mal à l'homme, surtout dans la classe élevée de la société. L'enfance, exempte des passions, est presque étrangère à la folie; mais, à l'époque de la puberté, des sentiments inconnus jusque-là font naître des besoins nouveaux; la folie vient troubler les premiers moments de l'influence morale de l'homme. Dans l'âge viril, les rapports s'étendant, les besoins sociaux se multipliant, les passions prennent un caractère nouveau; à mesure que les passions amoureuses s'affaiblissent, les passions factices se fortifient; l'intérêt personnel, l'ambition, l'amour des distinctions, l'avarice, remplacent les charmes de l'amour et les délices de la paternité; aussi, à cette période de la vie, toutes les aliénations se déchaînent, la folie est plus opiniâtre, plus concentrée; elle passe plus facilement à l'état chronique; elle est plus dépendante des lésions abdominales; le sentiment de son impuissance rend le vieillard plus calme; méditant sur les écarts auxquels entraînent les passions, il s'isole, devient égoïste. La folie pour cause morale est rare chez lui, et quand il perd la raison, c'est

que ses organes sont fatigués, épuisés ; alors ce n'est ni la manie, ni la monomanie qui se développe, mais la démence sénile. »

Parmi les causes morales qui produisent la folie, Esquirol cite la crainte, la frayeur, l'ambition, les revers de fortune, les chagrins domestiques ; enfin la lutte qui souvent s'élève entre les principes de religion, de morale, d'éducation, et les passions. Il signale l'épidémicité : « De même qu'il existe certaines conditions atmosphériques qui rendent les maladies épidémiques ou contagieuses plus ou moins fréquentes, de même, il existe dans les esprits certaines dispositions générales qui font que l'aliénation mentale s'étend, se propage, se communique, sur un grand nombre d'individus, par une sorte de contagion morale. C'est ce que l'on a observé dans tous les temps ; l'exemple des filles de Prœtus fut contagieux ; les femmes de Lyon tombaient dans la lypémanie suicide, à l'exemple les unes des autres ; les diverses possessions du démon qui ont affligé diverses contrées de l'Europe, jusques au commencement du dernier siècle, prouvent suffisamment cette influence qui, au reste, se lie à tous les phénomènes de la sensibilité. »

Avec Pinel, Esquirol considère l'hérédité comme la cause prédisposante la plus ordinaire de la folie. « Les enfants qui naissent avant que leurs parents aient été fous, sont moins sujets à l'aliénation mentale que ceux qui sont nés après. Il en est de même de ceux qui naissent de parents qui ne sont aliénés que du côté du père ou de la mère, comparativement à ceux qui naissent de père et de mère aliénés, ou ayant des parents des deux lignes dans le même état.

« Cette funeste transmission se peint sur la physionomie, sur les formes extérieures, dans les idées, les passions, les habitudes, les penchants des personnes qui doivent en être les victimes ; averti par quelques-uns de ces signes, il m'est quelquefois arrivé d'annoncer un accès de folie quelques années avant qu'il n'éclatât. La manie héréditaire se manifeste chez les pères

et les enfants souvent aux mêmes époques de la vie ; elle affecte les mêmes caractères.

« .... Cette prédisposition qui se manifeste par des traits extérieurs, par le caractère moral et intellectuel des individus, n'est pas plus surprenante relativement à la folie que relativement à la goutte, à la phtisie pulmonaire, etc. Elle se fait remarquer même dans l'enfance ; elle peut expliquer une multitude de bizarreries, d'irrégularités, d'anomalies qui, de très bonne heure, auraient dû mettre en garde les parents. Elle peut être un avertissement utile à ceux qui président à l'éducation des enfants nés de parents aliénés. Il convient de donner à ces enfants une éducation particulière, de les exercer beaucoup à la gymnastique, de les endurcir contre les impressions extérieures ; enfin, de les placer dans des conditions différentes de celles où étaient les auteurs de leurs jours ; car c'est ici le cas de mettre en pratique le précepte d'Hippocrate, qui veut qu'on change la constitution des individus pour prévenir les maladies dont ils sont héréditairement menacés. »

On voit que non seulement Esquirol accordait à l'hérédité la large place qu'elle mérite, mais encore, qu'il n'ignorait pas les stigmates de la dégénérescence.

Les unions consanguines favorisent ces funestes prédispositions héréditaires. « Quelle leçon pour les pères qui, dans le mariage de leurs enfants, consultent plutôt leur ambition que la santé de leurs descendants ! »

La menstruation peut ne pas être étrangère à la production de l'aliénation mentale. « Les efforts de la première menstruation déterminent la folie..... Les désordres des menstrues provoqués par des accidents physiques, ou marasme, ou par les progrès de l'âge, multiplient les conditions favorables à l'aliénation mentale. Tantôt les menstrues se suppriment, cessent tout à coup, et la folie éclate aussitôt. Tantôt elles offrent de grandes anomalies, soit pour l'époque de leur retour, soit pour la quantité et la qualité de l'écoulement, avant que la folie ne se déclare. Quelque-

fois, les menstrues sont très abondantes, elles coulent à des époques très rapprochées, peu de temps avant l'invasion de la folie. Enfin, il est des cas où la folie se manifeste sans le moindre désordre menstruel. L'époque des retours menstruels est toujours un temps orageux pour les femmes aliénées, même pour celles dont les menstrues ne sont point dérangées. »

Enfin, Esquirol signale l'hystérie et l'hypochondrie qui souvent dégénèrent et passent à la folie, et l'épilepsie qui y conduit tôt ou tard, soit dans l'enfance, soit dans un âge plus avancé. « La fureur des épileptiques a un caractère de férocité que rien ne dompte, et c'est ce qui la rend si redoutable dans tous les hospices d'aliénés. »

Pronostic de la folie.

Esquirol établit sur les bases suivantes le pronostic de la folie :

« L'imbécillité, l'idiotisme ne guérissent jamais.

« La monomanie et la lypémanie guérissent lorsqu'elles sont récentes, accidentelles, et qu'elles ne dépendent pas d'une lésion organique.

« La manie guérit plus souvent que la monomanie et la lypémanie.

« La démence aiguë guérit quelquefois, la démence chronique très rarement, la démence simple jamais.

« La folie héréditaire guérit, mais les rechutes sont plus à craindre que pour la folie accidentelle.

« La folie chronique guérit difficilement, surtout après la deuxième année ; elle guérit avec d'autant plus de difficultés que les causes prédisposantes ont agi longtemps avant l'explosion du délire.

« Quelque ancienne que soit l'aliénation mentale, on peut en espérer la guérison tant qu'il existe des dérangements notables dans les troubles de la nutrition.

« Les causes morales qui agissent promptement sont une

circonstance favorable de guérison, mais si leur action a été lente, on guérit difficilement.

« Les excès d'étude qui jettent dans la folie doivent faire craindre qu'on ne guérisse pas, surtout lorsque, avec ces excès, il y a eu des écarts de régime.

« Les folies causées ou entretenues par des idées religieuses, par l'orgueil, guérissent rarement.

« Les folies entretenues par les hallucinations sont très difficiles à guérir.

« Les folies dans lesquelles les malades jugent très bien leur état, offrent beaucoup de difficultés si elles ne guérissent promptement.

« Lorsque les aliénés ont recouvré l'intégrité des fonctions assimilatrices, l'appétit, le sommeil, l'embonpoint, etc., sans diminution du délire, on doit peu compter sur la guérison.

« Lorsque la sensibilité des aliénés est tellement affaiblie qu'ils peuvent fixer le soleil, qu'ils ont perdu le goût et l'odorat, et qu'ils restent impassibles à toutes les intempéries, ils ne guérissent pas.

« La folie est incurable lorsqu'elle est la suite du scorbut, de l'épilepsie ; la complication avec ces maladies et avec la paralysie conduit inévitablement à la mort. »

Traitement de la folie.

Tout aliéné doit être enlevé à son milieu habituel et placé dans un établissement spécialement destiné au traitement des maladies mentales. « Dans une maison consacrée au traitement des aliénés, les locaux sont plus convenablement disposés que dans une maison particulière, avec moins de gêne, le malade est mieux surveillé. Que fera-t-on d'un furieux dans un appartement, dans une maison, quelque vaste qu'elle soit ? Les soins de sa conservation obligeront à le lier, à le garrotter dans son lit, état de gêne qui augmente le délire et la fureur, tandis que, dans une

maison convenable, l'aliéné pourra se livrer à ses divagations avec moins de dangers pour lui et pour ses serviteurs. Dans une pareille maison, les soins sont mieux entendus, les domestiques mieux exercés ; la distribution des bâtiments permet de placer et de déplacer le malade d'une habitation à une autre, relativement à son état, aux efforts qu'il fait sur lui-même, et à ses progrès vers la raison. Ces vérités, utiles pour les aliénés riches, sont d'une rigoureuse application au traitement des pauvres. »

Il faut isoler les aliénés :

« 1° Pour leur sûreté, pour celle de leurs familles et pour l'ordre public ;

« 2° Pour soustraire ces malades à l'action des causes extérieures qui ont produit le délire et qui peuvent l'entretenir ;

« 3° Pour vaincre leur résistance contre les moyens curatifs ;

« 4° Pour les soumettre à un régime approprié à leur état ;

« 5° Pour leur faire reprendre leurs habitudes intellectuelles et normales. »

Les malades une fois isolés, le traitement peut s'opérer avec fruit. Esquirol le distingue en moral et physique.

Pour le traitement moral, il suit les principes de son maître : « Pinel donne des observations bien remarquables sur l'art de diriger l'intelligence et les passions des aliénés ; j'en ai rapporté plusieurs dans ma dissertation sur les passions, et j'ai prouvé par des faits combien le traitement moral est précieux, soit qu'on veuille prévenir l'explosion d'un accès de folie, soit qu'on ait à traiter la maladie, soit qu'on se propose de confirmer la convalescence. »

Dans le traitement moral, on agit sur l'attention des malades « tantôt en leur présentant des objets nouveaux, tantôt en faisant naître autour d'eux des phénomènes qui les étonnent, tantôt en les mettant en contradiction avec eux-mêmes ; quelquefois on doit abonder dans leurs idées, les caresser et les flatter. En se prêtant à leurs désirs, on entre dans leur confiance, ce qui est le gage assuré d'une guérison prochaine ; il faut subjuguer le

caractère entier de quelques malades ; vaincre leurs prétentions, dompter leurs emportements, briser leur orgueil, tandis qu'il faut exciter et encourager les autres. On réprime l'élan fougueux du maniaque, et on soutient l'esprit abattu du lypémaniaque ; on oppose les passions les unes aux autres, et de cette lutte la raison sort quelquefois victorieuse.

« La crainte est une passion débilitante qui exerce une telle influence sur l'économie, qu'elle peut suspendre l'action de la vie et même l'éteindre. Qu'espérer pour la guérison, si l'on ne rassure les aliénés que la frayeur poursuit et dévore ? Plusieurs d'entre eux ne dorment point, éveillés par des terreurs paniques; rassurez-les en faisant coucher quelqu'un dans leur chambre, en leur laissant de la lumière pendant la nuit. Il importe surtout de substituer à une passion imaginaire une passion réelle. Le monomaniaque s'ennuie quoiqu'il use de tout avec profusion, séparez-le de ses habitudes, imposez-lui des privations réelles, alors l'ennui raisonnablement motivé sera un moyen puissant de guérison. Un lypémaniaque croit qu'il est abandonné de ses amis ; privez-le des témoignages d'affection qu'il méconnaît, alors il les regrette, les désire, et cette inquiétude fondée, ces désirs raisonnables sont un acheminement à la raison. Pour combattre l'amour-propre, la vanité de quelques aliénés, quelques avertissements sur la supériorité des autres, sur les embarras de leur propre position, quelques déplaisirs suscités à propos, ont été utiles ; mais il faut une grande habitude pour manier ces passions. Les passions excitantes, l'amour, l'ambition ont été appelées au secours des aliénés. »

Ce traitement, ajoute Esquirol, n'est pas exclusif aux maladies mentales, « il s'applique à toutes les autres. Il ne suffit pas de dire aux malades : Courage, cela ira mieux ; l'accent du cœur doit animer ces paroles consolantes pour qu'elles arrivent jusqu'à l'âme et au cœur de celui qui souffre ».

Quant au traitement physique, il se divise en hygiénique et pharmaceutique. Les malades seront placés dans des logements

salubres, bien aérés. Vêtements chauds, alimentation saine, variant suivant la nature et la période de la maladie. Exercices de corps différents selon le sexe et la classe de la société à laquelle appartient le malade. Pour les uns, la paume, l'escrime, la gymnastique ; pour les autres, les travaux des champs. Les femmes ont la couture, le tricot, les soins du ménage.

Si l'on voulait établir une thérapeutique sûre dans le traitement de l'aliénation mentale, « il faudrait connaître toutes les causes générales et individuelles de cette maladie, distinguer, par des signes certains, le foyer d'où partent tous les désordres ; déterminer si c'est le physique qui réagit sur le moral, ou le moral sur le physique ; fixer les espèces qui guérissent spontanément, celles qui réclament les secours moraux, celles qui exigent des médicaments, enfin celles qui ne cèdent qu'à un traitement mixte. Que d'accidents, que d'obstacles ont dû rencontrer les praticiens qui n'ont voulu voir qu'une même maladie, dans toutes les folies qu'ils ont eues à traiter ! Ils n'ignoraient point que le délire étant symptomatique de presque toutes les maladies à l'approche de leurs terminaisons fatales, la folie aussi pouvait bien être symptomatique ; ils n'ignoraient pas qu'il y a des folies évidemment sympathiques, ils savaient que mille causes prédisposantes et excitantes conduisent à la folie ; mais n'ayant égard qu'aux symptômes les plus apparents, ils se sont laissé imposer par l'impétuosité, la violence, la mobilité des symptômes, ils ont négligé l'étude des causes de la folie et celle des rapports de ces causes avec les symptômes.

« Entraînés par des théories, les uns n'ont vu que l'inflammation, ont accusé le sang et ont abusé de la saignée ; les autres ont cru que la bile irritait, comprimait les organes, et nuisait à leurs fonctions ; ils ont prodigué les vomitifs et les drastiques ; quelques-uns n'ont tenu compte que de l'influence nerveuse, ils ont donné avec excès des antispasmodiques ; les uns et les autres ont oublié que, si le praticien doit avoir toujours présentes à l'esprit les grandes vues générales, les notions systématiques

qui prédominent, qui constituent la science médicale, l'art doit surtout s'attacher à bien connaître les circonstances et les symptômes qui peuvent faire connaître les causes, le siège, en un mot la nature de la maladie qu'il doit combattre. »

Quelle sera la conduite du médecin appelé auprès d'un aliéné ? Après avoir acquis la connaissance des commémoratifs, des prédispositions, des causes excitantes, on doit examiner s'il n'y a pas d'indications urgentes à remplir. C'est principalement la cause de la maladie qui mettra sur la voie du meilleur mode de traitement. Rappeler les menstrues quand elles sont supprimées, rétablir des ulcères anciens, provoquer des maladies cutanées, placer des exutoires si le malade en avait auparavant.

« S'il y a excitation vive et pléthore, il faudra combattre ces symptômes par des évacuations sanguines, des bains tièdes émollients, longtemps prolongés, des boissons rafraîchissantes, des laxatifs ; quelquefois, il faudra appliquer sur la peau des dérivatifs rubéfiants, en même temps le malade sera mis à la diète ou à une alimentation très légère. Ainsi traitée comme une maladie aiguë, presque toujours au bout de huit, quinze, vingt et un ou trente jours, il y a une rémission et quelquefois une intermission très marquée. Alors tout en faisant concourir les moyens moraux appropriés au caractère du délire, il faut s'exercer à combattre les causes matérielles, hygiéniques, ou pathologiques, qui ont précédé, préparé la maladie ; il faut suivre les indications individuelles. Qu'il me suffise d'examiner quelques-unes de ces indications : un homme devient aliéné ; il était sujet à des hémorrhagies qui n'ont plus coulé ; le médecin s'efforce de rétablir cette évacuation. Des dartres disparaissent, un ulcère se dessèche, la manie ou la monomanie éclate ; en rappelant les dartres à la peau, en rouvrant l'ulcère, il est presque certain que la folie cessera.

« Lorsqu'on aura combattu et surmonté les dispositions générales, les funestes effets des causes particulières, si la folie ne guérit point, alors on pourra avoir recours à un traitement

empirique. Jusque-là, variez et variez sans cesse les moyens consacrés par l'expérience. »

Ces sages conseils émanent d'un observateur sagace et profond, d'un clinicien savant et habile. Esquirol examinait ses malades avec un soin minutieux et ne livrait jamais rien au hasard.

La convalescence survenue, on ne saurait abandonner les malades à eux-mêmes; le traitement n'est point terminé. « La plupart des convalescents ont besoin de consolations, d'encouragements, de conversations agréables, de sensations douces, de promenades et d'exercices variés. Avant de les rendre à leurs habitudes et à leurs parents, il faut un temps d'épreuves plus ou moins long, pendant lequel le convalescent ne peut rester dans la même habitation, où il voit des objets pénibles, et où lui-même s'est livré à tous ses emportements.....

« Je conseille les voyages, le séjour à la campagne, aux convalescents, avant de permettre leur rentrée dans leur famille, avant qu'ils ne se retrouvent dans les circonstances au milieu desquelles ils vivaient, ou en présence des individus qui ont été les témoins de l'invasion de leur maladie. »

Anatomie pathologique.

L'anatomie pathologique de l'aliénation mentale, d'après Esquirol, n'offrirait rien de positif. Les conclusions tirées par lui des recherches nécroscopiques sont les suivantes :

« 1° Les vices de conformation du crâne ne se rencontrent que chez les imbéciles, les idiots, les crétins.

« 2° Les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes n'ont été observées que sur des aliénés dont la folie était compliquée de paralysie, de convulsions, d'épilepsie, ou bien ces lésions appartenaient à la maladie à laquelle ces aliénés ont succombé.

« 3° Les épanchements sanguins ou séreux, les injections ou les infiltrations qu'on rencontre dans la cavité crânienne, l'épais-

sissement des méninges, leur adhérence entre elles, avec le crâne, avec la substance grise, le ramollissement partiel ou général du cerveau, la densité de cet organe, les tumeurs fibreuses, cancéreuses, etc., observées dans le crâne, toutes ces altérations indiquent les causes ou les effets de la folie, ou mieux les effets d'une complication de la maladie à laquelle succombent les aliénés.

« 4° Les altérations du thorax, de l'abdomen, de la cavité pelvienne, sont évidemment indépendantes de la folie. Ces altérations peuvent néanmoins quelquefois indiquer le premier point de départ de l'aliénation mentale, en montrant l'organe primitivement malade qui a réagi sur le cerveau.

« 5° Toutes les lésions organiques observées chez les aliénés se retrouvent dans les cadavres d'individus qui n'ont jamais eu de délire chronique.

« 6° Beaucoup d'ouvertures de corps d'aliénés n'ont présenté aucune altération, quoique la folie eût persisté pendant un grand nombre d'années.

« 7° L'anatomie pathologique nous montre chaque partie de l'organe encéphalique altérée, suppurée, détruite, sans lésion chronique de l'entendement.

« 8° De toutes ces données, on peut conclure qu'il est des folies dont la cause immédiate échappe à nos moyens d'investigation, que la folie dépend d'une modification inconnue du cerveau, qu'elle n'a pas toujours son point de départ dans le cerveau, mais bien dans les foyers de sensibilité placés dans les diverses régions du corps, de même que les désordres de la circulation ne dépendent pas toujours des lésions du cœur, mais de celles de toute autre partie des vaisseaux sanguins. »

Bayle, Calmeil, Foville avaient pratiqué leurs recherches à Charenton, sous l'œil bienveillant du maître, mais sans parvenir à ébranler son scepticisme. « Quelques lumières, disait-il, que les travaux de ces auteurs aient répandues sur les maladies du cerveau et des méninges, le mystère de la pensée, les conditions de sa manifestation sont restées impénétrables, et la physiologie et la

métaphysique n'ont pas été plus heureuses que l'anatomie pathologique. » Et il ajoutait, craignant de paralyser leur ardeur : « Faut-il se décourager? Non sans doute; les maladies que je voudrais appeler maladies organiques de l'encéphale, sont mieux connues; leur diagnostic est plus certain. De nouveaux efforts dévoileront peut-être les lésions cérébrales qui produisent la folie. »

Telle est, en ses grandes lignes, l'œuvre d'Esquirol, qui serait sans conteste le plus illustre aliéniste de France, si Pinel n'avait vécu. Je ne saurais mieux terminer qu'en rappelant cette belle maxime qui incarne sa vie entière : « Il faut aimer les aliénés pour être digne et capable de les servir. »

Index des principaux écrits publiés par Esquirol.

Les passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale. Thèse de Paris, 1805.

Des hallucinations chez les aliénés. Mémoire lu à l'Académie des sciences en 1817.

Des établissements consacrés aux aliénés en France, et des moyens de les améliorer. Mémoire présenté au ministre de l'Intérieur, en septembre 1818.

Résultat des observations faites à la Salpêtrière pendant les années 1811, 1812, 1813 et 1814. *Recueil périodique de la Société de médecine*, 3e cahier, 1818.

Sur le déplacement du côlon transverse chez les aliénés. *Journal général de médecine*, 1818.

Observations d'hallucinations. *Recueil périodique de la Société de médecine*, mars 1819.

Mémoire sur la folie à la suite des couches. *Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux*, 1819.

Introduction à l'étude des aliénations mentales. *Revue médicale*, 1822, t. VIII, p. 31.

De l'influence de l'épilepsie sur les fonctions du cerveau, et par conséquent sur l'intelligence. Mémoire lu à l'Académie de médecine, et publié dans la *Revue médicale*, 1822, t. IX, p. 5.

Notice sur le village de Gheel. Lue à l'Académie de médecine, le 22 janvier 1822, publiée dans la *Revue médicale*, 1822, t. VII, p. 137.

Sur les signes donnés par les auteurs comme propres à faire connaître si le corps d'une personne, trouvé pendu, l'a été après la mort, ou pendant qu'elle vivait encore. *Archives générales de médecine*, n° de janvier 1823.

Observation sur une tumeur considérable développée entre le cerveau et les parois du crâne. Lue à l'Académie de médecine, en novembre 1823.

Note sur l'institution des aliénés au grand hôpital d'Abuchov, à Saint-Pétersbourg. Lue à l'Académie de médecine, le 27 janvier 1824.

Mémoire sur cette question : *Existe-t-il de nos jours un plus grand nombre de fous qu'il n'en existait il y a quarante ans?* Lu dans la séance publique de l'Académie de médecine, le 28 juillet 1824.

Présentation d'un cas remarquable d'étranglement interne de l'intestin grêle. Académie de médecine, 21 février 1825.

Rapport sur les mémoires traitant la question suivante : *Maladies de l'encéphale et de ses dépendances.* Séance publique de l'Académie de médecine, 1825.

Rapport médico-légal sur un cas de folie intermittente (avec Ferrus et Marc). 13 mars 1826. — *De la folie*, par Marc, t. I. p. 52.

Note sur les aliénations comparées dans le royaume de Naples et les hôpitaux de Paris. Académie de médecine, 5 septembre 1826.

Communication sur un homme mordu par un chien qu'on ne soupçonnait pas atteint de la rage. Mort d'hydrophobie. Académie de médecine, 12 septembre 1826.

Note médico-légale sur la monomanie homicide. Paris, 1827, in-8°.

Consultation sur un cas de panophobie, 6 mai 1827. — *De la folie,* Marc, t. II, p. 684.

Consultation sur la validité du testament d'un homme atteint d'hémiplégie, avec affaiblissement de l'intelligence, 1er juillet 1829. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* t. VIII, p. 203.

Remarques sur la statistique des aliénés, et sur le rapport du nombre des aliénés à la population. Analyse de la statistique des aliénés de la Norvège. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* 1830, t. IV, p. 332.

Des illusions chez les aliénés. Mémoire lu à l'Institut le 1er octobre 1832.

Question médico-légale sur l'isolement des aliénés. Mémoire présenté à l'Institut le 1er octobre 1832.

Mémoire historique et statistique sur la maison royale de Charenton. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* janvier 1835, t. XIII.

Consultation sur un cas de monomanie homicide (avec Orfila, Marc, Mitivié et Leuret), 25 décembre 1835. — *De la folie,* Marc, t. II, p. 151.

Examen du projet de loi sur les aliénés. Paris, 1838.

Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal. Paris, 1838, 2 forts volumes in-8°, accompagnés d'un atlas de 27 planches gravées.

Dans le *Dictionnaire en 60 volumes,* les articles : Délire. Démence. Démonomanie. Érotomanie. Folie. Fureur. Idiotisme. Hallucinations. Lypémanie. Manie. Maisons d'aliénés. Monomanie. Suicide.

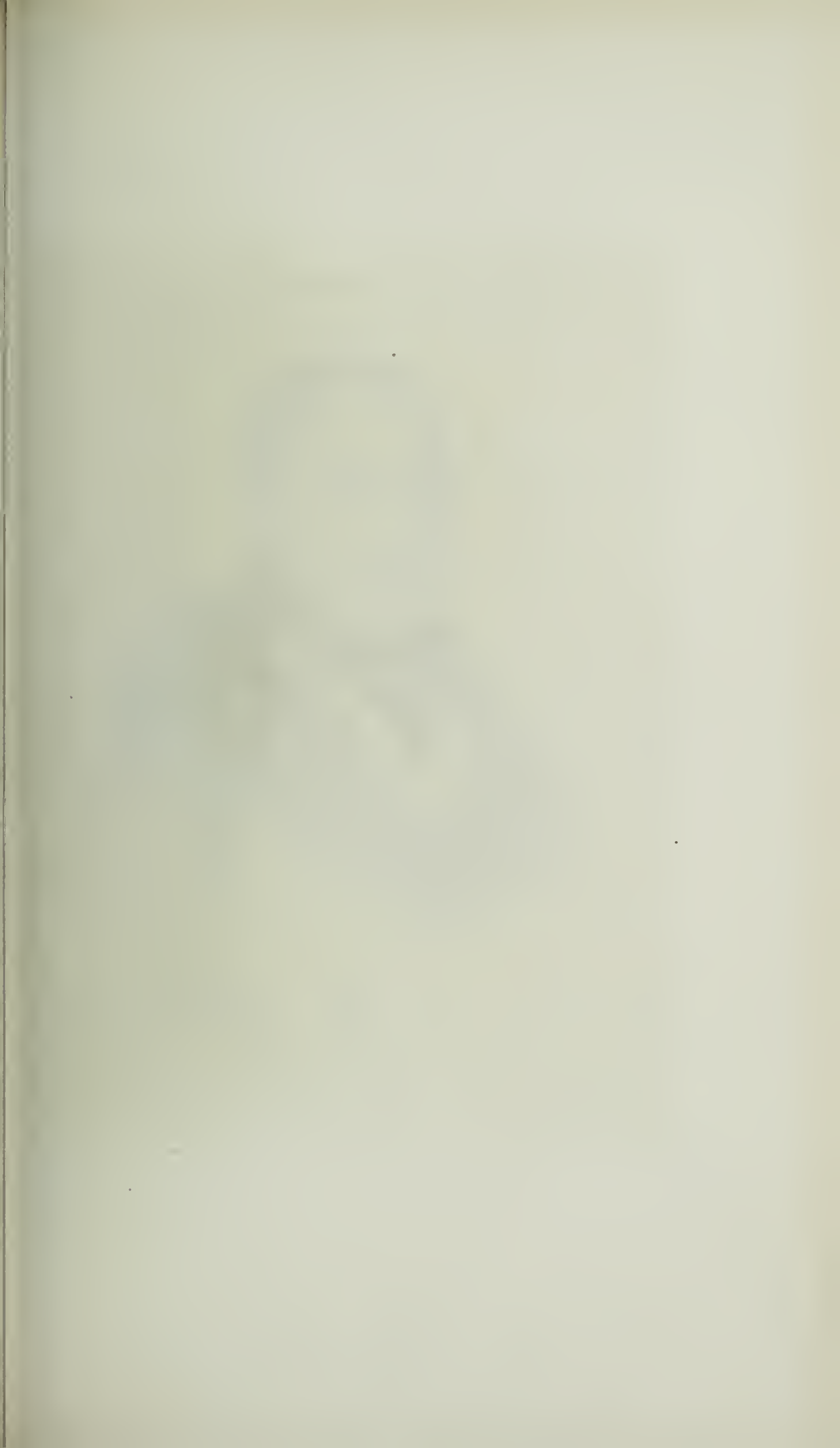
Esquirol a collaboré : au *Journal de médecine,* à la *Revue médicale française et étrangère,* aux *Archives générales de médecine,* et a fondé les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale.*

Il a annoté la traduction française de la *Médecine légale relative aux aliénés,* de Hoffbauer, et du *Traité de l'Aliénation mentale,* de W. C. Ellis.

Titres d'Esquirol (1).

Lauréat de la Faculté de Montpellier (10 germinal an V et 10 fructidor an VI).
Docteur en médecine de la Faculté de Paris (1805).
Médecin surveillant à la division des folles de la Salpêtrière (1811).
Médecin ordinaire de la Salpêtrière (1812).
Chevalier de la Légion d'honneur (1814).
Membre associé à l'Athénée de médecine de Paris (1814).
Membre résidant à la Société de médecine de Paris (1814).
Médecin du bureau de charité du XIIe arrondissement (1817).
Membre de la Société d'émulation de Liège (1818).
Membre correspondant de la Société d'émulation de Cambrai (1818).
Membre de la commission pour améliorer le sort des aliénés (1819).
Membre de l'Académie de médecine (1820).
Membre de la commission chargée d'organiser l'abbaye Saint-Yon en asile pour les aliénés (1821).
Membre de la Société de médecine du Rhin inférieur (1821).
Inspecteur général des Facultés de médecine (1823).
Membre associé de la Société de médecine pratique de Montpellier (1824).
Membre correspondant de la Société académique de la Loire-Inférieure (1825).
Médecin en chef de la Maison royale de Charenton (1825).
Membre de la Société médico-chirurgicale d'Édimbourg (1828).
Membre de la Société impériale de médecine de Vilna (1828).
Membre correspondant de la Société de médecine de Bruxelles (1829).
Membre du Conseil de salubrité (1830).
Membre correspondant de la Société de médecine de Berlin (1832).
Membre correspondant de l'Académie royale des sciences morales et politiques de France (1834).
Membre de l'Académie des sciences de Stockholm (1834).
Membre honoraire de la Société médico-légale du Grand-Duché de Bade (1836).
Membre de la Société de médecine d'Heidelberg (1837).
Membre honoraire de l'Académie royale métropolitaine de Russie (1838).
Vice-président du Conseil de salubrité (1839).
Membre honoraire de la Société médico-chirurgicale de Bruges (1839).
Président du Conseil de salubrité (1840).

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le Dr A. Mitivié, petit-neveu d'Esquirol.





IMP. CH. WITTMANN

Guillaume-Marie-André FERRUS

(1784-1861)

> Ne rien admettre sans examen, sans preuves, sans de prudentes investigations, est une obligation impérieuse pour tout observateur vraiment sérieux ; ne rien répudier de ce que l'expérience peut rendre manifeste est également un devoir pour tout homme ami de la science.

Vie de Guillaume-Marie-André Ferrus.

Guillaume-Marie-André Ferrus naquit le 2 septembre 1784, à Château-Queyras en Dauphiné. Sa famille, d'origine piémontaise, et depuis longtemps fixée à Briançon, avait donné plusieurs consuls à cette cité. Son père, qui possédait de grandes propriétés et les faisait valoir lui-même, vivait dans l'aisance avec sa femme et ses trois enfants ; rien ne semblait devoir troubler leur félicité. Mais la Révolution survint. Tous saluèrent d'abord avec joie les idées nouvelles, et M. Ferrus, dont les idées libérales étaient bien connues, fut appelé au commandement de la garde nationale chargée de protéger les frontières des Alpes.

En 1791, les électeurs des Basses-Alpes l'envoyaient siéger à l'Assemblée législative. Leur ancien représentant était Barnave, enfant de Grenoble et avocat au Parlement de cette ville; mais la Constituante avait décidé qu'aucun de ses membres ne serait éligible à la future assemblée, vertueuse abnégation que beaucoup admirent, mais que nul n'a imitée. Barnave, las de la politique, se retira à Grenoble ; il s'y maria, mais ne jouit pas longtemps de son bonheur. Le 29 octobre 1793, sa tête tombait

sur la place de la Révolution. On vivait vite en ces temps troublés, et les femmes devenaient bientôt veuves ; la guillotine, amante jalouse, leur disputait leurs maris. Heureuses encore, si elles n'étaient pas frappées à leur tour, pour le grand crime d'avoir aimé.

M. Ferrus, la Convention nommée, revint en Dauphiné, décidé à se consacrer désormais à sa femme et à ses enfants. La guerre éclata, les jeunes gens partirent pour les frontières ; il y eut moins de bras pour l'agriculture, et les grandes exploitations se virent menacées. M. Ferrus, espérant maintenir ses affaires, tout en étant utile à son pays, fit, en 1793 et 1794, des fournitures aux armées. On le paya en assignats, et une ruine presque complète succéda à la prospérité. Il fallut se séparer. Tandis que son frère aîné suivait la carrière des armes, le jeune Guillaume fut recueilli par un oncle maternel, André Fantin, médecin de l'hôpital de Briançon. Cet oncle n'avait pas d'enfant ; il se prit pour son neveu d'une vive affection, et résolut de lui faire suivre la carrière à laquelle il avait consacré sa vie. Ferrus commença la médecine à un âge où l'on est généralement sur les bancs du collège ; il n'avait que 14 ans. Aussi dut-il s'aguerrir de bonne heure aux douleurs humaines. Un soir, son oncle lui dit d'aller chercher sa trousse, oubliée à l'amphithéâtre ; une bataille sanglante venait d'avoir lieu au Mont-Genèvre, et les cadavres emplissaient la pièce. « J'entrais dans cette salle, racontait plus tard Ferrus, je tenais à la main une chandelle, dont la lumière vacillante donnait aux objets de terribles et fantastiques aspects. Je me tenais immobile près de la porte que j'avais laissée entr'ouverte. Un courant d'air froid, tout chargé de vapeurs humides, d'odeur de sang, me fouettait le visage ; je fis un effort suprême, j'avançai, rasant les tables, quand, tout à coup, la porte, poussée par le vent, se ferme avec fracas, le bras d'un cadavre se déplace par l'ébranlement produit sous les voûtes sombres, il s'abat sur ma main. Saisi d'horreur, je pousse un cri et je laisse tomber ma chandelle. Je reste seul dans l'obscurité,

pris d'une telle frayeur qu'il m'était impossible de faire un mouvement. Je ne sais combien de temps je restai là ; quand on vint me chercher, j'étais plus mort que vif. Le lendemain, je n'avais plus aucun goût pour l'anatomie. Mais l'oncle André ne l'entendait pas ainsi, et, plus de force que de bon gré, il me fallut continuer mes études. »

Celui dont l'âme est suffisamment trempée pour surmonter de telles épreuves, et subir avec succès cette éducation digne de Lacédémone, peut entrer sans crainte dans la vie et en affronter les orages. Encore enfant, Ferrus était déjà un homme. L'oncle André cachait un cœur excellent sous une rude écorce ; il adorait son neveu, et celui-ci lui garda une profonde reconnaissance. Sa tante, âme douce et tendre, le soutenait et l'encourageait ; de plus il sentait le besoin du travail. En 1799, on l'envoya à Paris, qui offrait un champ d'instruction autrement vaste que la petite ville de Briançon ; il avait alors 15 ans. Non content de poursuivre ses études médicales, il fréquenta les cours de littérature et de sciences, que jusqu'alors il avait dû forcément négliger. Présenté à Boyer, le célèbre chirurgien, celui-ci l'accueillit avec bonté, s'intéressa à lui et en fit son prosecteur. Il fut également remarqué par Récamier qui, reçu docteur en 1799, était devenu médecin adjoint du grand Hospice d'Humanité. Les médecins emmenaient souvent un élève avec eux, pour les assister auprès des malades ; ils les initiaient ainsi de bonne heure aux pratiques de la clientèle. Ferrus suivait Récamier. A cette époque déjà lointaine, Paris n'avait pas d'égouts, et au milieu de la chaussée coulait un ruisseau plus ou moins propre ; les jours de pluie, le ruisseau devenait torrent. Récamier, d'une haute stature, enjambait aisément l'obstacle, mais Ferrus, beaucoup plus court, s'exposait à un bain de pieds ; aussi son maître avait-il coutume de l'enlever et de le déposer sur l'autre bord.

Les exigences de la vie ne permettaient pas à Ferrus de s'attarder longtemps sur les bancs de l'école ; il ne voulait point rester à charge aux siens. Son père avait obtenu une place dans

les douanes du Piémont, et pouvait suffire à l'éducation de son dernier fils. Le frère aîné, commandant du génie, était mort au siège de Saint-Jean-d'Acre, à 34 ans. Le jeune Guillaume soutint sa thèse, le 11 pluviôse an XII (31 janvier 1804); elle portait comme titre : « Emploi de la suture ». Mais la possession d'un diplôme ne donne pas la fortune; il fallait vivre. La médecine militaire offrait alors, à la sortie de l'École, un vaste débouché aux docteurs à bourse légère, amoureux d'aventures et de gloire. Ce n'était du reste pas une sinécure. Recommandé par le baron d'Hauterive au maréchal Bessières, celui-ci lui proposa un poste de chirurgien de troisième classe au régiment de chasseurs à cheval de la Garde, en formation à Versailles. Ferrus accepta avec joie, et le jeune régiment compta un médecin de 20 ans.

Le jour même de son arrivée, il eut une affaire d'honneur. La plupart des officiers, vétérans des guerres de la République, dédaignaient les nouveaux venus. Le blanc bec qu'on leur envoyait comme médecin excita leur verve moqueuse, et l'un d'eux poussa trop loin la plaisanterie. Toute discussion se terminait par un coup de rapière; on alla sur le pré. Ferrus sortit vainqueur de la rencontre; les railleries cessèrent. Il avait d'abord inspiré le respect, il se fit bien vite aimer.

Le régiment partit pour l'Allemagne; les guerres de la République étaient terminées, l'épopée impériale commençait. Ferrus allait, pendant dix ans, assister à ces luttes gigantesques qui ensanglantèrent l'Europe. La première bataille à laquelle il prit part, fut Austerlitz. Il ne ressentit pas la violente émotion qu'éprouvent tant d'autres au début de la carrière des armes; car il avait été élevé à une dure école, et la vue d'un champ de bataille ne présentait rien de nouveau pour lui. Sans se troubler, il accomplit son devoir avec simplicité.

A Eylau, son régiment chargeait un carré sans parvenir à l'entamer. Le général Dahlman, blessé et désarçonné, restait étendu sous les baïonnettes ennemies. Ferrus, insoucieux du

péril, s'élança, en agitant son mouchoir blanc, vers les lignes russes qu'il eut le bonheur d'atteindre sain et sauf. On le laissa relever et emporter le blessé ; il le conduisit à l'ambulance, le soigna et réussit à le sauver. Le général lui conserva-t-il une vive gratitude ? Nous ne savons. A cette époque héroïque, les actions d'éclat étaient chose si commune que l'on n'y prêtait guère attention. Celui que l'on arrachait à la mort pensait : J'en eusse fait autant à sa place ; et tout était dit.

Le 5 janvier 1809, Ferrus reçut la croix des mains de l'empereur, en récompense de sa belle conduite à Wagram ; déjà proposé plusieurs fois pour cette distinction, d'autres l'avaient emporté ; il fallait payer, mais avec du sang.

La Hollande fut pour lui une contrée inhospitalière. Son régiment séjourna quelque temps dans une région marécageuse, sans que personne contractât la fièvre intermittente. Il changea de résidence ; à peine eut-il quitté ces quartiers, que les hommes furent pris de fièvre, les uns après les autres, et à des distances plus ou moins éloignées. La maladie n'épargna point Ferrus. Il en résulta une hépatite qui le fit, dans la suite, fréquemment souffrir, et dont il ne guérit jamais.

La campagne de Russie fut également une dure épreuve ; il s'en tira avec quelques orteils gelés, heureux d'être quitte à si bon compte ; tant de ses camarades, ensevelis sous la neige, n'ont jamais revu leur patrie !

Les médecins militaires eurent une rude tâche pendant cette terrible retraite, mais ils étaient électrisés par l'exemple de leur chef Larrey, un véritable héros. Napoléon qui, depuis la campagne d'Égypte jusqu'à Waterloo, vit à l'œuvre le grand chirurgien, ne l'oublia pas au jour de la mort, et lui laissa un souvenir avec cette dédicace : « A l'homme le plus vertueux que j'aie jamais rencontré. » Toujours le premier sur la brèche, Larrey se prodigua en ces heures de désastre, et put constater avec orgueil que pas un de ses subordonnés ne faillit à son devoir.

Rentré en France, Ferrus dut prendre un repos nécessaire ; il se trouvait hors d'état de supporter de nouvelles fatigues.

Les jours néfastes survinrent ; les alliés marchèrent sur Paris ; Napoléon abdiqua à Fontainebleau. Ferrus quitta l'armée, ne voulant point servir un prince imposé par l'étranger. Mais lorsqu'éclata la nouvelle du débarquement au golfe de Jouan, un souffle ardent passa sur le pays, les aigles remplacèrent les fleurs de lys, et le drapeau tricolore flotta de nouveau à la tête des régiments. Ferrus n'hésita pas à reprendre du service ; sur la demande de Corvisart, il obtint les fonctions de médecin par quartiers de l'empereur.

La campagne fut courte, et se termina à Waterloo. Attaché à l'état-major, Ferrus assista, plein de rage et d'impuissance, au désastre de nos armes. La garde elle-même, ce corps d'élite dans lequel il avait fait toutes ses campagnes, et qu'il considérait comme invincible, resta sur le champ de bataille. Il racontait plus tard avoir vu l'empereur s'élancer au milieu des rangs éclaircis et appeler en vain une balle libératrice. « Son dévouement, ajoutait-il, était noble et réfléchi, car il pensait terminer par sa mort une lutte qui achevait la ruine de la France. » Mais la mort ne voulait pas encore de lui.

Larrey, comme un simple cavalier, avait chargé dans la mêlée. Atteint d'un coup de feu, il était resté prisonnier.

L'Empire tombé, Ferrus quitta définitivement l'armée. Il se mit résolument à l'œuvre, n'épargna pas sa peine, et le succès couronna ses efforts. Dès qu'il eut assuré les premiers besoins de l'existence, il songea à rendre aux siens ce qu'il en avait reçu, et appela auprès de lui sa grand'mère, son jeune frère et sa tante, la veuve du médecin de Briançon.

Les liens d'une étroite amitié l'unissaient à Rostan, qui avait passé, en 1812, une thèse, peu connue aujourd'hui, sur le charlatanisme, et réunissait à la Salpêtrière les matériaux de ses travaux futurs. Rostan présenta Ferrus à Pinel. Celui-ci l'accueillit avec bienveillance, devina son mérite et se le fit adjoindre en 1818.

Vers 1820, Pinel eut une légère attaque d'apoplexie ; c'était un avertissement ; à dater de ce moment, il parut moins fréquemment à son service, et les deux dernières années de sa vie, il ne quitta guère sa propriété de Torfou. Là se réunissaient ses élèves, qui professaient pour leur maître une vive affection et une vénération profonde. Bien qu'ayant perdu en partie son énergie première, Pinel avait conservé la finesse de l'esprit et l'intégrité des facultés. Il restait d'ordinaire silencieux et comme absorbé par ses pensées; néanmoins il n'ignorait rien de ce qui se passait autour de lui. Un exemple entre mille. Un jour, on amène une petite fille qui venait de tomber, et qui se plaignait d'une douleur vive à la partie inférieure de l'avant-bras. Scipion Pinel, Rostan, Ferrus, examinent la blessée, et ne constatent aucune lésion. Pinel semblait indifférent ; tout à coup, il s'approche et dit : « L'enfant est bien jeune ; examinez la partie inférieure du radius ; il y a probablement décollement de l'épiphyse. » Le diagnostic était exact.

Quand Esquirol quitta la Salpêtrière pour Charenton, à la fin de 1825, Pariset le remplaça, et Ferrus fut nommé médecin en chef de Bicêtre dans les premiers jours de 1826. Proposé déjà trois fois pour ce poste, il n'avait pu l'obtenir ; on craignait en haut lieu les opinions libérales de l'ancien chirurgien de la Grande-Armée; de plus, il était lié avec Manuel, un des chefs de l'opposition, qui serait sans doute oublié aujourd'hui sans la séance mémorable de son expulsion. Le fameux mot de Foucault : « Empoignez-moi cet homme-là » souleva d'ardentes polémiques, et excita la verve mordante de Paul-Louis Courier. Nous avons fait du chemin depuis lors, et il nous paraîtrait bien parlementaire et bien vieux jeu.

Avant d'entrer en fonctions, Ferrus résolut de visiter les hôpitaux et asiles de France et d'Angleterre, et consigna ses observations dans un travail qui parut quelques années plus tard. A peine eut-il pris possession de son service, qu'il éprouva un profond chagrin. Pinel, qui avait quitté Torfou en bonne

santé, le 15 octobre, pour rentrer à Paris, fut saisi, dans la nuit du 21, d'un frisson violent; une pneumonie se déclarait, et quelques jours plus tard, le grand aliéniste avait vécu. Ferrus trouva bientôt un adoucissement à ses regrets; il épousait, au mois de décembre, Berthe-Juliette Dubois, une des filles d'Antoine Dubois, la sœur de Paul Dubois; elle était veuve du professeur Béclard, qui lui avait laissé trois enfants, dont l'un mourut, il y a quelques années, doyen de la Faculté de médecine. On voit que cette année 1826 compta dans la vie de Ferrus; il eût pu en marquer tour à tour les journées de cailloux noirs et blancs.

En 1832, éclatait l'épidémie de choléra qui causa tant de ravages. La maladie avait presque entièrement cessé à Paris lorsqu'elle apparut à Bicêtre, que l'on croyait désormais à l'abri de ses atteintes. « Elle attaqua, raconte Ferrus, quatre-vingt-six personnes, tant parmi les vieillards que parmi les aliénés; et, chose remarquable, les aliénés les plus maltraités occupaient les loges les mieux aérées et les mieux exposées; il est vrai que ce singulier fléau se joue de toutes les règles. Au contraire, dans un bâtiment plus encombré, il n'y eut qu'un très petit nombre de malades; et dans la prison, située au milieu de l'établissement, il n'y en eut que deux. Pour expliquer cette espèce de partialité, on a dit que les prisonniers n'avaient aucune espèce de communication avec le dehors; mais les aliénés n'en avaient pas davantage. » Lui et les siens furent épargnés par le fléau.

Cette même année, il reçut le titre de médecin consultant du roi. En 1833, il devenait membre du Conseil supérieur de santé. Le 3 juin 1834, l'Académie de médecine, dont il faisait partie depuis 1823, en qualité de membre associé résidant, l'admettait comme membre titulaire. C'est également en 1834 qu'il publiait son livre intitulé : *Des aliénés*. Il y étudiait : 1° l'état des maisons qui leur sont destinées, tant en France qu'en Angleterre, la nécessité d'en créer de nouvelles, et le mode de construction à préférer; 2° le régime hygiénique et moral auquel ces malades

doivent être soumis; 3° certaines questions de médecine légale ou de législation relatives à leur état civil. La première page portait en note : « Se vend au profit des pauvres. » Voici l'opinion de l'auteur sur les asiles d'Angleterre : « S'il est vrai, comme je suis disposé à le croire, que l'on puisse juger de la civilisation et de la prospérité d'un pays par le nombre et la perfection de ses établissements de bienfaisance, l'Angleterre doit être l'une des contrées du monde les plus prospères et les plus civilisées. Partout, en ce pays, la charité s'exerce avec ordre, avec largesse, et peut-être même avec munificence. Toutes les classes de la société sont liées par un sentiment commun, celui de soustraire l'homme au malheur, de l'empêcher de compromettre sa dignité par une mendicité honteuse. Chaque classe en particulier, agissant pour son compte, comme la société commune, donne un même but à son amour-propre et à ses sentiments généreux, et montre, dans les secours qu'elle porte à ses semblables, autant de sollicitude que de fierté..... En Angleterre, l'orgueil national et la fierté individuelle, quoique exagérés à l'abus même pour la bienfaisance, enfantent des miracles..... L'esprit d'association qui, bien compris et dirigé vers des objets utiles, devient la source de tous les genres de prospérité, s'est porté vers les maisons d'aliénés. Dans presque toutes les villes un peu importantes, des souscriptions ont procuré à ces infortunés des asiles où ils reçoivent le traitement et les soins que leur état réclame. Il est probable que, sous peu de temps, tous les comtés seront en jouissance de l'établissement qui leur a été promis. »

Mais, après la louange, vient la critique : « Plusieurs causes néanmoins s'opposent encore et s'opposeront longtemps, en Angleterre, au perfectionnement des asiles destinés aux aliénés. La première, et la plus importante peut-être, c'est qu'une seule idée paraît avoir présidé à leur construction ; il semble qu'on ait été uniquement préoccupé du sentiment d'effroi qu'inspirent ces infortunés. Aussi les retraites qui leur sont destinées semblent-

elles indiquer, par leur aspect, moins le but de guérir la folie que celui de cacher les fous à tous les yeux, et de garantir la société et les malades eux-mêmes des écarts de leur délire. De là vient qu'un grand nombre des établissements de ce genre, même parmi les plus récemments créés, ont eu des prisons pour modèles. »

Quant au traitement, la douceur n'était pas encore à l'ordre du jour : « Dans le plus grand nombre des maisons que nous avons visitées, les anneaux et les chaînes figuraient encore parmi les moyens de répression. Il est vrai que les chaînes sont disposées de manière à ne pas offusquer les regards, et qu'elles sont ingénieusement cachées sous une apparence de recherche et même de luxe. Je me contenterai de citer des menottes de fer que l'on ne soupçonne pas sous le manchon de velours qui les recouvre. »

La propreté laissait à cette époque également à désirer : « Pour un genre de maladie qui exige surtout le régime des bains, à peine trouve-t-on dans ces établissements quelques baignoires, et nulle part l'organisation de ce service n'a reçu le développement qui pourrait satisfaire à tous les besoins. » Que de changements constaterait aujourd'hui Ferrus, s'il parcourait les asiles anglais, si bien disposés au point de vue de l'hygiène et du confortable !

Dans la description des divers établissements dout il a étudié l'organisation, il ne ménage, à l'occasion, ni l'éloge ni le blâme ; je me bornerai à citer l'impression faite sur lui par la Retraite d'York : « Tuke était ce que sont tous les quakers, et surtout les quakers schismatiques, un homme pour lequel la religion et la morale étaient des vertus pratiques, et aux yeux duquel la richesse ou la pauvreté, l'imbécillité ou le génie ne devaient modifier en rien les liens communs et sacrés de tous les hommes entre eux. Il pensait avec raison que la justice et la force doivent se manifester, non par des cris et des menaces, mais par la douceur du caractère et le calme de l'esprit, en sorte que l'influence

de ces dispositions puisse se faire sentir à tous les hommes, même quand ils sont agités par la colère, l'ivresse ou la folie. Les traditions de cet ami de l'humanité se sont conservées dans la maison qui porte son nom. Tout, jusqu'aux malades, est silencieux et paisible dans cet asile, où sont généralement admis quelques individus ne faisant pas partie de la société des quakers. Les pensionnaires, quelles que soient leur religion ou leur position sociale, quelles que soient même leurs habitudes, influencés par la tranquillité du lieu et par l'exemple, trouvent du repos dans cette maison qui resemble bien plus à un couvent de trappistes qu'à un asile d'aliénés, et si l'âme s'attriste à l'aspect de cette terrible maladie, qui semble faite pour humilier la raison humaine, on éprouve ensuite de douces émotions en considérant tout ce qu'une bienveillance ingénieuse a su inventer pour la guérir ou la soulager. »

En 1833, Ferrus, reprenant la tradition d'Esquirol, fondait un enseignement à Bicêtre ; il eut la satisfaction de voir le succès couronner ses efforts. « La nouveauté du sujet sans doute, faisant oublier la distance qui sépare cet hospice de Paris, attire à mes visites, je dois le dire, un assez grand concours d'auditeurs, et nul inconvénient n'en est résulté ; chacun des assistants a su apprécier la difficulté de notre position, aucun d'eux n'a adressé de questions aux malades ; ceux-ci, de leur côté, pris avec adresse et douceur, trouvent pour la plupart des charmes à nos conversations ; quelquefois même ils vont au-devant de mes interrogations et de notre examen, tant ils sont empressés de se justifier devant des étrangers de leur présence dans la maison, et d'expliquer les motifs de leurs actions. Ils donnent ainsi, par leurs discours, des descriptions bien plus vraies, bien plus animées que je ne saurais le faire, des diverses espèces de délire..... Dans tous les cas, les élèves étrangers à la maison doivent rigoureusement se borner à prendre des notes sur les malades que l'on interroge devant eux, et qui ont été signalés d'avance à leur attention. Il importe également que toute disser-

tation clinique soit remise au moment où, la visite étant terminée, l'on récapitule et l'on analyse les observations des élèves et ses propres souvenirs. »

On reconnaît le clinicien désireux d'offrir un champ inexploré à l'instruction des élèves, et en même temps respectueux de la situation des malades. Ferrus n'ouvrait son service qu'aux étudiants, et n'admettait point ces affamés de curiosités malsaines qui envahiraient si volontiers les cliniques spéciales. Par sa parole facile, par sa bienveillance, il charmait ses auditeurs et s'en faisait aimer. Comme son maître Pinel, comme son collègue Esquirol, au vrai savoir il unissait la modestie ; il exprimait ses idées simplement, sans jamais dénigrer personne. Ne parlant de lui-même que lorsqu'il y était contraint, il n'émettait point la prétention, ainsi que certains aliénistes, d'avoir créé la science mentale.

Persuadé que le travail corporel constitue souvent un des meilleurs adjuvants du traitement, Ferrus avait, à force d'instances et après de longues luttes contre la routine et l'inertie administratives, obtenu la création d'une ferme destinée à recevoir les convalescents et un certain nombre de malades. Il ne faisait qu'appliquer le principe posé par Pinel : « Dans tous les asiles publics, comme dans les prisons et les hospices, disait le grand aliéniste, le plus sûr, et peut-être l'unique garant du maintien de la santé, des bonnes mœurs et de l'ordre, est la loi d'un travail mécanique rigoureusement exécuté..... Très peu d'aliénés, même dans leur état de fureur, doivent être éloignés de toute occupation active. » Les bâtiments s'élevèrent sur les terrains occupés aujourd'hui par l'asile Sainte-Anne ; ils comprenaient une vacherie, une porcherie, des moulins à foulon, des ateliers. L'activité régna bientôt en ces parages éloignés ; suivant leurs aptitudes, les malades s'adonnèrent à l'agriculture, au blanchiment des toiles, au nettoyage des vêtements de laine. Ferrus était fier de son œuvre, mais, lorsqu'il eut quitté Bicêtre, elle périclita. Les ateliers se vidèrent peu à peu, les travaux de cul-

ture demeurèrent en suspens. Le petit dépôt de médicaments, obtenu avec tant de peine, cessa d'exister, et l'on dut aller quérir les remèdes à Bicêtre. Il n'y avait pas d'interne résidant ; les malades étaient privés de soins. L'entreprise fut enfin abandonnée.

La situation pénible des épileptiques et des idiots avait attiré l'attention de Ferrus, et il leur consacra des soins assidus. Dès 1828, il créa une école pour les idiots et les imbéciles. « Chez les idiots, disait-il, l'âme ne dort pas, c'est un principe immatériel qui ne dort ni ne veille ; c'est le corps, ce sont les organes qui dorment, qui veillent et troublent ou altèrent les manifestations de l'intelligence. »

Un accident, fatal à quelques malades de son service, lui causa un vif chagrin, bien qu'il n'en fût pas personnellement responsable. Il voulait tenter le traitement de l'épilepsie par l'acide cyanhydrique, mais au lieu du sirop de Magendie alors en usage, le pharmacien donna le sirop cyanhydrique préparé suivant la méthode de Scheele, c'est-à-dire ne contenant pas sept parties d'eau ; six épileptiques moururent. Ferrus sollicita lui-même une enquête qui le justifia pleinement.

Nommé, en 1835, inspecteur général des asiles d'aliénés, il parcourut les divers établissements consacrés au traitement de la folie, notant les lacunes, les défectuosités, et envoyant aux Chambres des rapports nourris, où il indiquait les réformes nécessaires.

Il fut l'âme des travaux préparatoires de la loi du 30 juin 1838, « législation protectrice, devenue pour les autres États un modèle, et qui constitue une des plus belles conquêtes modernes de la raison et de la charité ».

Promu, en 1840, officier de la Légion d'honneur, il devenait, en 1842, inspecteur du service médical des maisons centrales. Il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec son zèle accoutumé, visita les condamnés, se rendit compte de leur mode d'existence, de leur installation, de leurs besoins ; il étudia en détail les diffé-

rentes geôles, et consigna le résultat de ses observations dans un livre paru en 1850, et ayant pour titre : « Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons. » Dans cet ouvrage, l'auteur se proposait d'examiner :

1° Si les expérimentations faites jusqu'à ce jour, tant à l'étranger qu'en France, à l'égard des différents systèmes, avaient été pleinement concluantes ;

2° Si la méthode dite d'Auburn que l'on semblait décidé à repousser, avait été véritablement expérimentée chez nous comme elle aurait dû l'être, pour qu'on pût arriver, en connaissance de cause, à bien apprécier ses effets ; si la règle du silence n'avait point été rendue impraticable par les conditions mêmes de son application, et si la séparation de nuit, qui forme avec elle la base fondamentale de ce régime, n'avait pas été complètement négligée ;

3° Si l'emprisonnement cellulaire continu, nécessaire à quelques détenus, serait profitable à la plus grande partie d'entre eux, et s'il ne serait pas nuisible au contraire à un certain nombre, sous le triple rapport de la santé, de l'état mental, et del'instruction tant morale que professionnelle ;

4° Jusqu'à quel point il serait possible de mettre simultanément en pratique les divers systèmes, et de laisser dès lors à la disposition des hommes commis à la garde, à la discipline et à la moralisation des détenus, la facilité de modifier les applications de la captivité suivant la diversité des aptitudes, les grandes dissemblances offertes par les individus auxquels ces conditions diverses devaient être appliquées, et les effets qu'elles auraient pu produire ;

5° Enfin l'auteur envisageait, tant pour le régime collectif que pour le régime cellulaire, les grands principes moraux et sanitaires qui doivent y être observés.

Nombre de philosophes et de médecins considèrent le suicide comme un acte de folie. Ferrus n'accepte pas cette opinion. « Le suicide, remarquait-il, suivant les circonstances particulières où

il s'accomplit, peut être un acte de lâcheté ou d'énergie, de piété ou d'athéisme, de faiblesse ou d'héroïque dévouement. » Et à l'appui de son dire, il citait un grand exemple contemporain, celui de Napoléon. « Sa mère et ses deux sœurs, contraintes de fuir les montagnes de la Corse, s'étaient réfugiées à Marseille, privées absolument de tout moyen d'existence. Napoléon se trouvait alors à Paris dans l'impossibilité de les secourir, n'ayant pour ressource unique qu'un assignat de cent sous, et ne voyant devant lui que le vague d'une existence incertaine et pauvre. L'instinct du suicide s'éveilla alors spontanément. Il longeait les quais, obsédé par cette impulsion, comprenant sa faiblesse sans en pouvoir triompher, et s'avançait vers un parapet, pour se précipiter, lorsque, sous la blouse d'un maçon, il reconnut un ancien camarade d'artillerie, Demasis, qui, après avoir émigré, était rentré en France au moyen de ce déguisement, et qui, frappé de l'air sinistre de Napoléon, l'interrogea avidement, apprit sa résolution, ses malheurs, sa pauvreté, et lui remit en or une somme importante qu'il retira d'une ceinture cachée sous sa veste. Napoléon se saisit de cet or avec un geste convulsif et s'enfuit sans remercier même l'homme dont la libéralité, en l'arrachant au désespoir, devait être la cause première et providentielle de son élévation, de sa gloire et de tous les miracles de sa vie.

« Il est inutile, du reste, d'ajouter qu'on ne saurait voir un acte de folie dans cet exemple de suicide aigu où l'acte allait suivre une résolution toute spontanée, nécessairement fugitive, et basée d'ailleurs sur des chagrins trop réels ; car il existait une trop profonde opposition entre la supériorité dont Napoléon portait en lui le sentiment, et l'humiliante détresse qu'il subissait, pour ne pas révolter son âme.....

« Dans les luttes gigantesques qu'il eut depuis à soutenir, et tant que ses immenses facultés purent être éminemment utiles, trouver, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un vaste débouché, ces tristes pensées ne germèrent point dans son esprit. Bien au

contraire, il condamna énergiquement le suicide dans l'ordre du jour aux soldats de sa garde, où il déclarait : qu'il existe autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixé sous la mitraille d'une batterie ; que s'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu.

« Mais quand, plus tard, Napoléon se vit condamné à vivre comme un homme ordinaire, et à laisser s'éteindre dans l'inaction ses admirables facultés, lorsqu'il eut à faire un retour complet sur le passé et sur lui-même, des idées de suicide durent de nouveau le dominer. Les considérations les plus honorables sans doute, mais aussi les plus spécieuses, vinrent, à défaut de motifs suffisamment légitimes, en aide aux sombres dispositions de son esprit, aux anxieuses tendances auxquelles le hasard l'avait soustrait, et il s'abandonna avec orgueil pour ainsi dire à un acte qu'il avait flétri. »

Rappelant la tentative de suicide de Fontainebleau, Ferrus ajoutait : « Si, à la rigueur, la tentative en elle-même n'est point justifiée, elle est du moins motivée suffisamment dans le récit qu'en a tracé Napoléon. Les motifs en étaient élevés, généreux ; aucun indice ne trahit même passagèrement, chez cet homme prodigieux, le plus léger trouble d'esprit. Le poison était préparé longtemps à l'avance ; c'est froidement, de sens rassis, qu'il a été employé... Cette tentative avortée, Napoléon, à l'île d'Elbe, supporta l'infortune d'un esprit calme et égal. Il sut retrouver dans son génie assez de ressources et d'audace pour reconquérir peu de temps après la France, et rendre à notre patriotisme humilié toute son énergie et toute son ardeur. Condamné enfin à un mortel exil, il subit, sans que sa mâle intelligence s'obscurcît un instant, les douleurs d'une affreuse maladie, avec toute la fermeté d'un héros et la constance d'un stoïcien. »

On reconnaît, en l'auteur de ces lignes, l'ancien officier de la garde impériale. Il conservait le souvenir des marches triomphales à travers l'Europe et ne manqua point, comme tant

d'autres, à la foi jurée. C'est un rare exemple, digne d'admiration, que la fidélité à un régime déchu, et l'on ne saurait trop mépriser ces hommes qui, suivant les besoins de l'heure présente, brûlent ce qu'ils ont encensé.

Nommé, pour l'année 1844, président de l'Académie de médecine, Ferrus, montant au fauteuil, remerciait ses collègues en ces termes : « Messieurs, en m'appelant par vos suffrages aux honneurs de la présidence, vous n'avez pas cherché, je ne puis me le dissimuler, à accroître l'illustration de l'Académie. Vous avez voulu simplement récompenser le zèle de l'un de ses membres les plus assidus, de l'un de ceux qui ont pris part avec le plus d'empressement à ses travaux, qui s'intéressent le plus sincèrement à la prospérité et à la considération d'une compagnie dont la science et le corps médical tout entier ont reçu et attendent d'éminents services.

« Sous ces divers rapports, Messieurs, permettez-moi d'espérer que je ne resterai pas trop au-dessous de votre attente. Veuillez aussi recevoir la vive expression de la reconnaissance dont votre choix m'a pénétré.

« La bienveillance avec laquelle vous accueillerez mes efforts, me prouvera si j'ai compris les motifs et la portée de l'honorable mission que vous avez daigné me confier. Je ne puis prétendre à en surmonter les difficultés qu'en osant compter sur votre généreuse assistance. »

La question des épidémies préoccupait alors vivement le monde savant. L'Académie désigna, dans sa séance du 27 août 1844, une commission chargée d'élucider les questions de la peste et des quarantaines. En firent partie : MM. Adelon, Dubois d'Amiens, Bégin, Dupuy, Ferrus, Londe, Mélier, Pariset, Poiseuille, Prus, Royer-Collard. Le rapport, lu en avril 1846, souleva une vive discussion au sein de l'Académie. Dubois d'Amiens l'attaqua au nom de la minorité de la commission ; Ferrus prit la parole et maintint énergiquement les opinions de la majorité. Après avoir successivement étudié le point de départ

de la peste, l'épidémicité, la contagion et l'infection, il concluait en ces termes : « La commission, Messieurs, ne vous a rien proposé sans les plus mûres réflexions, sans appuyer ses avis sur des documents dignes de toute confiance et sur des témoignages irrécusables ; elle propose une diminution des quarantaines, mais elle demande en même temps des précautions plus efficaces que celles qui ont été prises jusqu'à présent au départ, pendant le voyage des bâtiments et à leur arrivée en France. Nous demandons qu'il soit attaché à tous les consulats du Levant des médecins nommés par le gouvernement, hommes instruits et indépendants, bien plus capables de donner des instructions précises sur l'état de la santé publique, que les coureurs envoyés dans les villes et villages pour y recueillir les bruits relatifs à la peste. »

La question des médecins sanitaires était posée. En toute occasion, Ferrus combattit le système des quarantaines. N'était-il pas un précurseur ?

Le médecin, dans les épidémies, ne saurait se borner à secourir les malades ; c'est là en tout temps sa tâche quotidienne. Il a, aux heures de péril, un rôle plus élevé : veiller à la santé publique, éloigner les craintes vaines, ranimer la confiance ébranlée, conseiller les mesures les plus propres à limiter le fléau. « L'état moral du peuple dans une épidémie, nous dit Ferrus, est un sujet de la plus haute importance. La médecine enorgueillie peut montrer ici jusqu'où s'étend son empire ; il faut que ses ministres, au milieu de la douleur et de l'accablement général, sachent se montrer dignes de l'estime que leur ont déjà conquise leurs honorables fonctions. Leur courage et leurs succès relèvent l'espérance du peuple, qui, dans ces tristes jours, tend les mains vers eux seuls. » Mais un rôle si beau ne va pas sans difficultés parfois insurmontables. « Dans les épidémies contagieuses, ils doivent signaler le danger et constamment la terreur l'augmente. Ils doivent braver à chaque instant la mort et pourtant leur perte aggrave la calamité générale. Trop souvent encore, on est sourd à leur voix ; le danger

est méconnu; les moyens qu'ils proposent sont repoussés ou manquent leur but par la lenteur qu'on apporte souvent à les mettre en usage. En général dans ces cas, l'autorité manque de lumière et les médecins d'autorité; pour que ceux-ci rendissent dans une épidémie les services qu'on attend de leur art, il faudrait qu'ils fussent investis autant de la force du gouvernement que de la confiance des citoyens; qu'ils pussent agir dans tout le peuple comme ils feraient dans une seule famille. A quoi servirait le secours des médicaments les plus précieux? A quoi serviraient même les cures individuelles, s'il ne nous est pas permis de diriger nos efforts contre la cause générale du mal, ou d'appliquer une barrière conservatrice entre les hommes encore sains et ceux qui vont succomber ? »

Les médecins ont parfois plus à craindre de la bêtise humaine que de la malignité du fléau. Il y a quelques années, dans la province de Naples, ils ont dû fuir la vengeance de la foule, qui les accusait de propager, par amour du lucre, l'épidémie cholérique. Tout récemment, la population d'Astrakan, en une heure de délire, n'a-t-elle pas jeté dans les flammes et les agonisants et ceux qui les soignaient? Nous sommes pourtant censés vivre en un siècle de progrès.

Ferrus avait, comme la plupart des aliénistes, suivi les divers courants qui se succédèrent en médecine mentale. Convaincu enfin que la philosophie et la psychologie seules ne suffisent pas à expliquer les phénomènes de la folie, il en arriva à se baser surtout sur l'observation clinique, sans négliger toutefois l'anatomie pathologique. Ces doctrines, que l'expérience lui avait enseignées, il les soutenait en toute occasion. Aussi s'éleva-t-il avec énergie contre les théories développées à l'Académie de médecine en mars et avril 1845. Jolly, présentant un mémoire sur un travail de Belhomme intitulé « Nouvelles recherches pathologiques sur le cerveau des aliénés affectés de paralysie », soutenait que la folie n'offre ni la marche ni les effets de l'inflammation cérébrale, et qu'il n'existe jamais de lésions anatomiques capables

d'établir la causalité de la folie. Ferrus répondit qu'on rencontre souvent d'autres lésions organiques que l'inflammation ; d'ailleurs les caractères anatomiques de celles-ci ne sont pas tellement précis qu'on puisse toujours les reconnaître. Pour lui, rien ne prouverait mieux l'existence des conditions matérielles de la folie que la transmission héréditaire qui porte évidemment sur l'état physique de l'organisme. Et Gerdy lui objectant la rapidité des impressions, l'instantanéité des modifications dans la tête de l'homme qui pense avec activité, par exemple dans l'encéphale de l'orateur. « Chez l'orateur qui s'anime en discourant, ripostait-il, ne se fait-il donc point de modifications organiques ? Qu'est-ce que cette activité subite de la circulation, cet état général d'excitation qui l'accompagne ? Ne sont-ce pas là des modifications organiques, et si cet état se continuait après la discussion et qu'au lieu d'être temporaire, il eût une longue durée, peut-on croire qu'il ne fût pas suivi à la longue de modifications organiques profondes ? Pense-t-on que l'état des organes sera le même chez cet orateur alors qu'il était dans la plénitude de son talent, et maintenant qu'il déraisonne, qu'il a perdu le sommeil et que toutes les fonctions de l'économie sont incessamment modifiées ? A l'appui de son opinion sur l'immatérialité de la folie, M. Gerdy rappelle que certains individus ont perdu la raison tout à coup en apprenant une mauvaise nouvelle, et il demande quelles altérations pathologiques sont survenues dans ce cas. Je réponds qu'il est alors impossible de constater des altérations telles qu'il vient de les décrire, puisque les malades ne succombent point aux suites immédiates de la folie, mais qu'il survient des modifications très manifestes dans l'état du cerveau et dans presque toutes les fonctions de l'économie, et notamment dans la circulation, qui est troublée avant même que les phénomènes de l'entendement soient pervertis.

« J'ajouterai à cela qu'une altération ou du moins une modification organique puissante, peut seule expliquer la persévérance et la longue durée de la maladie. En outre, il faut admettre en

même temps une prédisposition individuelle, car tous les hommes sont soumis, dans le cours de la vie, à des impressions morales vives et subites, et ce n'est que sur un très petit nombre d'entre eux, heureusement, qu'elles produisent la folie. »

Et il émettait cette opinion : « J'ai dit qu'il fallait éviter d'entrer dans le domaine de la philosophie, et je le maintiens. Les systèmes philosophiques peuvent induire en erreur ; l'histoire des maladies mentales en fournit de nombreux exemples. Les systèmes peuvent conduire aux données les plus erronées sur la nature de ces maladies, ainsi que l'ont fait longtemps les croyances religieuses. La philosophie spiritualiste a fait croire que les aliénés n'avaient mal qu'à l'esprit, et les a privés, pendant plusieurs siècles, des seuls traitements qui dussent leur être appliqués. Les croyances religieuses les ont fait considérer comme des possédés, des sorciers, et les ont conduits au bûcher, et cela par l'abus et par l'entraînement si dangereux du sentiment religieux, le plus élevé que possède l'homme, le seul peut-être qui lui appartienne en propre et dont, pour mon compte, je suis profondément pénétré. Ce n'est que depuis l'époque où nous jouissons en France de la liberté civile et religieuse, que l'on a pu étudier les maladies mentales d'une manière convenable, c'est-à-dire en considérant les aliénés comme des malades, en appliquant à leurs maux un traitement physique et moral, en cherchant à modifier l'organe affecté par les ressources ordinaires de la thérapeutique ou bien par un habile emploi de son excitant, de son modificateur habituel, ce qui constitue le traitement moral.

« Je maintiens donc qu'on peut et qu'on doit séparer la médecine de la philosophie des écoles ; il ne faut pas aborder l'étude de la pathologie cérébrale avec des préventions, ou des préjugés, ou des hypothèses qui ont cours dans telles ou telles doctrines philosophiques ou religieuses. La médecine doit avoir sa philosophie propre, fondée sur la liberté d'examen ou de discussion. »

C'était la première fois que, devant un corps savant, une voix autorisée prononçait de telles paroles. Aussi l'émotion fut-elle

profonde. Depuis, l'idée a fait son chemin. Il ne saurait certes pas nuire à un médecin, instruit d'ailleurs en toute autre chose, d'être initié aux principes d'une saine philosophie et de les appliquer à l'étude de la folie ; mais il faut éviter l'abus. « *Ne quid nimis* », dit la sagesse des nations. Plus d'un philosophe croit, de par ses études de psychologie, posséder la science mentale ; certains mêmes visitent assidûment pendant quelques mois les services d'aliénés et abordent alors, remplis de bonne foi et d'illusions, les redoutables problèmes de causalité. On ne connaît les aliénés qu'après bien des années d'études et de vie constante au milieu d'eux ; et encore, pour devenir un aliéniste vraiment digne de ce nom, est-il nécessaire d'avoir assidûment pratiqué les hôpitaux. Une spécialité quelconque ne peut être exercée avec fruit que par celui qui possède de bonnes et solides notions de pathologie générale. Si Pinel et Esquirol étaient des philosophes, ils furent aussi de grands cliniciens, et c'est par là surtout qu'ils vivront.

Ferrus, au cours de ses inspections, avait été frappé du grand nombre de crétins que renferment les montagnes du Valais, les Pyrénées et quelques autres parties de la France. Leur situation était partout misérable et souvent toute assistance leur faisait défaut. Le sujet, du reste, était assez mal étudié. Sauf Fodéré, dans son *Traité sur le goitre et le crétinisme*, peu d'aliénistes avaient dirigé leurs recherches de ce côté. Pinel, dans son *Traité de la manie*, se contente de signaler les principaux traits du caractère physique des crétins. Esquirol n'est guère plus explicite ; il considère le crétinisme comme une variété de l'idiotie. « Les crétins, dit-il, sont les idiots des montagnes. » Ferrus étudia avec soin la question et en fit le sujet d'un mémoire qu'il présenta, en 1850, à l'Académie de médecine.

Je reviendrai sur ce travail en parlant de l'œuvre de Ferrus, et je me contente d'en citer ici un passage, la visite à l'hôpital de Sion, en 1837. « Le spectacle qui s'offrit à mes yeux en pénétrant dans l'hôpital de Sion, ne sortira jamais de ma mémoire. Je trouvai réunis en ce lieu et dans une même cour, mais sous la

surveillance d'une sœur, des crétins et des crétines à tous les degrés. La plupart étaient rangés circulairement et assis auprès les uns des autres sur les bancs adossés aux murs de cette cour. L'arrivée d'un étranger fut un véritable événement au milieu de cette réunion aussi affligeante que bizarre. Les plus obtus et les plus hideux des individus qui la composaient témoignèrent néanmoins leur surprise et leur joie par un rire qu'il faut avoir vu pour le comprendre. Les plus avisés se levèrent, vinrent à moi, et l'un d'eux, fidèle à d'anciennes habitudes, me tendit un affreux bonnet en m'engageant par des signes expressifs, et par des paroles à peine articulées, à y déposer quelques pièces de monnaie. J'obtempérai à sa requête, mais une crétine de bonne humeur fit sauter au loin le bonnet et l'argent qu'il contenait. Cette espièglerie, en provoquant une hilarité générale, me montra les plus grotesques et les plus incroyables figures.

« Tous ces malheureux semblaient connaître néanmoins le prix de l'argent et l'usage que l'on pouvait en faire. Chacun d'eux manifesta le désir de participer au bénéfice commun. La sœur réussit à concilier leurs prétentions en s'emparant de leur petit pécule et en leur promettant à tous une ration de fromage. »

Il terminait ainsi sa communication :

« Si, prenant en considération les faits développés dans ce mémoire, l'Académie croyait pouvoir, par un concours immédiat, en appuyer les conclusions près de notre gouvernement fortement enclin à seconder toutes les vues de bienfaisance et d'utilité publique ; si, indépendamment de ce concours, elle nommait une commission spécialement chargée de recherches sur le goitre et le crétinisme ; si elle faisait enfin appel à ses membres correspondants, afin de s'éclairer tant sur le nombre réel des crétins, la gravité comme l'étendue du mal, que sur la nature des causes qui décident de sa production ou alimentent son développement, elle ne ferait que pousser la France dans une voie déjà parcourue par des États voisins, et tout en rendant à

des populations sacrifiées un immense service, elle remplirait une tâche vraiment digne de sa haute initiative et de sa prévoyante humanité.

En 1855, Ferrus offrait à la Société médico-psychologique une somme de 500 francs à décerner au meilleur traité sur le crétinisme. Ce titre de traité comprenait toute sorte de mémoire, de travail inédit, où la question serait envisagée dans ses divers éléments ; il devait être rédigé en français ou en latin et envoyé sous enveloppe cachetée, reproduisant à l'extérieur l'épigraphe placée en tête du manuscrit, et à l'intérieur le nom de l'auteur. Les membres titulaires de la Société et les membres correspondants ne pouvaient concourir. La commission désignée pour examiner les mémoires se composait de Ferrus, Cerise, Baillarger, Delasiauve, Archambault. Ferrus s'excusa d'abord, déclarant ne pouvoir faire partie d'une commission chargée de décerner un prix que lui-même avait institué ; il basait également son refus sur ses opinions bien arrêtées relativement au crétinisme, mais, devant l'insistance du président et de ses collègues, il finit par céder. Aucun mémoire n'ayant été jugé d'une valeur suffisante, on ne décerna pas le prix et le sujet fut remis au concours.

Ferrus avait été, en décembre 1847, un des fondateurs de la Société médico-psychologique. Grâce à leurs relations de famille, il obtint de Paul Dubois un local dans l'École de médecine, et la Société y tint sa première séance le 26 avril 1852. Le bureau se trouvait ainsi constitué : Ferrus, président ; Gerdy, vice-président ; Dechambre, secrétaire général ; Brierre de Boismont, secrétaire-trésorier ; Michéa, secrétaire-archiviste ; Buchez, Baillarger, Cerise composaient le comité de rédaction.

Ferrus fut des plus assidus aux séances, et il ne manquait jamais d'apporter l'autorité de sa parole dans les discussions intéressantes. Lorsqu'on vint à traiter, en 1857, la question des névroses extraordinaires, il monta à la tribune. « Le magnétisme, dit-il, tel que le présentent en général ses adeptes, paraît une chose folle et extravagante ; je l'ai repoussé vingt ans de ma vie ; toute-

fois, j'ai reconnu depuis qu'il y avait là des faits méritant les préoccupations de la science. » Jamais il n'hésitait à avouer une erreur. Mais tout en admettant le bien fondé de certains phénomènes, il ne demeurait pas moins ennemi des charlatans et de ceux qui font une exploitation de la science. « Le magnétisme a provoqué une foule de jongleries dont il serait important de faire scientifiquement justice. On a vu à une autre époque les convulsionnaires et les adeptes du Mesmérisme ; nous avons vu surgir de nos jours les tables tournantes et les esprits familiers. Les plus hauts salons se sont ouverts à d'habiles magnétiseurs ; une dame enceinte présente à une de ces séances a été si vivement impressionnée qu'elle a fait bientôt une fausse couche. Il faut donc rendre manifestes les fantasmagories dont peuvent être dupes quelques personnes honorables et un grand nombre d'esprits faibles ou irréfléchis. D'ailleurs, dans ces pratiques mêmes, il y a, je crois, la part de la science, et, pour aborder la question à ce point de vue, il serait important de chercher à ces faits des analogies dans les anormalités de l'état pathologique ; il n'y a peut-être, je le répète, au fond de ces phénomènes mystiques, rien de complètement mystérieux et qu'on ne puisse à la rigueur pénétrer. »

Ces paroles, prononcées en 1857, peuvent aussi bien s'appliquer à notre époque. « Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ? » L'hypnologie est florissante et a pris droit de cité dans la science, mais il y a toujours des charlatans qui s'efforcent de se mêler aux savants, des comédiens qui vivent du magnétisme.

Ferrus divisait le somnambulisme en spontané et provoqué : « A travers des nuances infinies qui repoussent toute délimitation exacte, le somnambulisme spontané accuse deux formes assez distinctes ; dans l'une, presque analogue ou du moins liée aux rêves, il paraît un simple accident du sommeil ordinaire ; dans l'autre, il se rapproche, par les caractères qu'il affecte, de l'hystérie, et plus particulièrement de la catalepsie et de l'extase.

« Une sensible différence sépare encore les deux espèces de som-

nambulisme spontané. Dans la première, il est très difficile, sinon impossible, d'entrer en communication avec les individus qui en sont atteints, et il serait, de plus, dangereux de le tenter, lorsqu'ils sont placés dans quelque position périlleuse. Dans la seconde au contraire, où les accès surprennent le malade pendant la veille, ceux-ci établissent facilement des rapports avec leurs proches et même avec des personnes étrangères.

« A ces deux états, s'en rattache un troisième, le magnétisme dit artificiel, ou sommeil magnétique provoqué, à l'égard duquel ont surgi des débats longs, passionnés, obscurs, opiniâtres, et qui attendent encore une solution. »

Et il établissait ainsi les bases essentielles de l'observation scientifique : « Ne rien admettre sans examen, sans preuves, sans de prudentes investigations, est une obligation impérieuse pour tout observateur vraiment sérieux ; ne rien répudier de ce que l'expérience peut rendre manifeste est également un devoir pour tout homme ami de la science. On ne doit, en un mot, ni se hâter de reconnaître l'existence de faits extraordinaires, et d'en déduire des théories, ni rejeter irrévocablement des phénomènes parce qu'ils dépassent la portée habituelle de nos connaissances. Cet éclectisme nous semble surtout devoir diriger les recherches en ce qui touche le champ encore mystérieux des névroses, et les différents genres de somnambulisme. »

Plût à Dieu que ces sages conseils fussent suivis de nos jours : plus d'un public hâtivement le résultat de ses recherches, et pose en dogme ce qu'il croit avoir observé. Le mystérieux attire, et grand est le nombre de ceux que nous voyons, sans études préalables, s'adonner aux sciences occultes et se poser en vulgarisateurs ; le public, enclin à croire les ignorants et les charlatans, accepte comme vraies des théories erronées, et le monde savant est parfois trop indulgent. Tant que pulluleront les parasites, la lumière ne pourra se faire.

Mais écoutons les paroles du maître : « Les modifications du système nerveux sont fécondes en manifestations d'une anorma-

lité remarquable. Les notions communes en paraissent, en plus d'un cas, troublées d'une manière profonde. Nous pourrions citer à l'appui de nombreux exemples, fruits pratiques de nos recherches. Une fin de non-recevoir absolue ne saurait être opposée dès lors à ces phénomènes, car s'ils n'appellent pas nécessairement l'esprit scientifique à un ordre de croyances nouvelles, ils paraissent tout au moins devoir contraindre les savants à porter une attention impartiale et, grâce à des expérimentations personnelles, un contrôle persévérant sur des faits qui, purgés même des exagérations dont la fraude ou un enthousiasme crédule les ont enveloppés, présentent encore à l'étude un caractère spécial, des réalités étranges, et un intérêt considérable. »

Revenant encore sur le même sujet le 16 novembre, il se déclarait convaincu de l'importance de cette question du magnétisme, importance à laquelle ne faisaient qu'ajouter les incertitudes de l'opinion. « Les gens de science repoussent d'une manière absolue ce qu'on en rapporte, de même que les gens du monde s'y prêtent avec une trop crédule complaisance. Comment séparer le vrai du faux, comment acquérir une conviction et la faire ensuite prévaloir, sinon en recherchant expérimentalement si l'on peut soi-même produire les effets donnés par les magnétiseurs comme obtenus. Hommes de science et passant notre vie à observer, cette constatation nous appartient, elle est un devoir et un droit pour nous. Il faut aborder le terrain des faits magnétiques avec un certain courage, afin de voir ce qu'ils sont en eux-mêmes, et comment ils se rattachent à l'organisme physiologique. »

« Vérifier n'est pas conclure », ajoutait-il, et ce principe, si vrai et si simple, est malheureusement bien souvent négligé.

Ferrus, lorsqu'il était chef de service, avait toujours usé, à l'égard des malades confiés à ses soins, des procédés de douceur et d'humanité, et ces principes devinrent la base de son enseignement et de ses conseils ; mais il ne comptait point parmi les partisans du système du *no-restraint*. « J'ai vu chez M. Conolly

lui-même, dans une cellule très bien matelassée, un épileptique furieux soumis au *no-restraint;* quatre vigoureux gardiens tenaient chacun un membre du malheureux patient. » Il est en effet difficile d'admettre cette théorie qui consiste à traiter de barbarie l'apposition d'une camisole de force, et ne considère pas comme procédé de restraint le maintien, par des mains solides, des malades agités. Ce dernier mode est certes beaucoup plus barbare; le malade plus humilié, plus excité, se trouve davantage exposé aux fractures et aux lésions diverses. Lorsqu'un aliéné veut se laisser mourir de faim, faudra-t-il à chaque repas, engager une lutte avec lui pour introduire la sonde? Et la vie des gardiens, la compte-t-on pour si peu? Le principe absolu du no-restraint a eu sa raison d'être à une époque où l'on recourait trop volontiers aux chaînes. Aujourd'hui cette raison n'existe plus. Pinel, Esquirol, et leurs élèves, ont fait école en France; de même Tuke, Charlesworth et Conolly en Angleterre.

Ferrus était la franchise même, et rien ne lui eût fait émettre un avis contraire à sa conviction. Lorsqu'il visita Gheel, en 1849, les nombreuses défectuosités de la colonie le frappèrent, et il ne put s'empêcher de s'exprimer nettement à cet égard. En revenant, il s'arrêta à Bruxelles : « J'avais été reçu à la cour de Belgique, raconte-t-il, avec tous les égards imaginables; j'avais dîné avec le roi des Belges, et la reine m'avait témoigné beaucoup d'intérêt, lorsqu'elle me dit que j'avais dû être bien émerveillé de la colonie de Gheel; ma réponse a fait tourner le dos à la reine, et la manière d'être de chacun se trouva tout à coup singulièrement changée à mon égard. »

Toute vérité n'est pas toujours bonne à dire, mais Ferrus ne savait pas dissimuler. Son opinion sur Gheel n'avait point varié, lorsqu'en 1860, il s'exprimait ainsi à la Société médico-psychologique : « Je crois qu'il est impossible de faire quelque chose d'aussi détestable. Pour les aliénés, traitement et liberté ne peuvent aller ensemble. Aussi, voici ce que j'ai vu à Gheel. On place un malade dans une famille; il est confiné dans le fond

d'une pièce avec un entourage de planches et un cadenas la nuit. On le fait lever et on lui dit : Vous pouvez aller vous promener. Il n'y a pas de visites régulières de médecin. Il est nourri grossièrement ; de sa liberté à travers la campagne résultent les actes les plus immoraux et la procréation de nombre d'enfants. A mon arrivée là-bas, le bourgmestre de Gheel venait d'être tué par un aliéné. Le malade est, je le répète, mal nourri, mal logé, souvent il est battu ; dans chaque maison se trouvent, en cas de besoin, des menottes et des fers. Les aliénés arrivent des localités voisines par l'intermédiaire d'un commissaire qui traite avec les familles, qui n'ont d'autre but que de tirer des malades le meilleur parti possible. A Gheel, le traitement est nul et il n'y a pour les aliénés qu'une liberté nuisible.

« Je me suis encore demandé si c'est une très bonne société pour les familles et les enfants que la compagnie des aliénés. L'aliéné se crée, d'ailleurs, dans la famille où il est placé, des passions analogues à celles qui surgissent pour lui dans la sienne propre. Je défie qu'on guérisse des aliénés dans ces conditions. J'ai demandé pour les prisonniers eux-mêmes la création de colonies, mais pour un certain nombre d'entre eux seulement. La restriction de la liberté est, à mes yeux, une condition de traitement de l'aliénation mentale. Il faut une règle aux aliénés au point de vue de leur traitement ; en raison de leur irresponsabilité, il leur faut une discipline et une surveillance..... Qu'on renvoie dans leurs familles les aliénés tranquilles. »

Le Dr Bulkens, médecin inspecteur de Gheel, adressa à la Société médico-psychologique une lettre où il réfutait les dires de Ferrus ; tel était bien l'état de Gheel en 1849, avouait-il, mais depuis la loi sur les aliénés en Belgique, promulguée le 18 juin 1850, et le règlement spécial sur l'établissement, daté du 1er mai 1851, nombre de réformes avaient eu lieu. Il proposait à la Société d'envoyer quelques-uns de ses membres se rendre compte de la situation actuelle de la colonie. La commission déléguée se composait de MM. Michéa, Moreau de Tours,

Mesnet, Jules Falret, et Ferrus. Celui-ci, avec sa nature franche et loyale, eût proclamé les améliorations accomplies, mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Il ne put accompagner les commissaires.

Ses forces diminuaient; il dut quitter ses fonctions. Nommé inspecteur général honoraire des prisons, et commandeur de la Légion d'honneur, en 1859, il subit une première attaque qui, bien que légère, laissa néanmoins de la faiblesse dans une moitié du corps; il ne cessa pourtant point de travailler et d'assister régulièrement aux séances de l'Académie de médecine et de la Société médico-psychologique. « Ne vous y trompez pas, disait-il avec son bon sourire, ce n'est pas mon intelligence qui est atteinte, c'est la mécanique de mon cerveau. » Mais une nouvelle hémorrhagie cérébrale le terrassa, et, le 23 mars 1861, cet homme de bien avait vécu.

Ferrus était d'une taille au-dessous de la moyenne. Un visage soigneusement rasé, des yeux vifs, un aspect jovial, donnaient à sa physionomie quelque chose de rabelaisien. Ses hautes fonctions, sa réputation de clinicien consommé, avaient fait sortir son nom des limites du monde scientifique, et il était devenu un des consultants les plus recherchés. Une étroite amitié, qui remontait à leur jeunesse, l'unissait à Rostan, et on les voyait fréquemment ensemble. Ils formaient cependant un frappant contraste. Rostan était un praticien de la vieille roche, au port majestueux, et d'une rare distinction ; il marchait ordinairement la tête découverte et le chapeau à la main. Ferrus, au contraire, redoutait les névralgies et demandait souvent la permission de conserver sa coiffure. Rostan survécut peu à son ami, il mourut le 5 octobre 1866, la même année que Parchappe et Conolly.

« Ferrus avait toujours, nous rapporte un de ses contemporains, le trait à la bouche et l'ironie dans le regard ; il était plein de présence d'esprit et constamment causeur agréable. Actif, laborieux, zélé, il dormait peu, il agissait beaucoup et causait en même temps. »

L'anecdote suivante fera connaître le côté mordant de sa nature. Du temps des guerres de l'Empire, son colonel l'aperçut un jour occupé à opérer un blessé sur le champ de bataille. « Qu'est-ce que cela morbleu? s'écria-t-il. Pourquoi ne pas faire porter cet homme à l'ambulance ? » — « Mon colonel, c'est une innovation ; les blessés opérés sur le champ de bataille guérissent plus sûrement. » — « Je crains toutes les innovations. En fait d'inventions, les miennes sont les seules que je ne craigne pas. » — « Permettez, mon colonel, vous nous prouvez souvent que vous ne craignez pas la poudre dont vous vous servez si bien, mais vous ne l'avez pas inventée. » Le colonel ne comprit pas, il n'en devint pas moins général. En ces temps héroïques, l'audace et la bravoure pouvaient compenser l'absence des facultés intellectuelles.

Ferrus avait adopté de son maître Larrey cet usage de marcher aux premiers rangs et de secourir les blessés sous le feu de l'ennemi. Aussi un des généraux de la grande armée dit-il de lui : « Ce gaillard-là vous expose toujours à être tué lorsque vous n'êtes que blessé. »

On le recherchait dans le monde pour sa bonne humeur et son caractère enjoué. Un soir, il se trouvait chez Alibert, l'ancien doctrinaire devenu médecin, l'auteur du *Traité des affections de la peau* et de la *Physiologie des passions.* La société était nombreuse et choisie. La conversation venant à tomber sur les divers métiers et sur les états exercés en France, Ferrus annonça que, de toutes les professions, la médecine avait le plus grand nombre d'adeptes, non seulement à Paris, mais dans tous les pays. L'assistance de se récrier : « Comment, s'exclama Alibert, il n'y a pas un millier de docteurs à Paris, et dans certains villages on n'en rencontre même pas ! » Ferrus, accablé en apparence par une si écrasante opposition, se contenta de répondre que bientôt la compagnie présente se rendrait compte du bien fondé de son dire. Au cours de la soirée, il se laissa tout à coup choir sur un fauteuil, et, cachant son visage dans son mouchoir, exhala des plaintes déchirantes. Il fut de suite entouré, et l'on

s'informa anxieusement du sujet de ses gémissements. « Un violent mal de dents », répondit-il. — Rentrez chez vous, lui dit l'un et rincez-vous la bouche avec du lait chaud. — Mettez dans votre oreille un morceau d'ouate imbibé de laudanum, conseillait un autre. Un troisième recommandait un cataplasme de figues; un quatrième, l'application sur la joue d'un bas rempli de sable chaud; un cinquième (c'était Humboldt) la répétition de certains charmants couplets que l'on venait d'entendre, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les personnes présentes eussent donné quelque recette infaillible. Ferrus, retirant alors son mouchoir et cessant de geindre, éclata de rire. « N'avais-je pas raison? Vous êtes tous docteurs, et chacun m'a fait son ordonnance. En France, personne ne croit à la médecine, et cependant tout le monde l'exerce. Direz-vous encore que mon assertion manquait d'exactitude? »

La perte de Ferrus fut vivement ressentie. « Ce n'était pas seulement, dit Dubois d'Amiens, un médecin distingué, un écrivain judicieux et élégant, et un praticien éclairé; c'était un beau caractère, un esprit élevé et une âme loyale. »

Je ne puis mieux clore cette étude qu'en citant le jugement porté sur cet homme de bien, au lendemain de sa mort, par un autre grand aliéniste, le Dr Delasiauve : « Si considérable qu'il soit, le savoir peut se remplacer; on en lègue les fruits à des héritiers qui les fécondent. Mais il est des qualités de caractère, des existences morales qui laissent en s'éteignant un vide irréparable. La place de Ferrus restera parmi nous inoccupée. Qui, notamment dans cette Société médico-psychologique dont il était un des orgueils, et où tant d'intelligences actives et jeunes sont emportées dans les conflits de la pensée, nous offrira, avec l'autorité souveraine de l'âge, ce haut sentiment de conciliation, cette science vive et pénétrante du cœur humain, ce trait incomparable, et cette parole pleine d'expérience et de courtoisie, qui, en restant ferme et loyale, ne blessait jamais? »

Œuvre de Guillaume-Marie-André Ferrus.

Bien que Ferrus ait été un clinicien des plus distingués, son œuvre fut surtout réformatrice. Il s'adonna assez tardivement à l'étude des maladies mentales, et lorsque la sollicitude éclairée de Pinel le fit attacher à l'hospice de la Salpêtrière, il avait 34 ans. Mais, si dans sa carrière mouvementée, il avait dû forcément négliger les théories des écoles, il était devenu un praticien émérite. Grâce à ce fonds clinique si indispensable, grâce aussi à ce bon sens qui reste la marque distinctive de sa nature, il s'assimila vite les notions nécessaires à l'étude de la folie, et l'élève passa bientôt au rang de maître. Médecin de Bicêtre, il ouvrit un cours où affluèrent les auditeurs, et la *Gazette des hôpitaux* recueillit et publia ses leçons. Mais sa nomination au poste d'inspecteur général du service des aliénés imprima une autre direction à ses travaux. Les modifications à apporter aux anciens asiles, la construction de maisons nouvelles, les diverses questions relatives au bien-être des malades, absorbèrent son temps et ses pensées. Une législation uniforme s'imposait; il contribua puissamment à l'élaboration de la loi du 30 juin 1838.

Appelé à l'inspection générale du service sanitaire des prisons, il ne se borna point à visiter les établissements pénitentiaires, et à signaler les réformes que réclamaient l'hygiène et la santé des détenus; les maisons centrales fournirent à son activité un vaste champ d'études, et il devint un criminaliste éminent.

C'est à ces divers points de vue que son œuvre mérite d'être exposée.

Plan pour la construction d'une maison d'aliénés.

A son retour d'Angleterre, une société de capitalistes désireux de fonder une maison de santé destinée au traitement de la folie, eut recours à ses lumières et lui offrit la direction du service. Les plans élaborés par Ferrus furent dessinés par M. Philippon et reçurent l'approbation générale. Mais à la suite de revers de fortune, l'association dut se dissoudre, et le projet s'en alla à vau-l'eau. Voici le plan conçu par Ferrus :

« Autour d'un point central commun où seraient réunis tous les services généraux ainsi que tous les moyens de surveillance, je demande des corps de logis pour les aliénés agités, et des bâtiments d'un modèle différent pour les aliénés paisibles. Les corps de logis destinés aux malades agités seront composés de deux rangs de loges placées au rez-de-chaussée, et réunies par un corridor commun servant de promenoir couvert. Ces corps de logis aboutiront, par une de leurs extrémités, au bâtiment central où seraient placés les salles de bains, les infirmeries, les parloirs, la pharmacie, la lingerie, la cuisine, et des logements pour les principaux surveillants. Puis ils s'éloigneraient en rayonnant du bâtiment commun, et seraient séparés entre eux par des jardins. Ce genre de construction écarte du centre de l'établissement les malades les plus agités et les plus bruyants. Quelques aliénés tranquilles, et ceux atteints de maladies accidentelles, placés dans les étages supérieurs du bâtiment central, se trouveraient plus à portée des secours que leur état exige ; pendant le jour, on les laisserait dans des chauffoirs ou promenoirs situés aux dernières limites de l'établissement. Par ces dispositions, les gens de service commis à la garde des aliénés furieux ou agités, se trouvant plus rapprochés entre eux, peuvent se prêter main forte au besoin, et ont aussi moins d'espace à parcourir pour se rendre sur tous les points du service. La surveillance générale devient plus aisée, plus active, et aucune partie du service n'en est privée. A l'extrémité du

rayon formé par les loges destinées aux aliénés agités, il serait construit d'autres bâtiments pour recevoir les malades paisibles. Ces bâtiments seraient également entourés de jardins et placés de manière à n'avoir pas de vue sur les loges.

« Le choix du terrain est de la plus haute importance. Tous les autres avantages seront nuls si l'établissement ne jouit d'une vue agréable, qui écarte, autant que possible, de l'esprit du malade l'idée d'une prison; mais en même temps il faut que toutes les précautions soient prises pour lui ôter jusqu'à l'idée d'une tentative de fuite. Parmi ces dispositions, une des plus importantes est celle qui concerne les murs de clôture; ils doivent être précédés de fossés en pente douce, et l'intérieur des promenoirs doit être surélevé de telle sorte que la vue ne soit point interceptée par le mur. Enfin, pour terminer cette énumération, je dirai que le précepte *suaviter in modo, fortiter in re*, indique toutes les dispositions à prendre, et doit servir de règle dans tous les instants.

« La quantité de loges doit être surtout calculée sur la proportion des malades en traitement, et surtout des manies aiguës que la maison est destinée à recevoir. Dans les établissements qui n'admettent que des aliénés en traitement, il faut des loges pour un quart de la population; dans ceux qui sont destinés en même temps à des aliénés en traitement et à des incurables et des idiots, les loges doivent être préparées pour un dixième de la population, et pour un quatorzième seulement (ainsi que je suis à même d'en juger pour les besoins du service de Bicêtre) dans les maisons qui reçoivent en outre des épileptiques. On voit que la proportion du nombre des loges ne suit pas celle de la population, quand celle-ci se compose d'épileptiques et d'aliénés; cette différence vient de ce que les épileptiques peuvent rarement être mis en loge, même quand ils sont aliénés..... On ne peut, sans s'exposer à compromettre leur existence, les placer seuls dans des loges isolées, car si un accès d'épilepsie les saisit brusquement et qu'ils ne trouvent pas à l'instant même les secours que leur état exige,

ils peuvent, par le fait seul de leur chute, ou plus encore par la position qu'ils prennent en tombant, périr d'une congestion cérébrale ou d'une véritable asphyxie.

« Les imbéciles, les fous incurables qui ne sont pas trop agités, sont beaucoup mieux placés dans les dortoirs, où la surveillance est générale, et où ils doivent n'habiter que la nuit. Il serait dès lors superflu d'établir des loges pour eux. Les mélancoliques ne nous semblent pas non plus devoir être isolés, car ils ont besoin d'être stimulés par l'exemple d'autres malades moins absorbés qu'eux, et la réunion d'un certain nombre de fous, quand leur voisinage n'est manifestement dangereux ni pour les uns, ni pour les autres, présente souvent des avantages marqués. Parmi ces avantages, on peut compter le retour aux sentiments affectueux, car l'égoïsme et la vanité, quoique très exagérés chez les fous, ne les empêchent pas en général d'éprouver, et même très vivement, de la commisération pour les maux de leurs semblables, et de leur rendre des soins qui demandent souvent une grande humilité. Nous sommes même quelquefois dans le cas de nous opposer à ce que leur obligeance peut avoir de mal entendu, mais nous préférons, dans ce cas, le zèle indiscret à l'insouciance apathique, car nous le répétons, la conservation ou le réveil des facultés affectives est ordinairement d'un fort bon augure pour le retour à la raison.

« Quant aux aliénés convalescents, il ne peut y avoir également que de l'avantage à les mettre en dortoirs communs, ainsi que les individus qui, sans être hallucinés, sont accessibles à des craintes pusillanimes. Enfin, le même principe doit être appliqué à ceux qui, revenus à la raison et placés dans des conditions plus douces que celles qui les attendent chez eux, voudraient prolonger leur séjour dans l'hospice au delà du temps que la prudence prescrit de les y conserver. »

Dans une maison destinée au traitement de la folie, il est d'une grande importance de restreindre la population. « Il ne faut jamais que cette population soit tellement nombreuse qu'un

seul médecin ne puisse en diriger le service médical, en surveillant jusqu'aux moindres détails de ce service, et en ayant une connaissance parfaite de tous les malades incurables ou autres qui composent cette population. Il importe donc beaucoup d'avoir des établissements différents, d'abord pour les sexes et ensuite pour les différentes classes de la société; c'est ouvrir une porte aux plus funestes abus que de réunir dans un même local des hommes et des femmes, car il est impossible d'empêcher entièrement toute communication, ce qui est un inconvénient majeur pour les malades, ainsi que pour les personnes chargées de les surveiller et de les servir.

« Cette réunion, soit d'individus des deux sexes, soit d'individus dont la position réclame des soins différents, n'entraîne pas seulement les inconvénients que je viens de signaler, elle en offre un bien plus grave encore. Quelque favorable que soit, par sa position et son étendue, un terrain destiné à établir une maison d'aliénés, quelque bien conçu que puisse être le plan adopté pour la construction de cette maison, il sera de toute impossibilité d'y établir le nombre de sections que réclame un classement régulier et véritablement utile des malades, si ceux-ci sont de sexes différents ou exigent des logements particuliers. »

Nombre maximum de malades pour une maison d'aliénés.

« Le nombre d'individus que doit renfermer une maison d'aliénés est donc subordonné à l'état des malades qui y sont admis. Un asile uniquement destiné au traitement des maladies mentales ne devrait pas contenir plus de cent cinquante ou deux cents aliénés, s'ils sont du même sexe, et le double s'ils sont de sexes différents; dans ce dernier cas, le service doit être divisé entre deux médecins, dont les attributions soient aussi distinctes que toutes les autres parties du service.

« Quand la population est composée de malades du même sexe,

dont quelques-uns en traitement, d'autres idiots, incurables, etc., le nombre peut en être beaucoup augmenté sans que le service en souffre, pourvu qu'ils ne cessent pas d'être dirigés par un seul médecin convenablement secondé. L'expérience a démontré que, dans ce cas, le nombre d'aliénés dans un même établissement s'élevant jusqu'à six ou sept cents, chaque malade pourrait y être fréquemment visité, et que l'histoire médicale de chacun d'eux pourrait y être tracée d'une manière régulière..... Je pense néanmoins qu'en réunissant des individus d'un même sexe et dans une même position de fortune, il n'est pas convenable d'en placer dans une même maison plus de quatre ou cinq cents, tant aliénés incurables qu'en traitement. »

Chauffage.

La question du chauffage est étudiée avec soin. « Si quelques maniaques agités paraissent, dans le fort de leur délire, insensibles aux impressions extérieures (et il est certain que leur sensibilité de relation est alors fort diminuée), il arrive bien fréquemment que leurs membres sont atteints par la congélation. dans les établissements où la prétendue insensibilité des aliénés est devenue à leur égard une règle de conduite ; tous d'ailleurs sont loin de vouloir braver les intempéries des saisons, et les aliénés mélancoliques surtout sont extrêmement frileux. Il faut donc que les pièces communes dans lesquelles les malades se réunissent pendant le jour soient convenablement chauffées. Quant aux dortoirs, cette précaution m'a toujours paru inutile et même insalubre ; et pour les loges, je crois que, dans l'hiver, la seule précaution indispensable à prendre est de les clore avec soin du côté de l'air extérieur, et surtout d'en couvrir le sol par une couche de paille quand il n'est pas parqueté. Dans tous les cas, on ne doit laisser à aucun aliéné la possibilité de se procurer du feu, même pour fumer.

« Mais ce qui est le plus important c'est de préserver les fous de l'humidité. »

Vêtements.

Le vêtement réclame aussi une attention particulière. « Presque tous les fous sont vains et orgueilleux ; pour le plus grand nombre, ils ont eu, avant l'invasion de leur maladie, une vie pleine de vicissitudes ; souvent ils ont possédé quelque fortune que le désordre de leur esprit les a portés à dissiper. Les vêtements en mauvais état humilient extrêmement leur amour propre, et quelquefois même augmentent leur délire ; ils préfèrent rester nus plutôt que de porter des haillons, et rien dans ce cas ne peut vaincre leur obstination. Des vêtements en étoffe grossière et solide, mais taillés sur un même modèle et entretenus avec propreté, ménageraient les vanités puériles de la folie. Ce soin aurait un outre l'avantage de tranquilliser les familles sur le sort de ceux des leurs qu'elles viennent visiter, et de ne point les faire rougir de la nécessité où elles se sont trouvées de les placer dans un hospice. »

Régime alimentaire.

Quant au régime alimentaire, il « doit être abondant et sain dans les maisons d'aliénés ; car ces malades se livrant à beaucoup d'agitation et d'exercice, ou bien encore étant pour la plupart épuisés de longue date par des privations ou des excès de tout genre, une nourriture substantielle et variée leur est nécessaire ».

Moyens de répression, de distraction et d'encouragement.

Ferrus expose les moyens de répression, de distraction, et d'encouragement qui peuvent être mis en usage.

« Il est bien reconnu, remarque-t-il, que le médecin doit apporter une grande douceur dans ses relations avec les aliénés, mais il est cependant nécessaire qu'il ait à sa libre disposition quelques moyens coercitifs qui permettent de réprimer toute infrac-

tion à la règle établie pour le bien-être général ou particulier des infortunés confiés à ses soins. »

Il repousse l'emploi de la machine rotatoire qui détermine souvent de graves congestions cérébrales. « J'ai sollicité, ajoute-t-il, la construction d'un fauteuil mécanique, mais il n'était point destiné à devenir un moyen de répression, en imprimant aux malades un mouvement de rotation difficile à supporter. Son usage aurait été de procurer aux aliénés paralytiques ou atteints de scorbut, un mouvement oscillatoire en plein air et pareil à celui d'une voiture, et je ne doute nullement qu'on en eût obtenu des avantages marqués, indépendamment de l'utilité dont il aurait été pour occuper les bras de quelques aliénés qui l'auraient mis en mouvement ; l'établissement de cette machine eût été coûteux, et cette raison a empêché d'en faire l'essai. M. Coriolis, ingénieur très habile, qui, d'après le but que je me proposais, en avait exécuté le dessin, a décrit dans le *Journal de physiologie* de M. Magendie, le mécanisme de ce fauteuil, et a démontré, avec autant de méthode que de lucidité, quel effet cette machine devait avoir sur les corps auxquels elle devait communiquer le mouvement. » Ainsi jadis Asclépiade conseillait les lits suspendus, où les malades, soumis à de douces oscillations, sentaient leurs douleurs se calmer et obtenaient le sommeil.

Ferrus nous signale un singulier moyen en usage à cette époque à l'asile de Florence, pour vaincre la résistance des malades qui refusent toute nourriture. Deux gardiens les saisissent « et les font valser, jusqu'à ce que, étourdis par le mouvement de rotation, ils demandent grâce ». « Je n'ai pas cru, ajoute-t-il, devoir mettre en pratique cet usage, dans la crainte que les gens de service n'abusassent d'un moyen aussi divertissant de soumettre les malades indociles. D'ailleurs, mon impression personnelle est que les genres de répression doivent toujours être choisis dans l'intérêt de la cure de ceux qui en sont l'objet..... En général, et dans l'emploi des moyens de répression comme

dans le traitement moral des aliénés, il ne faut pas perdre de vue que la plus grande partie d'entre ces malades, ne sont pas absolument privés de raison, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas inaccessibles à la crainte, à l'espérance, et même aux sentiments affectueux. L'objet principal est de leur appliquer en quelque sorte un nouveau système d'éducation, de rompre leurs habitudes et de donner une nouvelle direction à leurs idées ; il faut les subjuguer d'abord pour prendre sur eux un ascendant favorable, les encourager ensuite, exciter leur bienveillance par les mobiles les plus puissants, sans employer, s'il est possible, une rigueur non seulement inutile, mais qui, en stimulant chez eux les passions vindicatives, prolongerait la durée de leur maladie..... Les moyens les plus efficaces pour soumettre les aliénés sont, dans la première période du traitement, l'ordre, la douceur mêlée de fermeté, les distractions, et plus tard le travail. »

Bibliothèque pour les aliénés.

« La lecture est un puissant adjuvant du traitement. J'ai déjà demandé qu'on mît à ma disposition une petite bibliothèque, composée de livres d'un bas prix, fussent-ils même dépareillés, et cette demande m'a été suggérée par l'intérêt avec lequel la plupart des aliénés de mon service écoutent la lecture des journaux. Elle a le privilège de captiver leur attention et de les intéresser sans les fatiguer. Sous ce rapport, il serait important de leur faire parvenir régulièrement quelques feuilles publiques, dont la lecture aurait lieu dans toutes les sections, excepté toutefois dans la salle d'admission et pour le petit nombre de malades dont l'état exige une réclusion isolée. Cette mesure ne nécessiterait qu'une bien faible dépense, car les journaux qui auraient quelques jours de date seraient encore une nouveauté pour les pauvres reclus. Il serait même désirable que la bibliothèque fût distribuée de telle sorte que les aliénés pussent y lire et y écrire à volonté. Ce serait là un grand moyen d'émula-

tion, de récompense, et même de punition, car celui qui aurait commis quelque infraction, en serait exclu pour un temps déterminé d'après la gravité de la faute..... J'ai fait la demande de papier, plumes, encre, etc., enfin de tout ce qui est nécessaire pour permettre à certains aliénés de correspondre avec leurs parents ou amis. Ce moyen, ainsi que la création du cabinet de lecture, serait des plus favorables pour établir entre les aliénés une espèce de société et, sans exciter leurs passions, il contribuerait à réveiller les facultés intellectuelles et affectives. »

Spectacles.

Ferrus n'est pas partisan des fêtes et des spectacles. « L'idée d'introduire un spectacle dans les maisons de ce genre et de laisser jouer la comédie aux individus qui les peuplent, est inexécutable, et aurait nécessairement pour résultat d'accroître leur délire, en leur présentant le tableau des passions humaines. » Esquirol professe la même aversion contre ce système, et il nous peint le déplorable résultat des représentations théâtrales qui eurent lieu à Charenton au commencement du siècle. « On disposa au-dessus de l'ancienne salle de l'hôpital du canton, devenue une salle pour les femmes aliénées, un théâtre, un orchestre, un parterre et, en face de la scène, une loge réservée pour le directeur et ses amis. En face du théâtre et de chaque côté de cette loge qui faisait saillie sur le parterre, s'élevaient des gradins destinés pour recevoir, à droite, quinze ou vingt femmes et, à gauche, autant d'hommes privés de la raison, presque tous dans la démence et habituellement tranquilles. Le reste de la salle ou parterre était rempli d'étrangers et d'un très petit nombre de convalescents. Le trop fameux de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes, de ces représentations, de ces danses auxquelles on ne rougissait pas d'appeler des danseuses et des actrices des petits théâtres de Paris. On jouait une fois par mois des comédies, des opéras et des drames, ordinairement

deux pièces. On jouait quelquefois un ballet. A la fête du directeur, on chantait des couplets inspirés par la circonstance et l'on tirait un feu d'artifice.

« Ce spectacle fut un mensonge, les fous ne jouaient point la comédie, le directeur se jouait du public, tout le monde y fut pris ; savants et ignorants, grands et petits voulurent assister au spectacle donné par les fous de Charenton. Tout Paris y courut pendant plusieurs années. Les uns par curiosité, les autres pour juger des effets prodigieux de cet admirable moyen de guérir les aliénés ; la vérité est que ce moyen ne guérissait pas.

« Les aliénés qui assistaient à ces représentations étaient l'objet de l'attention, de la curiosité d'un public léger, inconséquent et quelquefois méchant. Les attitudes bizarres de ces malheureux, leur maintien, provoquaient le rire moqueur, la pitié insultante des assistants ; en fallait-il davantage pour blesser l'orgueil et la susceptibilité de ces malheureux, pour déconcerter l'esprit et la raison de ceux qui, en petit nombre, conservaient la faculté d'être attentifs. La faveur désignant ceux qui devaient assister au spectacle, elle excitait les jalousies, les querelles et les rancunes, de là des explosions subites de délire, des retours de manie et de fureur.....

« Pour que les représentations théâtrales fussent utiles aux aliénés, il faudrait un théâtre, des pièces, une musique, des spectateurs faits exprès pour chaque malade, car les applications de l'influence morale au traitement des aliénés doivent être aussi variées qu'il y a de modes différents de sentir. »

Avant la réforme immortelle de Pinel, la foule, aux jours de fête, envahissait la Salpêtrière et Bicêtre, et des gardiens avides montraient les fous pour quelque menue monnaie. Puis les aliénés furent considérés comme des malades et traités selon les lois de l'humanité ; mais peu à peu les exhibitions se reproduisirent sous un aspect nouveau ; les spectacles, les concerts, les bals devinrent à la mode. Certes, ces réjouissances ne sont point

publiques ; néanmoins, on lance quelques invitations, et le lendemain, les journaux célèbrent le succès de la fête, et vantent la bonne tenue des fous. Esquirol et Ferrus avaient bien raison de réprimer de tels abus. Si l'on juge utile de faire jouir d'une représentation quelconque certains aliénés, nul, en dehors des malades, des médecins et des gardiens, ne doit y assister. Les asiles n'ont pas été créés pour servir de réclame à quelques personnalités bruyantes.

Visites des parents.

Ferrus étudie soigneusement la question des visites et des rapports que les aliénés peuvent avoir avec leurs amis ou leur famille. L'application d'une semblable mesure doit être modifiée suivant les circonstances, car bien souvent ce sont les parents eux-mêmes qui ont déterminé la folie chez un des membres de leur famille. « Pour quelques aliénés, l'isolement complet serait nuisible cependant, et la permission de voir quelqu'un leur est d'une grande utilité parfois ; mais le moment opportun pour les communications de ce genre est difficile à saisir. Il peut être apprécié seulement par le médecin, qui doit, dans ces cas, observer lui-même et sans être aperçu des malades, l'effet produit par une première entrevue. Il est dès lors indispensable d'établir dans les maisons d'aliénés un parloir qui offre quelques dispositions particulières.....

« Au reste, les préceptes généraux donnés à l'égard de l'isolement des aliénés, me semblent trop exclusifs, car, s'il faut autant que possible éloigner d'eux tout ce qui est capable d'exalter leur sensibilité ou leur imagination comme des causes propres à entretenir ou à exalter leur délire, il n'est pas moins utile de les entourer de tous les objets capables de les distraire de leurs préoccupations habituelles. Il ne faut pas confondre l'isolement avec la solitude ; celle-ci est souvent profitable aux hommes d'un esprit sain et élevé, tandis qu'un isolement rigoureux peut devenir pour un esprit faible ou malade une cause d'incurabilité. »

Droits et devoirs du médecin aliéniste.

Quels sont les droits et les devoirs du médecin chargé de diriger un service d'aliénés ? Esquirol proclamait que son autorité ne saurait être trop absolue. Ferrus admet l'utilité de ce principe. « Mais, ajoute-t-il, je demande néanmoins que notre autorité soit limitée, qu'elle ne s'étende et ne devienne complète que dans le cas où le médecin aura prouvé qu'il n'abusera pas de son pouvoir, et qu'il l'exercera avec autant de discrétion que de talent et de sagacité. Ce que je veux, c'est que, pour obtenir cette confiance illimitée, le médecin soit d'abord charitable et modeste, qu'il ne soit point aveuglé par le prestige de l'autorité qui lui est confiée, qu'il ne s'oppose point à l'intervention de l'autorité administrative ou judiciaire, quand elle peut avoir lieu sans danger ; qu'il ne prenne point sur lui la responsabilité attachée à la solution de toutes les questions difficiles dont l'état des aliénés peut devenir à chaque instant l'objet.

« Avec ces conditions, je ne balance pas à dire que l'autorité du médecin doit être sans limites sous le rapport du traitement et de la direction intérieure des établissements d'aliénés..... Il ne suffit pas qu'il possède les connaissances ordinaires de son art, il doit y joindre un caractère de justice et de fermeté que rien ne puisse ébranler. L'art de diriger une maison d'aliénés n'est point aussi différent de l'art de gouverner les hommes raisonnables qu'on pourrait le supposer, et il faut avoir longtemps vécu parmi ces malades pour savoir jusqu'à quel point ils sont capables d'apprécier la droiture et l'équité, et combien le fanatisme de la justice est commun chez eux. Quant à moi, je suis tellement persuadé que les idées qui occupent un peuple exercent une grande influence morale même dans les maisons d'aliénés, que je ne voudrais pour rien au monde être placé aujourd'hui à la tête d'un service de ce genre, si la séquestration des fous n'était entourée de formes administratives ou judiciaires qui lui donnassent le caractère de la légalité, et si je ne pouvais démontrer

à chacun de nos malades que les lois ont été scrupuleusement observées à son égard. Je désire même qu'en entourant ces formalités de précautions convenables, les agents de l'autorité multiplient leurs visites et leur surveillance dans le service qui m'est confié..... Si je sollicite ces mesures, c'est moins dans l'intention de corriger des abus heureusement très rares, que dans le but de les rendre impossibles et de donner une position plus tranquillisante aux aliénés. »

Pour pouvoir suivre la marche de la maladie dans ses diverses périodes, le médecin ne doit jamais négliger la statistique. « Les cahiers d'observation, s'ils sont tenus avec le soin qu'ils réclament, seront de véritables archives, et deviendront pour la science des mines fécondes d'instruction. »

« La carrière que doit suivre un médecin d'aliénés, conclut Ferrus, est semée de tant de difficultés que, pour la parcourir, il faut y consacrer sa vie. Chez lui, les qualités morales doivent être réunies à celles qui donnent au caractère la force, la douceur et la persévérance ; la finesse et la sagacité d'esprit ne sont nulle part plus nécessaires, nulle part non plus la considération qui s'attache à l'instruction et au véritable mérite n'est plus indispensable au succès ni plus difficile à conserver. Les fous ont généralement de la pénétration, de la finesse, ils causent ou plutôt discutent avec chaleur ; il faut les écouter patiemment pour apprécier avec exactitude l'état de leur intelligence et de leurs facultés ; enfin il faut leur répondre pour obtenir sur eux un ascendant salutaire et, toujours et dans tous les cas, ce qui n'est pas facile, avoir raison avec eux. »

Personnel médical.

Ferrus réclame quelques faveurs spéciales pour le personnel médical des services d'aliénés.

« Un certain nombre d'élèves parmi ceux qui se destinent à la carrière de l'internat, devraient être spécialement dirigés vers

ces services où ils passeraient au moins deux années ; quelques avantages, tels que celui d'avoir, indépendamment de leurs appointements, une nourriture et un logement convenables, les dédommageraient des fatigues et du travail qu'exigent ces services spéciaux, quand on veut remplir tous les devoirs qu'ils comportent. »

Travail corporel.

Il préconise le travail corporel comme mode de traitement et affirme que les guérisons sont plus nombreuses dans les maisons où on y a recours. « Le travail, plus efficacement que tout autre moyen, peut calmer l'esprit agité des maniaques, rompre leurs préoccupations constantes, détruire de mauvaises habitudes, et procurer quelques heures de repos bienfaisant à des malheureux, qui généralement sont privés de l'influence salutaire du sommeil..... Ce ne sont point des discours, des sermons, des preuves morales contre la réalité de leurs maux, de leurs tourments, de leurs craintes, de leurs superstitions, qu'il faut aux aliénés ; tout cela pour l'ordinaire est inutile ou pernicieux. Physiquement il faut activer l'action des autres organes, en donnant du repos au cerveau. Moralement, ce sont, comme aux enfants, des distractions de tous genres qu'il faut aux insensés, et l'on ne doit pas oublier que Cicéron et Montaigne ont dit que la diversion était le plus puissant remède aux maladies de l'âme. »

La création de la ferme Sainte-Anne démontra la justesse des idées de Ferrus. Je rappellerai la description de cet établissement faite par M. Lefebvre Duruflé au Conseil général de l'Eure, en 1839, au nom d'une commission chargée de visiter les principaux établissements d'aliénés. « La bienveillance avec laquelle M. Ferrus avait accueilli nos premières observations nous encouragea à lui soumettre ces pensées qui nous agitaient, et nous les résumâmes en lui disant que nous rêvions un asile d'aliénés dont l'aspect serait celui d'une grande ferme, dont les travaux seraient ceux des champs, dont la vie serait celle d'un

paisible village. « Ce que vous n'osez regarder que comme un rêve, repartit notre docte cicerone, est le plan le plus utile, le plus rationnel et le plus sage que vous puissiez vous proposer de réaliser ; nous avons nous-même commencé à l'exécuter dans une dépendance de cet hospice. L'essai a été tenté sur une petite échelle et à peu de frais, car on n'a mis que de bien faibles ressources à notre disposition, mais les résultats sont si heureux pour les malades, si fructueux pour l'administration, des efforts pareils ont été tentés avec un tel succès sur plusieurs points d'Angleterre et d'Écosse, que je ne doute pas que bientôt on n'étende ce système à tous les établissements dans lesquels l'espace permettra de l'admettre. Personnellement je regarde que ce serait une faute grave que de créer un établissement nouveau sur d'autres plans, dans les départements surtout. Au reste, pour que vous puissiez juger des choses par vous-mêmes, dirigeons-nous sur la ferme Sainte-Anne. » A peine avait-il achevé ces mots, que déjà nous étions en route vers la ferme.

« La ferme Sainte-Anne est une propriété appartenant à Bicêtre, dont elle est distante de 3 kilomètres environ. Cette ferme était louée à 1,800 francs, qui, nous a-t-on dit, n'étaient même pas toujours très exactement acquittés, car le sol en était ingrat et peu productif. Il y a quelques années, l'administration de Bicêtre conçut l'heureuse idée de livrer la culture de la ferme Sainte-Anne aux aliénés convalescents de cet hospice et, après les premiers succès, de les y établir à demeure. Dans son état actuel, la ferme Sainte-Anne est une succursale du service des aliénés de Bicêtre, dans laquelle on envoie surtout les convalescents et quelques incurables solides et valides. Quand nous l'avons visitée, il y avait soixante-dix aliénés, sous la direction de trois surveillants seulement. Notez bien qu'on regrette chaque jour que le sol soit si borné et que la ferme ne puisse pas contenir plus d'aliénés. Si la ferme était plus étendue, la plus grande partie de Bicêtre y passerait certainement.

« Quoi qu'il en soit, il y a de grandes leçons à puiser à Sainte-Anne. La ferme a été livrée aux aliénés dans un état de délabrement complet; les bâtiments menaçaient ruine; de grands espaces de terrains, dans le voisinage même de l'habitation, étaient en friche et présentaient tour à tour des cavités ou des monticules qui en rendaient la culture impossible. Tout a pris un nouvel aspect sous la main des aliénés; les bâtiments de la ferme ont été réparés, de nouvelles distributions ont été faites, des dortoirs ont été créés, des réfectoires et des ateliers établis. On a trouvé dans cette colonie de malades, des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des menuisiers, des serruriers, des peintres. Les terres, cultivées à la bêche, ont produit d'abondantes récoltes; un vaste enclos, hérissé de monticules, a été nivelé et converti en pelouses sur lesquelles on étend les toiles blanchies dans l'établissement; car bientôt le travail agricole n'a plus suffi à ces laborieux malades, et il a fallu y joindre une blanchisserie de toiles et encore des ateliers pour nettoyer et réapprêter toutes les couvertures de laine des hospices de Paris.

« Le rapport de la Commission médicale de 1838 constate que le produit net des travaux industriels de la ferme Sainte-Anne, s'est élevé à plus de cinquante mille francs dans le cours de cette année...

« Nous avons observé, pendant plusieurs heures et avec le plus vif intérêt, les travaux des aliénés de la ferme Sainte-Anne; ils étaient occupés au blanchiment des toiles, et nous avons remarqué qu'à quelques mouvements nerveux près, qui se manifestent chez un petit nombre de sujets seulement, le travail était éxécuté avec le même soin et la même régularité, qu'il aurait pu l'être par tout autre atelier d'ouvriers raisonnables. Nous avons eu l'occasion de remarquer l'exactitude d'une observation de M. Ferrus, c'est que les fous ne sont pas contagieux les uns aux autres; loin de là, chacun de ces infortunés semble, tout en étant aveugle sur le travers particulier de son esprit, être plein de raison et de commisération pour la folie de ses voisins, de

telle sorte qu'ils se servent les uns aux autres de gardiens et de tuteurs.....

« Après avoir visité Sainte-Anne, nous pensâmes, Messieurs, avoir atteint le but de notre mission. Ce que, jusque-là, nous avions appelé nos rêves, apparaissait devant nous sous toutes les formes de la réalité, avec la sanction de l'expérience et la certitude du succès. »

Arrestation et transport des aliénés.

Ferrus indique les mesures propres à adoucir les formes employées par la police dans l'arrestation et le transport des aliénés. Il demande l'apposition dans tous les postes de police d'une instruction aidant à reconnaître les individus aliénés : ceux-ci, au lieu d'être placés avec les vagabonds et les ivrognes, seraient conduits de suite, soit chez un commissaire, soit à la préfecture. Même précaution de la part des agents lorsqu'ils sont chargés d'arrêter, dans un hôtel meublé, des personnes atteintes de folie. Pour s'en emparer, il suffit souvent de flatter leur délire ; les malades suivent sans difficulté celui qui paraît accéder à leurs vœux. « Si de semblables mesures ne suffisent pas, plusieurs autres encore peuvent être mises en pratique. D'abord, il faut réunir auprès du malade un assez grand nombre de personnes pour lui faire sentir que toute résistance serait inutile, et alors, en lui parlant avec douceur, il faut l'engager à se soumettre de bonne volonté ; s'il résiste, s'il se montre hostile, et surtout s'il est armé, il faut alors, tandis que son attention est fixée sur les objets qui l'entourent, que l'un des assistants, muni d'une serviette ou d'un tablier de forte toile, passe derrière lui, et, à l'improviste, lui couvre la tête avec le linge préparé, dont un des bords entoure le cou, et dont les bouts sont fixés derrière la nuque. Tout cela ne doit durer que quelques instants, et suffit pour désarmer le malade, dont on se rend ensuite maître au moyen du gilet de force. Il importe alors de le conduire, le plus promptement possible, dans une maison destinée au traitement de la folie. »

Section d'épreuve.

Ferrus voudrait voir placer dans une section spéciale, et pour le temps nécessaire, tous les malades agités par un délire intense ; pendant cette période d'épreuve, ils ne seraient point inscrits sur le registre des aliénés. De là, remarque-t-il, résulterait plus d'un avantage.

« 1° L'individu frappé d'un délire passager, après un excès de boissons alcooliques, par exemple, pourrait être rendu à la société sans conserver la réputation d'un maniaque, chose très importante à éviter, surtout pour les ouvriers et les gens qui vivent en domesticité.

« 2° Un homme atteint d'une maladie aiguë de l'encéphale, confondue avec la folie, recevrait les soins que son état réclame, sans passer non plus par la suite pour avoir perdu la raison.

« 3° Victime d'une méprise, ou des intrigues de quelques parents intéressés à le faire passer pour incapable de contracter ou de gérer ses biens, aucun individu ne serait définitivement admis dans un asile d'aliénés qu'après un examen approfondi de son état moral.

« 4° Enfin un malfaiteur qui, pour se faire absoudre, simulerait la folie, serait facilement démasqué, dans un lieu où la surveillance des gardiens ne cesse pas un instant d'être fort active, et où l'observation du médecin et des élèves est rendue plus facile sans être moins attentive. »

Aliénés criminels.

Les aliénés criminels sont placés dans une section appropriée. « Elle doit être distribuée de manière à ce que l'évasion des malades devienne impossible, et pourtant il faut que le traitement moral et thérapeutique ne cesse pas d'être convenable à leur genre particulier de maladie. »

Cette question si complexe des aliénés criminels est toujours à

l'ordre du jour. Quand sera-t-elle définitivement résolue, en sauvegardant, avec les intérêts des malades, les droits de défense imprescriptible de la société ?

Projet d'articles pour fixer l'état légal des aliénés.

Les dispositions du Code relatives au sort des aliénés et à l'administration de leurs biens avaient été subordonnées à l'interdiction. Mais l'article 490 restreignait aux parents et au conjoint, et dans quelques cas aux membres du parquet, le droit de provoquer cette mesure, unique moyen de conserver aux malades leurs propriétés. L'interdiction exigeant une grande publicité, appelait l'attention sur des situations pénibles que les familles eussent préféré laisser ignorées. Aussi Ferrus, désireux de combler une pareille lacune, présentait, en 1834, en son nom et au nom de M. Breton, membre du Conseil général des Hospices, un projet de loi, composé de 22 articles, pour fixer l'état légal des aliénés et la procédure de l'interdiction.

Loi du 30 juin 1838.

Quelques années plus tard, il éprouva la satisfaction de voir couronnés ses longs efforts. La loi du 30 juin 1838, à laquelle il collabora si activement, régit encore aujourd'hui la médecine mentale. « Les Français, disait un jour devant moi le Dr Hack Tuke, ont une législation sur les aliénés si sage et si bien faite, qu'on n'a pu jusqu'ici parvenir à la remplacer. » Ces paroles de notre illustre confrère ne sont-elles pas le meilleur éloge de l'œuvre du grand aliéniste ?

Des prisonniers.

En 1850, parut un ouvrage intitulé : *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons*, où Ferrus exposait le fruit de ses études et de son expérience.

Il divise les prisonniers en trois grandes classes :

1° Condamnés pervers énergiques et intelligents, qui pèchent sciemment, soit par organisation, soit par système.

2° Condamnés vicieux, bornés, abrutis ou passifs, qui sont entraînés au mal non par absence complète de discernement, mais par indifférence pour la honte comme pour le bien, par lâcheté, par paresse, pour ainsi dire, et par défaut de résistance aux incitations mauvaises.

3° Condamnés ineptes ou incapables, à intelligence obtuse et dépourvue d'industrie, qui n'ont jamais parfaitement apprécié la portée de leurs actes, et qui ont subi, pour la plupart, différentes condamnations, non seulement sans les redouter, mais presque sans les comprendre.

Ces trois catégories présentent quelques caractères communs : « une insouciance absolue des notions du juste et de l'injuste, une complète inintelligence de la moralité des lois sociales, et surtout un désir constant de suffire sans peine, sans efforts et sans travail, à tous les besoins de la vie, une tendance irrésistible enfin à sacrifier les avantages à venir aux jouissances brutales du moment présent. »

Après avoir posé en principe que l'application d'un régime uniforme produirait des résultats opposés, Ferrus conseille, pour la première catégorie de condamnés, l'encellulement continu. « Mettre à part ces hommes qu'on ne saurait empêcher d'être dans la vie des exemples d'insubordination, d'exercer par leur supériorité intellectuelle une action dangereuse sur la masse des détenus, est une mesure indispensable. Les astreindre à un travail soutenu et à une solitude habituelle serait également juste ; puisqu'ils ne sont point incurables, ces moyens sont les seuls qui puissent les ramener au bien. En tout cas, si leur bonne conduite dans la cellule n'est pas le fruit d'un repentir sincère, elle naîtra de la sévérité du châtiment, de la puissance de la réflexion, du soin bien compris de leur intérêt, ou tout au moins de la presque impossibilité où ils se trouveront de mal faire. »

Pour les condamnés de la seconde catégorie, communauté de jour, avec surveillance active et encellulement de nuit. « L'existence commune sera d'autant moins redoutable pour cette classe de condamnés que les pervers intelligents s'en trouveront exclus. »

Quant aux détenus de la troisième catégorie, ils « ne retirent moralement aucun avantage de la peine qu'on leur inflige. La prison les livre à une sorte d'abrutissement, à une insouciance végétative. L'emprisonnement solitaire ne serait pas pour eux seulement inutile, mais il leur serait encore inévitablement fatal. Sans régénérer leur cœur, sans aviver leur intelligence obtuse, sans ouvrir accès à des réflexions salutaires, il provoquerait très vraisemblablement pour eux un découragement plus profond, une hébétude plus prononcée, une plus complète inaptitude physique et morale à prendre un jour une place quelconque un peu utile dans la société. Débiles d'esprit en entrant dans la cellule, ils en sortiraient, après une captivité prolongée, non améliorés, mais complètement idiots.

« Cette influence de l'isolement paraît à leur égard d'autant plus certaine que, dans nos asiles d'aliénés, bien loin de renfermer à part les imbéciles ou les semi-idiots, on a soin, au contraire, et on le fait avec un succès inespéré, de les réunir, afin de les rappeler aux émotions humaines par les incitations de la vie commune, et de féconder ainsi d'une manière active les rudiments de leur intelligence. »

Quelle influence a le séjour dans les maisons pénitentiaires sur la production de la folie ? Ferrus est d'avis que l'emprisonnement cellulaire n'augmente pas les cas d'aliénation mentale dans une notable proportion. Il reconnaît que l'on rencontre fréquemment dans les prisons des individus « à conception obtuse, qui, sans présenter des caractères précis d'aliénation mentale, offrent des degrés incomplets de cette affection, et dont l'état est comparable à un semi-idiotisme ». Et il émet l'avis que les magistrats devraient prendre plus de soin « de s'entourer de tous

les éléments et de toutes les garanties possibles avant de prononcer un jugement définitif à l'égard d'hommes qui, trop souvent, auraient droit au bénéfice de l'irresponsabilité, et qui, au point de vue de la justice et de l'humanité, seraient mieux dans un hospice que dans une prison ».

Il n'admet pas que les malfaiteurs soient plus prédisposés à la folie que les autres hommes, sans contester toutefois les nombreux points de contact entre certains condamnés et les idiots. « Chez les uns comme chez les autres, le jugement est peu développé ou manque de rectitude ; les facultés sont circonscrites ou obtuses, et les instincts par conséquent aveugles. Toutefois, il y a, sous ce dernier rapport, dans l'assimilation, une différence fondamentale à faire ressortir. Chez les idiots véritables, la plupart des instincts demeurent ordinairement sans une grande énergie, et ce manque d'activité est un nouvel obstacle à la manifestation des rudiments intellectuels qui peuvent exister en eux ; ce qui fait de ces malheureux des êtres dégradés, mais en général inoffensifs ; tandis que chez les hommes au contraire qui s'attaquent à la société avec plus de brutalité que de calcul et de prévoyance, les instincts personnels sont extrêmement puissants. L'activité ardente de ces instincts réveille et développe dès lors, dans une certaine mesure, mais en les tenant sous la dépendance de leurs passions mauvaises, leurs facultés intellectuelles. »

La différence est encore plus prononcée entre les repris de justice et les aliénés. « Chez les premiers, les inclinations vicieuses, le penchant au mal, les instincts égoïstes et grossiers priment les penchants propres à l'espèce humaine, tandis que chez les fous, chez les maniaques, au contraire, il y a très fréquemment exaltation des impulsions généreuses. Dans la plupart des cas, le jugement est faussé, la raison obscurcie, les autres facultés de l'esprit troublées ou perverties, par des conceptions délirantes puisées à la source des idées ou des sentiments les plus élevés, inspirées par l'amour du prochain, et qui ont pour objet le bien-être matériel ou la régénération morale de l'homme.

« Il existe donc une distance énorme et presque un abîme entre les aliénés et les condamnés ordinaires. Cette distance a toute l'étendue des sentiments moraux. »

L'emprisonnement n'en exerce pas moins une influence très active comme cause déterminante. La grande masse des détenus est formée « d'hommes à intelligence incorrecte, d'individus enclins aux désordres d'esprit par la violence de leurs passions et la dépravation de leurs mœurs ».

« On conçoit d'ailleurs, fait remarquer Ferrus, que sans être antérieure à la captivité, l'aliénation puisse se manifester dans la prison, comme elle se manifeste dans la vie libre, par des causes qui tiennent surtout au développement incomplet des facultés mentales, aux diverses anomalies qu'elles peuvent présenter sans que la folie soit constante, à la dégradation morale et intellectuelle que produisent souvent une existence licencieuse et désordonnée, l'abus des plaisirs solitaires, une disposition marquée à la mélancolie et au découragement, disposition de caractère qu'aggravent nécessairement les sévérités du régime, les contraintes de l'emprisonnement, et qui peut finir par provoquer certaines formes particulières d'aliénation. »

Les habitudes pénitentiaires sembleraient avoir moins d'innocuité pour les femmes que pour les hommes. Ferrus, à l'appui de cette assertion, donne un relevé comparatif des aliénés des deux sexes dans la maison centrale de Fontevrault ; on y comptait, en 1847, vingt et une femmes sur trente-six aliénés, les femmes n'étant comprises que pour un tiers dans la population générale de l'établissement. « On conçoit d'ailleurs que, pour ces caractères expansifs, dont l'ardent besoin de sensibilité provient tant des habitudes ordinaires de la vie que de leur organisation même, la solitude doive être bien dure et bien pénible ; que la vie commune dans ses conditions actuelles, avec la stricte observation du silence, ses irrésistibles tentations, ne peut manquer d'être également intolérable ; qu'enfin si le régime de la communauté n'est point dans ce cas une cause déterminante de

la folie, il devient du moins le principe de constantes et funestes excitations. »

La nostalgie est exceptionnelle chez les détenus. « La plupart, avant d'arriver à la prison, ayant vécu dans un état de vagabondage plus ou moins prolongé, on conçoit aisément que la famille et le sol natal soient en général pour eux des souvenirs sans puissance..... Les cas de nostalgie qui nous ont paru les mieux caractérisés s'appliquaient à des détenus arabes ou corses conduits dans les prisons de France, et notamment dans la maison centrale de Nîmes. Des particularités semblant appartenir à la même affection, en tant qu'elles n'étaient pas accompagnées d'une aberration complète de l'intelligence, s'étaient, à une autre époque, produites dans le régime de la vie commune, au moment où certains prisonniers s'étaient vus séparés de compagnons avec lesquels ils avaient eu des rapports antérieurs à l'emprisonnement, ou des liaisons immorales pendant la captivité. Il est à considérer qu'il se développait fréquemment chez ces derniers une sorte de mélancolie avec des accès d'emportement, ou plutôt encore une fureur instinctive et brutale, qui n'était ni de l'aliénation mentale proprement dite, ni de la nostalgie, mais un emportement irrésistible qui les conduisait aux excès les plus désespérés, soit pour se rapprocher dans un cachot du compagnon aimé, soit pour se débarrasser d'une existence devenue insupportable, et dont ils n'avaient ni le courage ni même la pensée de se délivrer de leurs propres mains. »

Ferrus établit que le suicide est beaucoup moins rare dans la captivité que dans la vie libre ; les hommes y recourent plus fréquemment que les femmes. On le constate, soit chez les individus aliénés, soit chez les détenus politiques, soit enfin chez ceux qui ont été entraînés au crime dans un instant d'égarement ou de passion, et qui, « occupant d'ordinaire un certain rang dans la société, puisent dans le point d'honneur de l'éducation, dans le sentiment de la honte, dans la perspective infamante de

l'échafaud, ce qu'il faut de résolution désespérée pour méditer la mort et se la donner à soi-même ».

Quant aux voleurs, aux assassins de profession, aux forçats, ils « demandent au suicide, plus rarement que ne le font les détenus d'une perversité moins profonde, les moyens de se soustraire à l'expiation pénale ; ou, s'ils recherchent quelquefois la mort, l'énergie morale leur manque, du moins pour recourir au suicide direct. Ils commettent souvent alors un homicide volontaire, sachant qu'ils ne pourront échapper à la punition. Ce qu'ils trouvaient insupportable dans la prison, c'était une discipline régulière et sévère, les privations, les souffrances physiques ; ce n'était ni la honte, ni le mal moral. N'ayant jamais roulé dans leur esprit que des pensées criminelles et vindicatives, ils n'ont écouté d'autre inspiration que celle du meurtre pour arriver à l'échafaud ». Et Ferrus cite l'exemple suivant : « Un forçat de Toulon, condamné au bagne à perpétuité, avait assassiné un gardien pour se faire condamner à mort. Je le vis. Il était garrotté, fixé sur un lit dans un état d'excitation extrême, mais sans aucune aberration intellectuelle. Il se vantait de posséder un courage indomptable et de savoir mourir sans sourciller. Son abattement fut grand, et son humiliation profonde, toutefois, quand, après l'avoir écouté attentivement et sans l'interrompre, je lui dis que le courage dont il se parait était factice, qu'il n'avait fait preuve à mes yeux que d'une lâcheté ignominieuse, puisque, voulant mourir, il avait redouté de se donner la mort de ses propres mains. »

Dans certains cas aussi, les condamnés simulent le suicide pour faire croire qu'ils sont aliénés.

Service médical des prisons.

Ferrus, au cours de ses inspections, avait constaté la mauvaise organisation du service médical des prisons. On méconnaissait les plus judicieux avis émis par les médecins ; on les consultait à

peine sur les questions d'hygiène, jamais sur la préparation des aliments et leur mode de distribution. Ils ne pouvaient visiter les dortoirs, les ateliers, les réfectoires que sur une invitation du directeur. Enfin le traitement était dérisoire. « Il leur est impossible, avec les émoluments restreints et précaires que l'État leur alloue, de satisfaire pleinement aux obligations multipliées de leur position. Pour que l'administration fût en droit d'en exiger d'eux le strict accomplissement, il faudrait qu'elle leur assurât une existence honorable, bien rétribuée, qui leur permît de donner leurs soins exclusifs au service de la prison, et les arrachât à la nécessité d'entretenir une clientèle extérieure. Pourquoi ne créerait-on pas, enfin, un corps de médecins des prisons, en donnant à la corporation nouvelle une étroite homogénéité, en la soumettant à des règles fixes, à une organisation stable, à des conditions d'avancement déterminé ?

« Le médecin doit donc être appelé, abstraction faite du mode pénitentiaire, à une initiative moins restreinte et à des fonctions plus actives. Son concours, utile avec toute les formes d'emprisonnement, sera surtout fécond dans l'application cellulaire, nul ne pouvant posséder plus intimement qu'un médecin la confiance des détenus, mieux connaître leur caractère, exercer une action plus efficace sur leurs sentiments, en soulageant leurs maux physiques et en profitant de ce moyen d'ascendant, pour leur faire entendre des paroles sévères ou d'utiles encouragements. »

Classification des maladies mentales.

Quelle est la classification adoptée par Ferrus ? Il déclare qu'il serait désirable qu'on pût user d'un langage précis et rigoureux ; mais, ajoute-t-il, « avec les hommes étrangers à notre art, il faut éviter les définitions trop circonscrites et trop scientifiques. Rappelez-vous l'entrée de la monomanie devant les tribunaux et la manière dont les magistrats l'ont repoussée. Aussi ai-je toujours préféré me servir d'une dénomination qui

fût comprise de tout le monde, et c'est pour cette raison que, dans la loi de 1838, il n'est jamais parlé que des aliénés et de l'aliénation mentale. Le terme générique, voilà celui qui convient aux lois ; quand les magistrats demandent : « Pourquoi voulez-vous faire enfermer cet homme? » ce serait une faute de répondre : « Parce qu'il est atteint de monomanie homicide, de folie morale, etc. », tandis qu'ils ne seront pas surpris d'entendre dire : « C'est qu'il ne sait pas ce qu'il fait, qu'il est privé de liberté morale ». Les médecins, sans doute, ne peuvent se tenir dans ces limites ; pour eux, le mot aliénation est trop vague ; il est nécessaire d'étudier les espèces ; mais avec elles, viendront les difficultés ».

Aussi Ferrus s'efforça-t-il de simplifier la classification des maladies mentales. Dans un premier groupe, il comprend tous les états provenant de la débilité des facultés intellectuelles ; dans un second, ceux résultant des perversions et aberrations des mêmes facultés. Le premier groupe se compose : 1° des débilités natives à divers degrés : imbécillité, idiotisme complet ou incomplet ; 2° des débilités acquises : démence d'emblée, ou suite de manie, compliquée ou non de paralysie ; 3° de la suppression accidentelle et ordinairement temporaire des facultés intellectuelles, morales et instinctives, ainsi que des mouvements. Cet état, signalé par Pinel, décrit sous le nom de démence aiguë par Esquirol, reçut de Georget le nom de stupidité ; Ferrus l'appelle stupidité ou mélancolie à forme dépressive. Il admet aussi une démence aiguë, mais ce terme n'est pas, pour lui, synonyme de stupidité, et indique simplement une invasion récente de la démence, quelle que soit l'intensité des symptômes. La paralysie générale serait le plus souvent une complication de la démence ; il signale pourtant l'existence d'une paralysie générale évoluant primitivement. L'idiotie est « un état dans lequel les facultés intellectuelles, nulles ou presque nulles au moment de la naissance, ou bien anéanties d'une manière plus ou moins complète avant leur entier développement, n'ont jamais pu s'élever, même

avec l'aide de l'éducation, jusqu'au degré le plus ordinaire de l'intelligence ».

Le second groupe comprend toutes les perversions et aberrations de l'intelligence, sans troubles très marqués dans les autres fonctions de l'économie. Le délire maniaque, expression que Ferrus emploie comme synonyme d'aliénation mentale, se divise en délire maniaque général correspondant à la manie proprement dite, et délire maniaque partiel qui remplace, comme désignation, la monomanie et la lypémanie.

Crétinisme.

Ferrus avait d'abord envisagé le crétinisme comme une variété de l'idiotie. Plus tard, ses idées se modifièrent, et il considéra cet état comme dépendant d'une hydrocéphalie diffuse ou d'un œdème cérébral. « Les goitreux, dans les localités endémiquement crétinisées, sont toujours disposés, pour ainsi dire, au crétinisme, comme les tempéraments sanguins le sont aux phlegmasies et les constitutions appauvries aux scrofules. »

Le crétinisme reconnaîtrait les causes suivantes :

1° Causes locales, permanentes, résultant de l'atmosphère, du sol et des eaux ;

2° Causes accidentelles, dérivant des mœurs, des habitudes privées, de la manière de vivre et de l'éducation ;

3° Causes individuelles, auxquelles on doit rapporter les particularités de conception et l'hérédité.

De l'ensemble de ces causes découle le traitement. Ferrus réclamait :

1° Comme mesures générales et locales : des travaux de ventilation, d'irrigation et d'assainissement, suivant les prescriptions de l'hygiène publique ;

2° Comme mesures administratives et judiciaires : la séquestration des crétins à titre d'idiots aliénés, et la restriction de leurs droits civils (interdiction du mariage) ;

3° Comme mesures intellectuelles et morales : la création d'écoles avec enseignement approprié.

Localisations cérébrales.

Ferrus était partisan des localisations cérébrales ; il considérait les lobes antérieurs du cerveau comme siège du langage articulé, mais pensait qu'en cas de destruction de l'un de ces lobes, l'autre pouvait le suppléer. Il admettait une mémoire propre pour chaque faculté spéciale, et, selon lui, l'amnésie portait sur les lieux, les personnes, les objets, les notions ou les mots. Il était profondément persuadé qu'il n'existe point de dérangement mental sans une altération cérébrale correspondante, et il émettait l'espoir qu'avec une attention soutenue et des moyens d'investigation plus parfaits, on parviendrait un jour à se rendre compte du mode et de la nature des transformations morbides. Dans la production des vésanies et surtout de la folie par cause morale, il attribuait un rôle des plus importants à la prédisposition héréditaire ou constitutionnelle.

Traitement.

Il attachait une extrême importance au traitement moral. « L'une des coutumes qui réussissait le mieux à l'habile aliéniste, nous rapporte Delasiauve, était d'attirer les malades sur le terrain de leur délire qu'il s'évertuait à rapporter à une lésion nerveuse, de provoquer leur jugement sur l'état des autres aliénés, et réciproquement celui de ces derniers sur le leur. C'était les solliciter à la réflexion et au doute, les éclairer sur les conditions libératrices. Ennemi par tempérament des artifices, il avait foi de préférence dans une conduite et des paroles sincères, s'attachant moins à renouer la chaîne des idées qu'à opérer de sérieuses diversions, ou à saisir l'imagination par de frappants contrastes, par d'heureux à-propos. Tout au plus semblait-il parfois acquiescer aux divagations des malades, afin d'apaiser leurs appréhensions, ou, maîtrisant leur volonté, de les

engager à se promener, à manger, à se coucher, à prendre part aux travaux et aux exercices. »

Persuadé de l'utilité du travail corporel, il fonda la ferme Sainte-Anne et y occupa un grand nombre de malades. « Le travail des champs est le meilleur calmant pour les aliénés. »

Le traitement physique était également l'objet de sa constante sollicitude. Sans repousser les émissions sanguines lorsqu'il admettait leur utilité, il jugeait nécessaire de prémunir ses élèves contre tout excès. « Il nous est arrivé souvent, disait-il, et il nous arrive encore quelquefois d'observer, à leur entrée à Bicêtre, des maniaques couverts de morsures de sangsues, et dont les bras portent des marques nombreuses de saignées pratiquées récemment. Les médecins auxquels ces malheureux sont d'abord confiés, ne possédant pas de notions saines sur le traitement des maladies mentales, et placés en face d'un aliéné aux mouvements désordonnés, à la tête brûlante, à la face injectée, aux menaces, aux vociférations furibondes, à la circulation accélérée, se hâtaient de lui soustraire une abondante quantité de sang, dans l'espoir de diminuer ou de mettre fin à son délire; trompés bientôt dans leur attente, ils attribuent leur peu de succès à l'insuffisance de la saignée, et se hâtent d'en pratiquer une seconde, une troisième, une quatrième, qui ne produisent aucune amélioration; alors ils appellent à leur aide les sangsues, les ventouses scarifiées et une diète sévère, et n'abandonnent leur malade que lorsque son agitation a fait place à l'accablement, et sa loquacité au plus profond silence. C'est alors qu'on les envoie dans un service spécial, à une époque et dans un état d'épuisement qui interdit toute espérance de guérison, alors qu'ils sont arrivés dans la période intermédiaire à la manie et à la démence... On ne saurait donc trop vous prémunir contre une médication aussi funeste, puisqu'elle tend à reléguer dans la masse des incurables une foule de malheureux, qu'un traitement plus rationnel en exclurait souvent pour toujours. »

En parlant ainsi, il ne faisait que suivre l'exemple de son maître Pinel. « C'est un événement très rare, disait le grand

aliéniste, et qui fait époque dans l'hospice des aliénés, qu'une saignée, depuis que je dirige le traitement ; mais il faut éviter aussi toute exagération dans les idées. » Les exagérations, Ferrus les évitait avec soin, et il recourait, à l'occasion, aux sangsues et aux ventouses scarifiées. Il était partisan des évacuants, et employait de préférence, comme purgatifs, ceux qui agissent sur les gros intestins « moins sensibles que les intestins grêles, et plus propres à procurer une dérivation efficace ». Il prescrivait surtout l'eau-de-vie allemande. Il avait assez souvent recours aux exutoires et particulièrement au séton, qu'il conseille en raison « de son siège dans le tissu cutané, système organique dont les sympathies sont à la fois si étendues, si faciles et si nombreuses ».

Fréquent usage des bains tièdes et prolongés dans la manie, avec affusions froides sur la tête, au-dessous de 30° C. dans les formes mélancoliques ou stupides, et alternant avec des douches froides sur le tronc, le rachis et les membres. Pour les constitutions débilitées, bains ferrugineux, alcalins, sulfureux. Pour les folies hystériques, bains froids, et, dans les derniers temps, hydrothérapie.

Enfin, il soumettait rigoureusement les malades aux principes d'une hygiène bien entendue.

Telle est, en ses grandes lignes, l'œuvre de Ferrus, ce savant doublé d'un homme de bien. Parchappe, qui lui succéda comme inspecteur des établissements d'aliénés, ne sut point, malgré son caractère droit et loyal, faire oublier son prédécesseur ; hautain et cassant, il blessait parfois ses subordonnés. Ferrus, au contraire, était doux et affable, et s'efforçait d'apaiser, à la satisfaction de tous, ces conflits d'autorité si fréquents entre administrateurs et médecins. Aussi fut-il universellement regretté. « M. Ferrus, disait Morel, ne fut pas seulement pour nous un inspecteur, mais, au milieu des épreuves administratives si pénibles, que la plupart d'entre nous ont eu à traverser, il se montra le conseiller, le défenseur de nos intérêts, l'ami intime dont les sympathies ne nous ont jamais fait défaut. »

Index des principaux écrits publiés par Ferrus.

Emploi de la suture, thèse de Paris, 11 pluviôse an XII (31 janvier 1804), n° 399.

Notice sur P.-J.-B. Esparron. *Journal de médecine*, 1818, t. II, p. 69.

Notice historique sur J.-N. Corvisart, Paris, 1821, in-8°.

Observation de perforation de l'origine de l'aorte, avec épanchement de sang dans le péricarde. Lue à l'Académie de médecine en novembre 1823, publiée dans les *Archives générales de médecine*, 1823, t. III, p. 568.

Observation de caillots fibrineux superposés dans l'un des ventricules du cœur et analogues aux caillots qui remplissent les sacs des anévrysmes artériels. Académie de médecine, novembre 1823.

Observation sur une asphyxie produite par le développement d'une tumeur dans le larynx. *Archives générales de médecine*, 1824, t. V, p. 559.

Estomac traversé d'une épingle. Présentation à l'Académie de médecine le 14 juin 1825.

Deux cas de ramollissement de l'estomac. Présentation à l'Académie de médecine le 14 juin 1825.

Déchirure du cœur. Présentation à l'Académie de médecine le 14 juin 1825.

Rapport médico-légal (avec Esquirol et Marc) sur un cas de folie intermittente. 13 mars 1826. *La folie*, par Marc, t. I, p. 52.

Blessure du cœur avec séjour du corps vulnérant dans cet organe. Observation lue à l'Académie de médecine en juin 1826, publiée dans le *Répertoire général d'anatomie et de physiologie*, 1826, t. II, p. 402; extr. dans les *Archives générales de médecine*, 1826, t. XI, p. 464.

Rapport au nom de la commission des eaux minérales. Lu à l'Académie dans sa séance publique du 1er mai 1829; extrait dans les *Archives générales de médecine* 1re série, t. XIV, p. 65, 1827.

Rapport (avec Esquirol) sur deux homicides commis par un homme atteint de monomanie avec hallucinations *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, t. II, p. 394.

Phlébite chez un aliéné. *Journal des progrès des sciences médicales*, 1830, 2e série, t. I.

Rapport médico-légal sur quelques cas douteux de folie. *Gazette médicale*, 1831.

Des aliénés. Considérations : 1° sur l'état des maisons qui leur sont destinées, tant en France qu'en Angleterre; 2° sur le régime hygiénique et moral auquel ces malades doivent être soumis; 3° sur quelques questions de médecine légale et de législation relatives à leur état civil. Paris, 1834, in-8°.

Rapport sur la police sanitaire des maisons centrales de force et de correction. *Archives générales de médecine*, 1834, 2e série, t. V, p. 309.

Sur la peste et les quarantaines. Discussion à l'Académie de médecine, le 9 juin 1846. *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XI, p. 1030.

Histoire d'une épidémie de méningite cérébro-spinale (avec Lionet et Petit). Aca-

démie de médecine, 24 juillet 1849; extrait dans les *Annales médico-psychologiques*, 1850, 2e série, t. II, p. 125. *Bulletin de l'Académie*, t. XIV, p. 952.

Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons, Paris, 1850, in-8°.

Mémoire sur le goitre et le crétinisme. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1851, t. XVI, p. 200.

Rapport sur un projet d'établissement d'une colonie d'enfants lymphatiques. *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1851, t. XVI, p. 681.

De l'expatriation pénitentiaire pour faire suite à l'ouvrage *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons*. Paris, 1853, in-8°.

Rapport sur le livre de Félix Voisin, intitulé : *Analyse de l'entendement humain*. Académie de médecine, séance du 17 janvier 1860.

Dans le Dictionnaire en 21 volumes, articles : Asthme, Atrophie, Cancer, Choléra morbus, Cyanose, Cystite, Endémique, Épidémie, Épidémique, Foie, Goitre, Gravelle, Hépatite, Ictère, Néphralgie, Néphrite, Nodus, Psoïtis, Rhumatisme.



Jean-Pierre FALRET

(1794-1870)

> Affermir la raison des convalescentes d'aliénation mentale, les prémunir contre la misère et toutes ses funestes conséquences, les moraliser, les protéger contre les préventions de leurs familles et de la société, les faire accepter pour ce qu'elles sont redevenues, des êtres raisonnables que le malheur a rendus sacrés pour tous, les suivre partout afin d'amortir les causes et de parer aux premiers signes de récidive, patronner les enfants comme les mères pour imprimer à leurs idées et à leurs sentiments la direction la plus convenable, telle est l'œuvre de science, d'humanité, de morale et de religion, que je me suis proposé de réaliser, et qui, j'espère, aura des imitateurs en France et à l'étranger.

Vie de Jean-Pierre Falret.

Jean-Pierre Falret naquit à Marcillac-du-Lot le 7 prairial an II (26 mai 1794). Ses humanités terminées au collège de Cahors, il se rendit à Montpellier, à l'âge de 16 ans, pour y commencer la médecine. La vieille Faculté, dont le renom avait attiré Pinel et Esquirol, conservait son prestige passé, et ses cours étaient fréquentés par la jeunesse studieuse du Midi.

Parmi les futurs médecins, beaucoup, au début de la carrière, s'imaginent être atteints des diverses affections qu'ils se trouvent appelés à soigner. Falret n'échappa point à la suggestion. Il suivait les leçons de Baumes, l'auteur du *Traité de la phtisie pulmonaire*. La description de cette maladie l'impressionna si vivement qu'il s'en crut frappé, et cette crainte chimérique le poursuivit assez longtemps.

Son séjour à Montpellier fut de courte durée ; il quitta cette ville et arriva à Paris en 1811, année célèbre par la naissance

du roi de Rome, et que les vers de Victor Hugo ont immortalisée :

Mil huit cent onze, ô temps où des peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le ciel eût dit oui,
Sentaient trembler sous eux les États centenaires,
Et regardaient le Louvre entouré de tonnerres
Comme un Mont Sinaï.

Ce fut aussi l'année de la fameuse comète, et les crus de 1811 jouirent d'une longue réputation auprès des gourmets.

Les nouveaux venus dans les cités populeuses offrent une proie facile à la fièvre typhoïde, et les élèves en médecine, grâce à leur genre de vie, y sont particulièrement exposés. Falret paya son tribut à la maladie. C'était en 1812, à l'époque de la conspiration du général Malet ; au chevet de l'étudiant, on causait des événements du jour, du succès partiel et momentané des conjurés, de leur arrestation. Tous ces détails se confondaient dans son esprit, et il les invoquait en son délire. Sa robuste constitution triompha du mal ; il guérit. Se mettant résolument au travail, il entra, en qualité d'externe, à l'hôpital des Enfants-Malades. Un de ses compatriotes l'ayant prié de le remplacer provisoirement à la Salpêtrière, il suivait, chaque matin, les boulevards Montparnasse et Port-Royal, et charmait la longueur du trajet en récitant des vers de Racine. Les étudiants d'alors étaient de purs classiques ; le romantisme ne florissait pas encore.

Falret assista par hasard à quelques visites de Pinel, et sa vocation se déclara. Le grand aliéniste, en dehors de son immortelle réforme, a exercé une influence incontestable sur la direction des études médicales en France. C'est lui, en effet, qui décida de la carrière d'Esquirol, de Ferrus, de Falret. Sans doute, des hommes de cette trempe eussent illustré une autre branche de la science, mais s'ils se sont voués au soulagement de tant d'infortunes, n'oublions pas que nous le devons à Pinel.

Reçu interne en 1813, Falret choisit la Salpêtrière comme champ de ses études, et devint l'élève de Pinel et d'Esquirol. Il conserva pour tous deux une vénération profonde. « Nous ne saurions, écrivait-il plus tard, rendre une trop grande justice aux efforts tentés par nos illustres maîtres, Pinel et Esquirol, pour améliorer le sort des aliénés, et pour réaliser les progrès que nous constatons aujourd'hui, et qui ont été le fruit de leur puissante impulsion. » Et, répondant aux envieux qui relevaient quelques lacunes dans les écrits d'Esquirol : « Nous reconnaissons qu'Esquirol, à l'exemple du vénérable Pinel, a dû songer, avant tout, au mal qu'il était urgent de réparer, et au bien que la Providence l'appelait à accomplir. Il fallait tout d'abord élever les aliénés à l'égal des hommes, et surtout des hommes malheureux. Ils ne se sont pas trompés, ces bienfaiteurs de l'humanité, dans la direction qu'il convenait de suivre et d'imprimer à leurs successeurs, ils ont commencé par obvier au mal qui, par-dessus tous les autres maux, réclamait leur appui tutélaire ; ils ont vengé la dignité humaine outragée ; ils ont rendu hommage à notre nature morale ; ils ont retrouvé et revendiqué nos droits méconnus ; ils ont entouré l'homme frappé d'aliénation mentale des égards dus à la souffrance et des conditions hygiéniques jusqu'alors négligées ; et si, dans ce moment, il nous est permis d'éclairer quelques points des affections mentales, ne perdons pas de vue que nous leur devons d'avoir préparé la voie. » Lorsqu'il connut Pinel, le grand philanthrope était déjà vieux, et la période active de son existence touchait à son déclin. Esquirol, au contraire, était dans la force de l'âge, dans tout l'éclat de son talent ; il s'attacha au jeune Falret, et celui-ci ne manquait jamais de rendre un filial hommage « au maître généreux qui m'a accueilli avec une rare bonté, et auquel j'ai voué un attachement qui ne peut être comparé qu'à ma tendresse pour les auteurs de mes jours ».

En 1814, au moment de l'invasion, on établit, à la Salpêtrière, une ambulance destinée à recevoir une partie des soldats malades

dont Paris était encombré. Esquirol en eut la direction, et Falret s'y trouva attaché en qualité d'aide-major. Il vécut au milieu des typhiques avec Rostan et Félix Voisin. C'est là qu'il prit le goût de l'anatomie pathologique, se séparant en ce point de ses maîtres, qui faisaient assez peu de cas de ce qu'on appelait alors les ouvertures des corps. Mais il ne négligea pas le point de vue clinique ; attaché par Esquirol à sa maison de la rue de Buffon, il y resta huit ans, et eut ainsi le loisir d'étudier les diverses formes de la folie dans toutes les classes de la société.

Le 31 décembre 1819, Falret soutenait, à la Faculté de médecine, sa thèse inaugurale ; elle portait comme titre : *Observations et propositions médico-chirurgicales*. Voici, sur ce travail, l'appréciation d'un contemporain : « Il aborde une question fort délicate, et dans laquelle il se trouve en opposition avec son maître, le respectable professeur Pinel. Il demande si la manie peut exister sans lésion de l'entendement, et il se prononce pour la négative. C'est de l'examen analytique des observations citées par M. Pinel, et de quelques autres qui lui sont personnelles, que l'auteur conclut, et selon nous avec raison, que les maniaques, dans les emportements auxquels ils se livrent, agissent en conséquence d'une fausse perception. Pour donner une idée de l'opinion de M. Falret, nous présentons le passage suivant : « Vous entrez dans un établissement consacré aux aliénés, et, sans « qu'il y ait aucune provocation de votre part, l'un d'eux prend la « fuite, un autre vous caresse et cherche à vous flatter ; l'idée déter- « minante vous étant inconnue, vous croirez-vous en droit d'en « nier l'existence ? Lorsque ces deux infortunés seront guéris, ils « vous apprendront, l'un qu'il a pris la fuite parce qu'il s'imagi- « nait que vous étiez son ennemi, l'autre qu'il vous a flatté parce « qu'il vous croyait un homme puissant dont il espérait, par ce « moyen, gagner la faveur. » M. Falret termine sa dissertation par un essai sur le suicide..... En général, le travail de M. Falret se distingue par une instruction solide ; on peut aussi louer la manière dont il est présenté ; son style est celui qui convient

aux sciences naturelles, et en particulier à la médecine. »

En 1820, Esquirol proposait à Falret de conduire une aliénée au Sénégal, où habitait son mari. Le bâtiment affecté au transport était *la Méduse*. Ne voulant pas s'expatrier, Falret refusa, et échappa ainsi au naufrage. Il suffit de peu pour changer une destinée.

La même année, Esquirol lui offrit un autre voyage qu'il accepta. Il s'agissait d'accompagner un aliéné à idées de suicide, grave responsabilité que le maître ne pouvait imposer qu'à un élève sûr. On devait parcourir les montagnes de la Suisse, gagner le Havre, et y prendre un bateau se rendant à Cette. Un tel parcours ne semble pas spécialement indiqué pour un individu enclin au suicide. Aussi Falret dut-il exercer une incessante surveillance sur son compagnon, qui tenta d'abord de se laisser glisser dans les précipices, puis de sauter à la mer. Pendant la traversée survint une violente tempête, et le navire désemparé, faisant eau de divers côtés, se trouva en péril. Le malade, oubliant ses idées de mort, travailla plus que tout autre aux manœuvres de sauvetage, et mania la pompe des heures entières avec acharnement.

En 1822, Falret se maria, et, quelques mois plus tard, il fondait, avec Félix Voisin, l'établissement de Vanves. C'était une propriété à peu près abandonnée, sans clôture aucune. Il fallut y exécuter des travaux importants, et supprimer une vaste pièce d'eau, de huit mètres de profondeur, dangereux embellissement pour une maison destinée aux aliénés.

En 1822 également, paraissait le livre intitulé : *De l'hypochondrie et du suicide*. Falret recherchait les moyens d'en arrêter les progrès et d'en prévenir le développement. A cette époque, il était entièrement dominé par les idées anatomiques ; ce fut la première phase de sa vie scientifique. « Les jeunes médecins qui étudiaient alors les maladies mentales dirigeaient de préférence leur attention sur les lésions trouvées à l'autopsie des aliénés, dans le cerveau et dans ses membranes. Contrairement

aux doctrines de nos maîtres, nous cédâmes, comme les autres, à cette direction anatomique de la science, que l'on considérait à cette époque comme la véritable base de la médecine. Nous fixâmes, il est vrai, notre observation sur certains sujets spéciaux, tels que le suicide, l'hypochondrie, la manie sans délire, mais, comme doctrine générale, nous arrivâmes bientôt à nous convaincre que l'anatomie pathologique seule pouvait donner la raison première des phénomènes observés chez les aliénés, et que, dans son étude poursuivie avec persévérance, devaient résider les progrès de la science. » Félix Voisin, Calmeil, Bayle suivaient la même voie. Le *Traité de la folie* et la *Physiologie du système nerveux*, de Georget, tout empreints des idées régnantes, avaient paru récemment, et Rostan venait de publier dans le *Journal de médecine* ses recherches sur le ramollissement du cerveau. « Cette manière d'envisager la folie, disait Falret, me conduit nécessairement à examiner avec une scrupuleuse attention l'état de l'encéphale, et à n'accorder qu'une importance médiocre aux troubles variés et secondaires qui se manifestent pendant le cours de cette affection. L'accueil favorable qu'a reçu l'ouvrage du docteur Georget, écrit dans ces principes, me fait penser que cette opinion fait des prosélytes ; heureux si, par les développements que je lui donne aujourd'hui et ceux que je lui donnerai plus tard, je continue à la propager parmi les médecins. J'ai l'intime conviction qu'elle doit exercer, sur le traitement des maladies mentales, la plus heureuse influence. » Il s'efforçait de prouver que, dans l'hypochondrie et la mélancolie suicide, la lésion initiale se trouve dans le cerveau. C'est dans le même ordre d'idées qu'il conçut le travail intitulé : *Inductions tirées de l'ouverture du corps des aliénés, pour servir au diagnostic, au pronostic et au traitement des maladies mentales*, paru d'abord dans le *Journal complémentaire des sciences médicales*, puis dans le *Bulletin de la Société d'émulation*. « Nous étions donc à cette époque à la fois anatomiste et cérébriste. Nous croyions fermement que,

dans tous les cas sans exception, on rencontrait dans le cerveau des aliénés, ou dans ses membranes, des lésions appréciables, assez marquées et assez constantes pour rendre compte, d'une manière satisfaisante, des troubles si variés des facultés intellectuelles et affectives dans la folie. »

En 1828 et 1829, Falret obtenait une médaille d'or à l'Académie des sciences, pour des recherches statistiques sur les aliénés, les morts subites et les suicides survenus dans le département de la Seine depuis 1794 jusqu'en 1827.

Membre adjoint de l'Académie de médecine en 1829, il devint titulaire en 1830, à la suite de l'ordonnance du Gouvernement de Juillet qui titularisait tous les membres de cette société.

Nommé médecin de la section des idiots à la Salpêtrière, en 1821, il y resta neuf ans, et put former une nombreuse collection de moules et de plâtres.

C'est vers 1830 que commence la seconde période de sa vie scientifique. « Après avoir longtemps cherché dans les altérations du cerveau chez les aliénés le fondement de la pathologie mentale, nous arrivâmes peu à peu à comprendre que ces lésions, quelque importantes qu'elles fussent, ne pouvaient suffire pour expliquer scientifiquement la diversité si grande et les nuances si délicates des phénomènes psychiques chez les aliénés. Nous commençâmes, dès lors, à rechercher dans la psychologie les moyens de suppléer à l'insuffisance de l'anatomie pathologique. Nous étudiâmes avec persévérance les écrits si nombreux des psychologues, surtout ceux de l'école écossaise. Nous cherchâmes à nous pénétrer de leurs doctrines et nous rédigeâmes une psychologie à notre usage, destinée à éclairer la connaissance des lésions psychiques constatées dans les diverses formes de l'aliénation mentale..... Nous ne reculâmes devant aucun effort pour obtenir ce résultat, qui nous semblait si désirable, et nous poursuivîmes, chez les aliénés, à l'état pathologique, les recherches minutieuses des lésions de la mémoire, de l'association des idées, du jugement, et même de l'abstraction, en un

mot, de toutes les facultés reconnues par les psychologues à l'état normal, et dont nous devions retrouver les lésions isolées ou complexes à l'état maladif. »

En 1835, Falret visita les asiles d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Ce voyage fut le point de départ de diverses améliorations qu'il appliqua à la maison de Vanves.

Une législation uniforme pour les aliénés s'imposait ; un projet de loi fut élaboré en 1837. La commission, dont faisaient partie Dufaure et Vivien, en appela aux lumières d'Esquirol, de Ferrus et de Falret. La coopération de Falret fut active, et il exposa ses idées dans un mémoire publié par la *Gazette médicale*. Plusieurs des dispositions qu'il réclamait reçurent l'approbation des législateurs ; c'est ainsi que l'on remplaça les mots imbécillité, démence et fureur, par aliénation mentale ; de même, on sanctionna sa proposition d'assimiler les aliénés aux *absents*, quand il n'y aurait point lieu de prononcer l'interdiction, et que l'intérêt des malades n'exigerait pas la nomination d'un administrateur provisoire. Il demandait aussi un établissement spécial pour les ivrognes ; cette question, non encore résolue, a été dernièrement reprise par le Dr Magnan.

Voici le jugement porté par Falret, en 1864, sur la loi du 30 juin 1838 : « Cette loi, qui a été souvent attaquée, est, selon nous, excellente dans son ensemble et dans la plupart de ses dispositions. Elle a rendu depuis plus de vingt ans de véritables services à la cause des aliénés. Elle a fréquemment empêché les familles de recourir d'une manière abusive à la mesure si fâcheuse de l'interdiction. Elle a facilité les admissions des aliénés dans les asiles qui leur sont consacrés. Elle a obligé les départements, les communes et les familles, à s'occuper davantage de ces malheureux malades et à leur faire donner tous les soins que réclame leur état. Elle a ouvert une ère nouvelle pour la transformation des anciens asiles, qui ne répondaient nullement à leur destination, et pour la création de nouveaux établissements, plus nombreux et plus en rapport avec les véritables

besoins des aliénés et les nouvelles exigences de la science. En un mot, elle marque une date mémorable dans la réforme accomplie en France, depuis le commencement de ce siècle, pour les établissements d'aliénés. Cette loi a fait plus encore ; son action ne s'est pas bornée à favoriser le développement progressif des soins donnés aux aliénés ; elle a offert des garanties sérieuses à la société contre les dangers que peuvent lui faire courir ces malheureux malades, aux familles contre la dilapidation possible de leur fortune, aux aliénés eux-mêmes contre l'intrigue et la cupidité, ainsi que contre l'incurie ou le mauvais vouloir de leurs familles et des diverses administrations, enfin aux citoyens sains d'esprit contre la possibilité des séquestrations illégales. On ne saurait donc rendre une trop grande justice à cette loi protectrice, qui a contribué puissamment à tous ces résultats favorables ; elle repose sur les principes les plus vrais et les plus pratiques, et elle paraît encore aujourd'hui la solution la meilleure pour les questions si diverses et si délicates qui concernent les rapports des aliénés avec leurs familles et avec la société. »

Ferrus avait organisé à Bicêtre, en 1828, une école où l'on conduisait les enfants et adolescents jugés capables de pouvoir en profiter à un degré quelconque. L'année même de sa nomination à la Salpêtrière, Falret créait une école où il réunissait quatre-vingts idiotes, imbéciles ou aliénées chroniques. Peu de temps après, son ami et collaborateur Félix Voisin fondait l'établissement orthophrénique destiné à l'éducation des idiots. Tels sont les débuts de l'œuvre philanthropique poursuivie par Séguin et Delasiauve, et que le Dr Bourneville a organisée sous un aspect nouveau.

Falret collabora à la rédaction du *Dictionnaire des Études médicales pratiques*. Il y fit paraître l'article *Aliénation mentale* en 1838, l'article *Délire* en 1839; dans ce dernier il signalait un état morbide sur lequel les navigateurs espagnols avaient les premiers attiré l'attention : « Il est une affection singulière accompagnée d'un grand désordre mental, dont la marche est

rapide, et qui nous paraît devoir prendre place entre les espèces fébriles ou apyrétiques du délire aigu ; c'est une sorte de frénésie particulière aux navigateurs et dénommée calenture, calentura, qui signifie fièvre dans la langue castillane. »

A cette maladie étrange, on assigne pour symptôme dominant « un délire furieux, avec désir irrésistible de se précipiter à la mer. Toutefois cet entraînement impérieux ne doit pas être donné comme l'expression d'un penchant au suicide, mais comme le résultat des illusions et des hallucinations qu'éprouvent les malades. En effet, la mer leur apparaît comme une plaine semée de gazon et émaillée de fleurs, ils sont avides d'aller déployer leurs mouvements dans des campagnes fertiles, fraîches et arrosées, auxquelles leur imagination prête encore l'ombrage et les parfums des bosquets les plus délicieux. D'autres fois, c'est pour se soustraire à de pénibles conceptions ou à des apparitions fantastiques qu'ils veulent s'échapper du vaisseau ». Pour lui la calenture n'est autre chose que l'arachnitis ou l'encéphalite des navigateurs.

Le 14 décembre 1840, Falret suivait le convoi de son maître Esquirol, et prononçait sur sa tombe des paroles émues. « Pour nous, disait-il, ne l'oublions jamais ; si déjà depuis longtemps, une tendre sollicitude pour cette grande infortune qui fait presque disparaître le caractère de l'humanité, a remplacé une négligence coupable et incompatible avec la dignité de l'homme, si les améliorations les plus précieuses, réalisées dans les établissements d'aliénés et dans la direction du traitement moral, ont pour résultat un nombre de guérisons incomparablement plus considérable ; si, parmi les médecins, une émulation louable pour l'étude des maladies mentales, a succédé à la plus froide indifférence ; si enfin la justice peut distinguer certains aliénés des criminels infracteurs de nos lois, et épargner ainsi à la société la honte et le malheur d'envoyer des malades à l'échafaud, tous ces bienfaits sont dus en grande partie à l'active philanthropie, à la sagacité pénétrante d'Esquirol. Quel homme

possède de plus justes titres à l'admiration et à la reconnaissance publique? Quel savant mérite mieux les regrets des amis de la science et de l'humanité? Quel maître est plus digne des larmes de ses élèves? »

En 1841, Falret quittait, à la Salpêtrière, le service des idiotes pour la section de Rambuteau, où il resta jusqu'en 1867. Désireux de distraire ses malades, il organisa deux fois par semaine des réunions musicales et littéraires; il y conviait des artistes distingués. Ce fut la brillante époque de sa carrière; ses visites étaient suivies par Lasègue, Claude Bernard, Morel, Billod. Tels élèves, tel maître. Un de ses principaux auxiliaires auprès des malades fut l'abbé Christophe, aumônier de l'hospice. « Le digne ecclésiastique qui, sous ma direction, a le premier donné à nos malades l'appui de son ministère, faisait tous les jours, comme moi, sa visite dans les salles, et jamais son costume ni sa personne n'ont été l'objet de la moindre dérision. Deux fois par semaine, il faisait des instructions religieuses à plus de quatre-vingts aliénées, et sa parole était toujours écoutée avec recueillement. En outre, il avait des entretiens particuliers avec les aliénées que je lui désignais, et ces entretiens ont eu souvent pour effet de les rassurer, de les calmer, de suspendre leur délire, et même de le faire cesser entièrement dans deux circonstances remarquables. Plusieurs fois, ce n'est qu'à la suite des entretiens de l'excellent abbé Christophe avec nos malades que je suis parvenu à connaître leurs sentiments les plus intimes. Son discernement, son zèle, sa prudence, les qualités bienveillantes de son âme, unis à une religion qui a des consolations pour toutes les douleurs, me rendait sa coopération tout à fait précieuse. »

C'était un type original que cet abbé Christophe, homme excellent, doublé d'un athlète. Un jour, se promenant aux environs de Rome, il rencontra une jeune fille tout en larmes, que deux hommes entraînaient. S'approchant du groupe : « Est-ce de votre plein gré que vous suivez ces gens-là? » Et, sur la réponse

négative de la jeune fille : « Lâchez cette femme immédiatement. » Les autres de rire à cette injonction bizarre d'un ecclésiastique ; ils voulurent passer outre, mais l'abbé leur barra le chemin. « Je leur donnai une pile ! » aimait-il à raconter. C'est ainsi que dans la campagne romaine un prêtre français sauva l'honneur d'une jeune fille.

Falret avait une vive affection pour son aumônier. « L'abbé n'a qu'un défaut, disait-il souvent ; il veut être évêque. » — « Je suis du bois dont on les fait », répondait tranquillement l'abbé Christophe, et il le fut.

C'est avec l'aide de ce collaborateur dévoué que Falret fondait l'œuvre du patronage des aliénés indigents convalescents, aujourd'hui si prospère. M. Jules Falret, le digne fils du fondateur, nous en décrit ainsi les débuts difficiles : « Cette œuvre a eu des commencements bien modestes. Dès 1841, mon père, à la tête de son service de Rambuteau à la Salpêtrière depuis un an, s'informait avec intérêt de la situation sociale de chacune de ses malades ; il les interrogeait avec soin, ainsi que leurs parents, et, avant de se décider à signer leur certificat de sortie, il se rendait compte des conditions dans lesquelles elles se trouveraient placées après leur mise en liberté, et il leur venait en aide personnellement, par des secours pécuniaires ou par des conseils médicaux et moraux, pour les protéger contre tous les écueils auxquels elles allaient être exposées en rentrant dans leur famille ou dans la société. La constatation de tous les obstacles qui s'accumulent sous les pas des aliénées remises en liberté entraîna chez mon père la pensée de fonder une société de patronage pour venir en aide à ces malheureuses au moment de leur sortie, dans la conviction profonde que les efforts individuels, absolument insuffisants, devaient être remplacés par une action collective, qui seule pouvait être réellement efficace. De concert avec l'excellent abbé Christophe, il se mit alors en campagne et il entreprit la fondation de son œuvre, dont les débuts furent très difficiles. Il provoqua la charité d'un grand nombre

de personnes placées dans les situations les plus diverses, entraîna leur adhésion, se fit donner des sommes importantes, des dons généreux, et forma ainsi un noyau de personnes charitables qui constituèrent le fondement du Conseil général de l'œuvre. Il fit, avec l'abbé Christophe, des visites à tous les curés de Paris et aux sœurs de charité des vingt bureaux de bienfaisance; il s'assura de leur concours et vint enfin trouver l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui lui fit un accueil chaleureux et accepta le patronage et la présidence honoraire de cette œuvre, dont l'idée généreuse le séduisit.

« Appuyé sur ces concours variés, il commença à installer un asile temporaire pour les femmes, rue Plumet, n° 35, et il obtint également la coopération de M. le Dr Félix Voisin et du directeur de Bicêtre, pour compléter son œuvre, créée d'abord exclusivement pour les femmes, par l'annexion du patronage des aliénés hommes de Bicêtre et de la ferme Sainte-Anne.

« Dans ces conditions, l'œuvre des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière fut définitivement constituée, d'une façon sérieuse, de 1843 à 1845, et la première séance officielle du Conseil général de l'œuvre eut lieu le 25 mars 1845, à l'archevêché, sous la présidence de Mgr Affre, archevêque de Paris.

« Pendant ces deux années de fonctionnement régulier de l'œuvre fondée par mon père, une tentative analogue fut faite à la Salpêtrière, sous l'inspiration de M. Baillarger. Ayant réuni autour de lui des collègues, plusieurs membres du Conseil général des hospices, quelques administrateurs et diverses personnes déjà engagées dans d'autres œuvres de bienfaisance, comme M. le vicomte de Melun, le Dr Baillarger eut l'intention de réaliser, de son côté, la même pensée que mon père, et publia dans les *Archives médico-psychologiques*, en 1844, un programme imprimé pour provoquer la charité en faveur du secours à domicile pour les aliénés guéris, mais sans y annexer un asile temporaire que mon père avait, au contraire, jugé indispensable pour les femmes, dans les cas d'extrême misère, et qui fonctionnait

déjà, avec le concours des sœurs, rue Plumet, n° 35. Les tentatives généreuses, faites sous l'impulsion de M. Baillarger et de ses collaborateurs, furent continuées pendant deux ou trois ans; mais, après quelques essais infructueux, elles avortèrent bientôt complètement, et cette seconde société finit par se fusionner avec celle fondée par mon père, qui continuait à fonctionner d'une façon régulière et efficace.

« Après cinquante années d'existence, elle dure encore aujourd'hui, prospère et vivace, appuyée fermement sur les mêmes principes qui ont présidé à sa fondation. »

Ce que M. Jules Falret ne dit pas, c'est que, si cette œuvre resta vivace et prospère après la disparition de son fondateur, c'est grâce à lui, à son dévoûment, à sa générosité. D'autres sociétés se sont formées pour secourir les aliénés convalescents; elles n'ont qu'à prendre modèle sur l'asile Sainte-Marie de Grenelle.

En 1841, Falret commençait, à la Salpêtrière, des leçons cliniques sur les maladies mentales ; il les continua pendant plus de quinze ans, et un certain nombre furent publiées en 1854. Ces cours étaient fort suivis. « A l'époque déjà lointaine, raconte Lasègue, où florissait l'école de la Salpêtrière, le Dr Falret, continuant la tradition inaugurée par Pinel, poursuivie par Esquirol, avait ouvert une clinique libre où se réunissaient un certain nombre de jeunes médecins dont plusieurs sont devenus des maîtres. L'enseignement était familier et conforme à la destination de toute clinique, dont le programme est d'être plutôt que de paraître.

« Les leçons ne tenaient qu'une place secondaire, mais à côté de l'auditoire de l'amphithéâtre, il existait le cercle plus étroit des élèves assidus. Le service était accessible à tous, sans formalités, sans doctrines imposées. Chacun étudiait selon la pente de ses aptitudes, et rapportait ses observations personnelles, débattues et discutées, controversées en commun avec l'indulgente participation du maître. On vivait ainsi dans une amicale activité d'esprit dont aucun de nous n'a perdu le souvenir.

« C'était le temps où la médecine mentale jouissait de la faveur acquise à toutes les nouveautés en médecine. On l'étudiait peu, mais on ne la discutait pas, et les décisions rendues par les médecins aliénistes étaient accueillies avec la déférence qu'on accorde aux affirmations scientifiques trop jeunes pour avoir subi l'épreuve de la contradiction. Esquirol avait introduit dans la pathologie une méthode à laquelle ses élèves restaient religieusement attachés.

« Tandis que la physiologie affirmait, avec Broussais, sa prépondérance en médecine, il était assez naturel que la psychologie, cette physiologie de l'intelligence, réclamât les mêmes droits. L'état normal des facultés de l'esprit venait d'être l'objet de recherches habiles, ardentes, presque passionnées. On se hâtait d'utiliser, au profit de la pathologie, des découvertes encore inexploitées.

« Le Dr Falret avait une foi réfléchie, convaincante et convaincue dans l'avenir de la médecine psychologique, et, comme ses contemporains, il se détachait, moitié à son issu, moitié sciemment, de ce que les Allemands ont appelé depuis la médecine somatique.

« Ce fut là la direction décevante de sa vie si bien remplie. Sans accepter sa doctrine que nous jugeons aujourd'hui par ses conséquences, on peut dire qu'il a rendu, dans la voie où il s'est engagé, les plus signalés services. Il a su, qualité rare entre toutes, faire des élèves, instruits à son école mais indépendants, et dont pas un n'a suivi servilement sa trace. C'est à ce signe, paradoxal en apparence, qu'on reconnaît le talent du professeur. Tout enseignant qui transmet son idée à des copistes, éteint l'activité de ses élèves, et la valeur souveraine du maître n'est pas d'imposer un système, mais d'imprimer une impulsion dont il ne limite ni la portée ni l'avenir. »

La période la plus active de l'existence de Falret fut celle qu'il a nommée la troisième phase de sa vie scientifique, la phase clinique. Comprenant que la psychologie seule ne peut

suffire à expliquer les phénomènes de la folie, il se tourna du côté de la clinique. « C'est, disait-il, dans la pathologie mentale elle-même, c'est-à-dire dans l'étude clinique et directe des aliénés, que le médecin aliéniste doit rechercher les fondements de sa science spéciale. Assurément, nous considérons toujours l'anatomie pathologique et la psychologie normale, comme pouvant fournir d'utiles auxiliaires à notre spécialité ; mais nous ne pensons plus, comme autrefois, qu'elles suffisent l'une ou l'autre à l'explication rationnelle des phénomènes des maladies mentales. L'observation clinique seule peut nous procurer la connaissance exacte de ces affections, et nous donner les documents nécessaires pour leur étiologie, leur description, leur classement, leur pronostic et leur traitement. »

En 1843, Falret publiait un travail intitulé : *Considérations générales sur les maladies mentales.* Rappelant que de l'école des philosophes est née la Révolution française, qui se résume dans l'établissement des droits de l'homme, il glorifiait la mémoire de ses maîtres, Pinel et Esquirol. « Pinel, entraîné dans le mouvement général de ces idées, les applique à la folie, et dès lors la dignité humaine est réhabilitée dans la personne des aliénés, le traitement moral remplace le régime de la force, de l'intimidation, de la violence et de l'injustice. Esquirol consacre sa vie à répandre et à féconder la doctrine bienfaisante de son illustre maître. Honneur donc à la mémoire de Pinel et d'Esquirol, qu'elle soit en vénération au milieu de nous, et bénissons en eux les infatigables ministres de la justice, de la philanthropie nationale à l'égard des aliénés. Que leurs nobles œuvres nous animent du même esprit, du même sentiment ; car, malgré tant de science, tant de zèle, mis au service d'une si sainte cause, il reste encore beaucoup à faire pour que la plus grande des infortunes, l'aliénation mentale, puisse être soignée à l'égal des autres souffrances. »

Convaincu de l'absolue nécessité de connaître ce qui se passe à l'étranger, Falret se tenait au courant du mouvement scien-

tifique chez nos voisins. Un nouvel asile ayant été ouvert à Illenau, près d'Ackern, dans le Grand-Duché de Bade, il le visita, s'enquit des moindres détails, et il rendit compte, dans la *Gazette médicale*, du résultat de son voyage. La situation de l'asile, le plan général, la distribution des bâtiments, le mode d'administration, les moyens de traitement étaient étudiés tour à tour et avec soin. Il estimait, avec raison, que l'on doit toujours faire profiter ses concitoyens des choses utiles que l'on a observées.

En 1854, paraissait le mémoire sur la *Non-existence de la monomanie*, où il combattait les idées de son maître Esquirol. « La question de l'existence ou de la non-existence de la monomanie, sous les apparences d'une simple dénomination, renferme toute une doctrine. Notre opinion sur ce sujet important et controversé est formelle, nous n'admettons pas l'unité du délire dans l'aliénation mentale. Cette conviction, fruit de nos premières études, fortifiée par une observation réitérée dans les conditions les plus favorables et par l'adhésion de tous nos élèves, a été soutenue dans tout le cours de notre enseignement à l'hospice de la Salpêtrière. »

Dans ses leçons, Falret décrivait une forme particulière de maladie mentale à laquelle il avait donné le nom de *folie circulaire* « parce que l'existence de ce genre d'aliénés roule dans un même cercle d'états maladifs qui se reproduisent sans cesse, comme fatalement, et ne sont séparés que par un intervalle de raison d'une assez courte durée ». Le 31 janvier 1854, Baillarger faisait, à l'Académie de médecine, une lecture sur « un genre de folie, dont les accès sont caractérisés par deux périodes régulières, l'une de dépression, l'autre d'excitation » ; il le désignait sous le nom de *folie à double forme*. Pour revendiquer la priorité, Falret présentait, à la séance du 14 février, un mémoire sur la folie circulaire. Au fond, l'opinion des deux auteurs ne diffère guère que sur l'admission d'un intervalle lucide.

En 1860, Falret prenait part à la discussion soulevée par Trousseau sur la congestion cérébrale apoplectiforme. Tout en

accordant au professeur de l'Hôtel-Dieu que cet état est fréquemment une manifestation de l'épilepsie, il admettait qu'il peut apparaître comme symptôme d'autres affections cérébrales, et même comme maladie distincte.

Quoique parlant assez rarement à l'Académie de médecine, il assistait régulièrement aux séances, et suivait les discussions avec le plus vif intérêt. Il fit partie de diverses commissions, et présenta, en 1844, le rapport sur les mémoires adressés par les candidats au prix Civrieux ; Baillarger fut lauréat, avec son travail sur les hallucinations. Désireux de stimuler le zèle des jeunes aliénistes, Falret institua un legs de 10,000 francs, pour fonder un prix sur les maladies mentales et nerveuses ; le choix du sujet était laissé à la décision de l'Académie.

Le 22 novembre 1862, on inaugurait, dans la cour d'honneur de la maison de Charenton, la statue d'Esquirol ; Falret assistait à la cérémonie. Un sentiment de regret se mêlait à la joie générale ; Pinel attendait encore son monument. « Qu'il nous soit permis, écrivait Falret, pour compléter cet hommage rendu à la mémoire de nos maîtres, de profiter de cette circonstance pour exprimer ici le vœu, déjà émis par plusieurs de nos confrères et en particulier par le Dr Delasiauve, de voir bientôt s'élever, en l'honneur de l'illustre Pinel, un monument analogue à celui que l'on vient d'inaugurer en faveur d'Esquirol, son élève le plus éminent. » Il ne devait point voir la réalisation de son rêve. Le 13 juillet 1885, la statue du libérateur des aliénés fut inaugurée devant l'hospice de la Salpêtrière, cet ancien asile de douleur dont il fit une maison de retraite et de paix. Combien peu, hormis Calmeil et Delasiauve, pouvaient se rappeler les traits du grand disparu ?

En 1864, sur la présentation de l'Académie de médecine, Falret était nommé officier de la Légion d'honneur ; il était chevalier de l'ordre depuis 1837.

En 1864 également, paraissait le livre intitulé *Des maladies mentales*, où se trouvaient réunis ses divers travaux. Dans une longue introduction, il résumait les idées principales émises au

cours de sa longue carrière, cherchait à les condenser et à faire un corps de doctrine, regrettant de n'avoir jamais eu le loisir de publier un traité complet des maladies mentales, comme il en avait nourri le désir pendant toute sa vie.

Durant cette période si active de son existence, il partageait son temps entre ses leçons cliniques à la Salpêtrière, sa clientèle privée de Paris et à la maison de Vanves, la direction de la Société de patronage, et sa propriété de Marcillac qu'il avait successivement agrandie et embellie, et à laquelle le rattachait de plus en plus cet ardent amour pour le pays natal qu'il a célébré dans des vers où domine ce sentiment passionné. Car ce laborieux, cet homme grave était un poète, et sa muse invoquait toujours le village où il avait reçu le jour.

Échos lointains de la terre natale
Qui soupiriez mes rêves de bonheur,
Vous seuls charmez une absence fatale,
Vous seuls parlez un langage à mon cœur.
Autour de moi, comme un brillant mirage,
Vous évoquez des souvenirs bénis,
Oh ! bien souvent parlez-moi du village,
Toute mon âme est encore au pays.

A mesure qu'il avançait en âge, cet amour du pays lui tenait davantage au cœur, et toutes les fois qu'il s'en éloignait, il craignait de mourir loin de ses riantes collines.

Heureux celui qui peut après l'orage,
De son berceau retrouver les abris.
Peut-être encor verrai-je mon village,
Ma dernière heure appartient au pays.

Son vœu fut exaucé. En 1867, après une carrière si honorablement remplie, il s'était enfin décidé à abandonner son service de la Salpêtrière et ses chères malades. Au début de la guerre, il partit, comme à l'ordinaire, pour passer ses vacances à Marcillac du Lot ; l'invasion allemande lui ferma le retour, et les malheurs de la patrie vinrent attrister ses derniers jours. Loin

de sa maison de Vanves, de son fils bien-aimé, il revoyait le temps lointain de sa jeunesse, Paris livré aux hordes alliées, et regrettait d'avoir assez vécu pour assister à cette nouvelle honte. Des lettres fort touchantes, adressées à son fils, témoignent de ses douleurs et de ses angoisses. Il succomba le 28 octobre, dans sa soixante-dix-septième année. Ces lettres, tracées d'une main mourante, n'arrivèrent à destination qu'après la capitulation de Paris ; la nouvelle de son décès venait de parvenir à Vanves.

Le Dr Jules Falret a su dignement porter le lourd héritage d'un tel nom ; ses travaux scientifiques, les bienfaits rendus aux aliénés à Bicêtre, à la Salpêtrière et à la maison de Vanves, son dévouement à la Société de patronage, lui ont assuré la considération et l'estime universelle. S'il est une seconde vie d'où chacun contemple son œuvre, Jean-Pierre Falret peut être fier : il n'est pas mort tout entier.

Respectueux du désir si souvent exprimé par leur père, ses enfants lui élevèrent un tombeau dans sa propriété de Marcillac du Lot, et sur la pierre, ils firent graver ces vers du médecin-poète :

Combien de fois assis sur le roc qui surplombe
Les rives du Célé, j'ai dit : voici ma tombe.
Où l'on reçut le jour il est doux de mourir,
Et près de son berceau l'on aime à s'endormir

Œuvre de Jean-Pierre Falret.

La vie scientifique de Falret se divise en trois périodes Il commença, cédant à l'entraînement général, et contrairement aux préceptes de ses maîtres, par demander à l'anatomie pathologique la raison première des phénomènes de la folie ; mais les altérations du cerveau ne lui fournirent pas la clef du mystère. Il s'adressa alors à la psychologie, et, disséquant les facultés, s'enquit des lésions de la mémoire, de la volonté, du jugement, de l'association des idées, de l'abstraction. Déçu encore dans son attente, il en vint à conclure que les fondements de la science mentale doivent être recherchés dans l'étude clinique et directe des aliénés. « Assurément, nous considérons toujours l'anatomie pathologique et la psychologie normale comme pouvant fournir d'utiles auxiliaires à notre spécialité ; mais nous ne pensons plus, comme autrefois, qu'elles suffisent, l'une ou l'autre, à l'explication rationnelle des phénomènes des maladies mentales. L'observation clinique seule peut nous procurer la connaissance exacte de ces affections, et nous donner les documents nécessaires pour leur étiologie, leur description, leur classement, leur pronostic et leur traitement. »

Principes à suivre dans l'observation des aliénés.

Falret ne manquait jamais d'indiquer à ses élèves les principes à suivre dans l'observation des aliénés. Il y attachait une importance extrême et ne considérait les procédés généralement employés que comme propres à créer des types artificiels et provisoires. Il faut éviter, disait-il, de dépeindre les aliénés comme le font les romanciers, en se laissant uniquement guider

par leur côté étrange et extraordinaire ; on ne saurait ainsi que substituer « des idées préconçues à l'observation exacte de la nature, la fiction à la réalité ».

On ne doit pas davantage négliger les individualités pour n'étudier que les types, observer les caractères généraux au lieu de tel malade en particulier. Ce mode d'examen, supérieur au précédent, n'en est pas moins incomplet.

Les somatistes, important dans la médecine mentale les idées de la médecine ordinaire, en arrivent à ne voir dans la folie qu'un symptôme de maladies différentes et par leur nature et par leur siège. Mais, chez les aliénés, on ne saurait se borner à étudier « le phénomène délire comme symptôme d'une maladie ; il faut nécessairement, pour avoir une connaissance exacte de cette affection, étudier la production du délire par le délire, le mécanisme de l'action des facultés malades les unes sur les autres, en un mot le travail morbide de l'intelligence ».

Les psychologues envisagent la folie « comme l'effet d'une lésion ou d'un trouble dans les facultés admises à l'état normal ». Les uns ont cherché le point de départ dans les idées et les passions prédominantes, les autres dans la lésion de telle ou telle faculté. Dans tous les cas, on est inévitablement conduit à ne constater que l'augmentation, la diminution ou la perturbation de la mémoire, de la volonté et de l'attention. « A quel résultat pratique peut-on arriver en scindant ainsi l'intelligence humaine d'après des divisions scolastiques, admises uniquement pour faciliter l'étude, et si l'on n'observe pas les facultés dans leur union, c'est-à-dire telles qu'elles existent en réalité. »

Rejetant ces doctrines diverses, Falret établit en principe qu'il faut examiner le fond des choses, remonter des effets aux causes, des résultats aux mobiles. On ne doit pas se faire le *secrétaire de ses malades*, le *sténographe de leurs paroles*, le narrateur de leurs actions. Il importe de changer le rôle passif d'observateur en rôle actif, de chercher à provoquer des manifestations, d'étudier le caractère de l'*individualité maladive*.

« Autant ce procédé est défectueux en lui-même lorsqu'une science est arrivée à un haut degré de perfectionnement, puisqu'il tend à fixer l'attention sur des différences individuelles, et à l'éloigner de la recherche des phénomènes communs, autant il est indispensable lorsqu'une science est encore à son début. C'est alors un moyen précieux pour se soustraire aux influences dangereuses de classifications arbitraires, et pour conduire à la découverte des caractères vraiment importants. » Il faut aussi éviter de séparer un fait « de son entourage, du sol sur lequel il a germé et s'est développé, et de toutes les circonstances qui le précèdent, l'accompagnent ou le suivent ». Mais l'observation des faits positifs serait insuffisante, si l'on n'y joignait celle des *faits négatifs*, c'est-à-dire si l'on négligeait de constater l'absence « de certains faits dans des conditions où ils devraient nécessairement se produire chez une intelligence régulière ».

Enfin une étude ne peut être complète que si elle est continuée longtemps. « Ce qu'il faut surtout observer chez les aliénés, c'est la marche et l'évolution de la maladie. On les observe ordinairement une seule fois, et au moment de leur entrée dans les asiles, tandis qu'il faudrait les suivre pendant des années ! »

Statistique.

Pinel et Esquirol, partisans de la statistique, la recommandaient à leurs élèves. Falret suivit d'abord leurs conseils ; il obtint même deux médailles d'or à l'Institut pour des recherches statistiques sur les aliénés, les morts subites et les suicides. Mais avec le temps il changea d'opinion, et en vint à formuler un avis contraire à celui de ses maîtres.

« Les statistiques, dit-il, fournissent le moyen d'introduire dans la science, sous la forme trompeuse d'une vérité mathématique, des erreurs d'autant plus difficiles à déraciner qu'on ne soupçonne pas en général la cause qui peut vicier dans sa base le résultat qu'elles vous présentent. Cette opinion que nous

exprimons sur les statistiques en général, s'applique surtout à celles que l'on a voulu faire sur les causes de la folie. »

Classification.

Pour Falret, la manie, la monomanie, la mélancolie, la démence sont des formes artificielles et provisoires, sans réalité aucune. « Ce qu'il faudrait surtout rechercher, ce serait la marche et les diverses périodes des espèces véritables de maladies mentales, encore inconnues jusqu'à ce jour, mais que l'étude attentive des phases successives de ces affections permettra de découvrir. » Une erreur fondamentale a été de considérer la folie comme une maladie unique. L'anatomie pathologique, la physiologie, l'étiologie ne peuvent servir de base à la classification des maladies mentales. « C'est donc sur l'étude clinique des symptômes physiques et moraux, et surtout sur la connaissance approfondie de la marche de la maladie, que l'on doit faire reposer un classement naturel des formes de la folie. » Mais, en l'absence d'une classification plus complète et plus régulière, Falret a dû, dans ses écrits et ses leçons, se servir de celle généralement adoptée.

Il décrit une aliénation générale avec excitation, ou manie, et une aliénation partielle, expansive ou dépressive. Ce sont les formes signalées sous le nom de monomanie et mélancolie. Mais Falret n'admet pas la doctrine de la monomanie. « Nous avons protesté, pendant toute notre vie, contre cette prétendue unité du délire, limité à une seule idée, ou à une seule série d'idées. Nous sommes toujours parvenu à découvrir un délire plus étendu et des symptômes psychiques multiples, dans tous les cas où l'on affirmait que la maladie consistait dans une seule idée délirante, implantée au milieu d'une intelligence d'ailleurs saine sous tous les autres rapports..... Nous croyons à la solidarité de toutes les facultés humaines, à l'état normal comme à l'état pathologique. »

Il repousse également la doctrine de la manie sans délire, émise par Pinel. « Ce malade qui découvre toujours quelque raison plausible pour justifier ses écarts, se trouve dans un

état d'erreur, de délire, qui a pour cause une lésion dans la faculté de sentir ou de juger. »

La démence ne représente qu'une période avancée de la manie et de la mélancolie.

Falret a, le premier, décrit une forme spéciale de maladie mentale, caractérisée « par l'évolution successive et régulière de l'état maniaque, de l'état mélancolique et d'un intervalle lucide plus ou moins prolongé ». Il lui a donné le nom de *folie circulaire*. C'est, plus que la manie et la mélancolie, une forme véritable et naturelle, car elle ne se base point sur le caractère du délire, mais « consiste dans un ensemble de symptômes physiques, intellectuels et moraux, toujours identiques à eux-mêmes dans les diverses périodes et se succédant dans un ordre déterminé, de telle sorte qu'en constatant certains d'entre eux, on peut d'avance annoncer l'évolution ultérieure de la maladie ».

De même que la folie circulaire, la paralysie générale est, pour lui, une forme véritable et naturelle. Il reconnaît qu'elle peut avoir une longue durée, et présenter des rémissions prononcées, simulant parfois la guérison.

Causes de la folie.

Falret étudie les causes prédisposantes, occasionnelles et prochaines de l'aliénation mentale, mais il prend soin d'indiquer d'abord les difficultés du sujet. « Est-il un sujet d'observation plus obscur que celui des causes de la folie ? Comment affirmer, dans un cas particulier, que la maladie a été produite par telle cause plutôt que par telle autre ? Comment attribuer l'influence prépondérante à l'une d'elles, de préférence à l'autre, lorsqu'il y a eu concours de plusieurs causes, comme cela a lieu presque toujours ? Comment distinguer l'action des causes prédisposantes de celle des causes occasionnelles ? Comment faire la part véritable de l'hérédité qui existe si fréquemment à l'origine des diverses espèces de folie, et celle des causes occasionnelles ou déterminantes, dont l'action a été le plus souvent secondaire ?

Comment enfin rechercher l'influence des causes sur la folie en général, tandis qu'on ne devrait étudier leur action que relativement à chacune des espèces en particulier ? »

La cause organique ou prochaine de la folie a fait l'objet de nombreuses, patientes et infructueuses investigations. « Il y a ici, comme pour toutes les maladies, une modification primitive entièrement inconnue, et qui, de sa nature, est probablement inaccessible à toutes sortes de recherches. »

L'aliénation mentale est plus souvent engendrée par les causes morales que par les causes physiques, mais Falret pense qu'on ne tient pas suffisamment compte des dispositions organiques préexistantes, sans lesquelles « tantôt la cause morale n'aurait pas eu d'accès, tantôt elle n'aurait pu acquérir d'intensité ». Il s'agit donc le plus souvent d'une question de terrain plus ou moins bien préparé à recevoir le germe maladif. L'hérédité doit être placée en première ligne parmi les causes prédisposantes de toutes les aliénations mentales. « Nous ne comprendrons jamais qu'une cause aussi générale et aussi fréquente que l'hérédité, qui imprime son cachet à la plupart des formes les plus différentes de la folie, puisse être mise en rapport avec une espèce particulière de maladie mentale ayant ses caractères distincts, à l'exclusion de toutes les autres espèces, qui lui doivent aussi très souvent leur origine, sans en porter cependant l'expression spéciale. »

Falret ne considère pas, ainsi que certains de ses contemporains, l'influence héréditaire comme un signe pronostique d'incurabilité. « Les folies intermittentes étant les plus héréditaires de toutes, la notion de l'hérédité acquise chez un aliéné nous porte à penser, au contraire, qu'il guérira de l'accès dont il est atteint. »

Chez certaines personnes, on peut constater des signes de la prédisposition aux maladies mentales. « Parmi ces signes, tout ce qui concerne le moral doit principalement attirer les regards scrutateurs du médecin. Il est, en effet, un grand nombre d'indi-

vidus qui, prédisposés à l'aliénation, manifestent de bonne heure de graves et fréquentes singularités morales ; si vous les examinez de près, vous leur trouverez des caractères qui offrent entre eux les plus grandes oppositions, mais toujours hors ligne, nullement en rapport avec leur âge et leur éducation. Les uns ont une sensibilité excessive, de vives impatiences pendant lesquelles ils sont hors d'eux-mêmes, les autres sont d'une froideur et d'une apathie extrêmes. Ceux-ci, très gais, très excentriques, recherchent toutes les joies du monde ; ceux-là, réservés, sombres, mélancoliques, vivent à l'écart, versent des larmes involontaires, remplacées quelquefois par de brusques saillies de gaieté qu'ils déplorent bientôt amèrement.

« Chez d'autres, vous observez la vanité ou l'humilité portées au plus haut degré, l'irrésolution ou la témérité des déterminations, la timidité ou la hardiesse, la crainte ou la forfanterie du danger, le besoin d'ordre dans les plus petits détails ou un désordre contre lequel échouent tous les conseils, des scrupules plus ou moins nombreux ou de l'indifférence et même quelquefois un cynisme hideux, l'instabilité des sentiments, la facilité de caractère qui va jusqu'à l'abnégation de la personnalité, ou bien la fixité des sentiments, la fermeté de volonté qui tend à la domination.

« Enfin, les personnes chez lesquelles le sentiment n'est pas équilibré par la raison, qui joignent à une sensibilité vive l'aptitude à s'arrêter longtemps aux mêmes impressions, à se laisser dominer, entraîner par elles ; celles chez lesquelles les affections, les désirs et les répugnances dégénèrent fréquemment en passions, qui montrent une ardeur et un zèle démesurés pour tout ce qu'elles affectionnent et pour tout ce qu'elles entreprennent, passent rapidement de l'enthousiasme au découragement, et du découragement à l'enthousiasme ; ces personnes, toutes de sentiment, sont les plus exposées aux maladies mentales.

« Viennent ensuite certaines manifestations de l'intelligence,

mais au second rang seulement ; car l'aliénation a bien plus souvent son origine dans les sentiments que dans les idées, dans la partie affective que dans la partie intellectuelle de notre nature. »

Dans quelques cas, les signes de la prédisposition peuvent figurer parmi les prodromes, puisqu'on ignore la durée de l'incubation, et qu'il est fort difficile de préciser la date de son début.

Incubation.

Les premiers phénomènes de l'incubation de la folie sont généralement mal appréciés par ceux qui entourent le malade, et il est rare qu'un médecin spécialiste soit consulté à cette époque. Le caractère change, la conduite abonde en contrastes, et souvent des souffrances physiques s'ajoutent aux troubles naissants du moral. Assez souvent le sujet a conscience du désordre mental qui l'envahit ; son esprit hésite, il lutte encore. L'observateur attentif voit « un homme en proie à une disposition imposée par la maladie, s'efforçant de temps en temps de s'y soustraire, mais retombant toujours sous son influence tyrannique, et contraint, par les lois mêmes de son esprit, de lui chercher une forme, de lui donner un corps et une existence déterminée. On le voit adoptant et repoussant successivement diverses idées qui se présentent à lui, et se livrant ainsi laborieusement à l'enfantement d'un délire qui soit l'expression, le relief exact d'un état intérieur dont il ne soupçonne même pas en lui l'existence. »

L'aliénation mentale n'est-elle, comme se l'imaginent les gens du monde, que l'exagération des dispositions affectives et intellectuelles préexistantes ? Falret ne le croit pas. « La folie présente, il est vrai, deux modes principaux de développement : tantôt elle se produit, comme toute autre affection, sous l'influence de causes qui lui sont propres, et n'a aucune relation avec les dispositions antérieures auxquelles les phénomènes morbides

viennent en quelque sorte se surajouter; tantôt aussi, il faut le reconnaître, on peut constater une véritable filiation entre le caractère normal de l'individu, la nature de la cause et les symptômes de la maladie, qui peuvent être regardés comme une simple exagération des dispositions natives. Mais dans ces cas mêmes, d'ailleurs beaucoup moins fréquents qu'on ne le suppose à priori, la folie, loin de consister uniquement dans le degré extrême d'idées ou de sentiments antérieurs, se caractérise précisément par l'apparition de phénomènes nouveaux, qui constituent le véritable fond de la maladie, tandis que l'idée ou la passion prédominantes n'en sont que le relief, lorsqu'elles persistent et souvent même disparaissent à l'invasion de la folie. »

L'apparition de ces symptômes multiples, insolites et récents, marquent l'invasion de la folie.

Invasion.

L'invasion date du moment où le délire apparaît. Le délire général est aisé à reconnaître, mais le délire partiel peut rester longtemps ignoré.

Période d'état.

Les malades atteints d'aliénation générale, ou maniaques, constituent un groupe distinct. Leur délire est mobile, rapide, et violent. Avec leur activité exubérante et sans but, leur agitation stérile, Falret les compare à une machine qui dépenserait toute sa force à se faire mouvoir elle-même. La mémoire, l'association des idées, l'imagination sont surexcitées aux dépens du jugement et de la réflexion. Activité dévorante, mouvements continus, exagération des forces physiques.

Ne peut-on, chez les maniaques, établir des distinctions, des groupes naturels? Il ne faut pas se borner à noter les pensées, les sentiments, mais rechercher le mobile de ces manifestations. « Le médecin doit intervenir activement pour pénétrer les pen-

sées mères, et pour conserver à tous les faits leurs rapports de subordination naturels. Pour être l'historien exact de la maladie, le médecin ne doit pas se laisser aller au gré de ses impressions; il doit les soumettre au contrôle de la réflexion, et alors, au lieu de tracer simplement le tableau de ce qu'il a vu et de ce qu'il a entendu, il peindra les circonstances qui ont déterminé, enfanté en quelque sorte, les phénomènes qu'il a constatés. Le mouvement des pensées et des sentiments se trouvera ainsi décrit d'après la nature, et non sous la dictée des malades ou de ceux qui les entourent. »

L'aliénation partielle présente dans ses manifestations de nombreuses différences. Mais on peut reconnaître deux espèces principales. « On les appelle généralement aujourd'hui monomanie et mélancolie. Nous préférons leur donner le nom d'aliénation partielle expansive et d'aliénation partielle dépressive. On décrit habituellement ces deux formes d'aliénation mentale comme si elles étaient uniquement constituées par une idée erronée ou un sentiment exclusif, au sein d'une nature intellectuelle et morale tout à fait saine. Sans doute, il existe chez ces prétendus monomanes des prédominances marquées d'idées ou de sentiments ; mais combien est étendu le fond sur lequel elles reposent et dont l'observation est trop généralement négligée ! »

L'aliénation partielle dépressive est caractérisée par une anxiété générale avec affaiblissement, lenteur et prostration de toutes les facultés. « Tout est vu par eux à travers le prisme de la peine et du désenchantement. » Parfois, à l'état d'affaissement et de tristesse, succède une prostration physique et morale, une suspension de la sensibilité et de l'intelligence ; Falret ne décrit pas la stupeur comme une forme spéciale, mais simplement comme un degré de la maladie.

« Parmi les mélancoliques les uns, éprouvant une anxiété générale, croient avoir fait une mauvaise action, avoir commis un crime, être réservés aux plus grands châtiments dans ce monde et dans l'autre, et, accablés de scrupules, incriminent les actions

les plus innocentes de leur vie, ou bien s'imaginent être possédés par le diable, abandonnés de Dieu ; les autres, par suite du sentiment de défiance qui les domine, s'imaginent être entourés d'espions ou d'ennemis invisibles, et, selon leurs idées antérieures, leur éducation, ou l'époque à laquelle ils vivent, se croient sous l'influence de la sorcellerie, de la magie, de la physique, des sciences occultes, du magnétisme, de la folie, etc. ; d'autres enfin, tout entiers à leur tristesse, se croient ruinés, eux et leur famille, déshonorés, ou bien trahis par leurs parents et leurs amis. » Falret comparait le mélancolique anxieux à une *âme en peine du purgatoire*.

Les rémissions et les paroxysmes sont surtout fréquents dans les premières périodes des maladies mentales. Les intervalles lucides se distinguent des intermittences par leur brièveté et leur absence de périodicité. Les intermittences, beaucoup moins rares, peuvent durer des mois et même des années ; c'est un symptôme grave par lui-même, car il implique la reproduction des accès, et souvent l'incurabilité.

La transformation d'une forme en une autre a attiré l'attention de Falret ; il insiste particulièrement sur la succession de la manie et de la mélancolie, état auquel il a donné le nom de *folie circulaire*. « Faisons remarquer toutefois, observe-t-il, que les deux états, dont la succession continuelle constitue la folie circulaire, ne sont, en général, ni la manie ni la mélancolie proprement dites, avec leurs caractères habituels ; c'est, en quelque sorte, le fond de ces deux espèces de maladie mentale sans leur relief. D'une part, il n'y a pas incohérence d'idées, comme dans la manie, mais simple exaltation maniaque, c'est-à-dire activité extrême des facultés, avec besoin incessant de mouvement et désordre très marqué dans les actes ; d'autre part, il n'y a pas lésion restreinte de l'intelligence et prédominance de certains délires bien déterminés, mais dépression physique et morale, portée quelquefois jusqu'à la suspension complète des facultés intellectuelles et affectives. »

Certaines maladies nerveuses et cérébrales ont une étroite et fréquente connexion avec les aliénations mentales. Doit-on les considérer comme cause, effet ou simple complication ? « Nous pensons, dit Falret, qu'elles sont tantôt l'un et tantôt l'autre, et qu'on aurait tort d'envisager leurs rapports avec la folie à un point de vue exclusif. La chorée, l'hystérie, l'épilepsie peuvent être, en effet, tantôt cause, tantôt conséquence ou complication de la folie. Il est évident, par exemple, que la chorée et l'hystérie s'accompagnent souvent d'un trouble mental particulier, qui n'est qu'une des manifestations de la maladie principale et qui ne doit pas en être séparé. D'un autre côté, il est des folies qui s'accompagnent de phénomènes choréiques ou hystériques, et qui peuvent à juste titre porter le nom de folies choréiques ou de folies hystériques. Quant à l'épilepsie, la même conclusion est plus évidente encore. »

La paralysie générale n'est pas une complication, mais une forme spéciale.

La période d'état des maladies mentales peut se terminer de deux manières : par la guérison ou le passage à l'état chronique.

La cessation brusque des accidents est exceptionnelle. D'ordinaire, l'amélioration se produit progressivement. La convalescence n'est confirmée que lorsque le délire a complètement disparu. « Cependant, au sortir de cette tempête qui avait englouti la raison, les facultés mentales ne recouvrent pas tout d'un coup la rectitude et l'étendue qui leur étaient habituelles ; pendant quelque temps encore, l'intelligence et les sentiments présentent une faiblesse relative, parfois même de légères altérations, qui vont diminuant de jour en jour. »

Les crises sont-elles, comme le pensait Esquirol, une condition nécessaire d'une guérison solide ? « Nous devons faire des réserves relativement à l'interprétation des mouvements critiques ; des faits qui coïncident n'ont pas une corrélation obligée, et lorsque le rapport existe, on peut se demander où est l'effet et où est la cause ? »

La folie qui ne guérit point passe à la chronicité. « On voit successivement disparaître, avec l'activité intellectuelle des périodes précédentes, le fond maladif de la sensibilité, sur lequel avaient germé et s'étaient graduellement développées les idées délirantes. Au lieu de cette disposition générale de la sensibilité, de ce travail de *systématisation* de l'esprit, il ne reste plus qu'un délire *stéréotypé*, présage certain d'une ruine plus ou moins prochaine de l'intelligence. »

Pronostic.

Le délire général est de meilleur augure pour la guérison que le délire partiel, le délire gai moins redoutable que le délire triste. La manie et la mélancolie qui, prises isolément, sont fréquemment curables, offrent une grande gravité lorsqu'elles se réunissent pour constituer la folie circulaire. Le pronostic de la démence est presque toujours fatal. L'idiotisme de naissance ne guérit point; toutefois « s'il est incomplet, il peut être heureusement modifié par un ensemble de moyens appropriés à ses diverses causes, à ses différents degrés, parmi lesquels une éducation bien dirigée occupe le premier rang ». Le pronostic des maladies mentales ne pourra acquérir une véritable certitude que lorsqu'on aura une connaissance complète des espèces et des variétés de la folie, « lorsqu'on aura découvert des formes réellement naturelles, ayant une marche déterminée ».

Traitement.

Le traitement des maladies mentales doit être et moral et physique. « Nous croyons que tout moyen dit moral agit en même temps sur le physique, et que tout moyen dit physique, agissant sur le système nerveux, réagit en même temps sur le moral, ou sur les facultés intellectuelles et affectives. » Pour que le traitement soit efficace, il ne s'agit pas de lutter directement contre les idées ou les actes des malades, mais « de substituer à leurs tendances maladives, aux dispositions fonda-

mentales de leur esprit ou de leur cœur, des dispositions inverses, développées lentement et persévéramment par l'influence incessante du milieu dans lequel on les place, des choses et des personnes qui les entourent. Ces dispositions générales, en pénétrant incessamment dans leur for intérieur, y luttent continuellement contre les tendances maladives, y établissent un contrepoids permanent, et leur action continue peut seule combattre avec avantage la persistance et la ténacité également si grande des tendances maladives. »

Il faut d'abord entourer le malade d'objets nouveaux, et rompre tout rapport avec son existence antérieure. « Isoler les aliénés, ce n'est certainement pas les tenir renfermés, solitaires, privés de toute société, de toute communication et de tous les avantages que l'homme tend et doit tendre à se procurer ; mais, isoler les aliénés, c'est les éloigner des personnes, des lieux et des circonstances qui ont provoqué ou qui entretiennent le trouble des facultés affectives et intellectuelles. C'est substituer à des localités ordinaires des établissements disposés d'une manière tout à fait spéciale, et ôter à l'esprit en désordre le point d'appui qu'il trouve dans une multitude d'impressions, d'associations d'idées, d'émotions et de souvenirs sans cesse renaissants ; c'est faire succéder une conduite à la fois ferme et douce à de molles condescendances qui tendent à perpétuer le délire, et les leçons de l'expérience à un aveugle empirisme. Plus les habitudes sont changées, plus l'isolement est complet, et plus sont sûres les chances de succès. »

Le genre d'isolement préférable à tous est celui d'un établissement spécialement affecté aux aliénés. La situation et la construction de ces établissements ne doivent avoir qu'un but : favoriser le traitement. Les asiles seront placés de préférence dans le voisinage des villes, plutôt qu'à l'intérieur ; de la sorte, on évitera plus aisément les visites trop fréquentes ou prématurées, et, les employés ayant moins l'occasion et le désir de sortir, le service se trouvera mieux assuré.

Au point de vue de la construction, deux principes dominent : « Faire le moins possible de bâtiments exceptionnels et les disposer en vue des habitudes sociales, de la vie en commun. »

Esquirol conseillait de loger les aliénés exclusivement au rez-de-chaussée ; pour Falret, on pourrait les placer sans inconvénient aux étages supérieurs, au moins pendant la nuit, les salles de réunion se trouvant au rez-de-chaussée. « Toutes les difficultés s'aplanissent ainsi par l'introduction du principe de la sociabilité dans les maisons d'aliénés, principe dont l'application actuelle est déjà utile, sans doute, mais qui deviendra bien autrement fécond en résultats lorsqu'on ne se bornera pas à mettre les corps en contact, mais que, par une classification vraiment médicale et des soins spéciaux, on fera concourir plus généralement les aliénés à leur traitement mutuel. »

Les agités seront éloignés des malades tranquilles, et placés dans des cours spacieuses où ils pourront errer en liberté, tout en restant l'objet d'une surveillance spéciale. Ils ne seront séquestrés en cellule qu'au cas de nécessité absolue. Comment les cellules seront-elles construites ? « D'abord, il faut à cette exception même appliquer le principe général qui doit diriger dans la construction des asiles d'aliénés, c'est-à-dire faire une habitation ordinaire, en se conformant aux prescriptions de l'hygiène, et ensuite songer à remplir les conditions de spécialité. Ces conditions dérivent de l'état même des agités, qui, selon nous, ne réclame pas l'absence de toute impression, mais des sensations douces et monotones ; aussi regardons-nous comme indispensable de pratiquer dans les cellules des croisées donnant sur un parterre, et dont l'horizon soit borné par une végétation abondante ; conclure de la grande activité cérébrale et de la sensibilité très avivée de ces malades à la nullité des impressions est un extrême qu'il convient d'éviter. Cependant, dans le triple but de la surveillance, de la ventilation, de l'émission de la voix, et aussi pour prémunir certains malades contre la frayeur résultant de l'obscurité lorsqu'ils y a nécessité de fermer hermétiquement

la croisée, nous pensons que la cellule doit avoir en même temps dans le plafond une ouverture qui communique avec l'air extérieur. »

Convient-il de fonder des asiles distincts pour les incurables ? Falret est absolument opposé à cette spécialisation. Ce serait d'abord, dit-il, trancher la question de la non-curabilité, et la science ne permet pas d'être positif à cet égard. On s'expose de plus à cesser trop tôt les moyens de traitement. Les familles peuvent s'affecter de cette translation d'une maison dans une autre, de cette classification qui déclare leurs parents inguérissables. Enfin certains malades conservent assez de jugement pour s'affliger d'une telle décision. Ces objections ont moins de poids lorsqu'il s'agit simplement de séparer dans le même asile les curables d'avec les incurables ; pourtant elles subsistent toujours. « Pour nous, nous sentons très bien qu'exceptionnellement, par suite de certaines dispositions administratives et d'une population considérable, comme à Paris, par exemple, cette séparation puisse être effectuée avec avantage ; mais nous ne comprenons pas l'utilité d'en faire un principe de construction des asiles d'aliénés. Nous croyons, au contraire, qu'en faisant reposer la classification des aliénés sur la considération de la forme de leur délire, sur le désordre de leurs penchants, etc., on obtiendra tous les bons résultats qu'on se promet de la séparation des curables et des incurables, sans en redouter les graves inconvénients. »

Tout, dans un établissement destiné au traitement de la folie, doit être soumis à l'autorité médicale. « Dans un asile d'aliénés, j'ai beau chercher les fonctions d'un directeur et celles d'un médecin, je ne trouve que celles d'un médecin. Tous les faits qui concernent les aliénés sont tellement liés qu'il est impossible d'en attribuer un certain ordre au médecin et un autre à un directeur. Placera-t-on en des mains différentes l'action sur les choses et l'action sur les personnes, la direction matérielle et la direction morale ? L'une et l'autre, selon nous, réclament l'unité de vues et conséquemment de pouvoir..... Je sais bien qu'il y a

tout un ordre de faits relatifs aux détails matériels de l'économie et de la comptabilité, qui sont étrangers à la médecine ; mais ces fonctions sont celles d'un économe et non celles d'un directeur. » Ce principe a une grande importance par rapport au personnel, qui ne peut relever que du médecin. « Lui seul doit les choisir, et il ne se laissera pas diriger, comme l'administration, par une étroite économie, car il connaît toute l'importance de ses auxiliaires de tout ordre. Une fois choisis, les serviteurs doivent agir conformément à ses indications et faire taire tous leurs sentiments particuliers pour n'écouter que la voix du médecin ; car lui seul connaît tout ce qui est relatif aux aliénés, et le mode de concours que chaque serviteur doit lui donner pour atteindre le but désiré. Dans cette direction imprimée aux divers employés d'un établissement, réside le moyen le plus général du traitement moral, celui qui agit avec d'autant plus d'efficacité qu'il s'exerce d'une manière plus constante et plus inaperçue. C'est un réseau humain dont le médecin entoure ses malades pour coordonner leurs mouvements, régler leurs pensées, modérer leurs sentiments et présider à toutes leurs actions. Il n'y a que le praticien éclairé qui puisse comprendre toute l'étendue des influences qu'ont sur l'esprit des malades, ces moyens d'actions calculés avec discernement et employés avec une constante uniformité.

« Mais, pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable que tous les serviteurs soient bien convaincus de l'autorité suprême du médecin ; s'ils n'ont pas cette conviction, et s'ils entrevoient un pouvoir rival et supérieur, il est évident que leur concours est faible et vacillant, que leur conduite est faussée à chaque instant, que l'ordre de l'établissement est sans cesse compromis, et qu'au milieu de cette division de pouvoirs, l'aliéné manque de l'appui qui lui est indispensable. »

L'isolement effectué, il importe de faire diversion au délire. On y arrivera en provoquant d'autres idées, d'autres sentiments, en calmant l'exubérante activité des facultés intellectuelles et morales.

Le principe de la vie en commun exerce une influence salutaire sur les aliénés ; on rompt ainsi la chaîne de leurs préoccupations, on les incite ainsi à la réflexion, de plus « on détourne fréquemment leur attention de l'objet de leur délire, par les faits variés qui se passent autour d'eux, par les paroles et les actes dont ils sont à chaque instant les témoins, enfin par les sentiments variés, de bienveillance ou autres, que font naître chez eux la conduite ou le langage des malades qui les environnent ». Les habitations isolées et les cellules ne seront réservées qu'à un petit nombre de malades qui y séjourneront temporairement. Dans quelques asiles, « par suite de l'exagération d'un principe juste, exagération que nous ne saurions approuver, on a poussé la réaction contre le système ancien jusqu'à la suppression absolue des cellules ».

Un autre principe essentiellement bienfaisant est celui de l'occupation, du travail sous toutes ses formes, manuel ou intellectuel. « L'occupation est-elle manuelle ? Elle a l'avantage de calmer l'activité exubérante, de déterminer une déperdition considérable de force nerveuse en excès par l'exercice musculaire, et de provoquer ainsi le repos et même le sommeil. Le travail est-il intellectuel ? Il produit une diversion puissante aux préoccupations maladives, en occupant les forces intellectuelles et morales, et en les déviant de la direction morbide dans laquelle elles ont une tendance constante à s'employer. »

Les résultats seront encore plus favorables si l'on combine l'occupation et la vie en commun, par l'institution, dans les asiles, d'écoles et de réunions. « Les avantages de l'occupation se trouvent ainsi centuplés par l'influence de l'exemple, par le stimulant de l'amour-propre et par les mille mobiles d'action que l'homme puise dans les relations avec ses semblables. »

La période de convalescence mérite toute la sollicitude du médecin. « Que deviennent, en effet, ces convalescents à leur sortie des établissements qui leur sont consacrés, et quelles sont les dispositions de la société à leur égard ? Dans la généralité

des cas, ces infortunés, d'une raison encore vacillante, d'une sensibilité avivée ou affaiblie par la maladie, passant, sans transition préparatoire, d'un état de dépendance à une liberté entière, se trouvent aux prises avec la misère et toutes les causes qui ont provoqué leur délire. Comment pourraient-ils résister au milieu d'une société qui ne croyant pas à la guérison de la folie, ou du moins la regardant comme incomplète et la rechute comme imminente, redoute leur présence et leur refuse son appui ? Pour comble de malheur, dans les familles mêmes des convalescents, à toutes ces défiances, à toutes ces craintes, viennent s'ajouter des irritations et quelquefois des haines violentes, par suite des changements de caractère manifestés pendant les diverses périodes de leur maladie, comme si le délire des sentiments ne méritait pas l'indulgence de la famille, au lieu de provoquer sa répulsion. »

Les femmes sont placées dans des conditions encore plus défavorables que les hommes. « Sans asile, sans ouvrage, sans soutien aucun, elles tombent dans l'immoralité ou dans le désespoir qui les entraîne au suicide, ou provoque une rechute. » Cette pénible situation, jusqu'alors sans issue, inspira à Falret l'idée de cette Œuvre du patronage des aliénées convalescentes, à laquelle il consacra sa vie et sa fortune. « Affermir la raison des convalescentes d'aliénation mentale, les prémunir contre la misère et toutes ses funestes conséquences, les moraliser, les protéger contre les préventions de leurs familles et de la société, les faire accepter pour ce qu'elles sont redevenues, des êtres raisonnables que le malheur a rendus sacrés pour tous, les suivre partout, afin d'amortir les causes et de parer aux premiers signes de récidive, patronner les enfants comme les mères, pour imprimer à leurs idées et à leurs sentiments la direction la plus convenable, telle est l'œuvre de science, d'humanité, de morale et de religion, que je me suis proposé de réaliser, et qui, j'espère, aura des imitateurs en France et à l'étranger. »

Ces généreuses paroles ont enfin trouvé un écho; partout l'on s'intéresse au sort des aliénés convalescents privés de ressources et d'appui. La question est à l'ordre du jour.

En résumé, l'œuvre de Falret présente un double aspect. Il fut un clinicien émérite et un grand philanthrope. Élève de Pinel et d'Esquirol, ses doctrines diffèrent des leurs sous plusieurs rapports importants. « Nous conservons toujours pour ces maîtres illustres, disait-il, toute la vénération qu'ils méritent. Nous rendons pleine justice aux progrès qu'ils ont réalisés dans la philanthropie et dans la science. Mais, sans renier les traditions du passé, nous avons des aspirations vers l'avenir. Nous pensons que la meilleure manière d'honorer leur mémoire est de discuter leurs doctrines et de profiter des résultats considérables qu'ils ont acquis à la science pour tâcher de la perfectionner. » Le disciple qui suit aveuglément les traditions d'un maître, qui regarde sans cesse en arrière et jamais en avant, ne saurait produire une œuvre vraiment utile. Les élèves de Pinel et d'Esquirol ont su comprendre cette vérité et l'enseigner à leurs successeurs. Plein de foi dans le futur, Falret, en publiant son traité des *Maladies mentales*, s'adressait ainsi aux jeunes aliénistes : « Puissent les indications qui précèdent, et qui sont le résultat de toute une vie consacrée à l'étude des maladies mentales, être de quelque utilité pour les nombreux travailleurs qui, dans tous les pays, dirigent leurs efforts vers le perfectionnement de notre science spéciale ! Puissent les principes que nous avons posés leur servir de guide dans l'étude et la pratique d'une spécialité si difficile et si attrayante tout à la fois ! Puissent-ils, plus heureux que nous, en suivant cette voie encore encombrée de tant d'obstacles, arriver à trouver des espèces plus naturelles de maladies mentales, que nous appelons de tous nos vœux, et surtout découvrir des moyens plus efficaces pour guérir la plus triste des infortunes et contribuer ainsi à l'amélioration du sort des

aliénés auxquels nous avons voué notre existence tout entière! »

Comme philanthrope, Jean-Pierre Falret est peut-être plus grand encore que comme clinicien. Son œuvre principale, le patronage des aliénés, suffirait à perpétuer son nom. Digne émule de ses maîtres immortels, il mérite de prendre rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Index des principaux écrits publiés par Falret.

Observations médico-chirurgicales. Thèse de Paris, 31 décembre 1819.

Du suicide. *Journal complémentaire des sciences médicales,* cahier de juin 1820.

Deux observations de nostalgie. *Bibliothèque médicale,* 1821, t. LXXIV, p. 367.

Réflexions sur le siège de la fièvre ataxique. Athénée de médecine de Paris, séance du 2 mars 1822. *Bibliothèque médicale,* 1822, t. LXXVI, p. 208.

De l'hypochondrie et du suicide. Considérations sur les causes, sur le siège et le traitement de ces maladies, sur les moyens d'en arrêter les progrès et d'en prévenir le développement, Paris 1822, in-8°.

Inductions tirées de l'ouverture des corps des aliénés, pour servir au diagnostic et au traitement des maladies mentales. Mémoire lu à l'Athénée de médecine de Paris le 6 décembre 1823, publié dans le *Bulletin de la Société médicale d'émulation,* 1824, et dans la *Bibliothèque médicale,* 1824.

Recherches statistiques sur les aliénés, les suicides et les morts subites. Travail présenté à l'Académie des sciences, et couronné sur le rapport de la commission du prix de statistique pour 1828 et 1829.

Observations sur le projet de loi relatif aux aliénés. 1837.

Discours prononcé sur la tombe d'Esquirol, le 14 décembre 1840. *Bulletin de l'Académie de médecine,* 1849, t. VI, p. 329.

Considérations générales sur les maladies mentales. Paris, 1843, in-8°.

Rapport à l'Académie de médecine sur le prix Civrieux. (Les candidats avaient à traiter la question suivante : *Des hallucinations, des causes qui les produisent, et des maladies qu'elles caractérisent.*) Prix décerné à Baillarger. Séance publique annuelle du 17 décembre 1844.

Visite à l'établissement d'Illenau, et considérations générales sur les asiles d'aliénés. Paris, 1845, in-8°.

Du traitement moral des aliénés. De l'utilité des écoles et des réunions pour le traitement des aliénés. *Gazette des hôpitaux,* 1848, n^os^ des 5, 15 et 22 août.

De l'enseignement clinique des maladies mentales. *Annales médico-psychologiques,* 1847, p. 232 ; 1849, p. 524. Paris, 1850, in-8°.

De la construction et de l'organisation des établissements d'aliénés. Paris, 1853.

Folie circulaire. *Bulletin de l'Académie de médecine,* 1853-54, t. XIX, p. 356.

Discussion sur le délire. *Bulletin de l'Académie de médecine,* 1854-55, t. XX, p. 1069.

De la non-existence de la monomanie. Paris, 1854.

Leçons cliniques de médecine mentale, faites à l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1854, in-8°.

Congestion cérébrale apoplectiforme. *Bulletin de l'Académie de médecine,* 1860-61, p. 355.

Des maladies mentales et des asiles d'aliénés. Paris, 1864.

Falret a collaboré à la *Bibliothèque médicale.* Il a publié dans le *Dictionnaire des études médicales pratiques* les articles : Aliénation mentale et Délire.



TH CALLET SC

IMP CH WITTMANN

Félix VOISIN

(1794-1872)

En regardant autour de moi dans la société, j'ai trouvé des enfants disgraciés par la nature, des enfants mal nés, nés pauvres d'esprit.

Vie de Félix Voisin.

Félix Voisin naquit au Mans, le 19 novembre 1794, d'une famille de commerçants. Il perdit jeune son père, et sa mère resta veuve, à 37 ans, sans fortune aucune, et avec dix enfants. Mais cette femme énergique ne se laissa point abattre par l'adversité. Elle avait déjà traversé de difficiles périodes aux temps troublés des guerres civiles, alors que, vainqueurs et vaincus tour à tour, s'entre-tuaient autour d'elle les Blancs et les Bleus. Élever ses enfants fut désormais son unique souci. Elle se voua à cette tâche, et connut le double bonheur de réussir et de ne pas s'être adressée à des ingrats. « Vous n'avez, écrivait plus tard Félix Voisin, désespéré ni de vous, ni de la société, ni de nous-mêmes. Votre amour maternel infatigable, votre courage, votre dignité simple, vous ont fait bien des fois citer en exemple dans notre ville natale. Nous vous devons ce que nous sommes. Que votre nom soit béni parmi nous ! »

Lorsque les progrès de l'âge nécessitèrent des études plus approfondies, le jeune Félix entra au lycée d'Angers. Là, il fit des humanités solides, et se prépara, grâce à une forte éducation morale, à affronter les luttes de l'existence.

Arrivé à Paris, en 1812, il embrassa la carrière médicale et

fréquenta assidûment les hôpitaux. Ses préférences le portaient vers la chirurgie, mais les événements imprimèrent à son activité une autre direction. Les alliés envahissaient la France ; nombre de ses camarades prenaient les armes pour combattre l'étranger. Il voulut abandonner ses études et s'engager dans l'artillerie ; mais une lettre de sa mère arrêta cette belliqueuse ardeur. « Monsieur, disait-elle, je vous ai envoyé à Paris pour étudier la médecine et non pour apprendre à tirer le canon. » Fils respectueux, il se soumit et alla soigner les typhiques à l'ambulance de la Salpêtrière. Il y rencontra les deux hommes dont l'amitié devait exercer une décisive influence sur sa carrière et sur sa vie : Esquirol et Falret.

La science mentale le séduisit, et il se consacra aux recherches psychologiques. « Cette sphère élevée, fait observer Delasiauve, convenait essentiellement à sa nature enthousiaste et méditative. » Il goûtait fort les écrits des philosophes du XVIII[e] siècle, et se les assimila à tel point que, prenant pour épigraphe de son livre *l'Homme animal*, une pensée de Diderot, il disait, avec une foi aussi naïve que sincère : « Cette phrase a toujours semblé m'avoir été dérobée. » Il professait pour Gall un véritable culte, et demeura l'un des plus fermes soutiens de sa doctrine. « Gall, affirmait-il en un élan d'enthousiasme, est le premier homme qui ait commencé la science de la philosophie, et qui, en rendant au cerveau ses apanages, l'ait assise sur des bases indestructibles et invariables. » Et, pour que nul n'en ignorât, il proclamait hautement sa croyance : « Je suis phrénologiste, plein de franchise et de conviction. »

Le 24 juin 1819, Voisin soutenait sa thèse inaugurale. Le sujet qu'il avait choisi, l'*Utilité du courage et de la réaction morale dans les maladies*, indiquait déjà la tendance philosophique de son esprit. « Le courage, disait-il, est une force ou vertu qui élève l'âme et la porte à souffrir la douleur avec constance et fermeté. » Suivant lui, le courage puise sa source dans les grandes passions et dans la philosophie ; il subit l'influence des

tempéraments, des climats, des opinions religieuses, de l'éducation, de la forme du gouvernement; il est naturel ou affecté.

« Je mets la main sur la poitrine d'un homme auquel on pratique une opération cruelle ; son cœur n'est point ému, son poumon largement développé offre au sang une voie facile; je dis, c'est un homme de courage, son âme inébranlable n'a point été vaincue par la douleur. J'en vois un autre placé dans les mêmes circonstances; sa douleur concentrée ne se manifeste par aucun signe extérieur; cependant son cœur bat violemment, ou s'est tout d'un coup ralenti, ou bien a éprouvé un trouble quelconque. Je dis alors, cet homme montre un calme qui n'est pas dans son âme. »

Cette distinction entre le vrai et le faux courage semble bien subtile pour être juste. L'homme dont la respiration et la circulation ne sont point troublées au cours d'une longue et cruelle opération, a simplement la sensation moins développée qu'un autre. Éprouver, au contraire, une souffrance physique réelle et apparente pour tous les assistants, et dompter la douleur, n'est-ce pas là plutôt le vrai courage? Et Félix Voisin lui-même ne nous en a-t-il pas fourni un exemple frappant? Il dut, en 1863, subir l'opération de la pierre, pratiquée sur lui par Dolbeau. L'introduction du lithotriteur ayant provoqué des phénomènes nerveux, des mouvements réflexes des membres inférieurs, il refusa néanmoins le chloroforme, et déploya une grande énergie. Le corps tremblait, mais l'âme restait calme.

Voisin décrivait encore dans sa thèse les effets du courage sur l'économie. « Le courage est un stimulant moral qui agit puissamment sur l'organisme. Par lui les fonctions reprennent leur activité, les forces se relèvent, l'imagination trop fortement ébranlée reprend sa sécurité. Il donne à nos moyens thérapeutiques plus d'empire, à nos ressources plus d'étendue ; nous lui devons souvent, sans l'emploi d'aucun médicament, la disparition de ces orages violents, qui, suscités par de profondes émotions morales, bouleversent l'économie. »

Il trace aussi les devoirs du médecin aliéniste, et présente le tableau des peines qui l'attendent dans l'exercice de sa profession. « Que de dévouement, que de zèle, que de courage, ne faut-il pas de la part du médecin pour connaître la cause des diverses aliénations mentales, pour en étudier la marche et pour leur appliquer un traitement rationnel. Dans les autres affections qui affligent l'espèce humaine, l'homme bienfaisant qui se voue à leur soulagement peut espérer une noble récompense dans la reconnaissance et l'attachement des malades. Mais, dans le traitement de ces maladies, le médecin ne peut se promettre que le bien qu'il opère; d'un côté, il est poursuivi par les préjugés même lorsqu'il a eu des succès, de l'autre, il est de son devoir de provoquer, en quelque sorte, l'oubli des soins qu'il a prodigués, afin d'éloigner une cause très féconde en récidives. Quelle adresse, quelle connaissance du cœur humain, quelle habitude ne faut-il pas pour tenir à chacun des malades le langage le plus propre à ranimer l'espérance! Que d'habileté pour convaincre de la nécessité de vivre certains mélancoliques qui ne cherchent qu'à tromper la surveillance active de l'amitié pour mettre un terme à leur existence. Il ne suffit pas de leur dire : courage, cela ira mieux; l'accent du cœur doit animer ces paroles consolantes, pour qu'elles arrivent à leur âme attristée. »

Inutile de compter sur la gratitude des hommes. « La reconnaissance pour eux est souvent un fardeau. Invoqués comme des dieux au milieu du danger, nous sommes souvent oubliés comme eux; imitons-les alors, et contents du bien que nous avons fait, payons-nous par son souvenir; soyons les bienfaiteurs des hommes; un titre aussi beau doit nous faire oublier bien des peines. »

Toute sa vie, Voisin resta fidèle aux principes qu'il s'était tracés dans sa thèse. Cet ouvrage de sa jeunesse décèle déjà les qualités, et, il faut le dire aussi, les défauts de l'âge mur. La bonté, la générosité, la force d'âme s'y révèlent à chaque page, mais on constate également cet amour des longues tirades, cette

phraséologie souvent sans idées, auxquels il se laissait si volontiers aller. Un contemporain, faisant, en 1820, le compte rendu de ce travail, lui donnait le conseil suivant : « S'il ne dédaigne pas les avis d'un de ses condisciples, nous l'engagerons à se défier de son extrême facilité, elle pourrait l'entraîner loin de la bonne route, dans un art où le jugement doit l'emporter de beaucoup sur l'imagination. »

Esquirol avait pris son élève en amitié, et l'emmenait souvent avec lui dans ses voyages d'inspection. Les asiles, en 1820, étaient encore le théâtre d'abus nombreux. Les réformes réalisées par Pinel à Bicêtre et à la Salpêtrière n'avaient pas, malgré les écrits et les efforts persistants d'Esquirol, pénétré dans tous les établissements de province. A Cadillac, près de Bordeaux, les malades agités étaient couchés dans des souterrains humides et glacés, en communication directe avec les égouts et la Garonne, et les rats venaient ronger les pieds des malheureux étendus sur la paille. « Voisin, raconte le Dr Motet, ému de pitié, de colère, ne pouvait contenir son indignation. Le soir, dans les salons du préfet de Bordeaux, il crut le moment venu d'exprimer hautement un blâme contre la négligence de l'administration. Il allait parler, quand Esquirol, à qui ne déplaisait point d'ailleurs cette fougue juvénile, l'arrêta du geste, et tout bas lui dit que la lutte serait inutile, que ce n'était pas ainsi qu'on arriverait au but désiré ; qu'il fallait apprendre à tout voir, mais à se taire, jusqu'à ce que l'heure fût venue. Voisin ne parla pas, mais il se souvint toujours. » Esquirol possédait au plus haut degré le sens pratique de la vie, l'expérience des hommes et des choses ; ce qu'il voulait, il savait l'obtenir. Voisin, avec son impétuosité, ses colères subites, son impérieux besoin de faire partager ses sensations *urbi et orbi*, n'eut jamais l'art de persuader. La patience et le calme donnent, à qui les possède, une force immense.

Les 29 et 30 août 1821, Esquirol et Voisin parcouraient en détail le village de Gheel, encore imparfaitement connu, et à

propos duquel circulaient des légendes étranges. La colonie, dont la population s'élevait, à cette époque, à 400 individus, présentait un spectacle peu digne d'être imité, et bien différent de ce que l'on voit aujourd'hui. Les deux visiteurs rapportèrent de leur excursion une impression pénible.

Cette année 1821 marque dans l'existence de Félix Voisin. Il épousa une veuve, Mme Gossiôme, qui avait déjà deux filles. L'une d'elles se maria plus tard avec l'un des frères de son beau-père; le Dr Auguste Voisin naquit de cette union. (Le Dr Jules Voisin est fils de Benjamin, le plus jeune frère de Félix.) La fortune de sa femme lui permit de fonder la maison de Vanves, avec son ami Falret. « Et pourtant, remarque Lasègue, qui les eût dit faits l'un pour l'autre ? Venus de pays que sépare encore plus la race que la distance, ils s'étaient rencontrés au hasard, apportant, Voisin, sa jeunesse insatiable, Falret, sa précoce maturité. Élevés à la même école, au temps où la pathologie mentale venait d'éclore, ils étaient jeunes comme leur science, convaincus que la médecine avait trouvé sa formule et dit son dernier mot, ardents à répandre la bonne nouvelle et prêts à convertir le monde. Leur force et leur hardiesse, car il en fallait pour se risquer à l'inconnu dans de si lourdes entreprises, ils les tenaient de la foi qui ne les a jamais abandonnés. Moralement, ni l'un ni l'autre ne s'était permis de vieillir, et, fatigués par la maladie, usés par la lutte ou brisés par les pires événements, ils se tenaient droits, fermes dans leurs propos, assez sûrs d'eux-mêmes pour bien savoir que, quoi qu'il arrivât, ils ne faibliraient pas. » Ces deux hommes, que la nature avait créés si dissemblables, s'unirent d'une étroite amitié. Entrés la même année dans l'existence, ils vécurent un demi-siècle ensemble, et disparurent presque en même temps. Ils semblaient se compléter l'un par l'autre. « C'est du plomb et non des ailes, dit Bacon, qu'il faut donner à l'intelligence. » Voisin possédait les ailes, Falret avait le plomb.

En juillet 1822, Voisin quitta la rue Aubry-le-Boucher, où il

habitait depuis deux ans, et vint s'installer à la maison de Vanves. C'est là qu'il devait vivre et mourir.

Dans un travail publié en 1821, et intitulé : *Du bégaiement*, il en étudiait les causes, les différents degrés, montrait l'influence des passions, des sexes, des âges, et exposait les moyens thérapeutiques propres à prévenir, modifier ou guérir cette infirmité. Suivant lui, le bégaiement résulterait moins d'un vice de conformation des organes vocaux, que d'un défaut d'accord entre ces organes et le cerveau. Il importait donc de régulariser l'action de ce dernier, et, pour y réussir, il conseillait l'articulation fortement accentuée. Ces principes, il les avait expérimentés sur lui-même; car il était atteint de cette infirmité gênante, et bégaya longtemps d'une façon marquée. Par les efforts persévérants de sa volonté, il parvint, nouveau Démosthène, à vaincre cette difficulté naturelle de prononciation. Il passait une partie de ses nuits à marcher de long en large dans sa chambre, en déclamant à haute voix, et avec une forte accentuation, de longues tirades de vers ou de prose, empruntées aux auteurs classiques. Il récitait avec une énergie, une emphase et une netteté de diction, dont il conserva l'habitude persistante, et dans ses conversations particulières, et dans ses lectures académiques. A la suite de cet exercice prolongé, son cerveau était devenu une source d'où jaillissaient à jet continu les périodes oratoires; aussi ne perdait-il jamais l'occasion de placer un discours, ce qui ne manquait pas de surprendre toute personne non prévenue. Un élève lui apportait-il sa thèse : « Asseyez-vous, s'écriait-il d'un air inspiré, et écoutez-moi. Jeune homme, vous allez entrer dans la carrière... » et il continuait à parler pendant dix minutes ou un quart d'heure, circulant à travers la pièce, et prophétisant devant son spectateur ahuri. Il s'arrêtait enfin brusquement. « J'ai fini. Maintenant à vous de parler. Je vous écoute. » L'autre était généralement trop surpris pour pouvoir exprimer une idée, et il se retirait en songeant, à part lui, que cet aliéniste était bien original.

En 1822, Voisin obtenait le prix Esquirol, avec un mémoire ayant pour titre : « *Le désordre menstruel peut-il être regardé comme une des causes physiques les plus nombreuses de l'aliénation mentale.* » Il cherchait à démontrer que le cerveau, loin d'être influencé par l'état de l'utérus lors de la puberté ou de l'âge critique, tient au contraire sous sa dépendance les organes génitaux.

En 1826, il publiait un livre sur les *Causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis.* Il combattait, comme Georget, l'idée des folies sympathiques, et déclarait, avec lui, que la folie est une maladie cérébrale idiopathique. A partir de cette époque, tous ses travaux scientifiques furent dirigés dans la même voie, et n'ont été que le développement de la doctrine phrénologique de Gall, dont il est resté toute sa vie partisan fanatique et convaincu, au double point de vue anatomique et philosophique. Pour lui cette doctrine était une sorte d'évangile dont il se proclamait le prophète, et dont il conservait les lignes principales, ne s'en écartant que très rarement, et dans des détails absolument secondaires. Il admettait les localisations cérébrales de Gall, ainsi que sa division des facultés, et sur cette base, qu'il considérait comme inébranlable, il prétendait édifier le *Code moral de l'humanité.* Pour lui la moralité humaine était la résultante obligée de la satisfaction naturelle de toutes les facultés, et la morale dérivait ainsi directement de la psychologie. « La nature, disait-il, a mis en nous tous les moyens d'être heureux. Notre mal vient d'ignorance, notre mal vient de nous-mêmes. L'homme doit être tout ce que la nature l'a fait, tout ce qu'elle a voulu qu'il fût. Il doit vivre tout à la fois par ses penchants inférieurs, par ses sentiments moraux, par ses puissances intellectuelles, par ses facultés de perception... Notre bonheur est dans nos mains ; vivons pleinement sans crainte et sans remords de toutes les vies qui nous ont été données. Les magnificences de la terre ont été créées pour

nous; il y a mal, il y a ingratitude, il y a folie, il y a désobéissance à n'en pas savourer les délices; tous nos modes d'existence nous ont été donnés par Dieu. La vie animale est bonne, la vie morale est délicieuse, la vie intellectuelle est superbe; tout est bien de cette manière, et quiconque maudit la vie des sens, quiconque mutile un seul de ses organes, est impie autant que celui qui n'écoute point les inspirations supérieures de son cerveau, autant que celui qui ne vit point de toutes les noblesses et de toutes les grandeurs déposées dans sa constitution. » Mais, de même qu'Épicure dont il suivait les doctrines, il conseillait la volupté jointe à la tempérance, inséparable de la vertu. *Use, mais n'abuse*, tel était son aphorisme. Toutes les facultés devaient recevoir leur satisfaction, l'homme devait *resplendir de toutes les lumières de la création et rendre à la nature et à Dieu ce qu'il avait reçu de la nature et de Dieu*. Il croyait fermement être parvenu à découvrir le *Code moral de l'humanité*, dont les préceptes avaient été déposés *depuis* 6,000 *ans dans les archives de la nature*, en *déplissant* les circonvolutions cérébrales. Aussi voulait-il, en vertu de cette idée, donner à son grand ouvrage philosophique le titre de *Nouveau Sinaï;* mais reculant, grâce aux sages conseils de son ami Falret, devant l'énormité du titre, il l'intitula simplement *Analyse de l'entendement humain*. Pourtant la chose s'ébruita et ses élèves ne le désignaient plus entre eux que sous le nom de Moïse.

Pour lui, la tête humaine se divisait en trois grands compartiments : les facultés animales, les facultés morales, les facultés intellectuelles et artistiques; il considérait ces dernières comme les *fleurons de la couronne des facultés humaines*, et admettait que la nature les distribuait arbitrairement et suivant son bon plaisir, pour ainsi dire par surcroît, et comme ornement supplémentaire des facultés fondamentales essentielles.

En 1839, il publiait un premier travail sur les facultés, intitulé : de l'*Homme animal*. Il avait pris pour épigraphe cette phrase de Diderot : « L'homme a en lui tous les instincts, tous les pen-

chants des brutes ; de là vient que, sous la forme bipède de l'homme, il n'y aucune bête innocente ou malfaisante dans l'air, au fond des forêts, dans les eaux, que vous ne puissiez reconnaître. Il y a l'homme loup, l'homme tigre, l'homme renard, l'homme pourceau, l'homme mouton, et celui-là est le plus commun. Il y a l'homme anguille, serrez-le tant qu'il vous plaira, il vous échappera ; l'homme brochet qui dévore tout, l'homme serpent qui se replie en façons diverses, l'homme ours qui ne me déplaît pas, l'homme aigle qui plane au haut des cieux, l'homme corbeau, etc., etc. Rien de plus rare qu'un homme qui soit de toute pièce. Aucun de nous qui ne tienne un peu de son analogue animal. » Dans cet ouvrage, Voisin étudiait successivement : les penchants et les sentiments que nous partageons avec les espèces inférieures ; leur rôle, leur emploi, leur but dans la vie de chaque individu, et dans le mouvement général de la société ; les mêmes facultés considérées dans leur excès d'action, et conduisant à la dépravation, au suicide, au crime ou à l'aliénation mentale ; enfin, il exposait des faits avec inductions et applications à l'éducation, à la morale, à la politique, à la législation, au traitement des aliénés et au bonheur de la vie. Il faisait précéder ce livre d'un exposé de son système philosophique sur l'ensemble de nos opérations cérébrales, sur l'exercice et l'application de nos penchants, de nos pouvoirs intellectuels. « Par une faveur toute spéciale de la nature, disait-il, l'homme est l'être parachevé par excellence ; et, indépendamment de ses qualités animales, il renferme encore en lui des pouvoirs qui n'ont point d'analogue dans aucune espèce vivante, pouvoirs qui multiplient ses forces, qui le distinguent et l'ennoblissent, et qui lui donnent enfin les grands caractères de l'humanité : je veux parler de son intelligence et de ses sentiments moraux. Le siège en est placé dans les parties antérieures et supérieures de son cerveau ; la suprématie leur appartient en toutes choses, et si les penchants inférieurs veillent assidûment aux soins de sa personnalité, il sent en lui et il apprend, par ces deux ordres

supérieurs de facultés, tout ce qu'il se doit à lui-même comme homme, tout ce qu'il doit à ses semblables, et tout ce qu'il doit à la société. Tout à l'heure, il n'était qu'animal ; il ne vivait que dans lui, que pour lui, que pour tout ce qui avait quelque rapport avec son intérêt égoïste, exclusif ; et maintenant que ses obligations morales et ses puissances intellectuelles lui sont révélées, le voilà homme et tout va prendre en sa tête un caractère de grandeur, de désintéressement, de justice, de poésie, de bienveillance et d'amour. Un monde nouveau, un monde inconnu à l'animalité va s'ouvrir devant lui, et dans ce monde nouveau, comme dans le monde animal, c'est encore la volupté, mais une volupté bien autrement ineffable, qui vient lui indiquer sa route et lui tracer ses devoirs. »

Plus tard, Voisin reprit ce travail en sous-œuvre, et publia successivement les trois volumes de l'*Analyse de l'entendement humain*, divisé en une sorte de trilogie : les facultés animales, les facultés morales, les facultés intellectuelles et artistiques. Il exposait avec un très grand luxe d'expressions, en habile coloriste, comme l'appelait Lasègue, dans un style imagé et souvent emphatique, les principes que nous avons déjà sommairement indiqués. Il résumait ainsi l'idée dominante de sa vie : « L'homme complet doit développer parallèlement toutes les facultés qui lui ont été données par la nature, sans écraser et sans chercher à annihiler aucune d'elles. L'homme complet doit manifester une haute moralité et une grande intelligence, assises sur une bête vigoureuse. » N'est-ce pas le *Mens sana in corpore sano ?*

Indépendamment de ces études philosophiques qui furent le but principal de son existence scientifique, il se consacra à l'étude et à l'éducation des idiots. Dès 1830, il publiait une brochure intitulée : *Application de la physiologie du cerveau à l'étude des enfants qui nécessitent une éducation spéciale.* Il y examinait le mode d'éducation à adopter pour les enfants qui sortent de la ligne ordinaire, et qui, par leurs particularités natives ou acquises, forment communément la pépinière des aliénés, des grands

hommes, des grands scélérats et des infracteurs vulgaires des lois. En 1832, le journal de la Société phrénologique de Paris insérait un mémoire sur le même sujet. En 1834, se fondait à à Issy, 14, avenue de Vaugirard, un établissement dit orthophrénique, dont M. de Moncey reçut la direction morale et la surveillance, Félix Voisin la direction médicale, hygiénique et physiologique. Voisin avait déjà, depuis dix ans, rêvé la création d'une maison fondée sur les principes dont il rédigea lui-même le programme. « Dans les dons de l'intelligence, disait-il, comme dans la force et le nombre des qualités du cœur, la nature n'est pas toujours égale dans ses répartitions. S'il est des individus dotés libéralement par elle, il en est d'autres aussi qu'elle a horriblement disgraciés. C'est particulièrement pour ces derniers et pour les enfants qu'une éducation première mal entendue a jetés dans de fausses directions, que les besoins d'un établissement tel que celui que nous venons de fonder se faisaient impérieusement sentir. Êtres malheureux qui, s'ils étaient frappés d'infirmités physiques de tout autre ordre, pourraient trouver dans nos hôpitaux toutes les ressources nécessaires à leur régénération, mais pour lesquels aucun hospice moral n'a encore été édifié, si ce n'est Charenton, la Conciergerie, les bagnes !!! N'est-ce donc pas un immense service rendu aux hommes en particulier et à la société en général, que la fondation d'un établissement spécial où l'on fait, pour l'intelligence, pour le développement des facultés affectives, pour le redressement des penchants dangereux, pour la guérison des vices du cœur, ce qu'autre part on fait pour les difformités du corps. Les enfants qui réclament un traitement *orthophrénique* peuvent se diviser en quatre catégories principales. Dans la première catégorie, sont les *enfants nés pauvres d'esprit*, c'est-à-dire avec une organisation cérébrale au-dessous de l'organisation commune à l'espèce en général, et qui, dans la hiérarchie des différents pouvoirs cérébraux, occupent les degrés intermédiaires entre l'idiot et l'homme ordinaire. Par le bénéfice d'une éducation spéciale, par une heureuse application des

principes de la physiologie du cerveau, nous parviendrons à agrandir la sphère intellectuelle et morale de ces infortunés.....

« Dans la seconde catégorie sont les enfants nés comme tout le monde, doués de l'organisation commune à l'espèce en général, mais auxquels une éducation première, mal dirigée, a fait prendre une direction vicieuse. Nous les ramènerons, par l'application des mêmes principes, à un emploi convenable de leurs facultés. *La forme entière qu'ils présentent de l'humaine condition* multiplicra pour eux les surfaces de rapport, et nous facilitera les moyens de les rendre à eux-mêmes, c'est-à-dire à l'excellence de leur nature et à la supériorité de ses attributs. La troisième catégorie comprend les *enfants nés extraordinairement*, c'est-à-dire avec un cerveau volumineux dans sa masse totale ou dans quelques-unes de ses parties, et qui par cela même, lorsque les facultés nobles et bienveillantes sont faiblement prononcées, se font généralement remarquer par un caractère difficile, une dissimulation profonde, un amour-propre désordonné, un orgueil incommensurable, des passions ardentes et des penchants terribles. Établis sur de grandes proportions, ne pouvant être médiocres en rien, ils sont aptes aux plus grands vices comme aux plus grandes vertus, aux plus grands crimes comme aux plus grandes actions, selon le concours favorable ou défavorable des circonstances au milieu desquelles ils passent les premiers temps de leur vie. Chez de pareils sujets, les moyens à employer sont faciles à trouver et à indiquer. Il s'agit d'amortir et de réprimer les facultés naturellement trop énergiques ou devenues telles sous des excitations démesurées. Il s'agit de rétablir l'harmonie et la pondération entre les différentes puissances cérébrales, et de favoriser surtout le développement des facultés qui forment l'apanage exclusif et élevé de l'espèce humaine. Pour arriver à ce résultat, il suffit de l'emploi bien ordonné des modificateurs externes ; il faut être maître de toutes les impressions qui vont frapper l'enfant, il faut lui créer un mode d'existence calculé sur les particularités de son être intellectuel et moral ; il faut

laisser en repos les forces qui dominent l'individu, et mettre en activité toutes les autres. Par défaut de mouvement et d'application, les premières s'affaiblissent et perdent leur empire, et les secondes, avivées, entretenues, nourries, développées, finissent par faire sentir leur influence et leur contrepoids... Enfin la quatrième catégorie se compose de *tous les enfants qui, nés de parents aliénés, sont en naissant fatalement prédisposés à l'aliénation mentale ou à toute autre affection nerveuse*... Il n'y a point de règles fixes à tracer pour les enfants de cette catégorie ; l'étude spéciale qui sera faite de chacun d'eux, les renseignements obtenus sur les auteurs de leurs jours, mettront suffisamment sur la voie des meilleurs moyens curatifs. Dans tout état de choses, nous trouverons dans le régime physique, moral et intellectuel tout particulier auquel ils seront assujettis, dans les habitudes quelquefois exclusives qu'on leur fera contracter, dans le calme prolongé du cerveau, dans les jeux et les fatigues de la gymnastique, des ressources nombreuses pour lutter avec avantage contre leurs dispositions innées, modifier leur organisme, changer leur constitution, et les soustraire conséquemment à la fatalité qui pèse sur leur tête. » Marc, chargé de présenter au préfet de police un rapport sur l'établissement orthophrénique, s'exprimait en termes élogieux, et sur l'œuvre, et sur son fondateur. « Je ne connais pas, disait-il, d'homme de ma profession qui possède à un degré plus éminent que M. Voisin l'ensemble des connaissances nécessaires pour la réussite de l'entreprise qu'il a conçue. C'est une route nouvelle que ce philanthrope va frayer; et si, comme je l'espère, il arrive au but, il aura rendu un service inappréciable à la société. » Mais les innovations jouissent bien rarement de la faveur publique, quand même leur utilité serait incontestable. L'établissement d'Issy n'eut qu'une existence éphémère.

Félix Voisin avait été chargé en 1833 d'organiser, à l'hospice des Incurables de la rue de Sèvres, un service temporaire d'idiots et d'épileptiques. Le service ayant été, en 1836, transféré à

Bicêtre, il devint, en même temps que Leuret, médecin de cet hospice, auquel il resta attaché jusqu'en 1861 ; à cette époque, désireux d'avoir comme successeur son neveu, le Dr Auguste Voisin, il donna sa démission. Dès son entrée en fonctions, il imprimait, avec l'appui de Ferrus, une véritable impulsion à l'éducation des idiots. Alors furent commencés les premiers essais réellement efficaces pour améliorer la situation physique et morale des déshérités de l'intelligence. L'on peut dire avec vérité que de Bicêtre partit ce mouvement en faveur de l'éducation des enfants arriérés, qui, après s'être propagé dans tous les pays de l'Europe et en Amérique, a aujourd'hui atteint sa plus grande expansion dans le nouveau service créé par le Dr Bourneville. Voisin s'attachait à cultiver les quelques facultés que ses malades avaient conservées, s'appuyant sur ce principe indiscutable, que l'*on ne peut développer que ce qui existe*.

En 1843, paraissait le traité de l'*Idiotie chez les enfants*, dans lequel il examinait les différentes particularités d'intelligence et de caractère qui peuvent nécessiter une instruction et une éducation spéciales, et étudiait leur degré de responsabilité morale.

La même année, il faisait à l'Académie de médecine une lecture sur *la classification et le traitement de l'idiotie*.

Ses recherches sur les enfants arriérés et idiots, et sur tous les déshérités de l'intelligence, l'avaient conduit à des études parallèles sur les criminels, et il publia diverses brochures traitant des rapports du crime et de la folie. Il invoquait, à l'appui de ses opinions, la doctrine phrénologique. Dès le début de sa carrière, les deux questions suivantes s'étaient posées à son esprit : 1° toute faculté prédominante a-t-elle en général un signe extérieur à la surface du crâne ? 2° peut-on rigoureusement, et à priori, induire, de l'existence de ce signe extérieur, des manifestations énergiques, fréquentes et quelquefois inévitables de la faculté ? Pour arriver à résoudre ces problèmes, il demanda et obtint l'autorisation d'expérimenter sur les forçats. « J'arrivai au bagne de Toulon, raconte-t-il, dans les derniers

jours du mois de novembre 1828. M. Reynaud y remplissait alors les fonctions de commissaire... Si les observations de MM. Gall et Spurzheim sont exactes, lui dis-je, je dois découvrir, par le simple toucher, les penchants et les sentiments des individus qui, dans cette foule de criminels, ont un caractère à eux et qui ont dû nécessairement fixer votre attention non seulement par la nature de leur délit, mais bien mieux encore, comme je viens de vous le faire entendre, par une manière d'être habituelle... Je dois, en portant la main sur leurs têtes, vous dire ce qui les distingue des autres criminels, tout aussi bien que si j'eusse été longtemps, comme vous, le témoin journalier de leurs manifestations, et je dois, par conséquent, ne pas me tromper dans la majorité des cas, sur l'espèce d'infraction légale qui les a fait condamner. » Ayant pris rendez-vous pour le lendemain matin, il arrive à l'heure convenue : « Je trouvai, sur l'un des quais de l'intérieur du bagne, trois cent cinquante faussaires, voleurs ou homicides, parmi lesquels il avait confondu, sur ma demande, vingt-deux hommes condamnés pour viol ; cherchez ces derniers, me dit-il en souriant, et si vous les trouvez, prenez leurs numéros, je vous attends au secrétariat... Sans parler, sans dire un seul mot, je soumis à mon investigation les trois cent soixante douze têtes, qu'on avait mises à ma disposition ; et chaque fois que je trouvais un individu qui me présentait une nuque large et saillante, je le faisais sortir des rangs et je prenais son numéro. Je mis ainsi hors de ligne vingt-deux individus, et ma liste complète, je me rendis en grande hâte auprès de M. Reynaud, impatient que j'étais de voir de quelle manière une expérience faite de bonne foi allait prononcer sur la première des questions majeures que je m'étais posées : toute faculté prédominante chez un individu a-t-elle, en général, un signe extérieur à la surface du crâne ? M. Reynaud prend sa liste, je déploie la mienne, sans pouvoir me défendre d'une certaine émotion ; je fais connaître les numéros que je viens d'y inscrire, et ce n'est pas sans surprise que sur vingt-deux individus condamnés pour viol, et perdus dans une foule de trois cent cin-

quante autres criminels, j'en vois treize se révéler à moi par la simple inspection de leur crâne. »

Lélut, dans un chapitre d'une série de récits intitulés *Histoires organologiques édifiantes tirées des propres annales de la phrénologie*, conteste les résultats obtenus par Voisin, et raille ses procédés. « Voisin, remarque-t-il, sur vingt-deux forçats condamnés pour viol, n'en a reconnu que treize, et non seulement il n'a pas deviné les neuf autres, mais il a pris pour eux neuf forçats qui ne s'étaient pas rendus coupables du crime dont semblait les accuser sa main ». Et il ajoute que c'est un voyage bien inutile, et si la chose en valait la peine, une visite à recommencer. Lélut omet le détail suivant, peut-être non sans intention. Le commissaire général, après avoir examiné la liste présentée par Voisin, et désigné les neuf forçats non condamnés pour viol à propos desquels Lélut traite de fable la science phrénologique, fit remarquer que néanmoins ces individus étaient dangereux pour les mœurs. « Depuis longtemps ils sont notés dans le bagne pour être, sous ce rapport, l'objet de la surveillance la plus active, et par conséquent la conformation de leur tête ne vous a point trompé sur la violence de leur penchant particulier. » Voisin, nonobstant le dire de Lélut, n'était donc pas si loin de la vérité.

Il persévéra dans la même voie, et le 3 juillet 1838, il présentait à l'Académie de médecine un mémoire intitulé : *Sur l'organisation cérébrale défectueuse de la plupart des criminels*. Il posait deux principes : le premier c'est que la statistique a démontré mathématiquement que les criminels sortent en masse des classes inférieures de la société ; le second, c'est que les deux tiers des condamnés, ou trois cent quinze sur cinq cents, ont une organisation vicieuse du cerveau, et rappellent trait pour trait la conformation du crâne de quelques suppliciés tels que Martin, Léger et Boutillier dont il présentait les têtes à la société. Sur sa demande, l'Académie désigna une commission chargée de vérifier l'exactitude de ces observations. Le professeur Bouillaud, rapporteur, s'exprimait ainsi à la séance du 26 octobre 1841 :

« Quatre cents jeunes détenus comparurent au tribunal phrénologique de M. Voisin. Ils défilèrent un à un devant la commission..... Après avoir rapidement exploré de l'œil et de la main la tête de chacun d'eux, M. Voisin en fit deux grandes parts, selon qu'il les trouva plus ou moins propres à la démonstration de sa thèse. Parmi ceux dont il fit choix, il établit deux nouvelles divisions et, anticipant en quelque sorte sur les temps où ils auront à subir leur dernier jugement, suivant qu'il les trouvait bons ou mauvais, je veux dire bien ou mal doués par la nature, M. Voisin leur disait : Passez à droite, ou passez à gauche..... Lorsque les bons et les mauvais eurent été ainsi phrénologiquement séparés en deux grandes divisions, et placés dans une vaste cour, M. Voisin les passa de nouveau en revue, et il les subdivisa en quatre catégories, dont les deux extrêmes contenaient les meilleurs et les plus mauvais, tandis que les deux séries intermédiaires se composaient de ceux qui tenaient une sorte de juste milieu entre les autres. » Le directeur et le greffier de l'établissement furent interrogés par la commission, anxieuse de s'assurer si les jugements de celui que Bouillaud appelle le *Minos phrénologique*, étaient conformes à la vérité. Ils affirmèrent que le résultat était, à peu de chose près, l'expression de ce qu'ils avaient eux-mêmes constaté sur les dispositions intellectuelles et morales des individus examinés. Alors Voisin, saisi d'un transport d'enthousiasme, s'écria : « Messieurs, d'après la déclaration que vous venez d'entendre, ou je suis un devin, ou je possède une science. »

Ses doctrines phrénologiques l'amenèrent à considérer la plupart des criminels comme des malades plus dignes de pitié que de châtiment. En 1848, il réclamait, en une brochure d'un style éloquent et passionné, l'abolition de la peine de mort. Le meurtre juridique n'était plus, suivant lui, qu'un débris d'une civilisation attardée.

Membre fondateur et plusieurs fois président de la Société phrénologique, Voisin y a souvent développé ses idées philosophiques. A diverses reprises, il fit des lectures et des confé-

rences sur les facultés humaines, devant un auditoire composé non seulement de médecins, mais de magistrats, d'avocats et de littérateurs ; les dames elles-mêmes se pressaient à ces séances.

Il fut également l'un des membres fondateurs de la Société médico-psychologique, dont il suivit assidûment les discussions, et qu'il présida en 1866.

La même année, il était élu membre associé de l'Académie de médecine.

Il avait donné, depuis 1861, sa démission de médecin de Bicêtre, et se consacrait à ses études philosophiques et aux pensionnaires de la maison de Vanves.

En 1870, à l'époque de la guerre, il commençait à souffrir de la maladie qui devait l'emporter deux ans plus tard, et cependant il conservait toute sa vigueur physique, et toute son énergie morale. Au mois d'août, ne croyant pas à la gravité des événements, il partit comme d'ordinaire, pour passer ses vacances au Mans. Lorsque survinrent les désastres de la guerre, on dut abandonner la maison de Vanves, et transporter les malades, soit en province, soit dans l'intérieur de Paris. Paris se trouvant bloqué, il lui fut impossible de rentrer, et de prendre sa part des souffrances du siège.

Dès l'armistice, il s'empressait de venir présider à la réintégration des malades dans la maison de Vanves. Il trouva cet établissement dévasté par les obus des Prussiens et par les ravages des mobiles qui l'avaient occupé pendant le siège. Durant tout le mois de février et la moitié de mars, il s'adonna activement à cette réinstallation, sans prévoir les nouveaux malheurs qui allaient se produire. Mais survint le 18 mars, et la Commune avec tous ses désastres, ses péripéties douloureuses. Qui pourrait raconter en détail tous les incidents qui se produisirent dans la maison de Vanves au cours de cette triste époque ? Placé entre deux feux, entre les troupes de Versailles et les fédérés de Paris, exposé nuit et jour à tous les dangers, menacé par les uns et les autres alternativement, obligé de faire vivre et

de protéger ses malades et son nombreux personnel, et en même temps de soigner, dans deux ambulances absolument séparées, les blessés des deux partis, Félix Voisin, malgré son âge et la maladie d'estomac qui le faisait cruellement souffrir, fut à la hauteur de cette situation difficile et périlleuse. Plein de courage et d'énergie, on le trouvait prêt, nuit et jour, à répondre aux exigences de cette lutte incessante pour la vie. Soutenant le moral de ceux qui l'entouraient, il montra un sang-froid, une présence d'esprit, une juste appréciation des circonstances si variées qui se présentaient sans cesse et auxquelles il fallait parer immédiatement, au-dessus de tout éloge. Courageux comme un soldat sur le champ de bataille, humain pour les blessés, il semblait que toutes ses qualités naturelles fussent rehaussées par la grandeur même des événements, et ce qui, chez lui, passait pour des défauts de la vie habituelle en des temps calmes et pacifiques, se transformait en qualités précieuses et exceptionnelles dans ces jours agités. Cette énergie morale vraiment remarquable ne se démentit pas un seul instant jusqu'au 21 mai, quand l'armée de Versailles, qui occupait Vanves, au nombre de 16,000 hommes, pénétra dans Paris, à 4 heures du matin, sous le commandement du général de Cissey.

A partir de cette époque, la santé de Voisin s'affaiblit ; la maladie progressait lentement. Il conservait intactes la vigueur de l'intelligence et la puissance de la volonté, mais ses forces physiques le trahirent et, le 23 novembre 1872, il s'éteignit, en pleine possession de lui-même. La mort ne le surprit point, il la vit venir, et l'accueillit avec calme et sérénité. Cet homme qui, au cours de sa longue existence, avait professé et mis en pratique la doctrine d'Épicure, finit en véritable stoïcien. Il quitta la vie, nous dit Lasègue, « sans forfanterie et sans humilité, à la façon du citoyen qui n'a ni à se résigner, ni à se défendre, quand il obéit à la loi. La loi de l'humanité lui commandait de clore une verte vieillesse encore pleine d'aspirations, il s'est incliné et personne n'a entendu sa voix qui s'éteignait murmurer une plainte ».

Œuvre de Félix Voisin.

Les recherches psychologiques séduisirent Félix Voisin. Des ouvrages nombreux attestent son labeur et exposent ses idées scientifiques. Mais cette partie préférée de son œuvre reste discutée et discutable; les générations nouvelles la connaissent peu. Les hommes disparaissent, les théories passent, et bien souvent leur auteur est oublié. Ce qui perpétuera le nom de Voisin, c'est le traitement rationnel de l'idiotie, l'éducation appliquée aux enfants imbéciles ou arriérés. Les deshérités de l'intelligence, abandonnés de tous, furent adoptés par lui. « En regardant autour de moi dans la société, dit-il, j'ai trouvé des enfants disgraciés par la nature, des enfants mal nés, nés pauvres d'esprit. » Le monde rejetait ces misérables créatures; il les réclama, elles devinrent sa chose, son champ d'études, sa passion, son orgueil. Dans ces cerveaux, nuls en apparence, il découvrit quelques facultés susceptibles de développement, et les soumit à une culture appropriée et persévérante. Et lorsque le succès eut couronné ses efforts, il tressaillit d'orgueil. « Frappe du pied la terre, disait-il un jour à l'un de ses idiots, et regarde le ciel. » Cet enthousiasme peut donner à sourire aux sceptiques, mais Voisin n'avait rien de banal, rien de vulgaire. C'était le fier prophète d'une croisade phrénologique et humanitaire; il se croyait naïvement appelé à révolutionner le monde. Son œuvre, moins grandiose, est pourtant belle et méritoire. Ce que Pinel avait fait pour les aliénés, il l'accomplit en faveur des idiots. Là où l'on ne voyait que l'animal, l'homme, grâce à lui, fut révélé.

Voisin définit l'idiotie un état particulier dans lequel les instincts de conservation et de reproduction, les sentiments moraux et les pouvoirs intellectuels et perceptifs ne se sont jamais mani-

festés, ou n'ont atteint qu'un développement imparfait. Il admet trois catégories d'idiots.

Dans la première, il place les individus tellement disgraciés « que non seulement ils ne révèlent aucun caractère de l'humanité, mais qu'ils sont encore, sous le rapport de l'activité, des penchants et de la perception des objets extérieurs, au-dessous de l'animalité même; il y a chez eux abrutissement complet; aucune force interne ne les sollicite à l'action, et aucune impression du dehors ne vient leur communiquer la vie ». Chez eux, tout se réduit à une existence végétative. La médecine est impuissante à les modifier, mais la science peut faire sur eux des observations intéressantes. « Qui sait si l'on ne finira par découvrir les lois suivant lesquelles se manifestent ces vices de conformation organique ?... Qui sait si nous ne parviendrons pas aussi à connaître les causes qui ont enflammé cet organe, qui ont troublé le travail de sa nutrition, qui ont entravé son développement normal, et qui ont mis ainsi pour l'avenir de l'individu un obstacle invincible à la manifestation libre, facile, régulière et puissante de ses facultés instinctives, morales, intellectuelles et perceptives? J'ai tout lieu de l'espérer. »

La seconde catégorie comprend les idiots dont les penchants inférieurs sont complètement et fortement développés, tandis que les facultés intellectuelles et les sentiments moraux sont à peine ébauchés. « Ainsi, l'idiot de cette espèce aura les penchants conservateurs de l'espèce humaine, mais il ne les aura pas tous ; un, deux ou trois lui feront défaut. Il possédera également les sentiments moraux ; mais l'un ou l'autre de ses attributs supérieurs manquera dans sa tête. Il se fera remarquer aussi par ses facultés intellectuelles et perceptives, mais le nombre n'en sera point complet, et on ne pourra non plus le placer sous ce dernier rapport au niveau d'une organisation commune. Son idiotie, regardée jusqu'à présent d'une manière si vague, si banale et si générale, se compose donc d'idioties partielles qui le frappent dans chaque ordre de ses facultés. » Les idiots de cette classe, la plus répandue

dans les maisons spéciales, sont susceptibles d'instruction et d'éducation, du moins dans la mesure de leur capacité naturelle. « Car l'éducation et l'instruction ne créent pas les facultés ; fortes ou faibles, il faut qu'elles existent, qu'elles soient, pour que les instituteurs puissent, à force de patience et de soins, en tirer le parti le plus avantageux à l'individu comme à l'ordre social. » Ne chercher à développer que ce qui existe, c'est le principe fondamental à appliquer dans les écoles.

Dans une troisième catégorie rentrent les idiots que l'on désigne généralement sous le nom d'imbéciles. « Leurs sensations fugitives, leurs sentiments vagues, leurs penchants indéterminés, la marche irrégulière de leurs idées, la facilité avec laquelle ils s'excitent, leur parler en phrases hachées ou par substantifs ou par verbes, tout fait également sentir pour eux la nécessité d'une instruction et d'une éducation spéciales. On doit, autant que possible, les mettre dans l'impossibilité de nuire ou de compromettre l'ordre social ; mais « quand ils ont failli, il ne faudrait point avec eux s'arrêter à la matérialité de l'acte, il ne faudrait pas les prendre pour ce qu'ils ne sont pas, il ne faudrait pas multiplier sans raison le nombre des scélérats. » Ils sont justiciables, non d'une prison, mais d'un asile.

Les imbéciles peuvent présenter quelques facultés extrêmement développées. On trouve parmi eux des calculateurs, des mécaniciens, des dessinateurs, etc. ; pour le reste, ils sont étonnamment bornés. Ces êtres absolument dénués, en dehors du talent qu'ils cultivent, de jugement et d'attention, Voisin les appelle des *génies partiels*. Ils ne sont séparés des autres que par une simple question de degré, et Voisin admet même que tous les hommes sont plus ou moins idiots, en ce sens qu'il n'en existe point qui ne soient privés de certaines forces, et dont l'équilibre cérébral soit parfait.

Les enfants atteints d'idiotisme réclament les soins de la médecine mentale et de la psychologie. Quelle marche doit-on suivre auprès d'eux ? « Tout ce qui sert à l'éducation d'un homme

vulgaire peut servir avec avantage à l'éducation d'un imbécile. C'est toujours à l'homme que nous avons affaire ; seulement, il ne faut pas oublier que c'est à un homme incomplet qu'on s'adresse, et que ne pouvant, ni maintenant ni jamais, l'élever jusqu'à nous, c'est à nous de descendre des hauteurs de notre intelligence et de notre âme, et de nous mettre autant que possible en rapport avec la faiblesse de son esprit ; le succès n'est qu'à ce prix. »

L'éducateur commencera par étudier son élève avec soin, par *faire le tour de sa constitution*. « On observe ses manifestations, on voit quels sont ses penchants, faibles ou dominants, on s'enquiert de ses facultés industrielles ou artistiques ; ..... et on prend alors dans le monde extérieur des leviers qui soulèvent et remuent, chez notre idiot, quelque chose. » Il faut que l'instituteur se pénètre bien de cette vérité « que les hommes sont les disciples de tout ce qui les entoure ».

Voici le tableau, tracé par Voisin, de l'analyse psychologique de l'entendement humain chez les idiots, tableau destiné à établir leur état instinctif, moral, intellectuel et perceptif.

Nom et âge du sujet..	
Son tempérament, ses habitudes extérieures	
Appréciation des fonctions de la vie organique	

FACULTÉS DE CONSERVATION ET DE REPRODUCTION

Penchants.

Besoin instinctif d'alimentation	L'enfant a-t-il un appétit vorace, mange-t-il comme tout le monde ou dévore-t-il ses aliments comme un animal, mange-t-il ses ongles, du bois, de la terre, des ordures, etc., etc. ?

Érotisme	L'enfant présente-t-il des dispositions à l'érotisme ? Les manifestations que l'on observe tiennent-elles à des habitudes vicieuses qu'il aurait contractées dès l'enfance ?
Attachement, amitié..	L'enfant a-t-il un caractère affectueux ? A-t-il, au contraire, des tendances à vivre solitaire ?
Puissance de réaction, courage	Quelles sont les dispositions de l'enfant à cet égard ? Est-il querelleur, hargneux, difficile à vivre ? Est-il au contraire pacifique, timide ou peureux ?
Instinct à détruire....	L'enfant est-il violent, a-t-il des dispositions à casser, briser, brûler les objets ? Se montre-t-il cruel dans ses jeux avec ses camarades ? Le voit-on tourmenter les animaux ? Se montre-t-il sous des dehors tout à fait différents ?
Instinct de ruse.......	L'enfant est-il hypocrite, menteur ? A-t-il de l'argutie ? Cherche-t il le subterfuge ? Est-il, au contraire, trop simple, trop candide et trop franc ?
Désir d'avoir, convoitise, égoïsme	L'enfant a-t-il des dispositions au vol, et même à s'emparer aveuglément de tout ce qui peut lui tomber sous la main, fait-il des collections ? Ou bien ne se montre-t-il que trop désintéressé en toutes choses ?
Dextérité manuelle, habileté manuelle, disposition à construire, à tailler, à modeler les objets..	L'enfant a-t-il des dispositions pour les arts mécaniques ? Est-il habile, adroit, et prompt dans ses évolutions ? Ou n'est-on pas à chaque instant témoin de sa maladresse ?

Sentiments moraux.

Estime de soi, orgueil.	L'enfant a-t-il bonne opinion de lui-même, a-t-il l'amour de la domination, le désir de la puissance, se fait-il remarquer par de la présomption, de l'insolence et du mépris ? Ne présente-t-il pas, au contraire, le contre-pied de ces dispositions ?
Vanité, désir de plaire.	L'enfant aime-t-il les flatteries et les compliments ? Recherche-t-il la parure et à se faire remarquer même par de mauvais moyens ? Est-il, au contraire, tout à fait insensible à l'approbation de ses semblables ?

Prudence, circonspection	L'enfant a-t-il de l'incertitude, de l'inquiétude et de l'irrésolution dans la tête ? N'a-t-il pas une teinte de mélancolie dans son caractère ? Ou bien agit-il dans toutes circonstances comme un étourdi ?
Bonté, charité, bienveillance	L'enfant se fait-il remarquer par sa douceur ou sa méchanceté ? Le voit-on s'attendrir avec facilité, montre-t-il de la compassion ? Est-il généreux, expansif, etc. ?
Sentiment de respect et de vénération....	L'enfant a-t-il en lui le sentiment de vénération ? Est-il religieux ? Est-il respectueux envers ses parents et ses professeurs ? Montre-t-il, en un mot, de la vénération pour toutes les supériorités réelles ou n'a-t-il de culte que pour lui ?
Volonté, persévérance, fermeté............	L'enfant montre-t-il dans sa conduite habituelle de l'opiniâtreté, de l'obstination, de l'entêtement ? A-t-il l'esprit séditieux ? A-t-il, au contraire, le caractère inconstant, changeant, variable et incertain ?
Sentiment du juste, de l'injuste, conscience, justice.............	L'enfant désire-t-il et cherche-t-il la vérité ? Se révolte-t-il contre l'iniquité, s'exagère-t-il ses torts ? La conscience, au contraire, est-elle muette dans sa constitution, néglige-t-il ses devoirs ?
Sentiment de l'espérance	L'enfant a-t il l'esprit aventureux, forme-t-il incessamment des projets chimériques ? Voit-il tout en beau ? Vit-il, au contraire, dans le découragement et sans foi dans l'avenir ?
Sentiment du merveilleux	L'enfant a-t-il de la disposition à saisir en toutes choses le côté merveilleux, étonnant, miraculeux et surnaturel ? Le sentiment laisse-t-il, au contraire, par sa faiblesse et son inactivité, ce même enfant exclusivement et grossièrement absorbé dans les phénomènes du concret et du monde matériel ?
Imagination, idéalité, sentiment poétique..	L'enfant se fait-il remarquer par de la vivacité, de l'enthousiasme, de l'inspiration ? Ou voit-il froidement, tristement et sans prisme, tous les objets extérieurs ?
Esprit de saillie, gaité.	L'enfant a-t-il une humeur gaie ? A-t-il de la tendance à saisir le côté plaisant des choses ? Cherche-t-il à faire rire ? Est-il railleur, ironique ? A-t-il, au contraire, le caractère sérieux ?

Sentiment d'imitation.	L'enfant a-t-il de l'inclination à imiter ce qu'il voit autour de lui ? N'a-t-il aucune tendance, au contraire, à répéter les actes dont il est le témoin, à s'harmoniser par cela même avec ses semblables ?

Sens extérieurs.

Vue	Y a-t-il strabisme ? Y a-t-il rotation spasmodique du globe oculaire dans l'orbite ? L'enfant est-il affecté de myopie, de presbytie ? La cécité ferme le monde extérieur à l'idiot et le rend incurable.
Goût	Le goût est-il dépravé ? Montre-t-il des préférences pour les saveurs fortes ou douces, aigres ou sucrées, suaves ou nauséabondes ?
Toucher	Notion du froid et du chaud, du sec et de l'humide, du doux et du rude, etc., etc. On connaît toute l'importance de ce sens vérificateur pour la connaissance des objets extérieurs.
Audition	Le sens de l'ouïe mérite de fixer particulièrement l'attention. C'est le sens qui peut remuer le plus profondément l'âme humaine ; s'il y a surdité, l'idiotie n'offre pas la moindre espérance d'amélioration.
Odorat	L'activité dont ce sens jouit chez les sauvages prouve tout le parti qu'on en pourrait tirer dans l'éducation des idiots.

Éducation des sens.

Mouvements volontaires	Station. Marche. Course. Saut. Jet.
Mouvements involontaires	Se balance-t il d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière ? Est-il affecté de la danse de Saint-Guy ou de quelque autre tic ou mouvement nerveux ?
Conformation des organes de la parole.	Parle-t-il ? Quels sont les vices de la voix ou de la parole ?

Sommeil............	Le sommeil est-il profond et réparateur; est-il léger, l'enfant se réveille-t-il en sursaut a-t-il souvent des rêves ou des cauchemars, etc. ?

FACULTÉS DE PERCEPTION

Aptitude à l'éducation, individualité.......	L'enfant prend-il aisément connaissance des objets extérieurs et de leur existence individuelle ? Connaît-il ses lettres ? sait-il épeler ? sait il lire, sait-il écrire ?
Faculté du dessin, configuration	L'enfant présente-t il quelques dispositions sous ce point de vue ? Sait-il bien la forme des objets ?
Faculté d'étendue....	L'enfant présente-t-il sous ce rapport quelques-unes des dispositions saillantes, que l'on remarque chez les géomètres, les architectes et les entrepreneurs ?
Faculté du coloris....	L'enfant aperçoit-il les rapports des couleurs entre elles ? Est-il sensible à leur harmonie et à leur inharmonie ?
Localité	L'enfant aime-t-il à se déplacer, à changer de localité ? Garde-t-il mémoire des lieux qu'il a visités ?
Calcul	Quels sont sous ce rapport les aptitudes de l'enfant ?
Ordre	L'enfant se fait-il remarquer par la force ou la faiblesse de cette faculté ?
Mémoire des faits....	Examiner quelle est son activité chez l'enfant ?
Musique	Quelles sont à ce sujet ses dispositions ?
Langage et mémoire des mots..........	Étudier également à ce sujet les perfections ou les imperfections de la nature.

FACULTÉS INTELLECTUELLES OU RÉFLECTIVES

Comparaison, causalité................	Ordinairement faibles chez les idiots ; tout le succès de l'éducation dépend particulièrement du développement que l'on fait acquérir à ces deux attributs supérieurs de l'âme humaine.

ÉTIOLOGIE

Y a-t-il des transmissions héréditaires ?
L'enfant a-t-il eu des convulsions dans les premiers temps de sa vie ?

A-t-il eu, à cette même époque de l'existence, des inflammations du cerveau et de ses membranes ?
N'aurait-il point fait de chute ?
Ne serait-il pas possible qu'il eût été conçu dans l'ivresse et dans l'orgie ?
Les habitudes de la masturbation ne l'auraient-elles point énervé et n'auraient-elles point porté une atteinte profonde et radicale aux pouvoirs les plus élevés de sa constitution ?
Principaux diamètres de la tête, configurations étranges ou extraordinaires qu'elle pourrait présenter.

Voisin pose en principe que l'homme, comme animal, est le produit de la nature; comme être intellectuel et moral, il est le produit de la culture. Les êtres dégradés ont donc, plus que tout autre, besoin de trouver un appui dans le monde extérieur. « Demandez à chacun suivant ce qu'il a reçu et des hommes et de Dieu... Cui multum datum est multum quæretur ab eo. »

« La plupart des criminels sont des enfants mal nés et presque tous surgissent des classes inférieures de la société ; non seulement ils n'ont point reçu d'instruction ni d'éducation, mais loin d'avoir été placés dans une position négative sous ce rapport, ils ont au contraire vécu dans les circonstances les plus propres à pervertir les sentiments moraux, à fausser l'intelligence et à renforcer les dispositions animales déjà nativement prédominantes. »

Sur les têtes des criminels en général, l'homme animal est parfaitement dessiné, tandis que l'homme moral et intellectuel n'est qu'ébauché. « En effet, dans sa partie supérieure, la tête est évidée comme le toit d'un couvreur ; dans sa partie antérieure, elle est étroite, déprimée et fuyant en arrière. » Les parties latérales et postérieures de la tête, siège des penchants de la brute, des puissances de conservation et de reproduction, constituent l'homme animal. « Si les sentiments moraux et l'intelligence ne sont pas développés dans la même proportion, ou n'ont pas été suffisamment exercés, vous pouvez être convaincus que vous avez sous les yeux un homme fortement et aveuglément passionné, un homme à mouvements égoïstes, un homme de convoitise, de

courage, de ruse, d'attachement, de destruction et d'amour animal. » Mais « si vous ajoutez à cette constitution, à cette forme cérébrale, de hautes facultés morales et intellectuelles, l'individu renferme alors en lui toutes les puissances propres à former un grand homme ».

On doit donc s'attacher à développer, par l'éducation, les facultés morales et intellectuelles. Ces facultés ont « besoin de l'animation des objets extérieurs, ont en quelque sorte besoin d'une seconde création, pour acquérir tout le développement dont elles sont susceptibles, et pour devenir principes déterminants d'action ». Il est des idiots qui commettent des crimes ; les uns subissent le dernier supplice, les autres vont peupler les bagnes et les maisons de détention, et pourtant, ils ne sont point responsables de leurs actes ; la nature les a ainsi faits, la société les abandonne à leurs mauvais instincts. « Je demande, dit Voisin, non qu'ils soient rendus à leur famille, car ils n'y séjourneraient point sans danger pour eux comme pour l'ordre social ; mais je demande qu'ils soient reconnus comme ayant agi sans discernement et sans liberté, et qu'on ait, pour cela même, pour eux de l'intérêt, de la pitié, de la justice et de la raison. » Il est prêt, si on les lui donne, à les recevoir dans son service de Bicêtre. « J'y prendrai soin de leur misère. »

A l'appui de son dire, Voisin rapporte l'histoire suivante : « Je me rappellerai toute ma vie avoir vu à Bicêtre, en 1828, lors du départ de la chaîne des forçats, un pauvre homme de 22 ans, atteint de l'idiotisme incomplet dont je parle, et qui avait été condamné pour viol. J'entrais dans la grande cour de la prison au moment où l'on faisait exécuter un mouvement général parmi ces malheureux pour en opérer le ferrement ; habitué que je suis à saisir les caractères extérieurs de ces êtres infirmes et dégradés, du plus loin que j'aperçois ce jeune homme, à sa configuration cérébrale, à sa démarche, à son sourire niais et stupide, à la manière dont ses camarades le plaçaient et le déplaçaient, à son indifférence, il me vient de suite en idée que j'ai

un idiot sous les yeux. Je veux éclaircir mes doutes, je vais à lui, je l'examine, je l'interroge, je fais à ses compagnons d'infortune une foule de questions sur l'ordre et le genre de ses manifestations habituelles; ils me regardent tous avec étonnement, ils ne savent rien de tout ce qui se passe dans ma tête, des émotions que j'éprouve, des idées qui m'assiègent; et comme ils ne se doutent pas de l'importance que j'attache à ne pas avoir le moindre doute sur la situation mentale de ce jeune homme, ils ne peuvent concevoir comment un homme qui leur paraît avoir d'ailleurs quelque instruction, peut rester si longtemps à constater une imbécillité si patente pour eux, et d'ailleurs, disaient-ils, si manifeste à tous les yeux. Je ne m'étais point trompé, j'étais en présence d'un pauvre enfant à qui la nature avait été bien loin d'accorder tous ses dons, et que l'on sacrifiait en pure perte aux intérêts sociaux. L'infortuné n'avait point, il est vrai, la conscience de son état; mais sa famille avait à subir les conséquences d'une condamnation infamante. »

L'instituteur doit tenir compte du caractère propre de chaque enfant; « qu'il se souvienne qu'un homme ne peut que ce dont il est capable, et ne peut être que ce qu'il est. Façonné par l'éducation, favorisé par les circonstances extérieures, qui fournissent une ample carrière au libre exercice de ses facultés, il peut, sans doute, s'élever à une grande perfection morale et intellectuelle, mais, arrivé à cet échelon supérieur, il ne saurait le franchir; la nature a posé la barrière, il ne peut aller au delà ». Et Voisin trace les règles suivantes, comme base de l'éducation morale : « Voulez-vous réussir dans l'éducation, et apprendre, en même temps, à diriger l'homme à toutes les époques de la vie; rendez à la nature tous ses droits, épiez ses mouvements; qu'elle soit votre unique et premier guide. Ne soumettez point indistinctement tous vos élèves à l'uniformité du même plan; étudiez leurs dispositions primitives; exaltez, modérez, suivant l'occurrence, les facultés de chacun d'eux; comprimez l'orgueil et la vanité, ce

sont les plus grandes sources de nos misères. Cultivez la raison; elle éclaire les sentiments et les penchants, et les rend moins indomptables. Combattez quelquefois les passions par les passions; opposez à leur déchaînement le mépris du public, la rigueur de la loi, la force et l'empire de la religion. »

Index des principaux écrits publiés par Félix Voisin.

Essai sur l'utilité du courage et de la réaction morale dans les maladies. Thèse de Paris, 24 juin 1819.

Du bégaiement, ses causes, ses différents degrés, influence des passions, des sexes, des âges, etc., sur ce vice de prononciation ; moyens thérapeutiques pour prévenir, modifier ou guérir cette infirmité. Paris, 1821, in-8°.

Le désordre menstruel peut-il être regardé comme une des causes physiques les plus nombreuses de l'aliénation mentale? Mémoire ayant remporté le prix Esquirol en 1822.

Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis. Paris, 1826, in-8°.

Applications de la physiologie du cerveau à l'étude des enfants qui nécessitent une éducation spéciale. Examen de cette question : quel mode d'éducation faut-il adopter pour les enfants qui sortent de la ligne ordinaire, et qui, par leurs particularités natives ou acquises, forment communément la pépinière des aliénés, des grands hommes, des grands scélérats et des infracteurs vulgaires de nos lois ? Paris, 1830.

Sur l'instinct de la reproduction. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 27 septembre 1836.

Considérations sur l'amour maternel et sur l'infanticide. Mémoire lu à l'Académie de médecine le 3 mai 1838.

Organisation cérébrale défectueuse de la plupart des criminels, développement incomplet des parties antérieures et supérieures de l'encéphale chez un très grand nombre d'entre eux. Mémoire lu à l'Académie de médecine le 3 juillet 1838.

L'homme animal. Paris, 1839.

Sentiment du juste et de l'injuste, conscience, sens moral. Mémoire lu à l'Académie de médecine, 1842.

Classification et traitement de l'idiotie. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 24 janvier 1843.

De l'idiotie chez les enfants, et des autres particularités d'intelligence ou de caractère qui nécessitent pour eux une instruction et une éducation spéciales. De leur responsabilité morale. Paris, 1843.

Sur l'emploi du cautère actuel à la nuque dans la paralysie générale des aliénés. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 11 juillet 1843.

L'estime de soi. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 23 septembre 1845.

Du traitement intelligent de la folie, et application de quelques-uns de ses principes à la réforme des criminels. Mémoire lu à l'Académie de médecine, les 20 et 23 novembre 1847.

La peine de mort. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 29 août 1848.

Analyse de l'entendement humain. Quelles sont nos facultés, quel en est le nom, quel en est le nombre, quel en doit être l'emploi? Paris, 1857.

De l'idiotie, des causes du suicide, du crime et des aliénations mentales. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 2 février 1858.

Orgueil, estime de soi. Mémoire lu à l'Académie de médecine. septembre 1860.

Psychologie appliquée à l'aliénation mentale. Mémoire lu à l'Académie de médecine, septembre 1860.

Nouvelle loi morale et religieuse de l'humanité. Paris, 1862.

La démence. Mémoire lu à l'Académie de médecine, le 16 décembre 1863.

Discours prononcé aux obsèques de Buchez. *Journal de médecine mentale*, 1865. p. 314.

Études sur la nature de l'homme considéré comme être animal, moral et intellectuel. 3 volumes, Paris, 1867.

Du droit d'exercice et d'application de toutes les facultés de la tête humaine. Mémoire lu à l'Académie de médecine. le 20 avril 1869.

Étienne-Jean GEORGET

(1795-1828)

Je m'adressai sans intermédiaire au grand livre de la nature, j'observai.

Vie de Étienne-Jean Georget.

L'an 1795, dans le département d'Indre-et-Loire, naissaient deux enfants, issus l'un et l'autre d'une humble famille, mais qui, grâce à leur volonté, à leur ardeur, à leur intelligence, s'imposèrent à la postérité. J'ai nommé Velpeau et Georget. Le grand chirurgien parcourut une longue carrière, il put contempler son œuvre et jouir de sa renommée. Georget mourut jeune, à cette heure précoce de l'existence, pleine de fleurs et de promesses, où tant d'autres, et non des moindres, ébauchent à peine leurs futurs travaux ; mais cette vie si brève fut bien remplie, et, le soir où il s'endormit de son dernier sommeil, il put s'écrier sans orgueil : « Je n'ai point perdu ma journée. »

Vernou-sur-Brenne est une petite localité du canton de Vouvray. Étienne-Jean Georget y vint au monde le 9 avril 1795. Il eut pour berceau ce beau pays de la Touraine, qui vit également naître Bretonneau, Trousseau, Moreau, Baillarger, et dont Lasègue nous a dépeint la race « ingénieuse, fine par l'intelligence et jusque par la physionomie, croyante sans être volontiers crédule ». Ses parents étaient des cultivateurs, peu aisés, mais simples et dépourvus d'ambition. Ils peinaient pour élever leur fils, comptant bien que, maniant la charrue à son tour, il serait

un jour le soutien de leur vieillesse. D'autres destinées l'attendaient.

De bonne heure, il manifesta une profonde antipathie pour l'existence à laquelle il semblait appelé. Plus frêle et plus sérieux que les enfants de son âge, moins adonné à leurs jeux bruyants, il s'isolait pour rêver. Envoyé à l'école, il s'assimila vite ce qu'il pouvait y récolter; mais le manque d'une solide instruction première se fit longtemps sentir, et ce n'est qu'arrivé à l'âge d'homme qu'il suppléa à cette lacune, grâce à un travail opiniâtre et suivi. Le désir de voir et d'apprendre, la poursuite d'un idéal inconnu, dominaient cette nature passionnée. Il supplia ses parents de le laisser partir. Ceux-ci opposèrent d'abord quelque résistance; l'âme de leur fils était un livre qu'ils ne pouvaient comprendre. Puis ils finirent par céder; histoire bien vieille et pourtant toujours nouvelle. Georget quitta le sol natal, et arriva à Paris. Il avait à peine 17 ans. Le petit paysan, jeté dans la grande ville, sut résister aux entraînements qui guettaient son inexpérience. Le travail devint sa sauvegarde. L'anatomie, la physiologie, la chimie, le séduisirent particulièrement. Mais les événements politiques troublèrent cette existence laborieuse. Les alliés envahissaient la France. Les parents de Georget craignirent pour leur enfant, et le rappelèrent auprès d'eux.

Vernou-sur-Brenne n'est éloigné de Tours que de 12 kilomètres. Georget, heureux de trouver si près de lui un foyer d'instruction, entra à l'hôpital général de cette ville, et y fit le service d'élève pendant l'année 1814. Plein de zèle au lit des malades, il ne négligea point ses études préférées, et voulant en faire profiter ses condisciples, il leur donna des leçons de chimie et de physiologie.

De retour à Paris, il se prépara au concours de l'internat, institution de date encore récente. Après de brillantes épreuves, il était proclamé interne des hôpitaux et hospices civils de Paris, le 29 novembre 1815. Il avait alors 20 ans. Mitivié et Sédillot faisaient partie de la même promotion.

Sa première année d'internat s'écoula à l'hôpital Saint-Louis ; l'année suivante, il entrait à la Salpêtrière, et, séduit par l'étude des maladies mentales, ne quitta pas le vieil hospice. « La nature, dit Ferrus, avait favorisé Georget ; son intelligence était remarquable, ses sentiments moraux, actifs, pleins de candeur et de bonne foi. Très jeune encore, il parvint à l'honorable position d'élève interne des hôpitaux. Ce n'est pas qu'il eut travaillé avec une ardeur soutenue pour obtenir ce résultat ; sa constitution, à la fois molle et irritable, ne prêtait appui que par saccades aux ressources naturelles de sa belle intelligence. Arrivé là, il se reposa, comme tant de jeunes gens le font après leurs premiers succès, et sauf à recouvrer plus tard l'activité que la lutte prolongée des concours a momentanément amortie. Gardant presque tout le jour le tablier d'internat, il ne s'éloignait guère de la Salpêtrière, bornant ses courses à un petit café voisin où il donnait satisfaction, durant de longues heures, à une passion fort vive, mais très innocente ; il jouait aux dominos. C'est dans le service des aliénés que les fonctions de l'internat l'avaient appelé ; là il eut pour chef de service Esquirol, qui, reconnaissant ses aptitudes, se complut, avec sa bienveillance innée, à les seconder, et l'honora d'une affection fertile en bienfaits. Frappé toutefois de son apathie, il lui en adressait des reproches, trop doux peut-être pour être écoutés. Ils ne le furent pas tout d'abord. Georget observait moins en médecin qu'en philosophe, il rêvait surtout, en sorte que, bien qu'il connût l'état des malades, on n'obtenait pas de lui sans peine la rédaction complète d'une observation. D'ailleurs, l'art d'écrire lui était alors rendu difficile par des études classiques quelque peu négligées. Telle était sa manière d'être quand j'eus à suppléer dans le service des aliénés mon illustre collègue Esquirol, empêché par la maladie ou se livrant à des voyages scientifiques. Plus rigide, je réussis mieux que lui à électriser Georget. La fermeté d'ailleurs ne fut pas mon unique levier. J'avais, sous le rapport de l'aliénation, à compléter mon éducation médicale ; bien qu'ayant acquis à l'École de santé de

Paris l'instruction que ne pouvaient manquer d'y donner les notabilités éclatantes qui la composaient, aucune d'elles ne nous avait entretenus des maladies mentales. Pinel lui-même, qui écrivait alors ou venait d'écrire ce livre qu'accueillit une admiration européenne toujours vivante, n'avait pas prononcé quatre paroles de suite sur ce sujet. L'étude de l'aliénation ne jouissait d'aucune place dans l'enseignement. Quittant les bancs de l'École de Santé pour l'armée, et livré dix années à la pratique des champs de bataille et des hôpitaux militaires, je n'avais pu combler cette lacune; mais l'occasion s'en offrit à la Salpêtrière et je la saisis. Mon ardeur et ma persévérance réagirent sur Georget; elles l'entraînèrent à me seconder, et contribuèrent, j'ose le croire, et comme il le disait lui-même, à susciter cet élan dont il fit plus tard un si profitable usage. Georget secoue décidément son apathie. Une fois à l'œuvre, il la poursuit avec passion, et cultive concurremment toutes les sciences corrélatives à la science mentale. »

Esquirol fondait en 1818, dans le but de stimuler le zèle de ses élèves, un prix consistant en une médaille de 200 francs et un exemplaire du *Traité de la Manie* de Pinel. Une commission de cinq membres, choisie parmi les auditeurs du cours, devait proclamer le vainqueur. Georget présenta un mémoire sur les ouvertures du corps des aliénés, et son travail, appuyé de près de trois cents autopsies, réunit les suffrages du jury. Il est donc le premier lauréat de ce prix Esquirol que décerne encore chaque année, en sa séance solennelle, la Société médico-psychologique.

Le 8 février 1820, il soutenait, devant la Faculté de médecine, sa thèse inaugurale intitulée : *Dissertation sur les causes de la folie*.

La même année paraissait l'ouvrage auquel il doit en grande partie sa réputation, et qui a pour titre : *De la folie*. « J'ai pour but, disait-il, en donnant une nouvelle histoire de la folie, non point de la faire plus fidèle que celles qui existent, mais de chercher à fixer le siège, à remonter à la source des désordres pro-

duits, comme on le fait pour toutes les autres maladies; de faire enfin, à cette affection, l'application constante des lois de la pathologie et de la thérapeutique générale. »

Sa santé commençait déjà à lui causer des inquiétudes, et il éprouvait des phénomènes morbides qu'il attribua à un accès hypochondriaque aigu. Il nous a laissé son observation. « Après environ dix-huit mois d'excès d'étude, de travaux de l'esprit continus, vers le commencement de mars 1820, je fus pris de céphalalgie obtuse, mais continuelle, de pesanteur de tête, de dérangement du sommeil, et d'un peu d'embarras dans la production des idées, sans aucuns désordres des autres organes. N'ayant pas voulu discontinuer mes occupations, j'éprouvai, à la fin de mars, une lourdeur, une pesanteur de tête, une grande propension au sommeil, et lorsque j'allais pour m'endormir, le sang se portait avec une grande rapidité à la tête, cette partie devenait chaude, était prise d'une douleur sourde, de serrements aux tempes, de chaleurs, de tensions à la peau du crâne, de bourdonnements dans les oreilles, d'une sorte de bouillonnement dans l'intérieur du crâne; le sommeil tardait plusieurs heures, était incomplet, agité, sans cesse troublé par des rêves, le cauchemar, ou interrompu par des réveils en sursaut. Les yeux étaient légèrement injectés, la face conservait, à peu de chose près, son teint et son expression ordinaires. Les idées étaient lentes, difficiles; je pouvais à peine me livrer au travail quelques heures par jour. Le système musculaire n'offrait ni faiblesse, ni contractions spasmodiques. L'appétit n'était que légèrement diminué; je mangeais avec moins de goût, mais je n'éprouvais aucun accident gastrique, je digérais facilement et sans douleur ce que je mangeais. C'était du côté du cœur et des poumons que se présentaient les désordres sympathiques principaux : palpitations fréquentes, quelquefois violentes et douloureuses, surtout la nuit, ce qui m'éveillait en me causant une vive frayeur, une grande crainte d'une péricardite; le pouls était fort et large, mais non fébrile; douleur, tiraillements dans les poumons, particu-

lièrement dans le gauche; toux sèche; crainte de la phtisie; le plus souvent la douleur était fixée profondément vers la partie interne du mamelon gauche; quelquefois elle changeait, variait, semblait aller d'un endroit à l'autre, d'un poumon à celui du côté opposé. Continuation, autant que possible, du travail. Enfin, je fus obligé de le cesser le 17 avril, tous les symptômes étant augmentés ; cependant si l'on excepte un léger affaissement des traits, un peu de pâleur, j'avais l'apparence de la santé, et l'on me traitait de malade imaginaire. Quinze jours de repos, deux saignées qui me firent le plus grand bien, quelques applications froides sur la tête, des bains tièdes et des pédiluves sinapisés me mirent à même de terminer un travail que je ne voulais pas abandonner; j'étais cependant toujours souffrant de la tête, des poumons et du cœur, nullement de l'estomac. Je ne fus pas plus tôt délivré de mes occupations, de mes inquiétudes, et, sans aucun moyen curatif, il ne s'était écoulé que quatre jours, tous les accidents avaient disparu, et au bout d'environ vingt-cinq jours de repos et de récréation, après cinq mois de maladie, je fus entièrement rétabli ; à la cessation des chaleurs, au mois de septembre, j'ai pu reprendre mes occupations sans inconvénient. Au printemps dernier j'ai ressenti une légère atteinte d'hypochondrie qui s'est dissipée et a reparu à plusieurs reprises ; mais ça été peu de chose et de peu de durée ; cet été je n'en ai nullement été incommodé. Il paraît que mon cerveau s'est aguerri et habitué à l'exercice intellectuel. »

En attribuant uniquement à un état hypochondriaque les accidents qui le préoccupaient si vivement, Georget s'efforçait de se faire illusion. Il redoutait la phtisie, et un avenir prochain démontra combien ses craintes étaient légitimes.

En 1821 paraissaient deux volumes sur la *physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau*, en 1824 un mémoire sur l'*hypochondrie et* l'*hystérie*, en 1825 un travail intitulé : *Examen médical des procès des nommés Léger, Feldtmann, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine.* Le même sujet

était traité l'année suivante en des articles parus également dans les *Archives générales de médecine*, et ayant pour titre : *Discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale, suivie de l'examen du procès criminel d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense.* « Nous publions ce travail, disait Georget, dans le but unique d'être utile à la société, en éclairant les hommes qui sont appelés à juger leurs semblables sur une maladie encore peu connue dans quelques-unes de ses variétés. C'est surtout en présentant des exemples où des erreurs ont été commises, que l'on peut à la fois signaler les circonstances qui ont pu en imposer, et la route à suivre pour éviter de retomber dans de pareilles fautes. Au reste, nous avons exposé les faits avec impartialité ; nous les avons discutés avec bonne foi; chacun pourra faire la même étude que nous, et vérifier si nos conclusions sont justes. » Rappelons, à titre de souvenir, quelques-unes de ces causes célèbres. Feldtmann était accusé du meurtre de sa propre fille pour laquelle il avait conçu une violente passion. Henriette Cornier attirait dans sa chambre une petite fille de 19 mois, et lui tranchait la tête avec un couteau de cuisine. Papavoine, errant un jour dans le bois de Vincennes, fit la rencontre de deux enfants, qu'il ne connaissait point, et qui se promenaient avec leur mère. Il conçut le désir de les tuer. Rentrant précipitamment chez lui, il s'arma d'un couteau, revint au lieu où se trouvaient les enfants, et, les ayant abordés, les égorgea l'un après l'autre. Delépine, à l'âge de 16 ans, était traduit devant la Cour d'assises de la Seine, comme inculpé de huit incendies ou tentatives d'incendie. On le tenait pour simple d'esprit. « Delépine a le front bas, disait Marc, sa constitution est débile, il est peu développé pour son âge, il boite, sa physionomie exprime la stupidité. » Il accueillit son arrêt de mort avec la même indifférence qu'il avait montrée au cours des débats. Quant à Léger, voici le récit de son crime rapporté par un contemporain : « Poussé, à 28 ans, par la mélancolie sauvage

de sa nature, il s'était retiré sous un rocher au milieu des bois, vivant du gibier dont il s'emparait à la course, et qu'il dévorait tout sanglant. Un jour, il s'élança, du haut de sa roche, sur une jeune fille de 15 ans, la chargea sur ses épaules, l'emporta au fond des bois, et là assouvit ses effrénés désirs sur ce corps qu'il avait mutilé; puis fatigué d'amour, il s'en fit un horrible repas. Léger, après ce crime, dormit trois nuits entières, couché sur la paille, dans laquelle il avait placé le cadavre de sa victime; il en fut chassé par les cris des corbeaux qui lui disputaient sa proie; il s'enfuit, et tomba entre les mains de la justice, devant laquelle il fit cette réponse, devenue fameuse par sa stupidité à la fois naïve et féroce : Si j'ai bu son sang, c'est que j'avais soif. » Jadis Léger eût été livré au bûcher comme lycanthrope; en notre siècle de progrès, on se contenta de lui trancher la tête.

Georget protestait avec toute l'énergie de sa nature passionnée contre ces condamnations qui frappaient des êtres plus dignes de pitié que de haine, plus justiciables de l'asile que de l'échafaud. Son ardeur l'emportait même parfois trop loin. « Voir des monomaniaques partout, faisait observer Marc, c'est arriver à ce qu'on n'en voie plus nulle part. Malgré le mérite de ses travaux, Georget me paraît avoir eu ce tort et, tout en voulant propager la doctrine de la monomanie, il a peut-être déversé sur elle la défaveur dans l'esprit des criminalistes. » Mais Georget était un apôtre ; il vivait à une époque de lutte et de résistance, où l'on repoussait systématiquement l'idée pour laquelle il combattait. Un magistrat des plus distingués ne disait-il pas : « Si la monomanie est une maladie, il faut, lorsqu'elle porte à des crimes capitaux, la guérir en place de Grève. » Et Dupin écrivait en 1826 : « La monomanie est une ressource moderne ; elle serait trop commode pour arracher tantôt les coupables à la juste sévérité des lois, tantôt pour priver un citoyen de sa liberté. Quand on ne pourrait pas dire il est coupable, on dirait il est fou ; et l'on verrait Charenton remplacer la Bastille. » Des médecins même, et non parmi les moins célèbres, ne voyaient

que des coupables en certains aliénés criminels. Telle est l'opinion de Fodéré sur Léger : « Saisi heureusement par la justice, en vain voulut-on tirer de crimes aussi inouïs une raison pour faire déclarer ce monstre monomane ; il fut reconnu qu'il n'avait d'ailleurs donné aucun autre signe de folie, et qu'il ne s'était retiré dans les bois que pour y assouvir avec plus de liberté ses deux passions dominantes, le goût de verser du sang et un penchant désordonné pour la lubricité ; d'où il fut condamné à la peine capitale qu'il avait au delà méritée. » Et le même médecin légiste s'exprimait ainsi à propos de Papavoine : « On ne peut disconvenir qu'il n'y eût eu chez ce condamné plusieurs des caractères qui appartiennent à la manie furieuse intermittente : hérédité, naturel inquiet, sombre et mélancolique, mouvements lents, quoique passionnés, un grand crime commis sur de pauvres innocents, sans pitié d'eux ni de leur pauvre mère, et sans aucun motif connu ; mais il faut convenir aussi que ces raisons étaient insuffisantes pour le faire déclarer monomane, pour établir qu'il avait agi sans volonté et sans préméditation ; en effet, l'accusé n'avait jamais donné des marques de délire frénétique proprement dit ; le forfait inouï dont il s'était rendu coupable n'avait point été un acte instantané ; il s'était donné le temps d'y réfléchir, d'aller chercher le couteau fatal et de revenir ; après avoir satisfait sa cruauté, il n'avait pas ignoré que c'était un crime qu'il venait de commettre, puisqu'il avait pris la fuite, caché l'instrument meurtrier, et cherché à se soustraire à la juste vengeance des lois ; tandis que le vrai monomane ne se cache pas, ne nie rien, mais le plus souvent avoue son fait avec une apparence de satisfaction. L'accusé fut donc jugé avoir agi avec préméditation, et quoique à plaindre, il fut bien jugé. » De semblables paroles semblent étranges, provenant d'un homme tel que Fodéré ; car si Papavoine était coupable, il n'est nullement à plaindre, et s'il était aliéné, pourquoi le condamner ? Mais l'on s'étonne moins, quand on se rappelle que Fodéré allait jusqu'à considérer comme coupables les auteurs d'actes crimi-

nels commis pendant le sommeil somnambulique. « Celui dont la conscience est toujours conforme aux devoirs sociaux, ne se dément pas quand il est seul avec son âme ; celui, au contraire, qui ne pense que crime, que faussetés, que vengeance, déploie durant son sommeil les replis de son inclination dépravée que la présence des objets extérieurs avait tenue enchaînée durant la veille..... Loin de considérer ces actes comme un délire, je les regarde comme les plus indépendants qui puissent être dans la vie humaine. » Aujourd'hui les progrès de la science ont fait justice d'une aussi monstrueuse théorie, indigne de l'homme supérieur qui l'avait émise.

Georget vivait dans cette brûlante atmosphère de polémique. Propageant avec opiniâtreté les théories de son maître Esquirol, il stigmatisait cette époque où l'on « prenait plus de soin de la fortune des gens que de leur vie ». Mais il faut à toute vérité le temps de s'implanter, et il ne devait pas assister au triomphe de ses idées. En 1840, un célèbre médecin légiste pouvait écrire : « Dans ces dernières années, l'importance de la monomanie s'est singulièrement accrue. Plus familiarisés aujourd'hui avec les faits sur lesquels elle se fonde, les magistrats sont souvent les premiers à réclamer l'expertise médicale, pour faire constater la situation d'individus dont autrefois, dans des cas semblables, l'intégrité mentale ne leur eût inspiré aucun doute ; et c'est ainsi que, de nos jours, un grand nombre de procès criminels n'atteignent pas les débats, et se terminent, pendant l'instruction, par les mesures administratives que réclame l'état des aliénés. Ce résultat, consolant pour l'humanité, est dû incontestablement aux efforts des médecins. Il ne peut exister pour eux de plus belle et de plus honorable récompense. » Mais douze ans s'étaient écoulés depuis la mort de celui qui, pour cette cause, avait lutté et souffert.

Dans ses écrits, Georget appelait l'attention sur les dangers de la publicité donnée aux actes de monomanie homicide, et sur la propagation, par imitation, de l'instinct criminel. « Peu de

jours après le jugement de l'affaire Cornier, rapporte Marc, une mère de quatre enfants, sachant que j'avais rédigé une consultation en faveur de cette accusée, vint me consulter. Je suis, me dit-elle, dans le plus affreux désespoir. Depuis que j'ai eu connaissance du procès de la fille Cornier, je n'ai cessé d'être tourmentée du désir de tuer le plus jeune de mes enfants. Ce désir s'accroît au point que je crains de ne pouvoir plus lui résister. Veuillez, en conséquence, me recommander à votre ami, M. le Dr Esquirol, afin qu'il m'admette dans son hôpital. En effet, M. Esquirol la fit placer à Charenton, où, après être restée quelque temps, elle recouvra la santé. » La femme d'un cordonnier, nous raconte Georget, tourmentée par le désir angoissant de tuer ses enfants, se porte le canif à la gorge en disant : « Il vaut mieux, méchante femme, que ce soit toi qui périsses. » Les procès d'Henriette Cornier et de Papavoine suscitèrent de nombreux accès de délire homicide. Cette contagion du meurtre n'est pas près de s'éteindre, grâce aux progrès du reportage, et surtout à la publication quotidienne dans des feuilles que leur prix modique met à la portée de toutes les bourses, de ces feuilletons où foisonnent les assassinats et les forfaits. Ne serait-il pas grand temps d'apporter à cet état de choses une répression énergique ?

La dialectique de Georget souleva de violentes clameurs. Colnet, chroniqueur de la *Gazette de France*, le défiait d'approcher trop près des loges où étaient renfermés ses monomaniaques féroces ; argument de bien peu de valeur. Dédaignant les railleries et les injures, et soucieux de la seule vérité, Georget poursuivit sans dévier la route qu'il s'était tracée.

Désireux d'éclairer le champ des affections mentales et de dégager la science des discussions métaphysiques si longtemps à la mode, il indiquait, comme base de toute étude, l'observation et l'expérience, le raisonnement et l'induction. Pour bien observer, trois conditions lui paraissaient indispensables : un génie observateur, une instruction préliminaire convenable, l'absence de toute

idée préconçue ou arrêtée d'avance. « Sans la première, le médecin aura beau vanter sa longue expérience, malgré ses cheveux blanchis sous le harnais, il ne sera toujours qu'un routinier qui aura vu beaucoup de malades et pas une maladie. Sans la seconde, le meilleur observateur ne peut qu'errer ; toutes les sciences sont sœurs ; vouloir en cultiver une sans consulter les autres, c'est se priver de grands secours. D'autre part, il existe une gradation de difficultés qu'il est ordinairement besoin de parcourir pour les surmonter sans peine ; il faut procéder du simple au composé, du connu à ce qui l'est moins, ou à ce qui ne l'est pas du tout. Enfin, si l'on commence des recherches avec des idées plus ou moins arrêtées, il est immanquable que l'on ne voie les choses non comme elles sont, mais comme elles se trouvent dans l'esprit ; un prisme trompeur colore les faits, les défigure, au point qu'ils deviennent méconnaissables. »

Bien que profondément respectueux des travaux des ancêtres, toutes les fois qu'il leur reconnaissait une valeur quelconque, il n'admettait point cette admiration servile que certains professent pour toute œuvre du passé. Souvent même, il tenait pour indispensable de négliger, et, si possible, d'oublier les idées des autres. « Lorsque je voulus consulter les ouvrages modernes qui traitent des maladies nerveuses ou vaporeuses, de l'hystérie et de l'hypochondrie, n'y voyant que contradiction, décousu, invraisemblance, dans l'exposition des faits comme dans les conséquences déduites, je les fermai et je m'adressai sans intermédiaire au grand livre de la nature, j'observai. » Il formulait aussi le principe suivant : « L'on ne sait bien que ce que l'on apprend par sa propre expérience, l'on ne retient bien des choses que ce que l'on a bien conçu. » Et il adressait ce conseil à ses collègues : « Je dirai au médecin qui veut publier le résultat de son expérience : Ce sont des maladies plutôt que des malades que vous devez nous peindre, ce sont les corollaires généraux de votre pratique que je désire connaître ; apprenez-moi comment vous avez vu plutôt que ce que vous avez vu. » N'énonçant jamais

que ce qu'il pensait être l'expression de la vérité, Georget s'était posé, dès le début de ses travaux, la règle suivante : « Dans le doute, abstenez-vous de prononcer. » A diverses reprises, il s'éleva contre cette manie de bâtir des systèmes, de fonder une doctrine qui fut commune à toutes les époques, et dont nous avons encore tant d'exemples sous les yeux. « Une imagination ardente, témoin d'un phénomène, d'un fait qui lui paraissent extraordinaires, s'en empare, les généralise, pose des principes, trouve les lois de leur existence ; mais une nouvelle observation vient bientôt faire écrouler un échafaudage si peu solide. Ce ne doit donc être qu'avec la plus grande réserve, et toujours d'après des faits nombreux et bien constatés, que l'homme judicieux tentera de s'élever à des résultats généraux. Si, en médecine, l'on suivait cette marche sage, la science ferait des progrès réels, et nos successeurs, au lieu d'être occupés d'abord à combattre nos erreurs, n'auraient qu'à suivre la route de la vérité. »

On a reproché à Georget, de son vivant et après sa mort, sa croyance au magnétisme animal. Mais là, comme en toute chose, il a suivi la méthode qu'il s'était imposée. Incrédule d'abord, il expérimenta et fut converti. « Les phénomènes magnétiques, disait-il, sont des phénomènes physiologiques et qui doivent rentrer dans le domaine de la science médicale. » Et il ajoutait : « L'homme sage, l'observateur éclairé, l'ami sincère de la vérité, placé au milieu des controverses, des disputes que font toujours naître les découvertes, les faits nouveaux, et qui paraissent extraordinaires, doit, avant de se rendre pour une opinion quelconque, avant de nier ou d'approuver la réalité des faits sur lesquels elle repose, prendre connaissance de toutes les circonstances qui peuvent éclairer un jugement, ne rien négliger pour arriver à ce but ; l'incrédulité n'est qu'ignorance, présomption... Le doute d'abord, l'examen ensuite, telle est la marche de tout esprit sage, de tout homme qui n'est pas offusqué par des préjugés, et qui croit que la nature a encore des secrets pour lui. » Rostan, dans son article *Magnétisme* du dictionnaire en

vingt et un volumes, invoque l'autorité du nom de Georget : « Pour ne pas parler d'une foule d'auteurs recommandables dont on a révoqué le témoignage, notre confrère et ami M. Georget, dont le pyrrhonisme ne peut être suspect, n'a-t-il pas cru devoir se mettre au-dessus de misérables considérations pour publier ce que l'expérience lui avait appris ; et je puis affirmer que ce qu'il a publié, je l'ai vu; il m'en a plusieurs fois rendu le témoin. Plusieurs de ses expériences ont eu lieu chez moi. Nous n'avions d'autre but l'un et l'autre que celui de nous instruire. Nous apportions tous deux un esprit de doute et de recherche. » Lorsque s'ouvrit,à la Société médico-psychologique, en 1857, une mémorable discussion sur les névroses extraordinaires, plusieurs orateurs mirent en cause, non seulement le magnétisme, mais un de ses plus fermes soutiens, Rostan. Depuis nombre d'années, il n'avait jamais élevé la voix quand cette question venait à être traitée, aussi se demandait-on si ses idées avaient varié, ou si, conscient de son erreur, il préférait conserver désormais le silence. Une députation lui fut adressée, et il maintint ses opinions passées, ainsi que celles de son ami Georget. « ..... J'ai lieu de croire sincères comme les miennes les expériences de Georget. Si M. Dechambre a obtenu plus tard des rétractations de la part d'une ou deux des malades qui avaient servi aux expériences de Georget, cela tient à la manière dont il s'est plu à les interroger, à la torture morale qu'il leur a fait subir, et cela n'infirme en rien pour moi la valeur des faits énoncés par Georget..... C'est une folie de vouloir convaincre ceux qui ne veulent pas l'être. Il faut se borner à plaindre les gens qui refusent d'examiner, et qui ont l'outrecuidance de mettre leur jugement, leur sagacité, leur intelligence au-dessus du jugement, de la sagacité, et de l'intelligence des autres. »

Bien que professant une sincère admiration et une vénération profonde pour Pinel et Esquirol, Georget était doué d'une intelligence trop élevée pour se borner au rôle d'un simple copiste ; il

suivit la trace de ses maîtres sans les imiter servilement. Les études anatomiques séduisaient alors tout particulièrement les jeunes aliénistes, qui espéraient découvrir sur le cadavre la cause des phénomènes de la folie. Les théories de Gall firent aussi sur Georget une vive impression. « M. Gall, remarquait-il, dont on apprécie trop peu la doctrine parce qu'on veut la juger sans la connaître, doctrine qu'on cherche à livrer au ridicule, en la réduisant à une espèce de crânioscopie, M. Gall, dis-je, a fait des recherches très profondes, très instructives, sur l'organisation du système nerveux et sur ses fonctions. Beaucoup des idées que j'émets sur ce sujet m'ont été fournies par la méditation de ses leçons et de ses ouvrages. »

Lorsque fut entreprise la publication du nouveau *Dictionnaire de médecine*, les éditeurs jetèrent les yeux sur Georget et lui confièrent la rédaction des articles concernant les maladies mentales et nerveuses. En 1822 et 1823, il collabora à la *Revue médicale française et étrangère*, fondée en 1820 par un groupe de médecins dont Esquirol faisait partie. Il s'attacha ensuite à un journal près de disparaître, et lui donna une nouvelle vie sous le titre d'*Archives de médecine*. C'est là qu'il fit paraître ces articles de médecine légale qui donnèrent lieu à tant de polémiques.

L'Académie royale de médecine l'avait, malgré son jeune âge, accueilli en qualité de membre adjoint. Bien que l'état précaire de sa santé lui interdît de prendre une part trop active aux séances de la savante société, il intervint, avec sa fougue habituelle, au cours de la discussion sur le magnétisme animal, en janvier 1826.

Ancien interne d'Esquirol, admis dans son intimité, et considéré comme faisant partie de la famille, il partageait, avec Mitivié, la surveillance de la maison d'Ivry. Esquirol se proposait même de les associer pour lui succéder.

Profitant de la belle bibliothèque de son maître, Georget se livrait assidûment à l'étude et concevait des projets d'avenir.

Conscient des imperfections que présentaient ses deux premiers ouvrages, le *Traité de la folie* et la *Physiologie du système nerveux*, il comptait les modifier et les refondre. De son talent mûri devait naître une œuvre durable ; mais la mort ne lui permit pas de réaliser ce rêve.

En 1820, il avait déjà éprouvé des symptômes morbides qu'il attribuait à l'hypochondrie, et qui peut-être étaient les phénomènes précurseurs du mal auquel il succomba. En 1824, une violente hémoptysie réveilla ses craintes. Voulant encore douter, il chercha l'oubli dans le travail. Mais la phtisie eut raison de sa résistance, et cette belle intelligence s'éteignit le 14 mai 1828. « Il est mort, nous dit un contemporain, dans la trente-troisième année de son âge, entouré des consolations de ses amis, et dans les bras de M. Esquirol qui l'a pleuré comme un de ses enfants. »

Ceux qui, en grand nombre, assistèrent aux obsèques de Georget, furent surpris d'entendre lire sur sa tombe une sorte de testament scientifique où il rétractait une partie de ses opinions philosophiques. Voici ce document, écrit de sa main le 1er mars 1826, un peu plus de deux ans avant sa mort :« En 1821, dans un ouvrage sur la *Physiologie du système nerveux*, j'ai hautement professé le matérialisme. L'année précédente, j'avais publié un *Traité sur la folie*, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues. Et à peine avais-je mis au jour la *Physiologie du système nerveux*, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence en nous et hors de nous d'un principe intelligent tout à fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. Peut-être, un jour, aurai-je le loisir de faire un travail sur ce sujet.

« Étais-je bien convaincu de ce que j'écrivais en 1821 ? Je croyais l'être, du moins. Cependant je me rappelle avoir été plus

d'une fois agité d'une grande incertitude et m'être dit souvent qu'on ne pouvait former que des conjectures, si l'on s'en rapportait aux faits, au jugement des sens. Mais bientôt je revenais à cette idée favorite qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que ce qui n'est pas matière n'est rien. Comme si l'homme n'avait pas tenté vingt fois, en vain, de poser des limites au possible. N'étais-je pas dominé par l'envie de faire du bruit et de me grandir, en quelque sorte, en attaquant si brutalement des croyances généralement reçues et d'une grande importance aux yeux de presque tous les hommes ? Ne voulais-je pas donner une preuve éclatante de courage, en bravant ainsi l'opinion publique ? Pour toute réponse à cette question, je citerai le passage suivant d'un ouvrage de M. de Châteaubriand : « Était-ce bien l'opinion « intime de leur conscience (l'athéisme) que les encyclopédistes « publiaient ? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent « l'envie de faire du bruit les fait affirmer des choses dont ils ne « possèdent pas la conviction ? »

« Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra douter de sa sincérité et suspecter mes intentions. Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendront connaissance à l'ouverture de mon testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible. »

Ce document mystique dénote bien l'état d'âme d'un être malade, accablé de souffrances physiques et morales, qui en arrive à douter de tout, même de lui. Parmi les amis de Georget, les uns déplorèrent cet abandon de ses doctrines, d'autres s'inclinèrent devant sa volonté. « C'est, nous dit l'un d'eux, le dernier hommage que son âme généreuse a rendu à la vérité, objet constant de ses recherches pendant sa vie. » Il n'avait renié que quelques idées ; mais ses adversaires en ont profité pour saper son œuvre entière, et ces attaques durèrent longtemps.

« Georget, dont vous chérissez justement la mémoire, s'écriait un jour Bousquet à l'Académie de médecine, commença et finit comme Cabanis. Il a fait comme ces Romains dont parle Tacite,

qui n'avouaient leur pensée que dans leur testament. » Ferrus prit la parole pour défendre son élève, et expliquer sa rétractation *in extremis*. « Quant aux opinions philosophiques de Georget, dit-il, et aux transformations qu'elles ont pu subir, j'en puis parler, je crois, pertinemment, car je les ai vues naître et grandir, et ne suis pas resté peut-être étranger à leur développement, le hasard m'ayant, à son égard, placé dans la situation d'un chef de service et d'un compagnon d'études. Rien d'excessif ou d'anormal dans ses idées. L'inquisition elle-même n'eût pu y trouver matière à condamnation. On parle de rétractation. Pourquoi et comment Georget arriva-t-il à déposer dans son testament un cri de défaillance qui rejaillissait sur ses opinions? La maladie qui devait l'enlever si jeune encore à la science faisait des progrès rapides ; il travaillait, mais sans puissance, entretenu par ce rayonnement propre aux infortunés atteints d'affections pulmonaires, et qui leur communique un trompeur espoir d'avenir. Cette nature rêveuse, devenue recueillie, et recevant les plus doux soins d'un ange de piété et d'abnégation, dut se laisser dominer par le sentiment religieux auquel sa propre nature l'excitait, et dont il avait sous les yeux l'expression parfaite. La respectable épouse de son maître, modèle de toutes les vertus, ayant reporté sur Georget, après la mort de son mari, comme pour continuer ce bienveillant patronage, tous ses trésors de charité, ne put manquer d'exercer sur le malade une influence honorable pour les sentiments de tous deux, mais dont les intérêts scientifiques n'étaient certainement pas le mobile. Si donc Georget rétracta les tendances de sa doctrine, ce fut dans les faiblesses de la maladie, à deux pas du tombeau, et par des scrupules à mon avis exagérés. En réalité, le savant, le penseur, le médecin, l'homme, n'avaient rien à démentir, car Georget n'était pas matérialiste, selon l'expression vulgaire. Il voyait, comme nous, l'immatérialité dans la matière, admirant l'œuvre de Dieu dans ses productions sensibles, et trouvant, dans l'intuition intime et la contemplation des sublimes harmonies de la nature,

une raison suffisante de croire à l'action de sa Providence et aux futurs décrets de sa justice. »

Sur quelles bases reposent les accusations portées contre Georget ? Il n'admettait point les lésions purement vitales, et déclarait que les phénomènes morbifiques ne sauraient exister sans une altération de l'organe qui en est le siège. Pour lui, la folie n'était pas une maladie de l'âme, comme beaucoup le soutenaient encore. Elle reconnaissait pour point de départ une lésion matérielle du cerveau, encore inconnue. « Le système nerveux étant le siège des facultés lésées, doit l'être aussi des désordres dont ces facultés sont atteintes. L'âme étant un principe immatériel, ne saurait être altérée en aucune manière. Tant que l'âme reste unie au corps, elle ne peut exercer ses facultés que conditionnellement et par l'intermédiaire d'organes soumis, comme tous les autres, aux lois qui régissent l'économie, susceptibles d'altérations qui les empêchent d'exercer convenablement les fonctions dont ils sont chargés ; le principe est intact, ses agents seuls sont malades. C'est sous ce point de vue qu'on doit envisager les maladies de l'âme, si l'on veut être d'accord avec la raison, sans se trouver en opposition avec les idées reçues, sur l'existence de cet être immatériel et immortel. »

Qu'y a-t-il dans ces paroles à reprendre ou à rétracter ? Peut-on traiter d'athée l'élève d'Esquirol, celui pour qui son maître, fervent croyant s'il en fût, professait une affection sincère, et dont il ne parla plus jamais sans dire avec tristesse : « Mon pauvre Georget. » Mais Georget ne savait point farder la vérité, et dans ses écrits il dévoilait toute sa pensée. Imbu du plus pur libéralisme, il repoussait le fanatisme et la superstition, germes de l'impiété, du schisme et de la haine. Écoutons sa profession de foi : « Autant la vraie religion élève l'âme, autant les croyances et les pratiques superstitieuses la dégradent et l'avilissent. Aidé de la première, fille de la vérité, compagne de la philosophie, source inépuisable de félicités et de consolations, condition puissante du bonheur individuel et social, l'homme n'oppose de bornes

à ses facultés que celles créées par la nature ; il les exerce et ne s'arrête que là où il ne lui est plus permis d'avancer. »

Ce que certains ne pouvaient pardonner à Georget, c'était sa rude franchise, sa verve qui les cinglait, son talent qui les tenait dans l'ombre. Quand on l'attaquait, il ripostait vertement. Je citerai, pour exemple, quelques lignes d'une lettre publiée dans une revue de médecine, et adressée à un rédacteur anonyme du *Journal des Débats,* qui, après une critique acerbe, refusait d'insérer la réponse. « Je lui demanderai si c'est par modestie, par humilité ou par calcul, qu'il s'est couvert du voile de l'anonyme, s'il n'aurait point eu quelque tort à réparer, quelque puissante bienveillance à conquérir, quelques faveurs à conserver ? S'il n'aurait point été mu par cette envieuse jalousie qui porte la faiblesse et l'impuissance à user des plus vils moyens pour dénigrer les réputations qui leur pèsent ? Enfin, s'il ne serait point un de ces hommes qui, à défaut de droits acquis, mettent en jeu la bassesse et l'intrigue pour obtenir les faveurs réservées au mérite ?

« Si l'anonyme des *Débats* se fût borné à relever des incorrections dans mon style, à combattre en physiologiste mes opinions sur les fonctions du cerveau, quelque piquante qu'eût été sa critique, je n'aurais vu en lui qu'un journaliste usant de ses droits. Mais fouiller dans les intentions d'un auteur, crier sur lui anathème en style de petit-maître, répondre à des faits par des pointes, à des raisonnements par des lazzis, opposer le jargon des *Précieuses ridicules* au langage sévère des sciences, c'est trahir sinon une ignorance grossière, du moins une présomption, une légèreté peu communes, et des sentiments bien peu dignes d'un honnête homme.

« Que M. V... quitte le voile honteux de l'anonymat et se présente dans l'arène visière baissée, qu'il choisisse pour champ clos un journal ouvert à toute discussion médicale, et je consentirai volontiers à me mesurer avec lui. Mais il se gardera bien de prendre ce parti ; une fois sorti de son antre de ténèbres,

comme ces hiboux que le grand jour éblouit, il ne peut supporter la lumière, ni user de ses moyens perfides. »

Et la lettre se terminait ainsi : « Je n'ai pas cru devoir garder le silence plus longtemps, pensant que si l'on avertissait M. V... que son nom n'est un mystère pour personne, que ses intentions sont appréciées, que le but auquel il tend est connu, et qu'enfin ses libelles n'ont aucun crédit auprès des gens de bien, il se déciderait sans doute à faire un retour sur lui-même, et à suivre le chemin de l'honneur, ou à se taire. »

De telles mercuriales ne se pardonnent guère, et ceux qui se les attirèrent n'attendaient que l'occasion de se venger. Mais, avec le temps, la haine et la jalousie disparaissent. Que si toute gloire excite des envieux, la justice est immanente, et Georget pouvait, sans crainte, en appeler à la postérité. Son nom restera célèbre dans les annales de la science. Qui parle aujourd'hui de ses détracteurs ?

Œuvre de Étienne-Jean Georget.

Comme point de départ de toute étude, Georget établit le principe suivant : observer et prendre la nature pour guide. Si le système nerveux et le cerveau, qu'il appelle l'âme matérielle du corps, sont imparfaitement connus, il attribue cette lacune à des causes diverses.

1° On a donné trop d'importance à la considération des formes du système nerveux, on a trop séparé l'anatomie de la physiologie ; on a été ainsi amené à regarder le système nerveux comme un tout, composé d'un centre, source de toute influence nerveuse, où prennent naissance des conducteurs chargés de la distribuer dans toutes les parties. Nos organes ne procèdent point les uns des autres ; formés du même jet, ils existaient dans le germe. S'ils communiquent entre eux, c'est pour assurer l'exercice des fonctions et l'harmonie vitale.

2° Au lieu de porter les recherches premières sur la vie des êtres inférieurs, d'aller du simple au composé, on a commencé par étudier les fonctions nerveuses chez les êtres les plus parfaits. En agissant autrement, on eût constaté « le développement de la moelle épinière et des nerfs qui en partent, en harmonie avec les forces musculaires, le volume du cerveau avec les facultés intellectuelles, les nerfs des sens avec l'étendue des sensations ».

3° La cause première de l'action de nos organes, et en particulier du système nerveux, nous est inconnue. « Nous ne pouvons qu'observer sans expliquer les phénomènes de la vie, si nous ne voulons pas risquer de nous égarer dans des hypothèses toujours vaines, et souvent dangereuses pour la science. »

4° Certains phénomènes nerveux ont paru si extraordinaires, si incompréhensibles, qu'on a cru devoir les attribuer à un principe indépendant de l'organisation. Mais « si l'on voulait classer les fonctions d'après le mystère qui règne dans leur mécanisme, il ne serait pas difficile d'établir une gradation presque insensible, depuis la production mécanique de l'ouverture de l'huître jusqu'à l'intelligence de l'homme ». Tous les phénomènes des corps vivants sont régis par des causes fixes et immuables, autrement la nature entière ne serait que chaos. « L'espèce humaine nous offre aujourd'hui les mêmes vices et les mêmes vertus, les mêmes idées morales et scientifiques qu'autrefois. »

5° Une autre cause de retard dans les progrès de la physiologie, c'est que l'on a longtemps abandonné l'étude des phénomènes nerveux aux théologiens et aux métaphysiciens.

Georget considère le cerveau comme le siège de l'intelligence, des affections et des passions, la source de la pensée, de la volonté et du commandement. L'idée n'est qu'une modification, un mode d'existence de l'organe pensant. Il rejette également l'idéalisme et le sensualisme ; pour lui, il n'y a pas d'idées innées, l'esprit n'est point une table rase ; le cerveau a été doué de facultés propres que viennent exciter et développer les objets extérieurs. « De la perception des objets et de leur élaboration par l'organe intellectuel, résultent des effets, des déterminations que les psychologistes ont, en général, regardés comme les éléments de l'entendement, tandis que ce ne sont réellement que l'expression d'actions antérieures ; ce sont les formes que revêt la pensée en se manifestant au dehors..... Le délire ne se reconnaît qu'aux altérations dont elles sont susceptibles. »

Georget appelle excitant intellectuel toute cause produisant sur les extrémités nerveuses une impression susceptible d'être perçue, c'est-à-dire élevée au degré de sensation. Par l'intermédiaire des nerfs, le cerveau perçoit les impressions faites sur eux soit par les objets extérieurs, soit par les stimulations intérieures ; c'est la sensibilité cérébrale extérieure, ainsi dénommée parce qu'elle

a pour objet la connaissance des choses extérieures au cerveau. Mais les sensations peuvent être suivies d'affections morales diverses ; la disposition en vertu de laquelle le cerveau se trouve ainsi affecté est la sensibilité cérébrale intérieure. Georget range les affections morales en quatre classes, suivant qu'elles se rapprochent de la joie, de la colère, de la frayeur ou du chagrin. Portées à l'excès, elles ont un effet funeste sur le cerveau, et, par suite, sur l'économie tout entière.

Lorsque les désirs deviennent des passions poussées à l'extrême, l'activité cérébrale se concentre sur un même objet, auquel se rapportent désormais toutes les idées. « Si l'intelligence est peu développée et la raison maîtrisée par des passions énergiques, celles-ci arrivent fréquemment et par des nuances insensibles à l'état véritable de folie ; jusque-là, l'esprit, par un retour sur lui-même, avait pu apprécier les circonstances de sa situation ; maintenant l'idée qui le domine n'est plus reconnue comme rompant l'équilibre moral. Entre ces deux termes, la folie et la raison, se rencontre la majeure partie de l'espèce humaine, occupant les degrés de l'espace qui les sépare. Combien, dans la société, d'orgueilleux, d'ambitieux, d'amoureux, d'avares, de bigots, d'originaux de toute espèce, sont des monomaniaques à qui une légère lueur de raison conserve encore le droit d'être libres, et que la moindre cause conduirait aux Petites-Maisons. »

Georget admet avec Gall le principe de la pluralité des facultés et des organes intellectuels compris dans le cerveau. Comme Bonnet, il pense que chaque sentiment, chaque perception, ont un siège spécial ; autrement « que signifieraient cette complication d'organisation, ces fibres nombreuses, ces circonvolutions, ces plicatures, ces éminences, ces ganglions ?... Comment expliquer l'augmentation, l'accroissement des facultés avec le développement du cerveau, avec l'addition successive de nouvelles parties, depuis le ver jusqu'à l'homme ? Pourquoi ces formes si variées des différentes parties du crâne chez ce dernier ? »

On peut, par le travail, développer des aptitudes, mais on ne saurait les créer si elles n'existent point. On ne se fait pas. Chez presque tous les individus, il existe des prééminences de facultés . « Certains états pathologiques du cerveau fournissent des faits en faveur de l'opinion que je soutiens ici. Tels sont les monomanies ou délires exclusifs sur un petit nombre d'idées, l'exaltation extrême d'un penchant, avec raison souvent presque entière sur tout autre objet qui n'a aucun rapport avec le délire. Telles sont encore des démences ou abolitions partielles de facultés; c'est ainsi que l'on a vu des individus perdre, à la suite d'apoplexies, la mémoire générale ou seulement la mémoire des noms substantifs ou autres ; que j'ai vu une dame, aliénée depuis trois ans et tombée en démence, ayant conservé le talent de la musique et oublié celui du dessin qu'elle avait aussi bien cultivé que l'autre, exécuter même des morceaux de musique très difficiles et qu'elle voyait pour la première fois. Ce qui est peut-être plus remarquable, c'est que, depuis l'absence de sa raison, cette dame avait eu un doigt extirpé, ce qui a dû lui faire faire de nouvelles combinaisons pour toucher du piano. »

Et « en admettant la pluralité des facultés et des organes de l'intelligence, l'on concevra très bien l'idiotie avec une organisation du cerveau bonne en apparence. Il suffit, en effet, du manque total de mémoire pour empêcher toute combinaison intellectuelle ; car, si les impressions ne sont pas durables, il devient impossible de conserver des idées, de comparer, de juger, de raisonner ; il en serait de même de la privation de la faculté de retenir les signes du langage. »

Il faut distinguer dans le cerveau deux ordres de phénomènes auxquels il préside séparément : les sensations et les pensées. Avec des sens qui perçoivent très bien, l'intelligence peut être nulle ou peu développée. Ainsi « les idiots ont les cinq sens souvent très parfaits, voient, entendent, etc., sans comparer, associer deux sensations, deux idées ». De même les imbéciles, les pauvres d'esprit « ont des sens tout aussi bons, perçoivent

les impressions tout aussi bien que des personnes habituées à méditer, à réfléchir, à penser ». Il est aussi des aliénés « dans une démence complète, qui n'ont plus la moindre trace de mémoire, qui ne savent pas émettre deux idées suivies, et qui cependant font très bien usage de leurs sens pour se promener, manger, jouer au billard, etc ». Dans tous ces cas, « les nerfs sentants sont impressionnés, irrités ; le cerveau perçoit ces irritations, ces impressions; il y a sensation, perception avec conscience ; mais il n'a point ou n'a plus le pouvoir de tirer parti de ces sensations. Il faut donc distinguer, dans cet organe, je le répète, comme deux ordres de phénomènes auxquels il préside séparément, les sensations et la pensée ».

Dans les affections cérébrales, il existe des désordres de la perception des sensations, et des déterminations volontaires. Ainsi chez les aliénés « les sensations sont souvent fausses, nullement en rapport avec les impressions qui les frappent ; ils dénaturent les qualités des objets, croient voir ou entendre des personnes, des êtres, des voix qui les obsèdent..... La plupart des aliénés sont peu sensibles, surtout dans la période d'excitation, à l'action des agents de douleur... Les idiots sont encore bien moins sensibles que les aliénés ; on les voit quelquefois atteints de plaies énormes sans qu'ils s'en plaignent, sans qu'ils paraissent y faire attention... Enfin les aliénés ne sont pas exempts de désordres musculaires. »

La folie étant une maladie, il faut en premier lieu, si l'on veut instituer un traitement de quelque efficacité, bien connaître l'organe qui en est le siège. « Détruisez la cause primitive et presque toujours les phénomènes sympathiques disparaîtront ; *sublata causa, tollitur effectus*. Commencer, au contraire, par attaquer ceux-ci, c'est vouloir, pour apaiser un vaste incendie, s'amuser d'abord à éteindre les parcelles de feu lancées au loin par le vent, au lieu de porter tous ses moyens au foyer lui-même. »

Repoussant les diverses théories émises jusqu'alors pour

expliquer l'origine des troubles mentaux, Georget établit que la folie est une affection du cerveau, et il la considère comme idiopathique. Il ne nie pas les lésions sympathiques des fonctions intellectuelles, mais il donne à ces manifestations morbides la dénomination, non de folie, mais de délire aigu; par exemple: le délire des maladies graves. « C'est précisément là un des principaux caractères qui distinguent ces deux modes d'affection, que l'un soit direct et essentiel, et l'autre indirect et sympathique. » Quant à la nature de l'altération cérébrale qui donne naissance aux symptômes de la folie, elle est encore inconnue. « Nous ne chercherons point à pénétrer un symptôme aussi caché. Nous nous contenterons, sous ce rapport, d'observer les phénomènes, sans vouloir en expliquer la production. »

Classification des maladies mentales.

La classification de Georget comprend cinq genres, savoir: la manie, la monomanie, la stupidité, la démence et l'idiotie. Mais il fait observer qu'on ne saurait vraiment appliquer le mot folie qu'aux trois premiers groupes. La démence, caractérisée par la disparition des facultés intellectuelles, est un aboutissant des aliénations mentales. Quant à l'idiotie, elle tient à un défaut originaire de développement, et les idiots devraient plutôt être rangés parmi les monstres que parmi les fous.

Il définit la manie « un délire général, s'étendant à tout ; sensations, idées rapides, confuses, incohérentes, avec exaltation, agitation, exprimées par des mouvements désordonnés, des cris, des chants, des menaces ou de la fureur ».

La monomanie est caractérisée par « un petit nombre d'idées fixes, dominantes, exclusives, sur lesquelles roule le délire, et un raisonnement souvent assez sain sur tout autre objet ». Il y a deux espèces de monomanie : 1° monomanie avec excitation, où l'on rencontre souvent les idées « qui naissent de l'orgueil exalté, de l'amour du pouvoir et de la domination, du fanatisme reli-

gieux » ; 2° la monomanie avec dépression ou lypémanie ; les idées misanthropiques, panophobiques, le dégoût de la vie, se rencontrent de préférence dans cette forme. Les aliénés sont généralement conduits au suicide par des erreurs de sensation, des jugements faux. « Les terreurs religieuses, la crainte de la damnation éternelle donnent très souvent l'idée du suicide ; les malades réfléchissent si peu alors qu'ils ne voient pas qu'ainsi ils accélèrent le moment du châtiment qu'ils redoutent. Les aliénés portés au suicide persistent longtemps avant l'exécution de leurs desseins, recommencent jusqu'à ce qu'ils y arrivent ou que leur tête revienne à la santé ; ils emploient quelquefois des ruses incroyables pour gagner la confiance des personnes qui les entourent, et tromper leur surveillance. »

Pinel avait décrit une sorte d'idiotisme subitement produit par des affections vives et inattendues, et nous en a laissé plusieurs observations dans son *Traité de l'aliénation mentale*. Esquirol désigna cet état sous le nom de démence aiguë. Georget estime qu'on doit en faire une forme particulière d'aliénation et le séparer absolument de la démence. « J'ai pensé que ces deux états étaient trop différents l'un de l'autre pour être réunis en un seul genre, et qu'il était convenable d'en faire deux ; la démence aiguë n'est point incurable, c'est un trouble intellectuel qui guérit aussi bien que le délire maniaque. La démence véritable, au contraire, ne guérit jamais ; le cerveau est usé par l'âge ou les maladies et devient incapable d'exercer ses fonctions. Ce cinquième genre que je propose d'établir, on aurait pu l'appeler imbécillité acquise, si ce terme ne l'eût pas trop rapproché de l'idiotie ; on pourrait peut-être le désigner sous le nom de stupidité. Cela exprime assez bien l'état du mal, et ne prête à aucune équivoque. »

Mais il ne se dissimule pas que sa classification est arbitraire comme les autres ; car elle n'est basée que sur un seul symptôme, le délire. « On rencontrera une foule d'espèces intermédiaires qui établiront un passage insensible d'un genre à un autre ; sou-

vent même il se présentera des cas qu'il sera assez difficile de classer positivement ; enfin les transformations qui s'opèrent d'un genre en un autre prouvent que plusieurs de ces divisions n'ont pas une base bien fixe. »

Georget, dans son *Traité de la folie*, au lieu de s'étendre longuement, ainsi que la plupart des auteurs, sur la description de chaque variété, se contente de les signaler brièvement, envisage la folie en général, et expose les symptômes locaux et généraux qui se manifestent dans les différentes formes. « C'est bien moins en physiologiste idéologiste ou moraliste que nous envisageons les lésions de l'entendement chez les aliénés, que sous le rapport des caractères que ces lésions peuvent nous fournir pour reconnaître et distinguer la folie, et de la direction à imprimer au traitement moral. Des détails superflus, qui ne seraient que curieux, ne trouvent point leur place ici. On pourrait faire des volumes entiers sur l'expression, la physionomie intellectuelle des fous ; mais ce serait sans aucun but d'utilité pour le traitement. » Pour lui, l'étude de la folie n'a qu'une fin : remonter à la cause et en déduire le traitement.

Causes de la folie.

Les causes de la folie se divisent en prédisposantes et occasionnelles. « On peut dire que la folie ne survient jamais sans prédisposition quelconque, puisque, s'il en pouvait être autrement, les mêmes causes efficientes produiraient toujours les mêmes effets chez tous les individus, ce qui n'a pas lieu. » Les causes prédisposantes sont : l'hérédité, les suites de couches, l'âge critique, les progrès de l'âge, et certaines dispositions de l'état moral et intellectuel.

Georget insiste sur l'hérédité qui « a peut-être une influence plus marquée sur la production de la folie que sur toute autre maladie ». L'hérédité rendrait le cerveau plus apte à recevoir l'effet des causes excitantes ; pourtant, en certains cas, elle semble provoquer seule le développement de l'aliénation men-

tale. « La folie héréditaire est souvent annoncée de bonne heure par des travers de l'esprit, des irrégularités dans le caractère, de la bizarrerie dans les goûts et les habitudes, une conduite insolite et mal motivée, peu d'aptitude à l'étude des sciences exactes ou un goût désordonné pour les arts d'agrément et les charmes de l'imagination; quelquefois même le délire ne semble être qu'un état plus avancé des désordres intellectuels. »

Les suites de couches, considérées par Esquirol comme causes excitantes, ne feraient, suivant Georget, que prédisposer les femmes à la folie. « Cet état qui les rend très impressionnables, très susceptibles de s'affecter, leur fournit assez souvent l'occasion ou le prétexte de se faire des chagrins... On a le plus souvent voulu attribuer le développement de la folie, chez les femmes en couches, à l'influence que peuvent exercer les organes génitaux sur le cerveau, à la suppression des lochies ou du lait... Il me semble évident qu'ici, comme dans beaucoup de cas de même nature, on a pris l'effet pour la cause, un symptôme pour la maladie elle-même. » Il admet, en outre, que les fonctions cérébrales puissent être suffisamment troublées pour que chaque couche postérieure à celle qui les a primitivement altérées détermine un nouvel accès, « sans qu'alors il soit besoin de l'action d'une cause morale ».

De même, le temps critique, les progrès de l'âge ne doivent être considérés que comme une prédisposition favorable à l'éclosion de l'aliénation mentale.

Parmi les dispositions de l'état moral et intellectuel propres à aider le développement de la folie, Georget cite les vices naturels de l'esprit, une éducation mauvaise, des travaux intellectuels exclusivement dirigés sur un petit nombre d'idées scientifiques, religieuses ou politiques, les entreprises et spéculations hasardeuses, les révolutions, les grandes découvertes.

Les causes occasionnelles ou efficientes peuvent agir d'une façon soit directe, soit indirecte. Les causes directes sont ou physiques ou morales ; on observe très rarement les premières.

« Le cerveau, heureusement protégé par des enveloppes solides, est moins que tout autre exposé aux injures des corps extérieurs... Toute cause qui affecte la totalité du cerveau ne produit presque jamais la folie ; ainsi les coups, les chutes sur la tête, qui entraînent des commotions générales, des compressions par suite d'épanchements sanguins ou purulents, occasionnent des troubles très graves dans les fonctions de cet organe, des convulsions, de la paralysie, un anéantissement presque complet de l'existence, et quelquefois du délire, en tout comparable à celui que nous regardons comme sympathique des maladies aiguës, délire qui prouve que la partie cérébrale qui sert à l'intelligence est affectée comme tout le reste ; mais à mesure que la compression cesse par la résorption ou l'évacuation des liquides épanchés, tous ces accidents cessent, au moins en grande partie ; il arrive seulement quelquefois que l'organisation a tellement souffert qu'elle ne revient qu'imparfaitement à son ancien état ; d'où il s'ensuit un reste de paralysie, la perte ou l'affaiblissement d'une ou de plusieurs facultés intellectuelles. L'apoplexie produit absolument les mêmes effets. Je n'ai pas vu, depuis que j'observe les aliénés, de manies, monomanies ou stupidités produites par ces causes ; la démence seule en est quelquefois la suite. »

Les causes directes morales et intellectuelles exercent une bien autre influence. « Les observations que j'ai été à même de recueillir, celles plus nombreuses encore que j'ai été à même de consulter, m'ont convaincu que, sur cent aliénées, quatre-vingt-quinze au moins le sont devenues à la suite d'affections, de commotions morales... La première question que fait M. Pinel à une malade nouvelle qui conserve encore un peu de raison, est celle-ci : — Est-ce que vous avez éprouvé du chagrin, de la contrariété, etc... ? — Rarement elle est résolue négativement. » Mais comment agissent ces causes morales ? « Pour les affections de l'âme, les unes peuvent être assez puissantes, agir sur un cerveau assez bien disposé pour provoquer le développement du délire dès leur première action. De ce nombre sont plus particu-

lièrement une frayeur vive, un violent accès de colère, des pertes subites de fortune ou de places, etc., etc. Plus souvent leur action est répétée ou soutenue pendant un certain temps, avant de troubler l'esprit d'une manière évidente ; le chagrin, la tristesse, la jalousie, la religion et l'amour agissent ordinairement ainsi ; le délire s'établit lentement, les idées qui le constituent se concentrent, se fortifient, et finissent par éclater quand elles ne peuvent plus être comprimées par la raison qui restait encore. »

Georget croit peu à l'action des causes efficientes indirectes. Il considère les phénomènes qui précèdent ou accompagnent souvent le développement de l'aliénation mentale, tels que la suppression des règles, des lochies, du lait, etc., non comme une cause, mais comme un effet. Quant aux affections gastro-intestinales et génito-urinaires, souvent invoquées comme origine de la folie : « Qu'on ne s'y trompe pas, remarque-t-il ; dans des cas de cette sorte, ce n'est point l'organe, mais la maladie dont il est atteint qui tend à troubler les fonctions intellectuelles ; elle devient une cause de chagrin, d'inquiétude, de frayeur, à la manière d'une foule d'autres circonstances de la vie. »

Développement et marche de la folie.

Tantôt l'invasion de la maladie est subite, tantôt, et c'est ce qui se produit le plus souvent, il y a une période d'incubation. « Dans cette période insidieuse de la folie, inappréciée de toutes les personnes qui entourent le malade, les fonctions intellectuelles, les premières atteintes par la cause, commencent aussi à se déranger. L'intelligence s'affaiblit, des idées nouvelles se développent, des penchants, des passions s'exaltent ou changent de direction. Quelquefois et par instants, il survient des absences d'esprit plus ou moins complètes, pendant lesquelles les malades ne pensent à rien, ou bien ont les idées tellement embrouillées qu'ils ne peuvent y mettre de l'ordre. Ils connaissent ordinairement très bien leur situation nouvelle, s'en affligent le plus sou-

vent, mais ils la cachent avec soin. Ceux qui ont déjà été aliénés savent très bien et disent souvent qu'ils vont éprouver une rechute, s'ils ressentent les mêmes incommodités qu'à la première invasion. Cependant, quoi que fasse le malade pour ne rien laisser percer des sensations intérieures qui le tourmentent, et souvent par les efforts qu'il fait pour cela, il se manifeste toujours quelque chose d'insolite dans ses actions, ses habitudes, ses affections ordinaires, qui décèle facilement l'état dans lequel il se trouve. Sous prétexte d'étude, d'ennui, ou de la promenade, mais bien pour s'occuper des idées qui viennent l'étonner d'abord et le dominer bientôt, les combattre ou se complaire à les croire justes, l'aliéné fuit les personnes qu'il recherchait auparavant ; il aime à être seul. La femme qui chérissait son mari, ses enfants, les voit avec indifférence ; le négociant néglige ses affaires ; l'ouvrière ne met plus autant d'activité à son ouvrage ; les tièdes en dévotion ne quittent plus les églises ; des pleurs, des ris surviennent sans cause apparente. Mais toutes ces actions, qui ne sont plus en harmonie avec la conduite passée, avec les circonstances présentes, n'étant motivées qu'intérieurement, il est impossible aux assistants d'y rien comprendre, et assez ordinairement les questions qu'ils font pour s'en informer sont inutiles ; il peut même résulter du refus d'y répondre d'une manière satisfaisante des reproches qui ne font qu'aigrir le caractère du malade... Cette période d'incubation, qui peut durer des jours, des mois et même plus d'une année, ne présente pas seulement des lésions intellectuelles ; le cerveau offre encore d'autres dérangements, et comme cet organe ne peut être longtemps malade sans que les autres s'en ressentent, plusieurs fonctions finissent par se déranger. Le sommeil, d'abord troublé par des rêves pénibles, des réveils en sursaut, finit par se perdre ; il survient des maux de tête ; les malades disent que le sang leur monte à la tête ; ils se plaignent de chaleurs incommodes vers cette partie. Les fonctions digestives s'altèrent, l'appétit se perd, des maux d'estomac se développent quelquefois. L'embonpoint diminue ; la peau perd de sa

fraîcheur ; sa couleur change parfois et devient très brune, foncée, terreuse. Les règles deviennent d'abord irrégulières, tant pour la quantité du sang que pour les époques auxquelles elles doivent venir, puis finissent par se supprimer entièrement. Il en est à peu près de même de tous les écoulements naturels ou artificiels. C'est de même ainsi que surviennent ces répercussions d'exanthèmes, ces disparitions d'affections rhumatismales, goutteuses, ou autres du même genre ; ces accidents ne se présentent pas toujours ; il arrive même que si le délire éclate peu de temps après l'action de la cause, il ne s'en manifeste aucun. Enfin ils ont plus ou moins d'intensité, selon l'irritabilité de l'individu, la nature de son délire latent, son genre de vie, l'état ordinaire de sa santé, etc. »

L'invasion ne se produit pas en général d'une façon brusque ; elle n'est d'ordinaire qu'une augmentation d'un état de délire déjà existant. « Jusqu'ici l'aliéné a pu comprimer les idées qui l'ont importuné, tourmenté ; l'instant arrive où, persuadé de leur réalité, ne rencontrant plus de motifs pour les repousser, ou bien n'en ayant plus la force, quoi qu'il fasse pour cela, la folie va éclater avec tous ses symptômes. »

C'est alors que commence la période d'excitation, et que le délire revêt l'une des formes de l'aliénation mentale. Après un temps variable, survient la période de décroissance. « Elle s'étend depuis la fin de l'état d'excitation jusqu'à la terminaison, laps de temps qu'il est très difficile de déterminer. En effet, la guérison peut avoir lieu au bout de peu de jours, ou après deux années et même plus d'existence de la folie ; et toutes les fois qu'elle n'est pas reconnue pour être incurable dans le principe, ou dans son cours, par quelque signe propre à cela, on peut encore espérer qu'elle guérira. »

Le retour à la santé a rarement lieu brusquement, et ces guérisons « sont en général moins solides, plus sujettes aux rechutes, que lorsqu'il s'établit une période de déclin ou de convalescence ». Dans le plus grand nombre des cas, « la convalescence est annon-

cée et caractérisée par des signes tirés de l'état moral et de l'état physique. Les malades, qui étaient tout à fait étrangers aux objets et aux personnes qui les entouraient, s'en rapprochent ; leur attention commence à revenir, en sorte qu'on peut discuter avec eux les motifs erronés sur lesquels ils appuient leurs raisonnements. La sensibilité morale revient. Le travail, abandonné pendant tout le cours de la maladie, est repris d'abord avec indifférence, et bientôt avec autant d'ardeur que par le passé... A ces changements favorables, s'en joignent d'autres qui viennent en confirmer l'heureuse issue ; le sommeil revient. Toutes les fois que l'insomnie continue, ou que le sommeil est agité par des rêves, ou des réveils en sursaut provoqués par des frayeurs, des fantômes, la convalescence n'est pas solide, on doit craindre une rechute..... Toutes les autres fonctions qui ne se sont pas rétablies dans les périodes précédentes reprennent leur cours régulier pendant la convalescence. Les règles, si déjà elles n'ont paru, ne tardent pas à revenir... L'extérieur du corps présente des changements extrêmement remarquables. Les mouvements, naguère désordonnés, ne sont plus exécutés que sur des motifs raisonnés. » C'est surtout le visage qui change. « Souvent je n'ai pas reconnu, après quelque temps de convalescence, des aliénés que je voyais tous les jours depuis plusieurs mois. »

Pinel et Esquirol admettaient la terminaison de la folie par des crises. Tel n'est pas l'avis de Georget. « Tous ces phénomènes, regardés comme critiques, sont des accidents, des complications de la maladie, et surtout des effets et non des causes des changements favorables survenus dans la partie malade..... J'ai vu plus de trois cents guérisons, et j'affirme que, sur ce nombre, il ne s'en est pas trouvé quinze ou vingt marquées par des phénomènes qu'on ait pu soupçonner d'être critiques ; et ils l'étaient si peu, que dans beaucoup d'autres cas leur apparition n'avait amené aucun changement dans les symptômes cérébraux, ou bien ceux-ci avaient persisté encore très longtemps

après..... En résumé, je ne crois ni aux crises ni aux jours critiques. »

Les rechutes sont fréquentes dans la folie ; toutefois « il faut bien se garder d'appeler de ce nom les affections mentales nouvelles que peuvent contracter les aliénés... Si, après plusieurs mois, plusieurs années d'une guérison solide, un individu redevient fou, à la suite de causes nouvelles, appellera-t-on cela une rechute ? Alors toutes les maladies seraient bientôt regardées ainsi, car il arrive souvent qu'elles se succèdent à des intervalles assez rapprochés. » Pour que l'on puisse dire qu'il y a rechute, « il faut que l'affection qui a précédé soit à peine dissipée, que l'organe qui a souffert conserve encore assez de faiblesse pour qu'une cause très légère l'altère de nouveau ; dans ces cas, la santé n'a jamais été qu'imparfaitement rétablie ».

Lorsque la folie n'a pas une heureuse issue, elle passe à l'état chronique, et si le malade vit assez longtemps, elle aboutit à la démence. « La démence s'établit de deux manières, subitement ou lentement. Dans le premier cas, des malades qui quelquefois paraissaient aller mieux, ou même être en convalescence, perdent tout à coup ou en très peu de temps l'exercice intellectuel. Cet état est souvent précédé d'une attaque de paralysie aiguë ; presque toujours alors une ou plusieurs parties du corps n'ont point recouvré l'usage des mouvements..... Quand la démence survient lentement, il est le plus souvent impossible de fixer au juste l'époque où elle commence ; mais bientôt les signes qui la caractérisent ne laissent plus aucun doute sur son existence ; la fureur, l'agitation disparaissent ; les malades sont tranquilles, ne profèrent plus que quelques mots sans suite, rient sans sujet ; ils dorment profondément, etc. »

Quand Georget écrivit son *Traité de la folie*, la paralysie générale n'avait pas encore été décrite comme maladie spéciale ; on la considérait comme une complication de l'aliénation mentale. Georget s'exprime ainsi à propos de la paralysie : « Sous cette dénomination, je comprends deux maladies bien différentes, l'une

que j'appelle paralysie aiguë, et l'autre paralysie chronique... La paralysie aiguë se présente de la manière suivante : elle survient plus particulièrement chez les aliénées déjà en démence, ou chez celles qui sont folles depuis longtemps ou même hors de traitement... Elle ne coïncide nullement avec les dispositions apoplectiques, comme un col court, beaucoup d'embonpoint, la rougeur de la face, etc. ; au contraire, les malades sont presque toujours pâles et débiles. Quelques jours avant l'attaque, la figure semble s'animer, sans néanmoins se colorer davantage ; la parole s'embarrasse un peu ou bien la malade n'en fait plus usage et paraît dans la stupeur ; quelquefois ces symptômes avant-coureurs n'existent pas, ou on ne les aperçoit pas ; enfin, subitement l'aliénée perd connaissance, est tout à fait insensible et dans l'impossibilité d'exécuter aucun mouvement. Le pouls est fréquent, même dur, surtout celui des artères cérébrales ; il ne se fait cependant pas de congestion vers la tête, la face reste pâle, les conjonctives naturelles ; la respiration s'exécute bien et sans râle. Cet état peut persister plus ou moins longtemps, depuis quelques heures jusqu'à plusieurs jours ; rarement les malades succombent au premier accès ; seulement la démence s'établit, si elle n'existait déjà ; il peut aussi rester un peu de paralysie musculaire dans quelques parties. Presque toujours plusieurs accès se succèdent à des intervalles diversement rapprochés, et finissent par terminer l'existence..... J'ai vu mourir plusieurs furieuses d'un accident qui se rapproche de la paralysie aiguë. Elles étaient prises subitement d'une perte totale de connaissance, avec des convulsions très fortes et continuelles, et vivaient à peine quelques heures dans cet état. »

Quant à la paralysie chronique, elle « est beaucoup plus fréquente, et aussi moins promptement funeste que la précédente. Elle se montre quelquefois en même temps que le développement de la folie chez les personnes de 45 à 55 ou 60 ans, et en dénote l'incurabilité ; le plus souvent ce n'est que la seconde, la troisième année au plus tard qu'elle se manifeste. Elle s'établit ordi-

nairement lentement et d'abord partiellement, et devient ensuite générale et absolue. Ses progrès sont accompagnés de la diminution successive, et enfin de la perte totale de l'exercice intellectuel. »

Georget divise le cours de la paralysie chronique en trois degrés : « *Premier degré*. La paralysie commence presque toujours par se déclarer dans les muscles de la langue ; très souvent elle y reste même bornée pendant longtemps avant de s'étendre ailleurs. La malade éprouve de la difficulté à parler, prononce mal ou lentement les mots, balbutie plus ou moins ; la langue tirée hors de la bouche ne se porte pas plutôt d'un côté que de l'autre, et semble affectée généralement..... La malade finit par ne plus pouvoir se servir que des membres d'un côté. Toutes les autres fonctions sont régulières; la digestion, surtout, se fait très bien, l'embonpoint ne diminue pas ; le premier degré peut durer fort longtemps, plusieurs années, sans que la santé générale paraisse en souffrir. — *Second degré*. La malade est entièrement paralysée d'une moitié du corps, ou de toutes les deux ; elle ne peut pas marcher ni se tenir debout ; on est forcé de la tenir couchée continuellement ; elle peut à peine prononcer quelques mots, qui du reste sont tout à fait insignifiants, car l'intelligence est anéantie. L'embonpoint ne diminue point encore, la digestion est excellente..... Le second degré peut durer depuis quelques mois jusqu'à une année et plus. — *Troisième degré*. Ce degré comprend les derniers mois de l'existence. Il est caractérisé par l'augmentation de la paralysie, de telle sorte que les malades sont comme des masses inertes; elles se décolorent, pâlissent, maigrissent. L'appétit se perd, il survient du dévoiement ou une constipation opiniâtre, et enfin la mort ne tarde pas à mettre un terme à leurs maux. L'intelligence est tout à fait nulle; les paralytiques restent quelquefois une année ou plus sans proférer une seule parole, sans demander à satisfaire leurs besoins. »

La paralysie chronique qui se produit avec lenteur et « se développe d'abord d'un seul côté, dépend presque toujours d'un

ramollissement de la substance cérébrale ; quand elle est générale dès le commencement, le principe en est plus particulièrement dans la moelle épinière..... La paralysie des aliénés est incurable ».

On voit que Georget, tout en étudiant en bloc les diverses paralysies à forme aiguë ou chronique qu'il lui fut donné de constater chez les aliénés, distinguait une variété caractérisée au début par les troubles de la parole, avec progression lente, extension générale et terminaison fatale après une durée variable. Ses recherches ayant porté de préférence sur les malades de la Salpêtrière, c'est-à-dire sur des femmes, il s'est trouvé moins que d'autres à même d'observer la paralysie générale.

Pronostic.

Georget fait remarquer qu'on a peu de données positives sur le pronostic de la folie. « La grande habitude de voir de ces malades donne bien la possibilité de faire des conjectures plus ou moins probables ; mais les signes sur lesquels on se fonde sont encore trop variables, trop peu caractéristiques pour servir à établir des règles fixes ; le temps seul peut, dans le plus grand nombre des cas, nous donner la certitude de l'incurabilité. » Mais, ajoute-t-il, « la folie compliquée de paralysie ne guerit jamais ».

Diagnostic avec le délire aigu.

Il distingue nettement la folie du délire aigu. Le délire aigu n'est qu'un symptôme, la folie est une maladie idiopathique. Le délire aigu reconnaît pour causes certaines affections graves du cerveau : l'arachnitis, la céphalite, la fièvre cérébrale. Dans les affections chroniques comme la phtisie et le cancer, les malades conservent leurs facultés. « Seulement, quand l'économie est épuisée, le cerveau partage cet état, ses fonctions perdent de leur énergie. Ce n'est donc que peu de temps avant de terminer leur existence que ces malades sont pris de délire. » Le délire

aigu peut aussi être le résultat de l'ingestion de diverses substances, par exemple l'alcool et les narcotiques, qui agissent sans doute d'une façon directe sur le cerveau. « Le délire aigu n'étant qu'un symptôme, sa durée est subordonnée à celle de la maladie qui le produit..... Le délire peut durer quelques heures, quelques jours, et se prolonge rarement au delà de vingt ou trente jours..... Le retour à la santé, ou la mort, le terminent promptement. »

Traitement de la folie.

C'est à l'application d'un traitement rationnel que doit tendre l'étude de la folie. « L'aveugle empirisme nous a tant envahis de prétendus moyens spécifiques que ce n'est pas une tâche facile que de chercher à séparer le vrai du faux, l'utile de l'inutile, ce qui peut être dangereux pour la maladie et le malade de ce qui ne leur fera ni bien ni mal. Aucune affection n'a plus exercé l'imagination inventive des médecins : plus elle leur était inconnue, et plus ils agissaient avec assurance dans le traitement ; leurs remèdes étaient aussi extraordinaires que la nature du mal leur était peu connue ; les douches, les bains froids, les bains de surprise, les sauts, les chutes, les machines rotatoires, tous les médicaments les plus énergiques suffisaient à peine pour attaquer une cause organique, peut-être bien légère, et qui au moins doit avoir quelque analogie avec d'autres causes morbifiques, pour lesquelles on n'a jamais songé à mettre en usage un tel arsenal thérapeutique. Il n'y a pas longtemps que la meilleure méthode curative consistait à ne rien faire ; si on laissait alors quelquefois la nature dans l'embarras, du moins ne l'y mettait-on pas. »

Georget pose en principe que pour traiter efficacement une maladie, il faut : 1° connaître son siège et sa nature ; 2° considérer le mode d'action de ses causes ; 3° tenir compte de certaines dispositions individuelles, relatives au sexe, à l'âge, au tempérament, etc. « On guérira un bien plus grand nombre de

malades, le jour où, pouvant apprécier la relation qui existe entre les troubles intellectuels et l'altération cérébrale, les moyens curatifs seront combinés, classés d'après le résultat de leur action sur l'organisation; alors ils seront tous rationnels, et l'action des uns ne sera plus dans le cas de détruire celle des autres. Mais cette époque est sans doute encore loin de nous. »

Georget divise le traitement en cérébral direct, ou moral, et cérébral indirect, ou rationnel.

Les indications du traitement moral consistent :

1° A atténuer, détruire des causes qui, après avoir provoqué le développement du délire, l'entretiennent, tendent à le perpétuer, ou pourront le renouveler avec le retour à la raison, leur action n'ayant été suspendue que par une déraison complète.

2° A séparer le malade d'objets ou de personnes, qui, s'ils n'ont point causé la maladie, deviennent des motifs de délire, de fureur, soit par l'erreur des sens de l'insensé, soit par un faux jugement porté sur leurs attributs, qualités, actions, etc.

3° A le mettre dans une position telle qu'il ne puisse commettre des actes préjudiciables à lui ou aux autres.

4° A rectifier les fausses sensations, les erreurs des sens, d'où naissent des hallucinations et une foule d'idées et d'actions bizarres.

5° A fixer l'attention du maniaque sur un petit nombre d'objets, le forcer de penser, de réfléchir à ce qu'il dit et fait, l'empêcher de divaguer surtout, sans s'arrêter à rien.

6° A détourner l'attention des monomaniaques, trop fixée sur certains objets ; détruire, faire oublier les idées fausses, vicieuses, qui les obsèdent, les poursuivent, les attristent, les effraient ; contre-balancer des penchants trop exaltés, leur faire diversion en cherchant à en exciter d'opposés.

7° A exciter la faculté pensante des aliénés stupides, chez lesquels elle est nulle, ou leur donner la force de débrouiller leurs idées, d'en exprimer d'abord quelques-unes.

8° A redonner du courage aux lypémaniaques, les tirer de la tristesse, de l'abattement moral qui les accablent.

9° Enfin à ramener tous les aliénés à leurs penchants et affections ordinaires.

Pour remplir ces indications, Georget préconise l'isolement, et ce qu'il appelle l'éducation médicale. « Séparer les aliénés des objets qui les entourent, les retirer des mains de leurs parents ou amis, est la première condition, une condition à peu près indispensable..... En les isolant ainsi, on se propose de remplir les indications suivantes : 1° on les éloigne des causes qui ont pu les affecter et pourraient réveiller des impressions passées, et ainsi on facilite l'oubli ; 2° on les ôte de la présence de personnes de qui ils ont le plus souvent à se plaindre, la maladie ayant été méconnue dès le principe et leurs actions considérées comme des caprices raisonnés, ou qu'ils ont prises en aversion par suite de la maladie elle-même ; 3° ils se trouvent soumis aux soins de personnes nouvelles, qu'ils ne connaissent point, desquelles ils n'attendent rien ; 4° en changeant ainsi les aliénés de leur sphère habituelle, tout devient nouveau pour eux, et peut opérer une prompte diversion dans les esprits. »

Quel est le meilleur mode d'isolement des aliénés? Les voyages ne conviennent que dans quelques variétés mélancoliques; c'est plutôt une distraction qu'un isolement. Quant à l'isolement dans une maison particulière, il remplit rarement le but que se propose le médecin. « C'est ordinairement une maison de campagne appartenant au malade, qu'on dispose à cet effet ; on y place plusieurs serviteurs ; les parents, les maîtres chez eux, se mêlent de tout, ou au moins se séparent difficilement entièrement de l'objet de leurs affections. Le malade, se voyant chez lui, commande à ses gens, rarement il est tout à fait désobéi, et les ordres du médecin sont méconnus ou mal exécutés. » Pour que l'isolement soit profitable, le malade doit être placé dans un établissement consacré spécialement aux aliénés. « De pareils établissements offrent pour principaux avantages : 1° d'être bâtis, distribués le plus favorablement possible pour isoler et contenir les furieux, réunir les convalescents, mettre ensemble ceux qui se conviennent et peuvent s'aider dans leur guérison, prévenir

les accidents que doivent faire craindre le penchant au suicide, les accès de fureur, les mauvais desseins de quelques aliénés ; 2° de réunir en nombre suffisant des serviteurs bien entendus, accoutumés à soigner ces sortes de malades, faits à leurs caprices, qui ne craignent pas de saisir des furieux ; 3° de soustraire les malades à toute influence étrangère et de les mettre ainsi à la discrétion du médecin ; 4° enfin, de renfermer tous les moyens de traitement, de distraction, de répression convenables. »

Quand l'excitation est diminuée, on commence à appliquer l'éducation médicale ; ce mode de traitement repose sur les principes suivants :

Premier principe. — Ne jamais exercer l'esprit des aliénés dans le sens de leur délire.

Deuxième principe. — Ne jamais attaquer de front, ouvertement, les idées, les affections et les penchants exaltés des fous.

Troisième principe. — Faire naître, par des impressions diverses, des idées nouvelles, des affections, des commotions morales, réveiller ainsi des facultés inactives. Les moyens propres à produire ce résultat sont « les conversations, les conseils du médecin, la société des aliénés convalescents, le travail manuel, agreste, les objets récréatifs, la vue des parents ou amis, la diminution, puis la cessation de l'isolement, et les voyages ».

Tel est le traitement cérébral direct, ou moral ; quant au traitement cérébral indirect, ou rationnel, il y a peu de temps, fait observer Georget, qu'on s'est efforcé d'y soumettre les aliénés. « Et comment en eût-il été autrement ? Puisqu'on avait mis la folie hors des lois de la pathologie, pouvait-on consulter les principes de la thérapeutique pour la guérir ? Les médecins qui en plaçaient le siège dans le sang, la bile ou l'atrabile, saignaient ou purgeaient. M. Pinel, le premier en France, on pourrait dire en Europe, jeta les fondements d'un traitement vraiment rationnel, en rangeant la folie au nombre des autres affections organiques. » Georget a peu de confiance dans la puissance des médicaments. La conduite du médecin doit varier suivant les circonstances.

« En général, c'est bien moins en embarrassant la marche naturelle de la maladie par l'emploi intempestif de médicaments plus ou moins énergiques, qu'en mettant le malade hors d'influences défavorables, en prévenant les accidents qui peuvent survenir, ou en favorisant une terminaison plutôt qu'une autre moins heureuse, qu'on conduit la plupart des malades à la guérison..... Au contraire, lorsque la maladie suit une marche incompatible avec la guérison, est entravée par des accidents, qu'il y a trop ou trop peu d'excitation, qu'une terminaison fâcheuse s'annonce, que la durée dépasse ses limites ordinaires et fait craindre un état chronique ou d'incurabilité, le médecin alors peut et doit agir pour rétablir l'ordre, prévenir des suites fâcheuses ; l'inaction serait coupable. »

Dans tous les cas, les principes de l'hygiène seront appliqués avec rigueur.

Le mode de traitement varie suivant les périodes de la maladie. Les débuts passant en général inaperçus, le médecin sera rarement consulté à la période d'incubation. « Ce serait alors qu'on pourrait combattre efficacement des causes latentes qui n'auraient point encore troublé la raison. Il suffirait en effet, le plus souvent, de faire cesser leur action pour que le cerveau, encore peu altéré, pût revenir facilement à son état ordinaire. Tant que nos organes n'ont pas éprouvé les changements qui constituent une maladie ou la rendent imminente, on peut espérer, en les soustrayant promptement aux influences qui leur sont contraires, quand elles n'agissent pas subitement, d'éviter que l'effet déjà produit ne fasse des progrès en mal..... Mais si, au lieu d'attaquer le mal dans sa source, vous allez prendre les effets pour la cause, soit qu'on vous cache les influences véritables qui troublent l'économie, ou que vous n'en déduisiez pas les conséquences naturelles, si vous vous attachez à combattre quelques phénomènes sympathiques toujours plus apparents pour le vulgaire, vous risquerez beaucoup de tourmenter l'organisme inutilement, ou même d'empirer le mal. »

A la période d'excitation, il faut, avant toute chose, séquestrer et isoler le malade. On peut alors combattre avec fruit le délire et l'agitation. Georget recommande les bains tièdes, et proscrit, en règle générale, la saignée, dont l'abus a été si fatal. Il donne l'avis de surveiller l'état du tube digestif, et de ne recourir ni aux bains froids, ni aux applications froides sur la tête, ni surtout à la douche. « Je voudrais que les médecins qui conseillent ce moyen en fissent d'abord l'essai sur eux-mêmes, et on ne verrait pas, je pense, assommer des malades par la chute d'énormes colonnes d'eau, pendant trois quarts d'heure ou une heure, sur la tête, comme j'en ai été témoin dans un hospice de province. Ici, le patient était garrotté dans une espèce d'auge en pierre qui retenait l'eau et en baignait tout le corps, en même temps que la tête recevait le poids de la colonne ; une bonne sœur était chargée de faire ce traitement (on n'en faisait pas d'autres) pendant neuf jours, après lesquels la malade était déclarée incurable. Je l'ai vu administré à plusieurs personnes. Qu'on se figure une montagne de glace qui écrase par son poids et anéantit par sa température, qui empêche de respirer et de se plaindre en obstruant la bouche et les narines, et on aura une idée des effets de la douche. »

Si les douches étaient administrées de nos jours suivant les mêmes principes, les maisons d'hydrothérapie ne seraient pas aussi florissantes. Pinel le premier s'est élevé contre ce traitement barbare et insensé. Esquirol voulut en expérimenter les effets sur lui-même ; sa tête resta engourdie pendant plus d'une heure. Ce n'est heureusement qu'un pénible souvenir d'une époque disparue, mais l'impression fut si profonde dans l'esprit public que nombre de personnes considèrent encore la douche antique comme la base fondamentale du traitement de la folie. De là le dicton populaire « il ne relève que de la douche ». Combien d'années sont nécessaires pour déraciner un préjugé !

Dans la période de déclin et de convalescence, le malade n'a le plus souvent besoin que d'une bonne hygiène. Quelquefois le

mieux ne procède qu'avec lenteur et une sorte d'hésitation ; dans ce cas, « nous devons aider l'organisme à rentrer dans la plénitude de ses droits, chercher à rétablir l'ordre partout ».

Anatomie pathologique.

Georget attachait une extrême importance à l'étude de l'anatomie pathologique. Plein de foi dans son avenir, il admettait que « toutes les maladies, comme toutes les fonctions, ont un siège organique, une existence matérielle ». Si les recherches ne produisent pas toujours les résultats désirés, cela tient à la manière dont elles sont faites ; et, particulièrement en ce qui concerne le cerveau, « on ne l'examine point avec assez d'attention ; on se contente le plus souvent de le couper en plusieurs sens, de pénétrer dans l'intérieur de ses cavités, etc. ; et, en outre, on voudrait trouver des désordres physiques presque aussi apparents que dans les tissus les plus simples ; oubliant ainsi que le plus léger dérangement de la substance cérébrale, que quelques gouttes de sang épanchées dans l'intérieur du crâne produisent les plus graves accidents, quoique, à l'ouverture, l'on ne puisse rien découvrir de contraire à l'ordre naturel. Combien de lésions aussi légères, ou que nous regardons comme indifférentes, doivent nous échapper ! »

Georget constate que les idiots ont presque tous le crâne déformé. Chez les aliénés, les uns présentent une conformation crânienne normale, les autres de l'asymétrie ; on peut rencontrer un épaississement des os, une disparition ou une augmentation du diploé. Il fait observer que l'idiotie ne résulte pas d'une ossification trop précoce : « Le crâne, loin d'exercer une action sur le cerveau, reçoit au contraire sa forme de cet organe ; il n'est encore que membraneux quand celui-ci est déjà très bien développé, et à la naissance les os qui le constituent offrent encore entre eux des intervalles non ossifiés, ils sont très mobiles les uns sur les autres. Il suit de là que dans l'idiotie, ce n'est point

le crâne qui a empêché le cerveau de se développer, et que c'est, au contraire, cet organe qui n'a point réagi sur lui. » Georget n'eût pas sans doute été partisan de l'intervention chirurgicale dans l'idiotie.

Sur la moitié des sujets, l'encéphale, le prolongement rachidien et les méninges ne présentaient pas de lésions. « En général, et même presque toujours, ce n'est que dans les vieilles démences, dans les complications de paralysie que nous observons des altérations organiques. »

La dure-mère est rarement atteinte ; quelquefois épaississement, adhérence au crâne. « L'arachnoïde et la pie-mère sont plus souvent endommagées ; on trouve presque toujours, alors, des traces de phlegmasie chronique ; la surface extérieure de la première laisse voir çà et là des plaques rouges ou grisâtres et inégales, presque toujours couenneuses et légèrement adhérentes à la dure-mère, situées ordinairement sur les parties supérieures et latérales de cette membrane. La seconde est très rouge, ses vaisseaux ainsi injectés de sang semblent durs et tendus ; l'une et l'autre, très adhérentes entre elles, sont parfois engorgées, épaissies bien visiblement. Une autre altération assez fréquente, c'est l'infiltration du tissu cellulaire qui unit ces deux membranes ; il en résulte une couche aqueuse d'une ligne ou plus sur toute la surface du cerveau, et plus particulièrement sur les lobes ou hémisphères, et qui s'étend rarement entre les circonvolutions. »

Chez les aliénés qui meurent en démence avec paralysie, on trouve « l'arachnoïde libre et lisse, quelquefois légèrement opaque, épaisse et résistante ; mais la pie-mère est toujours épaissie, infiltrée de sérosité le plus souvent claire, quelquefois adhérente à la surface du cerveau, dont on enlève des parcelles lorsqu'on la détache. Cet organe lui-même est ordinairement altéré dans sa consistance et sa coloration... Bayle a prétendu faire jouer le principal rôle à l'arachnoïde, mais il a suivi la même erreur que Parent, Martinet, Lallemand... La

plupart de leurs arachnitis ne sont que des encéphalites avec prédominance de l'irritation à l'extérieur du cerveau. »

Georget a également constaté que, dans certains cas de paralysies qui sont survenues en même temps des deux côtés du corps, la moelle était ramollie en quelques endroits. « Chez une de ces malades, j'ai observé le tiers moyen ou la portion dorsale, beaucoup moins consistant que les deux autres tiers, et réduit en une espèce de bouillie, qui empêchait qu'on pût suivre la disposition fibreuse de la substance blanche. »

Le cerveau des aliénés offre parfois une consistance ferme, mais le plus souvent il est mou, s'affaisse et se déforme, lorsqu'on enlève les méninges. Les ventricules sont souvent remplis de sérosité. Les plexus choroïdes, presque toujours vides de sang et décolorés, « contiennent souvent un grand nombre de vésicules hydatiformes remplies de sérosité, d'un volume variable, depuis un grain de millet jusqu'à celui d'un pois ». Les altérations organiques observées par Georget se réduisent aux suivantes.

« 1° *Ramollissements partiels.* — Ils sont fréquents dans les paralysies ; ils existent alors toujours du côté opposé à la lésion musculaire ; ils se rencontrent soit dans les couches optiques, les corps striés, soit dans plusieurs ou un grand nombre de circonvolutions. La partie ramollie, quelquefois réduite en putrilage, ordinairement sans altération des formes, a changé de couleur ; la substance blanche est devenue jaunâtre, blanc sale, la grise se rapproche de la première et ressemble parfois à de la gélatine.

« 2° *Atrophie partielle.* — C'est surtout et presque exclusivement chez les idiots paralytiques qu'on observe cette lésion organique ; elle occupe presque tout un hémisphère, celui du côté opposé à la paralysie, et souvent est encore plus étendue. La portion affectée est réduite plus ou moins, depuis un tiers jusqu'aux deux tiers, les circonvolutions sont alors petites, peu nourries, serrées les unes contre les autres. En général, le

centre de la partie atrophiée est dur, et quelquefois comme cartilagineux, et l'extérieur est ramolli. J'ai vu le cerveau d'une idiote complète, sourde et aveugle, frappé presque généralement de cette désorganisation.

« 3° *Érosions, ulcérations de l'intérieur des ventricules.* — Lorsque la sérosité que contiennent ces cavités est trouble et floconneuse, leur surface est moins lisse, inégale, rugueuse ; j'ai observé une fois, sur l'une des couches optiques, une ulcération de la largeur d'une pièce d'un franc, ressemblant assez, quant à la forme, à un ulcère vénérien.

« 4° *Carcinome.* — Deux ou trois fois, j'ai trouvé des tumeurs qui avaient tout l'aspect carcinomateux ; elles étaient grosses comme une noisette ou une noix, dures, difficiles à diviser, d'un blanc grisâtre, et entourées d'une substance ramollie presque liquide. »

Une seule fois, et chez une paralytique, il a rencontré une altération de la protubérance annulaire. « Le centre de l'organe, dans un rayon d'environ deux lignes, était d'un rouge livide, légèrement verdâtre, aussi consistant que le reste ; il devenait jaunâtre en s'éloignant vers la circonférence ; il n'existait pas de séparation entre cette substance et les autres parties du mésocéphale. »

A chaque autopsie, Georget examinait soigneusement l'état de la plèvre, des poumons, du péricarde, du cœur, du canal alimentaire, du foie, des organes génito-urinaires. Les diverses lésions qu'il a ainsi constatées dépendraient des « circonstances dans lesquelles se trouvent les malades, circonstances produites par l'état mental, le genre de vie, etc. »

Hystérie. Hypochondrie. Épilepsie.

Georget considère, avec Charles Lepois et Thomas Willis, le cerveau comme le siège primitif et essentiel de l'hystérie. Le mot hystérie est donc aussi impropre que le mot hypochondrie. Aussi propose-t-il d'appeler la première affection cérébropathie, en

ajoutant l'épithète spasmodique ou convulsive, pour la distinguer de l'hypochondrie, qui prendrait simplement le nom de cérébropathie. « L'hypochondrie n'est dans le principe, comme l'hystérie, qu'une affection cérébrale. Cette foule de phénomènes disparates qui la caractérisent pourraient-ils être rapprochés sous le même nom, s'ils n'avaient une source commune ? Voyez d'ailleurs quelles en sont les causes : ce sont toujours des affections morales vives ou lentes, des chagrins prolongés ou des travaux de l'esprit trop soutenus, chez des sujets faiblement constitués. Il en résulte d'abord des effets passagers, qui, à force de se renouveler, délabrent l'organisme, usent les tissus. Le cerveau donne presque toujours des signes d'altération : les facultés intellectuelles sont affaiblies ou troublées, et il en résulte un délire particulier. Combien on rendrait service à ces malheureux, si, au lieu de tourmenter leur abdomen par des drogues de toute espèce, on les traitait comme des aliénés, si on s'occupait enfin de la vraie cause du mal ! »

Il décrit également l'épilepsie comme une affection idiopathique du cerveau et propose de la nommer cérébropathie épileptique.

Magnétisme.

On a reproché à Georget sa foi dans le magnétisme. Voyons comment s'est développée sa croyance. « Je n'ai pas, dit-il, donné dedans tête baissée, par enthousiasme, dès le premier abord ; l'on se fera une idée de la progression que j'ai suivie en passant de l'incrédulité, ou plutôt de l'ignorance, à la croyance, à la connaissance des faits, par ce que j'ai écrit. Lorsque je composai mon ouvrage sur la folie, j'écrivis : « Tant que ces messieurs « (les magnétiseurs) feront leurs expériences dans l'ombre, avec « des compères ou des commères, tant qu'ils n'opéreront point « leurs miracles au milieu de *l'Académie des sciences* ou de la « *Faculté de médecine*, ils nous permettront de ne pas prendre « la peine de réfuter leurs rêveries ou leurs impostures. »

Mais environ six mois après, lors de l'impression, j'ajoutai en note : — « Je dois dire franchement que, depuis que ce passage « est écrit, j'ai été témoin de plusieurs phénomènes magnétiques. « J'ai endormi, fait parler et boire des aliénées convalescentes « sans qu'elles se rappelassent rien en s'éveillant. »

Quelques mois plus tard, il exposait le résultat de ses études sur le magnétisme dans son *Traité de la physiologie du système nerveux*. « Comme on le voit, remarquait-il, ce n'est point en un instant que je me suis formé les opinions que j'ai sur le magnétisme, mais bien dans un laps de temps assez considérable, et après des recherches multipliées et suivies sans interruption avec le plus grand soin... Je n'entends exposer que ce que j'ai vu, observé, expérimenté. » Et il donne le conseil suivant aux personnes qui désireraient se livrer au même genre d'études : « Il est une précaution bien essentielle à prendre par celui qui voudra faire des expériences avec fruit : c'est d'éviter de s'entourer d'incrédules, de gens de mauvaise foi. J'ai eu très souvent à m'en plaindre, ainsi que mes somnambules, qui en ont éprouvé des tourments, et presque toujours de graves accidents. »

Il recommande le magnétisme comme moyen thérapeutique. Sous cette influence, les crises hystériques violentes peuvent diminuer d'intensité et de fréquence, et parfois même disparaître.

Liberté morale.

Les questions de responsabilité et de liberté morale ont toujours vivement préoccupé Georget. Il admet, en principe, que l'on doit se borner à séquestrer les individus qui, ayant été fous ou paraissant l'être, ont commis quelque action criminelle. Et cela, dit-il, dans la crainte de punir un innocent. Mais comment établir la distinction entre les innocents et les coupables? Les vrais criminels « ne commettent des forfaits que par des motifs odieux de cupidité, de vengeance ou d'ambition, tandis que les aliénés ne sont guidés que par un penchant insolite et irrésistible, ou par des motifs impérieux ». Les antécédents héré-

ditaires et personnels doivent donc être recherchés avec soin. Il faut aussi tenir compte de la périodicité des accès, avec des intervalles lucides. « En effet, de ce qu'un individu jouit actuellement de l'exercice libre de ses facultés mentales, on ne peut pas arguer qu'il avait sa raison lorsqu'il a commis tel acte ou tel autre ; de ce qu'un accusé a montré beaucoup de moyens dans son interrogatoire et dans sa défense, on ne peut pas conclure qu'il n'est pas sujet à des accès de manie furieuse. » Quand le délire ne roule que sur des objets circonscrits, l'état mental peut donner lieu à des méprises. Mais dès qu'on touche le point précis, la vérité ne tarde pas à se faire jour. On ne saurait non plus envisager avec assez d'attention le mode de développement de la maladie. « Dans beaucoup de cas, peut-être dans le plus grand nombre, la pensée ne s'altère que graduellement et souvent avec une lenteur remarquable ; lorsque le délire éclate, il n'est que la suite d'un état qui existait depuis plusieurs mois ou même plusieurs années... Les malades présentent bien alors des changements notables dans leurs goûts, leurs habitudes, leur caractère, leur aptitude au travail ; mais ou bien on y fait peu d'attention, ou bien on attribue ces changements à toute autre cause qu'à l'aliénation mentale ; on prend pour des caprices, de la méchanceté, des vices, de la mauvaise volonté, ce qui n'est que l'effet d'un dérangement du cerveau. Déjà même les idées sont troublées dans cette période, mais le malade conserve encore assez d'empire sur lui-même pour cacher le désordre qui l'agite. Qu'il commette une action criminelle et il pourra être très difficile d'en découvrir le véritable mobile. Toutes les fois que des motifs de cupidité ou de vengeance ne sont pas suffisants pour expliquer un forfait et qu'en même temps l'accusé a présenté pendant longtemps les phénomènes dont nous venons de parler, n'est-il pas équitable d'user d'indulgence ? Ne serait-il pas consolant pour l'humanité de pouvoir rejeter sur un désordre moral les atrocités qui la déshonorent, plutôt que de les attribuer à la perversité du cœur humain ? »

Il est plus philosophique de considérer l'aliénation mentale comme exclusive du crime que comme un motif d'excuse, qui présume toujours l'existence de délit commis volontairement. « La plupart des jurés ne sont guère métaphysiciens ; ils s'élèvent difficilement jusqu'à la distinction de la volonté libre et de la volonté quasi-animale, et pourront résoudre affirmativement toutes les questions de volonté, pourvu que les accusés aient commis volontairement le crime... Les aliénés ont une volonté comme tout le monde, mais une volonté maîtrisée par des penchants désordonnés, faussée par des idées déraisonnables. » Aussi Georget critique-t-il la question habituellement posée au jury : *L'homicide a-t-il été commis volontairement et avec préméditation ?* Il voudrait qu'elle fût remplacée par la formule suivante : *L'accusé a-t-il commis le fait volontairement et jouissant du libre exercice de ses facultés mentales ou de sa raison ?*

Si l'aliénation mentale doit être regardée comme exclusive du crime, la passion peut, en certains cas, être admise comme cause. Georget envisage spécialement les circonstances où « des hommes honnêtes, mais naturellement emportés, ont commis, durant l'orage d'une violente passion, plutôt un acte involontaire qu'une action criminelle. Ces hommes ne méritent pas d'être confondus avec des vils scélérats ». Mais le tort des avocats est de plaider la monomanie. « Cette opinion, qui assimile les effets des passions à ceux de l'aliénation mentale, nous paraît erronée et dangereuse, elle tend à confondre deux états différents, à placer sur la même ligne l'immoralité et l'innocence, les assassins et les aliénés. » Mais « ce que les conseils des accusés peuvent soutenir, et ce que les jurés doivent admettre, c'est que, dans quelques cas, l'homme surpris par une passion violente n'est plus assez libre pour commettre volontairement une action ; c'est que les passions qui, comme un amour malheureux, ou une sombre jalousie, peuvent persister pendant plusieurs années et s'accroître à chaque résistance qui leur est opposée, finissent par

constituer une espèce de maladie morale qui doit modifier le caractère des criminels ». Mais Georget ne réclame pas l'acquittement, il demande une séquestration prolongée, pour punir et guérir tout à la fois. Les jurés devraient méditer cet avis. Les causes passionnelles aboutissent trop souvent à de monstrueux acquittements. N'est-il pas inique de déclarer non coupable, et de rendre à la liberté, à la vie commune, le meurtrier qui a agi sous l'empire d'une passion soi-disant irréfléchie? Il n'a pu se restreindre, dira-t-on. Dans ce cas, internez-le dans un établissement spécial, puisque ses passions violentes, auxquelles il ne saurait mettre un frein, constituent un danger permanent pour la société. Celui qui a tué, poussé par la passion, doit être ou reconnu avoir agi sans discernement et séquestré, ou condamné. L'amour et la jalousie peuvent, à la rigueur, atténuer un crime, mais l'absoudre, jamais.

Témoignage des aliénés.

Georget s'élève, avec raison, contre l'admission, en justice, du témoignage des aliénés. « Quelle confiance peut-on accorder au témoignage de ces malades? Beaucoup peuvent très bien rendre compte de ce qu'ils observent; mais il faut bien connaître leur genre de folie pour y ajouter foi, pour être sûr qu'ils ne mêlent pas leurs illusions au récit des faits. Lorsqu'il s'agit de choses importantes, on ne doit même pas se fier entièrement au rapport de ces aliénés à demi raisonnables, il faut s'éclairer d'autres témoignages. Quant aux aliénés tout à fait déraisonnables, on ne peut aucunement se fier à leurs récits, ils sont trop sujets à prendre des chimères pour des réalités; ils peuvent sans doute donner quelquefois des renseignements justes, mais le plus souvent ce qui est vrai est mêlé de ce qui est faux, et on ne peut faire que de vagues conjectures sur leurs dires. En résumé, je crois que dans un procès criminel la déposition d'un aliéné ne doit avoir à peu près aucune valeur. »

Pour résumer l'œuvre de Georget, il s'est efforcé de donner une base solide à l'étude de la folie, en l'appuyant sur l'anatomie et la physiologie. Il a tenté de remonter à la cause et d'en déduire un traitement rationnel et efficace. Pour lui, il n'existe point de maladies sans lésions matérielles des organes. Dans la folie, le cerveau est primitivement atteint ; les autres phénomènes ne sont que sympathiques et secondaires.

Enfin il éleva la voix en faveur des aliénés criminels et proclama leur irresponsabilité. Suivant l'exemple de ses maîtres, Pinel et Esquirol, il fut, comme eux, l'apôtre de la justice et de l'humanité.

Index des principaux écrits publiés par Georget.

Des ouvertures de corps des aliénés. Mémoire ayant remporté le prix Esquirol en 1819.

Dissertation sur les causes de la folie. Thèse soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 8 février 1820.

Sur une hydrocéphalie qui a nécessité la ponction du crâne, pour permettre la sortie de l'enfant. *Journal de médecine*, 1820, t. VII, p. 193.

De la folie. Considérations sur cette maladie ; son siège et ses symptômes ; la nature et le mode d'action de ses causes ; sa marche et ses terminaisons ; les différences qui la distinguent du délire aigu ; les moyens de traitement qui lui conviennent ; suivies de recherches cadavériques. Paris, 1820, in-8°.

De la physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau ; recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypochondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif. Paris, 1821, in-8°, 2 volumes.

Coup d'œil sur la collection des thèses des Facultés de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg ayant spécialement pour objet la physiologie et la pathologie du système nerveux. *Revue médicale*, 1822, t. VII, p. 5, 154, 436.

De l'hypochondrie et de l'hystérie. Paris, 1823.

Examen médical des procès des nommés Léger, Feldtmann, Lecouffe, Jean Pierre et Papavoine, suivi de quelques considérations médico-légales sur la liberté morale. *Archives générales de médecine*, 1825.

Discussion médico-légale sur la folie, ou aliénation mentale, suivie de l'examen du procès d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense. *Archives générales de médecine*, 1826.

Nouvelle discussion médico-légale sur la folie, suivie de l'examen de plusieurs procès criminels. *Archives générales de médecine*, 1827.

Dans le *Dictionnaire en 21 volumes*, Georget a écrit les articles suivants : Ataxie, Catalepsie, Cauchemar, Céphalalgie, Crétinisme, Délire, Delirium tremens, Douleur, Dyspepsie, Encéphale (Considérations pathologique sur l'), Encéphalite, Épilepsie, Folie, Gastralgie, Hystérie, Hypochondrie, Idiotisme, Liberté morale, Névrose, Onanisme, Suicide.

Il collabora à la *Revue médicale française et étrangère*, et fut l'un des fondateurs des *Archives générales de médecine*.

ERRATA

Page 10, ligne 15, *lisez* Boerhaave, *au lieu de :* Bœrhaave.
Page 19, ligne 8, *lisez* Boerhaave.
Page 26, ligne 15, *lisez* Docteurs modernes, *au lieu de :* Docteurs médecins.
Page 33, ligne 15, *lisez* Boerhaave.
Page 35, ligne 28, *lisez* proposait un prix, *au lieu de :* proposaient.
Page 37, ligne 26, *lisez* habitants de Gevingey, *au lieu de :* habitant.
Page 39, ligne 24, *lisez* n'allaient pas jusqu'à la maxime, *au lieu de :* n'allaient par jusqu'a.
Page 46, ligne 22, *lisez* la munificence royale *au lieu de :* la magnificence.
Page 57, ligne 5, *lisez* 25 octobre *au lieu de :* 26. Dans une lettre adressée à son oncle Jean-Pierre, datée du 7 novembre 1826, Scipion Pinel raconte ainsi la mort de son père : « Mon père était revenu très bien portant de la campagne, où il faisait sa résidence habituelle, le 15 octobre dernier ; il avait passé plusieurs jours à Paris, dans un état de santé très satisfaisant, lorsqu'il fut pris tout à coup au milieu de la nuit d'un violent tremblement accompagné de tous les signes d'une congestion de sang vers la tête ; les premiers secours produisirent une amélioration très marquée ; mais le lendemain nous reconnûmes tous les symptômes d'une fluxion de poitrine dont les progrès ne purent être arrêtés par tous les soins, ni par les moyens les plus énergiques ; le troisième jour, mon père succomba, le 25 octobre, à 6 heures du matin. »
Page 64, ligne 16, *lisez* les innombrables monographies *au lieu de :* des.
Page 65, ligne 28, *lisez* objets du culte, *au lieu de :* objects.
Page 104, ligne 40, *lisez* Credo equidem, nec vana fides, genus esse deorum.
Page 107, ligne 6, *lisez* rassemblé *au lieu de :* rasemblé.
Page 108, ligne 41, *lisez* applaudissements *au lieu de :* applaudissemdts.
Page 119, ligne 12, *lisez* des Pinels *au lieu de :* des Pinel.
Page 139, ligne 15, *lisez* le 25 octobre, *au lieu de :* 26.
Page 204, ligne 26, *lisez* Les passions excitantes, l'amour, l'ambition, ont été, etc.
Page 208, ligne 34, *lisez* sont restés impénétrables, *au lieu de :* sont restées.
Page 243, ligne 24, *lisez* Ferrus avança *au lieu de :* annonça.
Page 251, ligne 13, *lisez* aurait en outre *au lieu de :* un outre.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE LEMALE ET Cie, HAVRE

D.